

**UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

***ECOLE DOCTORALE COGNITION, LANGAGE, EDUCATION N° 356***

**Doctorat en**

**SCIENCES DE L'EDUCATION**

**AUTEUR : JACKY GIRAL**

# **Le débat réglé et argumenté comme dispositif d'apprentissage et d'action.**

*L'exemple de débats menés à propos de l'environnement*

*et du développement durable.*

***Thèse dirigée par Alain LEGARDEZ***

Soutenue le 19 mars 2013

**Jury :**

Abernot Yvan, Professeur de Sciences de l'Education, ENFA-Toulouse

Champollion Pierre, HDR en Sciences de l'Education, Université Joseph Fourier, Grenoble

Eymard Chantal, MCF-HDR de Sciences de l'Education, Université d'Aix-Marseille

Legardez Alain, Professeur de Sciences de l'Education, Université d'Aix-Marseille

Martinez Marie-Louise, Professeur de Sciences de l'Education, Université de Rouen

Simoneaux Jean, Professeur de Didactique, ENFA-Toulouse

## Résumé :

A l'occasion de deux recherches menées autour de la question de l'éducation à l'environnement et au développement durable nous avons pu observer que ce champ était exposé à des controverses de tous ordres : scientifiques, éthiques, politiques, techniques, etc... autant que piégé par toutes sortes de représentations sociales fondées ou erronées. Le corollaire pratique de ces controverses a été le recours au débat comme moyen de mieux comprendre les enjeux en présence, de dépasser les représentations « automatiques » ou « aveugles » de la réalité afin de prendre des décisions raisonnables. Notre problématique porte sur l'identification des conditions d'efficacité du débat réglé et argumenté, et sur l'observation des mécanismes qui permettent au débat de servir de cadre pour l'apprentissage à la mise en problème, à la co construction de savoirs et à l'éducation à la citoyenneté dans et hors l'école, mais aussi dans les organisations, depuis les associations jusqu'aux entreprises. En s'appuyant sur une revue de la littérature et sur nos expérimentations, notre travail consistera essentiellement à décrire ces conditions et aboutira à l'élaboration d'une typologie des débats selon des critères de plus ou moins grande efficacité en matière de problématisation, de co construction de savoirs et d'action effective. Au-delà, il s'agira de tracer quelques pistes de réflexion sur la place du débat dans notre société, sur la possibilité d'en faire une pratique en phase avec les nécessités et les aspirations actuelles de la société en s'appuyant à la fois sur notre riche héritage social, culturel et politique ainsi que sur les nouvelles technologies qui catalysent les possibilités du débat. Notre thèse est qu'il existe, dans la forme même des débats et plus largement des échanges langagiers, une articulation génératrice d'apprentissages et de volonté d'agir, entre d'une part les types d'arguments élaborés et exposés par les locuteurs et d'autre part la manière dont s'effectuent les échanges. Autrement dit, il existe une relation d'ordre cognitif entre effort de rationalisation au niveau des argumentations et effort de communication au niveau des interactions langagières.

Mots clés : Agir stratégique, agir communicationnel, actes de langage, actes d'intercompréhension, apprentissage, débat, démocratie, citoyenneté, éducation, représentations.

Title: Debate and argued as set device learning and action. The example of different debates about the environment and sustainable development.

Summary: On the occasion of two researches around the issue of environmental education and sustainable development we have seen that this field was exposed to all kinds of controversy: scientific, ethical, political, technical, etc. as well as trapped by all kinds of social representations based or erroneous. The practical corollary of this controversy was the use of debate as a means to better understand the issues at stake, beyond the representations of "automatic" or "blind" to reality in order to make reasonable decisions. Our problem concerns the identification of the conditions of efficiency and reasoned debate settled, and observation mechanisms that allow the debate to provide a framework for learning the setting problem, the co-construction of knowledge and citizenship education in and out of school, but also in organizations, from associations to businesses. Our work will focus on describing these conditions and lead to the development of a typology of debates according to criteria of greater or lesser efficiency in terms of problematization, co-construction of knowledge and effective action. Beyond that, it will be to draw some reflections on the place of debate in our society about the possibility of making a practice in line with the current needs and aspirations of the society based on both our rich heritage social, cultural and political as well as new technologies that catalyze the possibilities of debate. Our thesis is that there exists, in the form of debates and more broadly language exchanges, generating a joint learning and willingness to act, on the one hand between the types of arguments developed and presented by the speakers and secondly how to perform the exchange. In other words, there is a relationship between cognitive rationalization at the level of argumentation and communication efforts at linguistic interactions.

Keywords: Strategic action, communicative action, speech acts, acts of mutual understanding, strategic adjustments, democracy, citizenship and education.

*Cette thèse a été rédigée dans le cadre du Laboratoire EA 4671 ADEF.*

*Elle a bénéficié de la participation de son auteur à :*

- la recherche ADEME – Région PACA « Recherche écocitoyenneté » (2006-2008)*
- la recherche ANR ED2AO (Education au développement durable ; appuis et obstacles) (2008-2012)*

## REMERCIEMENTS

*Je veux ici remercier Alain Legardez, qui, en plus d'être un directeur de thèse remarquable, rigoureux et compétent, est devenu un ami qui a toujours été soucieux de la reconnaissance du « vieux » professionnel de la formation que je suis. C'est, vu mon âge, un doctorat pour l'honneur que je présente, et je remercie Alain de l'avoir compris sans l'avoir souligné. Sa gentillesse est un bien précieux dans un monde devenu dur. Grâce à son attention et à sa disponibilité, les plus gentils et les plus humbles peuvent se sentir en confiance et avancer sur leur propre chemin de réussite.*

*Je remercie Meriem, ma compagne, dont je sais tout le courage au travail et dans la vie ainsi que sa force d'aimer et sans la patience de laquelle je n'aurais pas pu aller au bout de cette écriture.*

*Je veux enfin remercier Marie Claude Chamboredon pour sa camaraderie fidèle et ses encouragements.*

*« Plus le concret règne dans les assemblées, c'est-à-dire plus les avis approchent de l'unanimité, plus aussi la volonté générale est dominante ; mais les longs débats, les dissensions, le tumulte, annoncent l'ascendant des intérêts particuliers et le déclin de l'État ».*

Du contrat social, IV, 2 Rousseau.

*« Il est immoral d'être prétentieux, ou d'essayer d'impressionner (...) en étalant votre savoir. Car vous êtes ignorants. Nous pouvons être différents les uns des autres dans le peu de choses que nous connaissons, mais, face à notre ignorance infinie, nous sommes tous égaux ».*

William BARTLEY III, "Karl Popper science et philosophie", sous la direction de Renée Bouveresse et Hervé Barreau. Edition: Vrin, Paris, 1991. "Une moisson poppérienne", page: 69.

*« Socrate : mais que l'opinion droite et la connaissance soient différentes l'une de l'autre, cela je ne crois aucunement que ce soit une conjecture. Au contraire, s'il y a une autre chose que je prétendrais savoir, et il y a peu de choses dont je le dirais, ce serait bien l'unique chose que je mettrais au nombre de celles que je sais.../...Et n'ai-je pas raison de dire ceci: lorsque l'opinion vraie est un guide pour produire l'ouvrage propre à chaque forme d'action, cet ouvrage n'est en rien plus mauvais que celui que la connaissance produit? Par rapport aux actions, l'opinion correcte ne sera en rien plus mauvaise que la connaissance ni moins utile qu'elle; et l'homme pourvu d'une opinion correcte ne sera pas non plus inférieur à l'homme qui a une connaissance » .*

Platon, Ménon, Traduction de Monique Canto-Sperber, Garnier Flammarion, Paris, 1991.

## Sommaire synthétique.

<b>1- Introduction générale : le débat, un rite social réglé, générateur d'apprentissages sur la question sociale vive du développement durable.....</b>	<b>8</b>
<b>2 - La problématique : le débat réglé et argumenté comme objet social.....</b>	<b>22</b>
2.1. <i>Introduction.....</i>	23
2.2. <i>Le débat réglé et argumenté comme fondement de la sociabilité et de la citoyenneté.....</i>	24
2.3. <i>Etat de la question sur le débat réglé et argumenté.....</i>	56
2.4. <i>Langage et apprentissage. ....</i>	101
2.5. <i>Vers une modélisation du débat et hypothèses de recherche.....</i>	122
<b>3 - Méthodologie et résultats des expérimentations en contexte d'éducation au développement durable.....</b>	<b>125</b>
3.1. <i>Introduction.....</i>	126
3.2. <i>Sur la notion de développement durable et son rapport à la problématique du débat dans le cadre des expérimentations.....</i>	127
3.3. <i>Méthodologie : vers l'élaboration d'une grille d'analyse des débats .....</i>	134
3.4. <i>Les résultats des deux expérimentations.....</i>	148
3.5. <i>Vers une typologie des débats issus des deux expérimentations.....</i>	180
<b>4. Discussions et prolongements.....</b>	<b>187</b>
4.1. <i>Introduction : généralisation de la thématique et des enjeux du débat.....</i>	188
4.2. <i>Retour sur les résultats les plus significatifs à l'aune de la lecture d'Habermas.....</i>	189
4.3. <i>Les processus de communication : freins et appuis à l'intercompréhension.....</i>	194

<i>4.4. Sur le caractère fondateur et heuristique des débats.....</i>	<i>200</i>
<i>4.5. Vers une typologie des dynamiques communicationnelles et les limites de l'efficience du débat en tant qu'instrument de démocratie.....</i>	<i>219</i>
<b>5. Conclusion : la place du débat dans le processus actuel d'individuation : enjeux sociétaux et perspectives de recherche.....</b>	<b>227</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>248</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>258</b>
<b>Sommaire détaillé.....</b>	<b>328</b>

# **1. Introduction :**

**Le débat, un rite social réglé, générateur  
d'apprentissages sur la question sociale vive  
du développement durable.**

### 1.1. Une première approche ex nihilo du débat comme cadre possible d'apprentissages dans le domaine du développement durable.

Notre intérêt pour le débat est né des circonstances auxquelles nous avons dû nous adapter pour réaliser une première recherche impliquée sur l'éducation au développement durable intitulée « des écogestes à l'écocitoyenneté » à laquelle nous avons participé au sein du laboratoire ADEF de 2006 à 2008. Amenés à évaluer l'action éducative menée par une association dans un quartier populaire d'une ville de la Côte d'Azur, nous pensions nous en tenir à l'observation d'ateliers en direction d'adultes et dégager, - à travers l'analyse des actes et des interactions langagières qui s'y déroulaient -, les éléments structurels d'une culture environnementale et citoyenne commune en construction. Faute d'une participation suffisante à ces ateliers il a été décidé d'organiser des « cafés – débats », plus légers, animés par des experts, sur différents thèmes d'actualité. C'est donc par la « petite porte » que le débat s'est imposé à nous comme objet de recherche.

Notre perception immédiate du débat en fait d'emblée un objet particulier et non trivial. Dans le langage ordinaire on pourrait dire que le débat ce n'est pas « du n'importe quoi » comme peut l'être la « discussion du café du commerce ». C'est-à-dire qu'il n'obéit pas aux mêmes règles de convivialité où le jeu relationnel compte plus que les idées échangées même si celles-ci ont leur importance et participent de ce jeu. En employant une autre expression du langage quotidien, bien trempée celle-ci dans le jus de la trivialité goguenarde, le débat « c'est du lourd ! ». Autrement dit c'est sérieux ! Ca ne s'improvise pas ! Ça se prépare, avec ordre du jour, temps de parole, et, surtout, du style ! Dans débat il y a, très lointain mais bien audible, le son « battre ». Le débat c'est un combat, d'ailleurs ne parle-t-on pas aussi de joute à son sujet ? Mais le terme joute ne résume pas complètement ce qu'est un débat car un seul débat peut être une succession de joutes. Ce terme ci désigne plutôt des moments plus courts, des performances et des habiletés dont le débat peut se nourrir sans jamais céder à leur caractère ludique. Car, encore une fois, c'est sérieux un débat, au final. En revenant à l'image du combat, la joute s'apparenterait à une simple rixe, tandis que le débat serait une bataille, parfois décisive. Et celle-ci réclame de la stratégie alors que la rixe requiert de la tactique, de la force et de l'agilité. Le débat s'en nourrit aussi mais sans se réduire à elle. Il a d'autres vues, d'autres ambitions qui ne se résument pas à une simple victoire de façade, éphémère. Le débat est soucieux et sourcilleux et voit loin. En tant que chose sérieuse il obéit à des règles.

Bien sûr toutes les conversations ont les leurs mais la plupart sont discrètes, complexes, il faut savoir les déchiffrer. Le débat quant à lui se donne à lire. Il s'exhibe et annonce à chacun la méthode, de façon explicite et claire, c'est à dire compréhensible par tous, enfin croit-on. A force d'en voir des débats, à la télé, dans les salles municipales au moment des élections, ou d'y participer, dans des associations, des syndicats, entre voisins, entre usagers et experts patentés détenant le pouvoir de vous expulser ou de vous licencier par leurs seuls avis « autorisés », tout le monde en connaît les règles et, comme lors d'un match de football, tout le monde, selon son camp, siffle les coups bas et les manquements. Puisque le débat est un combat réglé, et parfois même une bataille qui peut durer longtemps, chacun qui y participe choisit et fourbit ses armes longuement et ceux qui regardent supputent les chances des uns et des autres en fonction du type d'arme qui sera probablement choisi. C'est ça la préparation : le choix des armes, des arguments. Ça ne se trouve pas facilement, ça se cherche, ça se travaille. C'est le côté professionnel du débat : il y faut de l'expérience et du savoir-faire, le tout agrémenté de quelques savoirs savants qu'il sera difficile de contester. Car on n'y dit pas n'importe quoi ! Ce serait inacceptable pour l'argument et pour l'argumentateur. Sourcilleux sur le choix des armes, le débat exige de s'expliquer sur tout et d'éviter la poésie qui mettrait hors-jeu celui qui s'y adonne et qui dérouterait le spectateur au point de congédier celui par qui la faute a été commise. Car le débat ce n'est pas du théâtre, enfin pas totalement : au dernier moment, il faudra vaincre grâce à l'argument qui emportera la conviction ou fera réfléchir, donc reculer, l'adversaire – partenaire. Près, tout près du théâtre, le débat n'a pas pour autant l'appui du texte totalement écrit à l'avance. Car il s'affronte à l'autre sans connaître le devenir de la discussion et surtout sa conclusion. Ce n'est ni de la poésie ni du « tout cuit », ce n'est surtout pas de la fantaisie. Ce registre appartient aux comiques qui dévoient et défient la raison. Le débat est sérieux et ne veut s'appuyer que sur l'esprit, le bel esprit si possible, informé, critique ou simplement malin. On peut participer au débat, au sens d'y contribuer, autant en spectateur qu'en tant qu'orateur. Car le débat se passe aussi dans les têtes : il éveille les choix, les alternatives, les risques, les valeurs, les imaginaires, les cultures. Pour le participant orateur l'enjeu est de savoir quoi dire, à qui, pourquoi et surtout comment, à quel moment, pour obtenir quoi. Paroles prononcées et paroles entendues ont autant d'importance l'une que l'autre. Le débat est un rite en raison même de son caractère réglé, récurrent, solennel et cérémonial. Il imprime à chacun une posture qui l'extrait de sa condition habituelle. Car un participant au débat ne peut pas parler totalement en son nom, il parle au

nom d'autres choses, d'autres personnes, car il est alors un personnage, un autre que lui-même, et c'est ce que lui confère le caractère public de sa parole : un statut de « moi social », de soi. Car un débat c'est aussi une affaire de personnages voire de figures. Rite certes, le débat est avant tout une institution, matérialisée par un lieu, délimitée par un cadre défini par les hommes, pour les hommes, et s'inscrivant dans un processus, plusieurs fois millénaire, de régulation sociale (et dans certains cas de régulation religieuse) visant la prise de décision. Car s'il est sérieux et sourcilleux, c'est qu'il sert à ça le débat : à prendre une décision qui aura une valeur à la fois individuelle et collective, même si cette décision n'en reste qu'au stade de « se faire une idée sur tel ou tel problème ». Et plus les échanges seront riches et complexes, plus les décisions seront contrastées. Il faut au débat, - pour aboutir à une décision -, une controverse, un désaccord qui menace la cohérence du corps social. Un doute qui questionne chacun et qui doit être dépassé. Au bout de tout cela, le débat apparaît bien comme le contraire d'une simple conversation entre amis. Il se nourrit de ce qui sépare et parfois parvient à réunir les contraires, mais au prix d'un effort de dépassement de soi. Mais parce qu'il se fixe des buts et des règles, qu'il se prépare, qu'il s'organise, que tout est prévu à l'avance pour éviter le dérapage et la vacuité des idées, il est un artefact, donc un dispositif dont les humains sont entièrement responsables, avec ses rouages et sa dynamique internes. Après cette courte approche spontanée, ex nihilo, sans recours à des références théoriques ou à une quelconque méthode il nous faudra en venir à une compréhension rationnelle et étayée de cette institution que nous qualifions ici d'apprenante et de socialisatrice.

Pour cela nous en viendrons, dans la Partie I de ce travail, à opérer des distinctions entre des formes voisines de ce que nous appelons le débat. D'emblée il nous faut confirmer qu'au-delà de la pragmatique conversationnelle justement et précisément décrite par Grice (1957) le débat sur lequel porte notre recherche est donc celui que nous dénommerons, après Simoneaux (2006), le débat réglé, parce qu'obéissant à des règles et argumenté, parce que s'appuyant sur des raisonnements étayés. C'est cette forme de débat qui est devenue une institution autant sur le plan politique que sur le plan organisationnel et c'est cette institution que nous supposons source d'apprentissages et de décisions débouchant directement ou indirectement sur des actions et des transformations.

Jusqu'ici réservé à la pratique d'une élite, scientifique, juridique, artistique ou politique, dont les membres sont la plupart du temps dotés d'une légitimité institutionnelle les autorisant –

selon l'un des plus célèbres mots consacrés à la définition du pouvoir – à discourir et à argumenter de façon rationnelle et sage, le débat semble aujourd'hui concerner plus de monde « profane » et s'inviter au cœur de presque toutes les questions d'actualité. Les allants de soi habituels qui structuraient et sécurisaient la vie sociale semblent ébranlés par la nécessité constante du débat sur des sujets qui auparavant ne prêtaient pas à discussion à la fois parce que c'étaient des sujets « d'autorité » mais aussi parce que c'étaient des sujets dont l'ontologie semblait acquise. Faut-il ou non vacciner la population contre la grippe ? Autrefois l'autorité simple du médecin de famille suffisait pour obéir à l'injonction. Faut-il ou non construire telle ou telle autoroute pour contourner la ville ? Les ingénieurs et les urbanistes suffisaient pour construire l'argument décisif. D'autres sujets « frontier » (Legardez et Simonneaux, 2006) émanant de sciences non encore stabilisées apparaissent. Faut-il ou non laisser se développer les techniques qui permettent de continuer la vie d'un malade par ailleurs cliniquement décédé ? Les savants et les religieux ne sont plus les seuls à pouvoir répondre à cette question. Faut-il développer une énergie peu coûteuse et qui garantit notre indépendance mais dont on commence à percevoir la fragilité en termes de risques à retardement pour l'humanité et l'environnement ? Là aussi les savants physiciens, les ingénieurs et les industriels se trouvent face à une mise en débat de leurs certitudes.

Ces questions sont toutes des Questions Socialement Vives au sens où « *il existe des débats (des controverses) entre spécialistes des champs disciplinaires ou entre les experts des champs professionnels. Dans la plupart des savoirs disciplinaires qui renvoient à des sciences sociales et humaines plusieurs paradigmes sont souvent en concurrence. Dans les domaines des sciences dites exactes, il faut désormais faire la distinction entre la « core » science stabilisée et la « frontier » science encore débattue dans la communauté scientifique. Les recherches scientifiques sont devenues finalisées. Elles produisent des technosciences. La chronologie a changé : le plus souvent le savant ne fait plus d'abord progresser les savoirs théoriques qui entraînent d'éventuelles applications pratiques. Aujourd'hui c'est plutôt la technologie qui pousse au progrès de la théorie ; ce sont souvent des applications que de nouvelles hypothèses germent. De plus, les références sont également souvent à chercher dans des pratiques sociales, culturelles, politiques, éthiques...en butte aussi à des débats (souvent des « polémiques ») dont sont issues certaines des références explicites ou implicites des savoirs scolaires.* » (Legardez et Simonneaux, 2006).

Face à des questions qui n'ont pas de réponses immédiates et claires parce que les savoirs ne sont pas tous constitués et stables, parce que les enjeux ne sont pas encore clairement établis et que les acteurs évoluent souvent dans un cadre agonistique remettant tout en cause au fur et à mesure des avancées, le débat peut être un cadre pertinent pour aborder la complexité de questions qui attendent des décisions avant même d'avoir été totalement traitées sur le plan théorique.

La question est d'autant plus importante que parmi les savoirs mis en cause il n'y a pas que les savoirs « frontier », encore incomplets, émergents mais le savoir « core » est lui-même parfois concerné. Les critiques du positivisme scientifique, de la notion même de progrès, des effets « secondaires » de la technologie soumettent, selon la règle de la réfutabilité élaborée par Popper (1933), les certitudes les mieux ancrées à une mise en débat parfois radicale.

Apprendre et agir aujourd'hui nécessitent d'acquérir une compétence en matière de problématisation afin de pouvoir questionner ce qui apparaît comme évident. Le but final étant de comprendre cette évidence même dans sa complexité et de décrire la manière dont cette évidence s'est construite. En ce sens le débat est un des lieux de compréhension et d'assomption des « questions sociales vives » qu'Alain Legardez (2010) a su mettre en évidence comme l'une des problématiques centrales de l'enseignement et de l'éducation d'aujourd'hui.

## 1.2. Le débat envisagé comme institution « instituante » de la rationalité et de la démocratie.

Le débat, au-delà de la simple discussion, est une institution, au sens où Durkheim (1895) définit lui-même ce terme en lui donnant un sens extensif, obéissant à des règles précises décidées de façon formelle par les participants mais existant aussi avant même que ceux-ci ne décident de débattre et répondant à certaines finalités de gestion des rapports entre humains comme des rapports entre humains et l'environnement telles que l'harmonie sociale ou la sécurité de tous. Une institution désigne une structure sociale (ou un système de relations sociales) dotée d'une certaine stabilité dans le temps. Une définition plus élégante consiste à dire qu'une institution est une règle du jeu acceptée socialement. Toute institution se présente comme un ensemble de tâches, règles, conduites entre les personnes et pratiques. Elles sont dotées d'une finalité particulière, c'est pourquoi on s'intéresse à l'« esprit des institutions ». Elle n'existe, ne dispose, ne décide que par les pratiques de ses composantes. Le terme «

institution » provient du latin institutio équivalent à « ce qui est institué, règle ». Durkheim étend la notion à un véritable concept fondateur de la sociologie : « *On peut (...) appeler institutions, toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité. La sociologie peut être alors définie comme la science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement* » (Durkheim, 1895). Le débat ne se limite donc pas aux seules formes officielles des instances délibératives qui, du local à l'international décident des politiques ou des savoirs, mais, en tant pratique largement répandue dans tous les groupes qui composent la société, il est une mise en discussion collective et réglée des certitudes et des incertitudes sur lesquelles un groupe humain est amené à statuer ou à délibérer. Il est la plupart du temps basé sur l'échange d'arguments rationnels et vérifiés pour construire un savoir nouveau ou actualisé et sur la base duquel l'on pourra à nouveau prendre une décision et agir. En tant qu'échange d'arguments obéissant à des règles il est donc une forme instituée fréquente de la vie sociale qui peut à certaines conditions avoir des vertus pédagogiques, créatrices et régulatrices.

Il nous semble essentiel d'établir le lien existant, dans une perspective éducative, entre débat, démocratie et citoyenneté, pour clairement identifier l'enjeu du débat dans un processus de formation des esprits. Nous établissons comme l'un des postulats de notre thèse que le débat est une praxis, au sens marxiste du terme, à la fois sociale, culturelle et politique, c'est-à-dire l'une des actions par laquelle l'homme transforme son milieu, ses modes de pensée et ses propres représentations du monde. Elle est en particulier l'une des « *pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus, et augmentent leur puissance démocratique d'agir* » Maurel (2010). En tant que praxis institutionnalisée elle est codifiée et réglée. De façon plus globale elle semble faire partie intégrante du processus de rationalisation de la société tel que Weber (1907) l'a analysé, même si cette analyse n'intègre pas l'acte de débattre comme fait décisif de ce processus : « *Ce qui importe donc, en premier lieu, c'est de reconnaître et d'expliquer dans sa genèse la particularité du rationalisme occidental [...]. L'apparition du rationalisme économique [...] dépend de la capacité et de la disposition des hommes à adopter des formes déterminées d'une conduite de vie caractérisée par un rationalisme pratique. Là où une telle conduite de vie a rencontré des entraves d'ordre psychique, le développement d'une conduite de vie rationnelle dans le domaine économique a rencontré, lui aussi, de fortes résistances*

*intérieures. Or, parmi les éléments les plus importants qui ont façonné la conduite de vie, on trouve toujours, dans le passé, les puissances magiques et religieuses ainsi que les idées éthiques de devoir qui sont ancrées dans la croyance en ces puissances.* » (ibidem). Pour Weber la rationalité des sciences et des modes de gouvernement a permis l'épanouissement et l'extension de la démocratie. Comme les Grecs du IV<sup>e</sup> siècle de l'antiquité ont quitté les rivages de la pensée magique, des dieux et des Rois grâce aux sciences et à la raison, grâce aussi à des institutions démocratiques de décision basées sur l'argumentation, la démocratie occidentale s'est construite sur ce que Kant appellera plus tard l'Aufklärung, c'est-à-dire en suivant la voie des lumières et de l'éclaircissement permanent (que l'on peut interpréter comme la mise au clair par l'analyse et la raison). Nous noterons cependant que là encore l'acte du débat n'est pas avancé comme institution structurante. Il faudra attendre Habermas pour donner à l'acte communicationnel (qui n'est pas en soi l'acte de débattre) toute sa place dans le processus de rationalisation de la société. Poursuivant la voie tracée par les Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle Habermas (1979), membre de la seconde école de Francfort réagissant aux points de vue radicaux d'Adorno et Horkheimer, tente de recueillir le double héritage de Marx et de Weber. Il situe en fait l'une des formes de l'agir communicationnel, c'est-à-dire le débat public et démocratique « au quotidien » (Habermas fait de l'agir communicationnel un principe régulateur des échanges de la vie au jour le jour. Cet agir se traduit par une série d'échanges par laquelle chacun s'accorde avec l'autre dans un but pratique et de préservation de la paix sociale), comme l'une des formes possibles d'exercice du pouvoir. La société de masse dénoncée par Adorno et Horkheimer est en quelque sorte réhabilitée par Habermas, même s'il la désavoue dans sa forme actuelle. Il nous faut ici marquer un temps d'arrêt dans notre réflexion afin de mieux mesurer ce que fut l'école de Francfort dans sa première version pour mieux comprendre ensuite ce que furent les apports d'Habermas. Adorno est, avec Marcuse, un critique radical de la société de consommation et de l'industrie culturelle (concept dont il est le créateur) qu'il accuse de vouloir réduire l'homme à un simple « estomac ». La réflexion sur le génocide juif, qui est au centre de la réflexion philosophique d'Adorno dès les dernières années de guerre vécues aux Etats-Unis, se situe dans l'horizon de la critique de la civilisation industrielle élaborée par l'Ecole de Francfort depuis le début des années 30. Entre autres citations possibles issues de cette époque riche en mots d'ordre mobilisateurs, voici celles qui sont pour nous les plus révélatrices du cheminement d'Adorno : « *Parmi ceux qui observèrent les premiers mois de la domination national-*

socialiste, en 1933, nul ne put ignorer le moment de mortelle tristesse, d'abandon dans une semi-complicité à un maléfice qui accompagnait la griserie manipulée, les défilés aux flambeaux et le bruit des tambours... » ; « Nos contemporains souffrent davantage de ne plus avoir d'inhibitions que d'en avoir trop. Il s'agit, non de se mesurer à l'aune d'une adaptation réussie et des succès économiques, mais d'aider les hommes à prendre conscience du malheur, du malheur général et de leur propre malheur qui en est inséparable. Cela fait partie du mécanisme de la domination que d'empêcher la connaissance des souffrances qu'elle engendre, c'est la même logique qui mène de l'Évangile de la joie à la construction d'abattoirs humains assez loin pour que chacun des Volksgenossen – des compatriotes – puisse se persuader qu'il n'entend pas les cris de douleur des victimes » (Adorno, 1951). Il insistait sur le devoir d'adopter une nouvelle posture éthique, ce qu'il appelait un nouvel impératif catégorique : « penser et agir en sorte que Auschwitz ne se répète, que rien de semblable n'arrive » (Adorno, 1966). Face à l'idée totalitaire selon laquelle le sens de l'individu est dans l'élimination de sa différence, il lui semblait permis de penser que quelque chose des possibilités libératrices de la société avait trouvé refuge pour un temps dans la sphère de l'individuel.

Il faut cependant, pour continuer à vivre sans tomber dans le conflit permanent et meurtrier, tant recherché dans la période apologétique des idéologies des années vingt, faire usage public de la raison, et communiquer ses opinions sans crainte, c'est à dire dialoguer. La dissolution de la domination se trouve dans la discussion publique. Mais Habermas est tout à fait conscient que cela n'a jamais été fait dans la réalité. Pour qu'il y ait dialogue entre les membres de la société, il faut transparence. Habermas en revient au concept de publicité de Kant : il faut faire connaître l'agir politique au peuple, ce qui rend le pouvoir universel et partagé. Cependant, Habermas note que l'espace public repose sur l'exclusion d'une partie du peuple et en particulier des femmes. Car en réalité, l'espace public n'est pas dénué de domination, visible et invisible, explicite et implicite. Il s'est d'ailleurs érigé sur le domaine des intérêts privés, dont le fondement est la propriété. Il existe toujours des conflits de classe mais aussi des conflits de nature plus radicale encore tels ceux basés sur l'ethnie et la religion. L'espace public est dissous dans l'Etat et les puissances économiques, et on l'a vu, l'Etat social a en plus dépolitisé les masses. Habermas en appelle à l'« agir communicationnel », c'est à dire à une situation d'interaction entre individus libres : quand deux sujets engagent

une relation interpersonnelle en recherchant une entente sur une situation pratique ou pour coordonner des projets et des actions, il y a agir communicationnel. Il s'appuie notamment sur Piaget : la communication nécessite un double processus de décentration (intégrer le point de vue des autres) et de structuration (différenciation des aspects de la réalité qui permet de saisir leurs relations). Il y a également une importance du langage, langage qui ne peut jamais être remis en question totalement. Le langage est le fond et la forme de la communication, qui est le lien élémentaire entre les hommes pour construire un projet commun et un monde partagé. La parole implique une représentation du monde et la communication arrive lorsqu'il y a désaccord entre les individus sur cette représentation. La communication devient négociation, argumentation : elle donne du sens, ce qui est absolument nécessaire pour l'Homme.<sup>1</sup>

Habermas a fait œuvre de sociologue critique en se démarquant des approches théoriques à forte composante idéologique qui avaient marqué l'avant-guerre de 39-45. Se définissant comme sociologue alors que son travail puise aussi bien dans la philosophie, la linguistique et la sociologie elle-même, *« il a dégagé une grammaire discursive rendant compte de la compétence critique des acteurs. Les actes de parole sont structurés de manière implicite par des prétentions à la validité qui ne peuvent être honorées que par une discussion sans contrainte. Détaillé et déployé dans une « éthique de la discussion », ce principe procédural fournit un modèle normatif de communication réussie et, du coup, permet de reconnaître et de nommer des distorsions de la communication. La critique des idéologies ne doit donc plus s'appuyer sur une « science » (matérialiste ou dialectique) qui dirait, contre les illusions des acteurs, ce qu'il en est de la vraie réalité et qui expliquerait les « illusions objectives » dans lesquels ils se débattent. Il s'agit plutôt de s'appuyer sur cette base discursive pour mener une critique thérapeutique des discours et des pratiques. Une sociologie de la communication empêchée et de la réflexivité bloquée devient possible. Si on suit Jürgen Habermas, la base normative procédurale présente des aspects « quasi transcendants » qui par définition sont transcontextuels »*<sup>2</sup>. (Jean De Munck ,2011).

A quoi sert-il de débattre ? Y a-t-il lieu de débattre ? La question mérite d'autant plus d'être posée qu'historiquement et étymologiquement le terme de débat renvoie lui-même aux

---

<sup>1</sup> Cf annexes p 228.

<sup>2</sup> « Les trois dimensions de la sociologie critique », Sociologies [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 17 juillet 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3576>

notions de controverse, de querelle, de dispute et se trouve du coup connoté dans certains esprits à la notion d'incertitude (quant à l'issue) et de désordre (quant à son déroulement). Issu de dissensions peut-il déboucher sur un consensus ? Peut-il être un moyen pédagogique permettant l'accès aux savoirs et, dans l'affirmative, à quels types de savoirs ? Quelle place occupe-t-il ou doit il occuper dans un système de gouvernement démocratique et d'éducation à la citoyenneté ?

Nous constaterons simplement que débat, démocratie et citoyenneté ne peuvent plus être dissociés, et ce depuis Aristote, car les trois termes définissent trois praxis interdépendantes :

1. le pouvoir du peuple (démocratie)
2. dépend étroitement de la possibilité du libre débat
3. entre individus – citoyens dotés du pouvoir de délibérer.

Si, au bout du compte, ce sont ces derniers qui décident sans plus s'en remettre aux oracles ou à une autorité magique, il n'en reste pas moins que, seuls face à leurs décisions collectives, les individus n'ont que le recours à la raison et à leurs valeurs communes pour assurer la validité de leurs échanges. Une sorte de boucle semble ainsi se dessiner entre débat, raison et valeurs communes.

Ce recours à la raison ne signifie pas de tomber dans la ratiocination – ou l'excès de raisonnement – et d'évacuer tout ce que d'autres voies telles que la sensibilité ou l'affectivité permettent d'atteindre. Il est plus juste ici de plutôt parler d'effort de rationalisation, d'explicitation, de dénotation, pour tendre à une certaine justesse en même temps qu'à une certaine compréhensibilité des arguments employés. Cet effort vers le raisonnable se produit en même temps qu'un effort de communication dans lequel chaque locuteur reste à l'écoute de son vis-à-vis et tente de le comprendre en même temps qu'il fait un effort d'expression pour s'adapter aux codes utilisés par tous les interlocuteurs. Effort de rationalisation et effort de communication constituent une première mise en tension constitutive de la problématique des débats réglés et argumentés. Question corollaire à ce constat : comment s'articule la dialogique du débat avec la dialectique inhérentes aux raisonnements ? L'effort de rationalisation et la prise en compte des affects et des émotions constituent la seconde mise en tension. Parmi toutes les autres contradictions inhérentes au débat réglé et argumenté il nous

faudra aussi tenir compte de la question de la légitimité des locuteurs et des limites la communauté de discussion, mais aussi des visées stratégiques de toute prise de parole (quel effet veut-on produire sur les récepteurs du message ?) et de la visée communicationnelle d'une discussion (qu'est-on prêt à changer dans nos propres manières de voir, comment se laisser altérer par la parole de l'autre ?). Il sera aussi nécessaire de s'interroger sur les concepts de validité et de vérité, l'un n'étant pas l'équivalent de l'autre que doit viser un débat réglé ? Par ailleurs : quelles différences entre opinions et connaissances échangées ou co construites ? Enfin en quoi le débat réglé et argumenté est-il producteur d'apprentissages et de volonté d'agir ?

C'est l'enseignement et l'éducation à ces diverses mises en tension dont traitera le présent écrit même si une interrogation subsistera jusqu'au bout quant à la réelle efficience du pouvoir de délibération du citoyen dans une société mondialisée et inégalitaire.

Pour aller plus loin dans notre réflexion, il nous sera nécessaire de clarifier certaines notions ou concepts et de mettre en perspective historique la pratique du débat pour tenter de lui trouver un fondement justifiant notre intérêt pour la question. Ce n'est en effet qu'à partir d'une définition au caractère quasi ontologique que notre problématique pourra se développer. Tout d'abord le lien que le débat entretient avec ses connotations les plus usuelles de dispute et de querelle n'est pas d'ordre négatif si on la considère du point de vue de la connaissance : la dispute, lorsqu'elle n'est pas envisagée sous l'angle du conflit dont on en a fait un quasi synonyme, est une mise au point après discussion, donc une procédure sociale de clarification des idées, un mode de recherche mutuelle de la vérité. Le conflit peut d'ailleurs être dérivé du refus de ce cheminement commun vers la vérité. Ensuite le débat s'enracine dans la pratique politique au sens littéral de gestion de la cité, qui peut être aussi gestion de la classe, de l'association, du quartier, de la nation etc... Orienté vers la recherche de solutions ou de vérités généralisables le débat se présente a priori comme un mode de traitement d'une question problématique pour tous, traitement effectué au moyen de l'échange langagier, par un groupe de personnes réunies sous l'angle de l'intérêt commun. Dans ses développements et ses détours il est le creuset de savoirs nouveaux pour qui y participe activement, que ce soit en prenant ou non la parole. Il est aussi le lieu où des convictions se forment et où des certitudes s'effondrent, où le doute s'installe mais où la volonté d'agir aussi se fait jour. Agir pour, agir contre, mais agir, si possible ensemble, de façon concertée, pour faire évoluer les choses....

### 1.3. Notre thèse : le débat comme processus de co construction basé sur l'articulation entre arguments rationnels et qualité des échanges.

Notre problématique portera donc sur l'identification des conditions d'efficience (voire d'efficacité) du débat réglé et argumenté, et sur l'observation des mécanismes qui permettent au débat de servir de cadre pour l'apprentissage à la mise en problème, à la co construction de savoirs et à l'éducation à la citoyenneté dans et hors l'école, mais aussi dans les organisations, depuis les associations jusqu'aux entreprises. Notre travail consistera essentiellement à décrire ces conditions et aboutira à l'élaboration d'une typologie des débats selon des critères de plus ou moins grande efficience en matière de problématisation, de co construction de savoirs et d'action effective. Au-delà, il s'agira de tracer quelques pistes de réflexion sur la place du débat dans notre société, sur la possibilité d'en faire une pratique en phase avec les nécessités et les aspirations actuelles de la société en s'appuyant à la fois sur notre riche héritage social, culturel et politique ainsi que sur les nouvelles technologies qui catalysent les possibilités du débat.

Notre thèse est qu'il existe, dans la forme même des débats et plus largement des échanges langagiers, une articulation génératrice d'apprentissages et de volonté d'agir, entre d'une part les types d'arguments élaborés et exposés par les locuteurs et d'autre part la manière dont s'effectuent les échanges. Autrement dit, il existe une relation d'ordre cognitif entre effort de rationalisation au niveau des argumentations et effort de communication au niveau des interactions langagières.

Notre démarche de recherche s'appuie autant sur une approche basée sur l'expérience ou plutôt l'expérimentation que sur la référence à des modèles théoriques. Pour la construction de nos modèles et de nos conclusions, nous irons souvent du centre d'une « noosphère » (Chevallard, 1985) productrice de savoirs scientifiques, à la limite de l'« empirie » (Lemoigne, 1995), domaine des savoirs encore fraîchement issus de l'observation ou de la pratique.

#### 1.4. Présentation de notre plan de travail.

En conséquence notre travail se présente sous la forme d'un itinéraire en trois étapes.

- La première, ou partie 1, sera consacrée à un éclaircissement de l'objet de notre thèse et à un état des lieux de la question traitée du point de vue théorique en faisant appel successivement à l'histoire, aux sciences politiques, à la sociologie et à la linguistique. La rationalité attendue des débats y sera confrontée au surgissement de l'émotion ; de même la stratégie y sera confrontée à la volonté de communiquer et les actes de langage à l'argumentation. Nous établirons des liens entre des domaines disciplinaires d'ordinaire très cloisonnés, mais dont l'articulation s'avère nécessaire pour pouvoir proposer, au final, une première modélisation des débats.
- La seconde étape, ou partie 2, présentera les expérimentations que nous avons menées sur le sujet de l'éducation au développement durable au cours de deux recherches récentes menées entre 2006 et 2012. Elle proposera, à partir de notre modélisation, une méthodologie d'analyse des débats que nous appliquerons à l'ensemble des débats observés. Ce travail débouchera sur une première typologie de débats que nous caractériserons à l'aune de nos objectifs initiaux d'apprentissage et d'action.
- La troisième partie –et conclusion - sera consacrée à une mise en perspective du débat réglé et argumenté comme « cadre apprenant » utilisable dans les pratiques éducatives mais aussi comme cadre d'action concertée assurant une meilleure participation des citoyens à la prise de décisions dans l'ensemble de la société.

## **2. La problématique : le débat réglé et argumenté comme objet social.**

## 2.1. Introduction :

Nous consacrons cette partie de notre travail à l'étude de notre sujet d'abord à partir d'un constat général concernant sa fonction socialisatrice et politique puis du point de vue plus spécialisé des différentes sciences humaines qui en ont traité, le plus souvent indirectement. Nous partirons de l'axiome que le langage est la pratique qui fait société et que les caractéristiques de celle-ci dépendent en grande partie de la richesse des interactions produites par le moyen des échanges langagiers et notamment ceux du débat. Nous constaterons d'abord la centralité de cette institution et des processus de régulation qu'elle génère dans l'ensemble des sociétés. Nous évoquerons sa possible existence au sein de certaines sociétés animales mais surtout son efficacité au sein de groupes humains structurés et soumis à l'exigence de décisions rapides et efficaces. Nous soulignerons sa place de plus en plus importante au sein des sociétés modernes confrontées à des modèles de gestion et de compréhension de plus en plus complexes où la nécessité de construire un savoir commun sur certains sujets problématiques s'impose avant toute décision. Nous tenterons par ailleurs d'établir un état des principales connaissances sur la question du débat d'abord en clarifiant quelques notions voisines, puis en présentant quelques approches sociologiques et linguistiques à nos yeux fort éclairantes notamment sur la question des différentes fonctions du langage qui fait l'objet de nombreuses controverses sur les fondements et les caractéristiques de celui-ci. Nous nous interrogerons sur les liens existants entre langage et apprentissage. En procédant ainsi nous accorderons au débat un rôle structurant en tant que moyen de s'informer réciproquement, de distinguer le vrai du faux, de réfléchir sur les vérités échangées et de construire une opinion commune éclairée. Pour finir nous proposerons en fin de ce chapitre une modélisation compréhensive du débat permettant d'en dessiner les contours et les fonctions ainsi que quelques hypothèses de recherche quant à ses possibles qualités de dispositif d'apprentissage et d'action, pertinent aux situations problématiques rencontrées.

## 2.2. Le débat réglé et argumenté comme fondement de la citoyenneté.

### 2.2.1. Sur quelques caractéristiques immédiates du débat réglé et argumenté.

Le fait de situer le débat argumenté et réglé comme une institution normalisatrice des rapports sociaux et comme « la » pratique fondatrice de la citoyenneté, pratique par ailleurs confondue avec la délibération en tant que processus de décision collectif, suppose la reconnaissance chez chaque participant d'une capacité<sup>3</sup> à l'expression rationnelle des idées et des sentiments, à l'entente et à la compréhension réciproque et mutuelle. Cette assertion pourrait constituer la prémisse d'une ontologie du débat argumenté, et par voie de conséquence, de la démocratie.

Mais cette affirmation n'est pas totalement satisfaisante dès lors qu'il s'agit de prendre en considération les aspects pratiques de la mise en œuvre d'un débat. Pour qu'un thème soit réellement débattu il faudra se préoccuper d'abord de l'existence d'un intérêt partagé des participants quant au thème mis en discussion, d'un langage commun existant ou non entre les locuteurs, autrement dit de l'existence ou non d'une communauté de discussion que l'on délimitera à minima par l'usage d'un code et de références communs (Apel, 1994) ainsi qu'une information égale des locuteurs leur permettant de construire une argumentation étayée et documentée. Nous verrons que ce minima peut être dépassé dès lors qu'il s'agit, au-delà de la question des codes et des références, de travailler à l'intérêt commun, ainsi que nous l'avons évoqué en conclusion de notre introduction.

Le débat est directement dépendant de quatre concepts fondamentaux qui constituent de fait les quatre temps du processus d'échange langagier : la mise en problème, l'apprentissage par l'échange d'arguments (où il est surtout question d'accepter de faire évoluer son propre point de vue initial en même temps que de le faire valoir), la délibération (permettant de peser le pour et le contre), la décision.

- La mise en problème constitue à elle seule le moteur du débat. Historiquement le problème dont il s'agit de débattre est souvent celui du « vivre ensemble ». Mais il peut être aussi d'ordre philosophique, éthique, scientifique, technique, etc... Il est cependant toujours

---

<sup>3</sup> La capacité, concept économique à l'origine élaboré par l'économiste Amartya Sen (2004), voit son sens ici étendu à la possibilité de chaque individu de développer des capacités non encore avérées en fonction d'un contexte et d'enjeux donnés.

envisagé comme un problème commun à tous et sa légitimité à être traité provient du fait qu'il risque de mettre en péril le lien qui « fait » la société. Le problème est toujours la manière idoine pour aborder rationnellement une question sociale vive ! Dans le déroulement d'un débat, l'exposé du problème est donc essentiel et constitue la première compétence à mettre en œuvre. Mais plus encore que l'exposé lui-même c'est l'exercice de problématisation préalable qui sera déterminant dans l'élaboration des arguments.

- L'apprentissage correspond dans la pratique à un échange d'informations et d'argumentations découlant de l'exposé du problème. La construction des argumentations impose le recours à des connaissances préalablement récoltées, assimilées et plus ou moins maîtrisées par les locuteurs. Leur exposition demande une certaine agilité langagière. Cet échange d'arguments constitue un exercice mêlant réflexion et conviction d'une part, et écoute et compréhension d'autre part, mais aussi effort d'expression et de communication. Toutes les ressources cognitives sont alors mobilisées dans le but soit de convaincre soit de comprendre. Cet échange s'accompagne, dans une discussion sincère, d'un effort de compréhension réciproque, et c'est cet effort qui est au cœur de la construction des savoirs. En effet tout débat argumenté entraîne un questionnement d'ordre réflexif qui est en lui-même un remaniement des opinions et des représentations.

- La délibération est inscrite dans l'apprentissage en tant que processus composé de moments successifs d'évaluation critique par n'importe lequel des participants. Elle est essentiellement une tentative de rationalisation –qui peut certes être contrariée par des stratégies basées sur la manipulation rhétorique- des échanges dans le but de trouver une explication consensuelle au problème traité. Cette recherche peut déboucher sur la co construction d'un savoir commun dont les caractéristiques cognitives vont de la simple opinion au concept. Nous constaterons au passage que ce processus est d'autant plus manifeste que le débat est orienté vers l'action. Il l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'un simple échange d'opinions sans conséquences pratiques, sans pour autant que l'on puisse dire cependant que la discussion était vaine. Il en reste toujours quelque chose...

- La décision correspond au vote citoyen et/ou à l'engagement pour défendre la cité, ou des valeurs communes, ou des intérêts collectifs ou des enjeux particuliers... Elle est le débouché naturel des échanges qui donne sens au débat. Cela suppose que tout débat se fixe un objectif opératoire. Par cette opération de finalisation en vue de la transformation du réel le participant devient acteur social et citoyen. Il acquiert un statut qui donne toute sa valeur au

débat au niveau individuel. La décision entraîne l'action qui est la forme ultime de validité de l'ensemble de la procédure.

Le débat est par ailleurs consubstantiel à un mode particulier de traitement des problèmes sur le plan politique. Ce mode est celui de la procédure démocratique dont le but –entre autres– est d'une part l'évitement des conflits violents au sein de la société et d'autre part la recherche de l'accord optimal. Le débat est alors LA modalité pour fabriquer de la société. En ce sens le débat suppose une acceptation de finalités envisagées sous l'angle de l'entente puis de la loi et de l'éthique. Par contre il s'accommode mal des réponses toutes faites et se prête mieux à la résolution de conflits au sein d'une société assumant sa diversité. Nous verrons plus loin en quoi la validité du débat est elle-même conditionnée par la légitimité des arguments et des procédures.

#### 2.2.1.1. Le débat en lieu et place de la guerre civile : une courte phylogénèse du débat réglé et argumenté.

Le débat trouve donc sa justification de pratique sociale légitime dans sa capacité à fonder une vision commune du monde, avec ses nuances et ses contradictions, et, en corollaire, dans sa fonction première de fondation d'une société constituée de citoyens délibérant librement et individuellement « en leur âme et conscience ».

C'est à Vernant (1914-2007) que nous devons de pouvoir aborder de façon plus approfondie le lien existant entre débat et démocratie. Dans son ouvrage « Les origines de la pensée grecque » (Vernant, 1962) il fait le constat que la société Mycénienne du deuxième millénaire de l'antiquité, qui servira de modèle à la société Athénienne, est marquée par de profondes divisions au sein de la famille royale qui vont aboutir à l'effondrement du régime et ouvrir la porte à une démocratie de type aristocratique. Une fois la royauté disparue la société n'en reste pas moins divisée entre groupes rivaux (religieux, militaires, marchands, juristes, paysans). Cette division fait l'objet d'un mythe fondateur à travers l'affrontement de deux entités divines, Eris (ou esprit de la bataille) et Philia (ou amour du prochain), que l'on peut aussi traduire, puisqu'il s'agit de caractériser l'état des rapports au sein d'une même communauté, par les termes de discorde et concorde. « *Ce que le mythe suggère par le récit d'un conflit entre frères, l'histoire et la théorie politique l'exposeront à leur tour sous une*

forme systématique en présentant le corps social comme un composé fait d'éléments hétérogènes, de parties séparées, de classes aux fonctions exclusives les unes des autres, mais dont il faut cependant réaliser le mélange et la fusion... Comment l'ordre peut-il naître du conflit entre groupes rivaux, de l'affrontement des prérogatives et des fonctions opposées. Comment une vie commune peut-elle s'appuyer sur des éléments disparates ; ou.../... comment, sur le plan social, l'un peut-il sortir du multiple et le multiple de l'un ?» (Vernant, 1962, p. 40). Plus loin (ibidem, p. 41) : « L'exaltation des valeurs de lutte, de concurrence, de rivalité s'associe au sentiment d'appartenance à une seule et même communauté, à une exigence d'unité et d'unification sociales. L'esprit d'agôn (ou de compétition entre groupes sociaux et entre individus) se manifeste dans tous les domaines ». <sup>4</sup> C'est donc parce que la société n'est plus soumise à l'autorité du roi et qu'elle est divisée qu'il va falloir trouver un moyen de s'entendre sans recours ni au mythe d'une autorité pourvue des attributs d'un Dieu, ni à la force, ni à la magie, pour à la fois préserver la paix publique et prendre les décisions politiques nécessaires à la prospérité mutuelle et à la défense de la Cité. « Et la politique à son tour prend forme d'agôn : une joute oratoire, un combat d'arguments dont le théâtre est l'agora, place publique, lieu de réunion avant d'être un marché. Ceux qui s'affrontent par la parole, qui opposent discours à discours, forment dans cette société hiérarchisée un groupe d'égaux. ...toute éris suppose des relations d'égalité : la concurrence ne peut jamais jouer qu'entre pairs » (Vernant, 1962). Le changement opéré entre la période royale et la période « démocratique » (rappelons ici que seule la noblesse pouvait participer à la geste démocratique) peut s'apparenter à une « descente » de la vérité divine et royale de son « piédestal » par un processus accéléré de rationalisation de la pensée de la frange aristocratique de la société. Pensée alimentée essentiellement par des échanges langagiers intenses et réguliers, de plus en plus ritualisés et normés. La parole est au centre de la cité comme l'agora. La démocratie se fonde d'abord – mais pas seulement- sur ces unités de lieu

---

<sup>4</sup> « La seule chose certaine est que la société grecque la plus ancienne est déjà une société conflictuelle, que l'agôn, la rivalité qui s'exprime dans les concours athlétiques aussi bien que dans la guerre, marque déjà la civilisation grecque, que l'idée de souveraineté absolue disparaît et que Zeus lui-même n'est pas un despote oriental. Deux mots peuvent caractériser la civilisation de la Grèce archaïque : nomos, traduit imparfaitement par « loi », et agôn, le combat, la rivalité, le procès ; ces deux concepts étant solidaires, la « loi », et notamment la législation écrite qui fait son apparition au VII<sup>e</sup> siècle (Zaleucos à Locres, en Italie du Sud, avant 650 ? Dracon à Athènes en 624), fournit un cadre aux conflits sociaux qui déchirent les cités ». Vidal Naquet in Encyclopaedia Universalis.

et de moyen de communication. Viendront en parallèle les écrits : lois, sciences, poésie, et le théâtre.

Avant d'en venir à la dimension Aristotélicienne de ce double processus de rationalisation et de systématisation de l'art de la parole nous ne pouvons omettre d'évoquer au titre du conflit comme source de la pratique du débat les quelques éléments connus concernant la création de Rome.

Selon une version historique basée sur des études archéologiques il semble que Rome ait été créée par trois tribus habitant chacune respectivement une des sept collines composant la ville actuelle. On ne sait rien des relations entre ces tribus mais l'on est quasiment certains qu'elles décidèrent de se confédérer afin d'avoir accès au fleuve Tibre sans devoir se battre sans cesse mais aussi pour se protéger mutuellement des possibles envahisseurs. Très rapidement les habitants de la Cité nouvelle, certainement sous influence Hélienne, s'attribuèrent le titre de citoyens d'abord pour marquer leur appartenance à la même Cité – Etat puis pour indiquer leur participation active aux destinées du royaume. Le *populus Romanus Quiritium* était né. Afin d'administrer l'Etat Romain deux institutions furent créées, le Roi d'un côté représentant l'unité de l'Etat et le Sénat de l'autre réunissant les patriciens (terme certainement dérivé de *pater*) de chaque peuple. Là aussi, comme en Grèce, l'exercice de la démocratie n'est réservée qu'aux quelques aristocrates issus de chacune des trois peuplades. Mais il est intéressant de noter ici que le scénario plus détaillé de Vernant concernant la Grèce semble avoir été transposé de façon préventive voire même offensive afin d'assurer la pérennité de la Cité. L'évolution de ce scénario fondateur – plutôt discuter que se battre et détruire le patrimoine commun- vers une république austère et vertueuse basée sur des lois âprement discutées qui ont en partie donnée naissance à une culture très élaborée tant sur le plan de la littérature que des sciences et techniques démontre toute sa pertinence historique.

Ainsi la pratique d'abord spontanée du débat sur l'agora ou le forum (au début de la royauté Mycénienne le débat public entre citoyens portait sur la critique des actes d'un pouvoir en place – vertical et procédant des Dieux – sans effet délibératif) débouche-t-elle sur une transformation du débat avec ses règles, ses codes et ses techniques. Car dès lors qu'il s'agit de gouverner ensemble selon une logique horizontale de la distribution du pouvoir seule la loi ou la règle fondée sur la raison peut servir d'arbitre reconnu par tous les participants. La

raison remplace les Dieux, les philosophes, les devins (même si les pratiques religieuses, magiques, politiques et juridiques se côtoient encore longtemps).

Nous établirons ici un constat pour mémoire, afin de le retrouver plus tard dans notre cheminement : puisqu'à la source d'une pratique du débat dans le monde occidental se trouve le conflit (ou la dissension, ou le désaccord ou encore le risque de guerre civile), nous nous trouvons assez rapidement, somme toute, face à l'alternative suivante : du conflit comme risque de division et du débat comme source d'unité toujours à (re) construire. Cette alternative consiste, dans le contexte antique, à d'abord accepter le conflit comme trame du réel puis à préférer les mots à la guerre au moins à l'intérieur de la Cité (les conflits extérieurs étant nombreux et facteurs de cohésion sociale à l'époque Antique). C'est de cette double contrainte liée d'une part à l'existence des contradictions sociales, techniques, juridiques, etc.. et d'autre part à la nécessité de les subsumer pour préserver la cohésion sociale, que sont nés les concepts de dialectique et de rhétorique, cœurs et moteurs du débat réglé.

2.2.1.2. Débat et dialectique : un processus de rationalisation de la société démocratique.

Mais pour arriver à ce que la parole échangée en public soit productive en termes de décisions et d'actions il faudra un effort constant de rationalisation des discours et des arguments en vue d'atteindre un niveau de validité acceptable par le maximum de participants. La question Poppérienne de la réfutabilité est déjà en filigrane des règles de la rhétorique Aristotélicienne. Au cœur de ce dispositif à la fois intellectuel et langagier on trouvera l'argumentation ou l'art de présenter un raisonnement si ce n'est l'art de raisonner en lui-même. Tout argument sera admis comme réfutable, donc soumis à la critique de chacun tant qu'un accord au moins provisoire ne sera pas trouvé entre les parties « débattantes ». Aristote, en ouverture du chapitre premier de la « rhétorique » fait de la dialectique et de la rhétorique des quasi-synonymes ou au moins des concepts –il vaudrait mieux ici employer le terme de pratiques– d'ailleurs complémentaires : *« La rhétorique est le pendant de la dialectique : car l'une et l'autre portent sur des matières qui –étant communes, d'une certaine façon, à tout le monde– sont de la compétence de tout un chacun et ne relèvent d'aucune science (épistémè) délimitée. C'est pourquoi tout le monde, d'une certaine façon, prend part aux deux, car tout le monde, jusqu'à un certain point, se mêle tant de critiquer ou de soutenir un argument que de défendre*

*ou d'accuser* ». Rappelons ici que pour Aristote la dialectique est avant tout l'art de raisonner sur des « opinions probables ou opposées ». Ce n'est pas encore le dogme Hegelien sur l'opposition de forces contraires nécessaire à l'évolution historique ni encore moins le fondement Marxiste de l'opposition des forces économiques comme moteur de l'histoire. La conception grecque classique fait de la dialectique avant tout une méthode indispensable pour trouver une légitime preuve du principe explicatif des phénomènes naturels ou des lois géométriques (cf par exemple la loi Aristotélicienne de non-contradiction, considérée comme précondition fondamentale de l'être et de la vérité). Le mot vient du grec *dialegesthai* : « converser », et *dialegein* : « trier, distinguer », *legein* signifiant « parler ». Cette origine mêlant l'acte de parler, de converser avec l'acte intellectuel de trier, distinguer montre à quel point l'acte de débattre, mêlant dialectique et rhétorique, est avant tout un acte éminemment social de réflexion et de construction de savoirs, en situation d'interlocution et d'interaction.

Pour finir sur les fondements du débat dans notre espace occidental citons Pierre Chiron : *« Au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, la cité athénienne comptait environ trente mille citoyens adultes mâles. Chaque citoyen en titre participait de plein droit à la vie politique. Il assistait quarante fois l'an aux réunions de l'assemblée (ekklésia), organe souverain, sur la Pnyx<sup>5</sup>, colline creusée de manière à permettre à six mille personnes –le quorum, soit 20% de la population représentée- de s'asseoir. Venait qui voulait, dans la limite de la place disponible et de la proximité de la capitale- ce qui défavorisait les paysans. Mais pour éviter que les plus pauvres ne fussent exclus, chaque « ecclésiaste » touchait une indemnité d'une drachme ou d'une drachme et demie par séance, somme qui compensait presque totalement, pour qui vivait de son travail, la perte de sa journée. Un tel système implique que 20% des citoyens entendaient quarante fois dans l'année des débats de politique intérieure, de politique extérieure, de législation, etc. Ce n'était pas toujours les mêmes 20% mais on conçoit ce que représentent quarante réunions par an rapportées à la vie d'un adulte. Tous ceux qui le voulaient pouvaient prendre la parole, et tous étaient appelés à voter. Parler de démocratie*

---

<sup>5</sup> La Pnyx (en grec ancien Πνύξ / *Pnýx*, en grec moderne Πνύκα / *Pníka*) est une colline du centre d'Athènes, située à l'ouest de l'Acropole et surplombant l'ancienne Agora. Elle est entourée par la colline des Nymphes et celle des Muses. Sous l'Antiquité, elle était le siège de l'Ekklésia, l'assemblée des citoyens, qui y votait à main levée les lois, votait le budget, désignait les membres de la Boulé, de l'Héliée et les magistrats.

*directe n'est donc pas un vain mot, même si les rhéteurs véritablement influents étaient, semble-t-il, moins de vingt en même temps.* » (Chiron, 2007). Cette saisissante description de l'assemblée délibérative athénienne évoque ici deux acteurs essentiels de la scène démocratique et du débat : les citoyens et les rhéteurs. Ces derniers traduisant la volonté ou les pensées des premiers. Situation que l'on retrouvera fréquemment dans les débats où la représentation dans ses deux acceptions (représentation de citoyens – mandants et représentation théâtrale de leurs convictions) deviendra un élément structurant.

Par ailleurs, et de façon plus récente, le processus de rationalisation de la société, décrit par Weber, est une donnée essentielle pour comprendre l'intérêt de la pratique du débat. L'Aufklärung (l'illumination ou l'éclaircissement) Kantien, consubstantiel à l'idée de progrès porté par la raison, y est constamment à l'œuvre à travers l'effort de rationalisation et d'écoute des participants (écoute imposée par les règles qui sanctionnent les débordements). Pour autant cette recherche de la vérité « éclairée » (ou pire : « vérité vraie ») peut être dangereuse si elle n'est pas contrebalancée par l'expression des citoyens porteurs d'autres vérités. C'est auprès de Weber qu'Habermas ira chercher sa justification d'une « rationalité communicationnelle » basée à la fois sur la rationalité (et non seulement les sciences) et la démocratie. Il dépassera le point de vue selon lui dangereusement naïf du progressisme d'avant-guerre en défendant une vision très nuancée de la rationalité communicationnelle, la seule qui soit à même de « *dérouter le système et d'enrayer sa progression en lui imposant des détours* » (Bouchindhomme, 2002) en évitant ainsi de tomber dans les travers de la recherche d'une vérité absolue que les sciences détiendraient contre toute autre raison.

### 2.2.1.3. Emotions, affects, irrationalité... et débat

Inscrire le débat dans l'ensemble des cadres sociétaux participant à la rationalisation globale de la société, en faire même l'institution centrale de la délibération démocratique, ne doit pas laisser supposer que tout ce qui peut être de l'ordre de l'affectif et de l'émotionnel voire de l'irrationnel, n'y a pas sa place. Le discours d'Habermas sur le sujet n'est pas, à nos yeux, suffisamment développé bien qu'il fasse référence plusieurs fois aux arguments dramaturgiques et existentiels des locuteurs. Pour lui ce type d'argument est à forte tonalité affective et émotionnelle. Il tente en fait d'inclure cette dimension dans le dispositif d'échange entre locuteurs mais en en faisant une catégorie à part il oublie que les sentiments

accompagnent très souvent les idées et que les émotions les soulignent. Il est alors vrai que la critique la plus sévère qui peut lui être adressée est son idéalisme philosophique tendant vers un dépassement des conflits, une minimisation des rapports de force sociaux, un « gommage » des dissymétries sociales et une sorte d'ignorance des sentiments d'injustice ou de colère. Car il est évident que certains débats ne peuvent être que douloureux pour certains participants quand ce ne sont pas de vrais débats débouchant sur un consensus tout en laissant sur la touche les minoritaires et les sans voix (et c'est là que l'on peut mesurer l'importance de ce terme dans l'approche habermassienne : le consensus signifiant la prise en compte de tous les avis et non seulement un compromis partiel ou de façade réservé à ceux qui savent et qui osent), mais c'est aussi vrai dès qu'il s'agit tout simplement de s'exprimer en public –la parole peut alors être une souffrance quand on n'en maîtrise pas les codes et la technique. Selon les thèmes des débats, selon l'incidence des décisions prises au cours de ces débats, selon l'implication des participants dans la prise de décision et dans les conséquences concrètes qui lui sont liées (exclusions, licenciements, expulsions, réductions des revenus, chômage, etc...) les émotions et les affects vont jouer un rôle déterminant. La question sera alors celle de la conservation d'un certain degré de rationalité malgré les effets de contexte.

Pour bien traiter de la question nous commencerons d'abord par questionner le concept dominant de rationalité (d'une certaine manière ne nous piège-t-il pas ?), puis nous passerons en revue les trois binômes qui pourraient perturber des échanges par trop parfois « raisonnables et raisonnants », à savoir : affects et rationalité, émotions et rationalité et enfin rationalité et irrationalité.

La rationalité, dans son acception générale renvoie à l'utilisation de la raison et des raisonnements, appuyés ou non sur les sciences. En philosophie la raison est liée au logos qui, dans l'art rhétorique, relève de la démonstration et de l'argumentation. Le lien le plus évident avec notre travail est celui qui lie la rationalité avec la capacité à argumenter, c'est-à-dire à analyser une situation en établissant des liens de causalité directe ou indirecte et en s'appuyant sur des preuves mais aussi en référence à des cadres théoriques pertinents. Il s'agit là d'une définition à maxima de ce que certains voient d'abord comme une simple démarche de bon sens. Entre le minima d'une opinion personnelle s'appuyant sur une opinion commune sensée et le maxima de l'argumentation basée sur des preuves scientifiques nous constatons la possibilité d'une gamme de rationalités qui vont de la plus pratique à la plus théorique. Sans

être polysémique le terme de rationalité est hautement interprétable et dépend du niveau d'exigence mis dans l'expression d'une opinion. Par exemple dans le cas précis d'un débat entre citoyens sur les comportements à adopter face aux divers effets de serre produits par l'homme il n'est pas sûr, d'un point de vue pratique, que la connaissance scientifique la plus élaborée sur la composition des gaz produisant cet effet, soit pertinente à l'objectif de réduire certains types de consommation d'énergie. Les sources de la rationalité sont multiples et génèrent de fait une multiplicité de rationalités. La rationalité peut en effet s'appuyer autant sur l'expérience que sur des savoirs savants, sur l'intuition permettant de comprendre une situation et de réagir positivement face à un problème inconnu, sur des croyances basées elle-même sur l'expérience collective (cf les mythes), sur des informations pertinentes correctement perçues, sur une « sagesse » de décision, etc... Cette multiplicité des formes de la rationalité est en soi une première limite à ce que l'on a de plus en plus tort d'appeler LA rationalité, comme s'il n'y avait qu'une forme et qu'une source possible de raisonnement. Ce terme serait dès lors un terme générique pour désigner un ensemble de savoirs basés sur la logique, que celle-ci soit générale ou très locale, voire très particulière. La rationalité la plus construite restera cependant celle qui exposera ses sources et sa logique interne. Mais, selon le champ disciplinaire, cette variabilité du concept même de rationalité ne lui confère pas les mêmes caractéristiques. Si en sciences humaines et sociales (psychologie, psychologie sociale, économie), la rationalité caractérise une conduite cohérente, voire optimale, par rapport aux buts de l'individu (mais il faudrait interroger aussi la rationalité de ces buts), la rationalité mathématique est d'abord affaire de la maîtrise d'un logos particulier que seuls des mathématiciens peuvent interpréter. Les types de rationalités mis en œuvre dessinent les contours de différentes communautés de discussion et accentuent le phénomène social de la distinction mis au jour par Bourdieu (1930-2002). Pourtant jusqu'ici nous restons dans les limites de rationalités qui ont un trait commun : elles restent tributaires de raisonnements eux même reliés, peu ou prou, à des corpus scientifiques. D'où vient la représentation aujourd'hui très répandue de la dominance de la rationalité permanente des comportements ?

Très certainement de la théorie économique classique qui se structure autour de trois concepts :

- la théorie du consommateur prévoit que le but de tout individu est d'optimiser sa satisfaction par un choix de consommation face à l'ensemble des produits qui lui sont offerts, sous contrainte de ressources ;
- ce choix procède d'un comportement rationnel : c'est un comportement dans lequel une réflexion précède le choix ;
- l'hypothèse de rationalité : chaque agent fait ses choix en toute connaissance de cause, il classe tous les objets en fonction de ses préférences, il anticipe et calcule très vite les conséquences de ses actes, il a un comportement maximisateur.

Il suffit donc d'organiser le marché (le merchandising – science et technique de la vente – est la tête de proue armée de cette théorie qui est aussi une praxéologie très opérationnelle et efficace, combattue très tôt par Marcuse, compagnon de route temporaire d'Habermas dans la seconde école de Francfort) de sorte à satisfaire presque par avance la volonté du consommateur.

Mais peut-on supposer que le comportement de l'agent est toujours rationnel ? Simon (1947) distingue entre quatre types de décisions prises par tout agent d'une organisation :

- la décision objectivement rationnelle, qui est le fruit d'un comportement visant à maximiser les valeurs données dans une situation donnée ;
- la décision subjectivement rationnelle, qui maximise les chances de parvenir à une fin donnée en fonction des connaissances réelles de l'individu ;
- une décision consciemment rationnelle, qui ressort d'un processus conscient d'adaptation des moyens aux fins. Elle devient intentionnellement rationnelle si l'adaptation est faite de façon délibérée ;
- une décision rationnelle du point de vue de l'organisation, qui sert les objectifs de l'organisation ;
- une décision personnellement rationnelle, qui obéit aux desseins de l'individu.

Comme par ailleurs « *chaque organisme humain vit dans un environnement qui produit des millions de bits de nouvelles information chaque seconde mais (...) l'appareil de perception*

*n'admet certainement pas plus de 1 000 bits par seconde et probablement moins »* (Parthenay, 1957) la raison ne peut être que limitée et fonctionner en information incomplète. Il en découle deux conséquences selon Claude Parthenay : 1) que l'agent est tributaire du milieu dans lequel il vit qui, d'une certaine façon, trie l'information, 2) qu'il y aura un écart entre action et réalisation des fins. Pour Simon, « *La procédure de calcul rationnel est intéressante seulement dans le cas où elle n'est pas triviale – c'est-à-dire lorsque la réponse substantiellement rationnelle à une situation n'est pas immédiatement évidente. Si vous posez une pièce de vingt-cinq cents et une pièce de dix cents devant un sujet et lui indiquez qu'il peut prendre l'une ou l'autre, non les deux, il est facile de prévoir laquelle il choisira mais difficile d'apprendre quelque chose de ses procédures cognitives* » (Simon, 1976). La procédure devient importante à étudier lorsque l'agent n'a pas une information complète. En effet dans ce cas il ne peut pas trouver la solution optimale et il va arrêter ses recherches d'information quand il aura trouvé une solution satisfaisant ses besoins. Il faut admettre selon Simon, qu'un individu ne dispose pas d'un accès illimité à l'information, notamment parce que s'informer demande à la fois des ressources en termes d'argent, de temps, mais aussi en capital social. Ensuite, un individu dispose de capacités cognitives qui ne lui permettent pas à la manière des ordinateurs d'obtenir une vue synoptique de toutes les situations dans lesquelles il se trouve, avec pour chacune, une analyse en termes de coûts et de bénéfices. Il ne peut donc pas optimiser son choix, c'est-à-dire sélectionner objectivement le meilleur de tous les choix possibles. En revanche, il peut sélectionner le meilleur choix possible du point de vue de ses propres critères de satisfaction : il arrête sa recherche d'information lorsqu'il estime que la solution à laquelle il est parvenu lui semble la meilleure possible subjectivement. Enfin, un individu réel n'a pas toujours une vision claire de ce qu'il veut : bien souvent ses préférences sont amenées à évoluer en fonction du temps et des situations qu'il traverse. Ses préférences peuvent également apparaître contradictoires ou bien encore après coup. Il faut donc supposer des individus aux préférences floues

La rationalité de l'agent, qui est aussi celle du participant au débat, est donc forcément limitée, car les informations transmises et ses propres possibilités cognitives d'assimilation sont limitées : ses décisions en termes d'apprentissages comme de préconisations risquent in fine de ne s'appuyer que sur la solution satisfaisant ses besoins. Le débat offre cependant une autre alternative qui consiste en ce que la solution optimale ne pourra être approchée au

niveau individuel que par le truchement de la décision collective qui pourra dans certains cas, sauf unanimité, corriger le point de vue individuel.

Au-delà de ce qui est ou non rationnel il subsiste ce qui surgit apparemment hors du champ du rationnel. Le premier de ces surgissements est celui des affects. Nous nous intéresserons ici plus précisément à la relation affects – rationalité. L'affect correspond à tout état affectif, pénible ou agréable, vague ou qualifié, qu'il se présente sous la forme d'une décharge massive ou d'un état général. L'affect désigne un ensemble de mécanismes psychologiques qui influencent le comportement. On l'oppose souvent à l'intellect. Traditionnellement, affectus désigne un état de l'âme, un sentiment. La définition qu'en donne Spinoza nous semble la plus précise : il s'agit d'une affection du corps en même temps que du mental (mens) par laquelle notre puissance d'agir est augmentée ou diminuée (une affection nous laissant indifférent n'est donc pas un affect). Par exemple, lorsqu'un élève perçoit dans le cours de son professeur une idée qui « l'interpelle », il éprouve un affect – joie du déclic ou tristesse de s'apercevoir qu'il n'avait en fait rien compris. Si au contraire l'élève n'écoute que d'une oreille, sans comprendre, sa perception du cours ne sera qu'une affection de son être le laissant indifférent, il n'y aura pas d'affect en lui. Selon Spinoza, un affect n'est donc pas qu'un sentiment (affection de l'état mental) mais également et en même temps un mouvement (affection du corps), c'est une activité, un acte en même temps qu'une puissance. Un affect peut être actif lorsque notre nature en est cause adéquate ou passif lorsque notre nature ne suffit à l'expliquer clairement et distinctement. Si dans un débat il se produit ce que nous avons désigné comme une dissonance cognitive (Léon Festinger, 1956), une information qui remet en cause nos certitudes, nous serons affectés, cela se traduira par une émotion plus ou moins maîtrisée mais pas forcément paralysante, plutôt un sentiment aiguillonnant ou interpellant qui nous poussera à en savoir plus. Cet affect peut survenir avant la tenue du débat et le débat peut être la réponse à une série d'affects (comme c'est le cas lors de changements importants dans une organisation du travail ou dans celui de projets d'aménagements urbains risquant de perturber la vie quotidienne de participants à un débat). L'affect pourra concerner le niveau de réceptivité et les capacités d'expression des locuteurs mais pas forcément l'essentiel de leurs capacités de réflexion et d'argumentation. En tant qu'état légitime lié à des circonstances précises l'assemblée des participants tiendra compte de l'inférence de sentiments dans la situation interlocutive grâce à une procédure de révision

de ses comportements. Par ailleurs si l'affect s'apparente plus à un sentiment lié à des valeurs (comme cela pourrait être le cas d'un débat consacré à la destinée d'un site naturel jusqu'ici dédié aux promenades familiales et tout à coup faisant l'objet d'un projet le transformant en espace privé inaccessible) ce sera alors l'occasion de faire valoir des arguments d'ordre social certes, mais aussi poétiques ou esthétiques. En raison de l'impact des affects sur les comportements des locuteurs ceux-ci peuvent développer des effets narratifs où l'imaginaire et le sentiment pèseront comme des éléments argumentatifs essentiels pour être compris et pour être convaincant. Les effets dramaturgiques et existentiels évoqués par Habermas pourront alors trouver leur place dans la description d'échanges à tonalité affective mais dont le caractère rationnel est conservé. Affects et rationalité ne s'excluent nullement, ils se renforcent mutuellement, même dans le cas d'une colère. Si celle-ci paraît légitime aux membres de la communauté de discussion, elle sera validée comme la réaction idoine à la situation.

Dans tous les cas c'est le rapport à la véracité des informations et des arguments ainsi que la procédure de validation des propos tenus qui établissent le bien fondé d'un argument et non son rapport à la vérité, qui, elle, reste toujours contextualisée pour les locuteurs.

Plus percutantes que des affects, plus brutales parfois, surgissent aussi les émotions. Perturbatrices, souvent intempestives, confuses, elles semblent avoir peu de rapport avec une expression raisonnable d'arguments. Quid alors de leur rapport à la rationalité ? Nous nous appuyerons sur les travaux de Damasio et Livet pour aborder ce sujet. En partant de l'étude de cas « Phinéas Gage », Damasio, dans son ouvrage « L'erreur de Descartes » (1995), montre comment les émotions permettent – en fait – de nous adapter à l'environnement et pourquoi « *pour le bon et le moins bon* » elles font partie de la raison (contrairement à ce qu'indique une certaine culture classique cartésienne, d'où le titre évocateur du livre de Damasio). Phinéas Gage travaillait dans la construction des chemins de fer de l'Ouest américain au siècle dernier. À la suite d'un accident d'explosif, une barre à mine lui traversa la boîte crânienne. Gage sortit miraculeusement vivant de ce drame, mais en changeant radicalement de personnalité : l'homme, qui était apprécié et respecté avant l'accident, devint, à la suite de celui-ci, asocial et très mal habile dans ses choix de vie. En étudiant les conséquences neuropsychologiques de la lésion cérébrale de Gage, il apparaît que celui-ci avait perdu le respect des conventions sociales et des règles morales antérieurement apprises, alors même que ni les fonctions

intellectuelles fondamentales, ni le langage n'avaient semblé compromis. Pour Damasio, le « cas Gage » illustre idéalement comment la lésion d'une partie de la région préfrontale (ventro-médiane) perturbe significativement l'émotivité, ce type d'atteinte ayant pour conséquences d'abolir la capacité de bien programmer ses actions dans l'avenir, de se conduire adroitement en fonction des règles sociales antérieurement apprises et enfin de faire des choix susceptibles d'être plus avantageux pour sa survie. Ainsi, grâce à l'apport de la neuropathologie, on peut appuyer l'idée selon laquelle le cerveau a pour caractéristique de permettre d'anticiper l'avenir et de former des plans d'action, ceci en s'appuyant sur l'orchestration fine de l'émotion. Dans son troisième ouvrage intitulé « Spinoza avait raison », Antonio Damasio reprend sa théorie évolutionniste et homéostatique de l'émotion pour affiner la compréhension des sentiments et leur signification universelle. L'auteur poursuit le développement de sa thèse dans deux directions. D'abord, il fait référence aux découvertes neuroscientifiques les plus récentes. Ensuite, il établit un lien original avec la philosophie de Spinoza. À travers ces deux éclairages, Damasio reprend l'idée essentielle selon laquelle la vie représente un acte complexe où les sentiments sont l'expression de la lutte pour atteindre l'équilibre. L'esprit existe pour le corps : ils composent ensemble un organisme qui tend à se préserver et à atteindre le bien-être via les émotions et les sentiments. Le sentiment même de soi oriente le processus de planification mentale vers la satisfaction de ce besoin essentiel, qui s'apparente au fameux « conatus » spinoziste. Pour Damasio les émotions font partie de notre dispositif cognitif en tant que perception anticipatrice de la réalité. Dans les débats sur le développement durable que nous avons organisés et observés la plupart des participants se basaient sur cette capacité d'anticipation en essayant d'imaginer ce que pouvaient être les conséquences de certains choix actuels, que ce soit en positif ou en négatif. C'est grâce à cette mise en balance de différents scénarios que certains ont pu formuler des préconisations individuelles et collectives parfaitement rationnelles.

Pour Livet l'émotion « *c'est la résonance affective, physiologique et comportementale entre un ou des traits perçus (ou imaginés, ou pensés) de la situation en cause, et le prolongement de nos pensées, imaginations, perceptions ou actions actuellement en cours. Ce différentiel est apprécié relativement à nos orientations affectives actuelles (désirs, préférences, sentiments, humeurs), que ces orientations soient déjà actives ou qu'il s'agisse de nos dispositions actuellement activables. Plus ce différentiel est important, plus l'émotion est intense. Il*

*suppose une dynamique, qui peut simplement tenir à nos anticipations cognitives et perceptives, ou bien impliquer une mise en branle de nos désirs, ou enfin un engagement dans une action* » (Livet, 2002). Ce qui sera important pour notre recherche c'est le processus de révision des attentes des locuteurs à l'occasion d'une émotion provoquée par une déception. Car c'est ainsi que l'émotion fonctionne : comme un avertisseur d'une adaptation homéostatique nécessaire. « *Si le différentiel est cognitivement significatif, si la situation contredit les conclusions de nos attentes implicites, nous avons là une raison de réviser ces attentes pour être plus en accord avec notre environnement. Réviser, c'est changer les prémisses ou les inférences qui nous conduisent à une conclusion démentie par les faits nouvellement connus. Nous avons d'autant plus de raisons de réviser que notre attente est souvent démentie, et que les conduites qu'elle inspire se révèlent provoquer des conséquences en conflit avec ce que nous préférons. Nous proposons d'admettre que, lorsqu'il y a lieu de réviser, l'émotion aura tendance à réapparaître tant que la révision n'aura pas été accomplie* ». (Ibidem). Dans l'analyse de nos débats en partie III de ce travail nous constatons que les représentations du développement durable des participants ne semblent pas durablement remises en cause trois mois après le débat alors même que les déclarations faites pendant le débat et juste après sont beaucoup plus radicales quant à la volonté d'agir. La volonté de changer serait-elle déçue ou le processus de révision est-il plus long que l'émotion elle-même ? Autre question corollaire : est-ce que le processus de révision rencontre plus de difficultés avec des représentations sociales collectivement et anciennement ancrées ? « *Il est rationnel d'opérer des changements dans nos croyances ou nos attentes perceptives et actionnelles quand une information fiable contredit de manière répétée les conclusions que nous tirons habituellement de ces croyances et attentes. D'une part les croyances sont considérées comme des prémisses d'un raisonnement ou des règles d'inférence, d'autre part ce qu'on attend à percevoir se présente comme la conclusion de ces raisonnements et inférences. On cherche alors à savoir quelles sont les procédures rationnelles de révision des prémisses et règles quand leurs conclusions sont contredites par les faits* »(Ibidem). La révision des représentations demande du temps. Par ailleurs Livet nous donne ici une clé pour analyser les débats qui sont l'objet de ce travail : il s'agit d'inscrire les moments significatifs du processus de révision des attentes, liées à l'expression des émotions, dans l'effort de rationalisation. Ces co révisions risquent fort d'être en correspondance avec les moments d'intercompréhension situés dans l'effort de communication. Mais l'apport de Livet se situe

aussi au niveau de l'éclairage qu'il porte sur les processus d'apprentissages où l'émotion tient du coup une place centrale. Ne peut-on faire correspondre dissonance cognitive (Vigotski, 1933 et Bruner, 1987) et déception des attentes ? De même ne peut-on faire correspondre accommodation (Piaget, 1936) avec révision des attentes ? Le modèle ainsi fourni a l'avantage de faire évoluer un dispositif tel que le débat apprenant vers une approche expérientielle de la déconstruction / reconstruction des savoirs, assurant par son intensité psycho cognitive même, un haut niveau d'appropriation de ce qui a été dé - , re – et co – construit.

Les émotions jouent un rôle déterminant dans notre appréhension du monde. Les émotions de base ont par ailleurs une fonction sociale depuis longtemps établie. La peur, la honte, la culpabilité, la surprise, le dégoût, le contentement sont quelques-unes de ces fonctions. Si chacune d'elles procèdent de stimuli variables selon les cultures et si elles s'expriment de façon diverses elles n'en constituent pas moins un objet stable d'observation. En tant qu'invariants psychologiques culturellement acquis indiquant notre rapport au monde sensible elles sont aussi des données de base de la cognition. Elles deviennent des dispositions émotionnelles acquises permettant une prévisibilité des comportements.

Pour Livet il n'est du coup plus possible de séparer rationalité et émotions. C'est bien l'entrelacement des deux paradigmes qu'il s'agit d'étudier. Le phénomène comportemental qui assure le lien entre les deux types d'approche est la révision des attentes, et dans le cas d'échanges langagiers, la co révision des attentes de chaque interlocuteur.

L'émotion est un signal d'alarme pour réviser nos attentes et les ajuster à la réalité. *« Si je m'attends, en tant que Marseillais, à trouver le même temps à Paris qu'à Marseille un jour de printemps je risque d'être fortement déçu ! Je serai très certainement obligé de faire un effort de rationalité en ajustant mes sentiments à la réalité concrète. J'irai même plus loin en anticipant la différence de climat et en ajustant, à l'avance, mes prédispositions émotionnelles par le choix d'emporter avec moi un parapluie et une petite laine »*. Livet in conférence audiovisuelle donnée en 2009.

Dans une discussion nous allons éprouver la même « résistance du monde » à nos attentes. Car nos intérêts et nos valeurs diffèrent, notamment dans un groupe sociologiquement hétérogène. La résistance du monde est d'abord, dans ce cadre, la résistance des valeurs des

autres. Par exemple nous pouvons dire sans trop nous tromper que les individus membres du monde (selon l'approche Boltanskienne décrite plus loin) de l'industrie privilégient l'efficacité tandis que ceux du monde des arts (ou monde inspiré) privilégient la créativité. Pour chacun des deux mondes, l'autre résiste à son attente et à ses arguments. Il nous faudra, pour qu'il y ait discussion, définir – parfois de façon tacite – des valeurs invariantes commune, telles que l'ouverture d'esprit, la tolérance, le bien commun, (et non la pitié ou la commisération qui équivaldrait, par une infériorisation de l'autre, à une rupture du contrat dialogique) etc... C'est ce processus qui est appelé co révision des attentes. Le présupposé est encore une fois d'accepter d'entrer dans la vision de l'autre au point de modifier la sienne propre.

Par ailleurs les valeurs sont risquées car elles menacent toujours d'être invalidées par l'expérience et la preuve. Vainqueur un jour, vaincu le lendemain ! Là aussi le langage offre une ressource d'ajustement de notre rationalité. Livet évoque une enquête menée auprès de supporters de l'équipe française de handball pour mettre en exergue la révision de l'appréciation de la valeur de l'équipe sportive que l'on soutient selon qu'elle a ou non gagné : le locuteur supporter interrogé sur la victoire de son équipe « révisera » son appréciation en tempérant la valeur de son équipe afin de la rendre acceptable au monde qui l'entoure. La co révision s'applique donc aussi à sa propre évaluation afin de maintenir le dialogue dans un cadre d'acceptabilité moyen. On ne peut avoir raison si l'on n'accepte pas que l'on peut aussi parfois avoir tort....

Pour notre recherche, la co révision des émotions, dans la perspective d'un maintien des échanges, nous paraît compléter fort utilement les processus d'ajustements évoqués plus haut. De plus, en introduisant la variable émotionnelle, nous élargissons le champ du débat.

Reste enfin à évoquer l'irrationalité qui peut aussi se manifester dans les débats. Nous savons que la rationalité est en rapport avec la logique et la cohérence, mais aussi avec les faits, les preuves et les savoirs. Il est alors simple de dire que l'irrationalité a elle tout à voir avec « *illogisme, absurdité, incohérence, extravagance* » ainsi que la définit le dictionnaire Robert en ligne. Dans l'usage courant de la parole on distingue au moins deux types d'irrationalité : celui de l'absurde et celui de la croyance. Nous nous intéresserons ici surtout à la croyance car c'est la critique la plus souvent formulée contre une pensée que l'on qualifie aussi de

magique, par antinomie à logique, et/ou de religieuse par opposition à scientifique. Pour introduire notre réflexion nous citerons Cousin (1857) : « *Il y a dans la croyance (Fürwahrhalten) les trois degrés suivants : l'opinion (Meinen), la foi (Glauben), et la science (Wissen). Lorsque notre croyance est telle qu'elle existe non-seulement pour nous, mais pour tout le monde, et que nous avons le droit de l'imposer aux autres, nous avons alors la science ou la certitude. Si la croyance n'est suffisante que pour nous, et que nous ne puissions l'imposer aux autres, c'est la foi ou la conviction. L'opinion est une croyance insuffisante et pour les autres et pour nous-mêmes. La science exclut l'opinion : ainsi dans les mathématiques pures il n'y a point d'opinion ; il faut savoir, ou s'abstenir de tout jugement. Il en est de même des principes moraux : l'opinion que telle ou telle action est permise ne suffit pas, il faut savoir qu'elle l'est. La croyance produite par la raison spéculative n'a ni la faiblesse d'une opinion ni la force d'une certitude : c'est la foi ; telle est l'espèce de croyance que comporte la théologie naturelle* ».

Commençons en nous penchant d'abord sur la pensée magique : c'est une forme de pensée première qui prête aux choses et aux êtres des pouvoirs intrinsèques et autonomes. La phrase « la nature se venge... » fait partie de ce paradigme où l'explication d'un phénomène complexe est ramenée à la lutte entre l'homme dominateur et la nature, à la fois dominée mais aussi envisagée comme toute puissante. En prononçant une phrase comme celle-ci nous nous rapprochons du mythe d'une mère nature que l'homme aurait souillée au mépris de ses origines (donc en se souillant lui-même). La pensée magique est une pensée syncrétique et imagée qui s'appuie sur un ordre des choses logique : la nature a précédé l'homme et l'a créé, il est normal qu'en retour celui-ci la respecte comme un fils doit respecter sa mère. En tant que telle la nature est ici dotée d'une intention et d'un pouvoir. Cette irrationalité magique procède toujours d'un retour aux origines et aux mythes de la création (Eliade, 1951). Mais c'est peut être Levi Strauss qui livre la plus fine analyse de la pensée magique dans son introduction au livre de Mauss, Sociologie et anthropologie. Sa « découverte » vient alimenter de façon intéressante notre propre réflexion. Il a ajouté aux conceptions de Marcel Mauss des formulations inspirées par les notions linguistiques de signifiant et de signifié : pour lui, le « mana » (expression de type magique utilisée dans le langage polynésien) , comme d'autres notions, est inhérent à la structure même du langage et n'est pas le propre d'une pensée magique qui, sauvage, serait différente de la pensée logique (il cite à ce propos, pour la langue

française, la notion de « truc » ou de « machin »). Selon Lévi-Strauss (1950), « *l'homme dispose à son origine d'une intégralité de signifiant qui n'a pas immédiatement trouvé un signifié avec lequel former un signe : c'est de ce décalage que vient le renouvellement des signes du langage, lequel, sans cela, serait fixé dès le départ* ». Il y a donc toujours, dans un langage, du signifiant en trop, que Lévi-Strauss appelle « signifiant flottant » et qui est le mana : signifiant contradictoire qui marque une « *valeur symbolique zéro, pouvant se poser sur n'importe quel signifié pour former alors un nouveau mot* ». Ainsi apparaît la structure logique de la pensée magique, injustement conçue par beaucoup d'ethnologues comme incohérente, alors que ces apparentes confusions relèvent de l'inégalité, constitutive du langage, entre signifiant et signifié. La pensée magique est donc une pensée logique qui n'a pas encore trouvé « les mots pour le dire » mais qui sait restituer la problématique d'ensemble d'un énoncé. Autre croyance apparaissant souvent en filigrane des propos tenus par les locuteurs : la foi religieuse. C'est la croyance en certains récits, principes et valeurs qui sont au fondement du monde réel. La foi ne rejette ni le recours au transcendantal – autre magie basée sur un ordre spirituel et moral – ni la réalité et encore moins les sciences. Elle place simplement ces principes et ces valeurs au-dessus des contingences du réel et subsume les raisonnements logiques au principe téléologique du bien et du mal. L'humanisme s'est largement inspiré de cette hiérarchie des valeurs en énonçant, entre autres choses, le principe suivant : « *science sans conscience n'est que ruine de l'âme* » (Rabelais, 1532). Toute intrusion de ces valeurs dans un débat n'est souvent qu'un rappel de valeurs « qui nous relie », donc une expression de la normativité sociale qui fonde notre façon de vivre ensemble.

Mais la pensée magique peut être aussi et tout simplement l'effet d'une approche poétique de la réalité, c'est-à-dire une approche médiatisée par des images et des représentations mentales qui recréent tout ou partie de la réalité afin d'en donner une explication tout à la fois immédiate et distancée. Les évocations qui en découlent peuvent prendre toutes les teintes des affects qui président à leur formulation : colère, enthousiasme, fascination, dégoût, adhésion, etc...C'est là une des formes les plus courantes d'un parler populaire qui enveloppe le sujet ou la problématique traitée pour mieux en faire ressortir les diverses caractéristiques. En cela nous ne sommes pas très loin du mana évoqué par Mauss et Lévi Strauss (1950).

En conclusion il est nous semble acceptable d'admettre que l'organisation comme l'analyse des débats ne peut que prendre en compte la rationalité limitée de chaque acteur, sans attendre

d'eux des performances « véridictionnelles » qui seraient au-delà de ce que les trajectoires et le capital symbolique de chaque participant autorise. D'autant plus que des effets de contexte interfèrent en permanence sur les échanges langagiers, les influençant, les complexifiant, les perturbant. Il s'agit en fait de prendre en compte, comme point de départ, les conflits latents ou avérés entre locuteurs en même temps que leur volonté d'aboutir à un accord, quitte à ne pas adopter, au bout, la solution la « plus » vraie mais plutôt la plus rationnelle, au sens relatif que ce terme a pris pour nous. Cet objectif impose une procédure de réduction des dissymétries sociales et langagières existant entre locuteurs par acceptation de l'usage de discours non dominateurs, d'une information adaptée mais non formatée, d'une acceptation des langages locaux et imagés, par des séries de transpositions adaptées au contexte des échanges. Car ce qui est en jeu et qui est à évaluer par nous est la mise en œuvre d'une rationalité, non plus simplement limitée, mais relative (concept qui correspond par ailleurs au concept intégrateur de validité des débats proposés par Habermas), ainsi qu'une co révision permanente des comportements et des interactions entre participants.

### 2.2.2. Le débat : une donnée anthropologique universelle ?

La seule histoire occidentale n'épuise pas toutes les traditions sociales qui ont eu très tôt recours au débat, sans que l'on puisse parler pour autant de démocratie formelle au sens athénien ou romain du terme. Nous évoquerons ici d'abord la tradition africaine de la palabre puis celle de la dispute philosophique pratiquée par les moines tibétains.

#### 2.2.2.1. La palabre et autres discussions rituelles dans diverses sociétés dans le monde.

En ce qui concerne l'Afrique nous citerons deux auteurs qui nous informent sur l'histoire politique africaine dans ce qu'elle a de plus profond à savoir son mode de décision collectif basé sur le débat. D'emblée nous soulignons ici la mise à mal de ce dispositif local par le colonialisme et l'imposition de modèles standards occidentaux très souvent non démocratiques et surtout irrespectueux du génie propre aux peuples soit disant « soumis » ou occidentalisés. Le premier texte est d'Emmanuel Okamba, docteur en sciences de gestion à l'Université de Tours, qui se réfère à la tradition africaine puis japonaise pour amorcer une réflexion sur les processus de décision dans les entreprises : « *L'Afrique, continent des chefferies et des royaumes, possède un système de prise de décision : la palabre locale, dont on n'a pas encore exploité toutes les vertus pour l'organisation et la conduite des institutions*

*de l'État. La palabre locale africaine est un système de prise de décision qui permet aux membres d'une famille, d'un clan, aux habitants d'un village, d'une chefferie ou d'un royaume de participer, soit directement, soit indirectement (par mandataires désignés), à la vie de la cité. Du sommet à la base, à chaque échelon social. On rencontre une cellule de décision dirigée par un chef. Les décisions partent de la base et remontent au sommet pour validation par le chef suprême ou le roi. Celui-ci décide en dernier ressort tout en motivant sa décision. Le processus est lent parce qu'il nécessite de longs échanges de point de vue, mais la décision qui en résulte a force de loi et s'impose à toute la collectivité. Ce processus de prise de décision s'observe aussi dans d'autres sociétés, notamment au Japon où règne le ringisei. Les projets sont d'abord débattus par les représentants des échelons inférieurs et ne parviennent aux niveaux supérieurs qu'une fois un consensus atteint. Chaque participant signifie son accord en paraphant les documents qui lui sont soumis. Le rôle du chef, lorsque le projet lui est soumis, est purement symbolique. Il avalise en quelque sorte le consensus et ordonne l'exécution. Le projet acquiert force de loi. Du point de vue des sciences de gestion, la palabre et le hgisci sont des modèles de direction » (Okamba , 2010)*

Le second texte est de Mylène Botbol-Baum, formatrice en éducation à la santé. Son intervention se situe lors d'un colloque destiné à des praticiens africains de la santé en présence de Bidima (1988), auteur de « La palabre » et de « La philosophie négro-africaine ». Dans le domaine de la santé la tradition de la palabre –devenue ici technique- est aussi sollicitée : « *Si le modèle éthique de la discussion est fortement influencé par le modèle habermassien de l'éthique, celui qui émerge de la palabre nous a paru mieux correspondre aux problématiques décrites par les médecins qui suivaient la formation en santé et développement. Pourquoi ? Nous nous faisons en occident une vision idéalisée de l'arbre à Palabre, à l'ombre duquel se déroulent de longues discussions devant mener à un consensus. Principal système socio-politique en Afrique pré-coloniale, la palabre désigne les assemblées où sont librement débattues quantités de questions et où sont prises les décisions importantes concernant la communauté. Le principe est, comme pour l'agora athénienne, que chaque participant a droit à la parole. Le demandeur a également la possibilité de se faire représenter soit par un griot, poète ou conteur, soit par un porte-parole, ce qui garantit la neutralité du médiateur. La notion de solidarité peut s'ajouter à ce modèle de débat démocratique. En Éthiopie par exemple, le mot debo désigne une institution d'entraide qui lie le responsable de la palabre. Elle apparaît comme une institution démocratique à l'africaine,*

dont les vertus n'ont cessé de m'interpeller en lisant les réflexions des étudiants ici présents, rédigées dans le modèle de l'éthique narrative. Qu'est cette éthique narrative, et en quoi ce modèle tente-t-il de rejoindre le modèle de la palabre ? Il permet de ne pas importer dans une forme de néocolonialisme de l'enseignement en santé et développement des modèles inapplicables, alors que les modèles existants méritent souvent d'être revalorisés, pour assurer une meilleure médiation entre, par exemple, médecins et tradipraticiens. Leurs approches conflictuelles provoquent en effet de véritables dilemmes éthiques notamment à propos de pathologies aussi graves et étendues que le Sida » (Botbol-Baum. 2005).

Nous reviendrons plus loin sur certains aspects évoqués par ce texte, par ailleurs très riche, notamment sur l'éthique de la discussion et sur les travaux de Apel et d' Habermas, mais il est notoire de trouver ici des rapprochements saisissants entre des cultures aussi différentes que celle de la Grèce antique, du Japon moderne et la culture populaire africaine immémoriale. Le débat, sous des formes certes très différentes que nous tenterons d'élucider plus tard, est placé au cœur de dispositifs sociaux à visée tout autant politique que pédagogique. Il ne constitue pas une catégorie rituelle attachée à des spécificités particulières mais bien un des pivots de la structuration sociale et son caractère universel ne laisse aucun doute.

Les traditions occidentales et orientales ont donné naissance à de véritables techniques de construction des savoirs notamment à travers les disputes doctrinales ou philosophiques. En occident la disputatio universitaire a constitué la pratique pédagogique la plus avancée des écoles du moyen âge. A l'origine, la *disputatio* consistait en une discussion organisée selon un schéma dialectique sous la forme d'un débat oral entre plusieurs interlocuteurs, en général devant un auditoire et parfois en public. Ce débat se déroulait en plusieurs étapes codifiées : la *questio* formulée sur un texte par le maître, un « opponens » y formulait des objections, auquel un « respondens » (en général un bachelier) était chargé d'opposer des contre-arguments de manière à créer un débat d'arguments. Une fois l'ensemble des arguments épuisés, le maître avançait une solution argumentée appelée la « determinatio » que pouvait suivre la réfutation des arguments avancés auparavant contre cette *determinatio*.

Dés l'antiquité, nous retrouvons des "concours dramatiques". Ces concours étaient très structurés, et mettaient en jeu des poètes qui avaient à la fois le rôle d'acteur, d'auteur et de

metteur en scène. Chaque poète se voyait attribué, par tirage au sort un chœur et des acteurs. Les chœurs étaient formés par un archonte, sorte de magistrat suprême, qui désignait également les acteurs en trois catégories : les protagonistes (premiers rôles), les deutéragonistes (second rôles), et les tetragonistes (troisièmes rôles). C'est également par tirage au sort qu'on déterminait les juges ("Kritai") chargés d'établir le palmarès. Les juges étaient proposés au tirage au sort par chacune des tribus athéniennes. Ils votaient à bulletin secret pour les poètes qu'ils avaient préférés. Le vainqueur avait son nom gravé dans le marbre des théâtres.

Au Moyen Âge, l'enseignement universitaire a vu fleurir une pratique, qui au départ ne constituait qu'un exercice, et qui est devenu un véritable sport : la *Dialectica*. Plus qu'un véritable spectacle théâtral, il s'agit ici d'une joute oratoire qui a pour objectif d'entraîner les étudiants à soutenir des thèses. L'exercice met en jeu deux protagonistes : un opposant et un répondant. Le répondant est en fait le candidat, et il se voit opposer un autre étudiant qui doit contrer sa thèse, par une antithèse. Le maître qui préside donne alors la conclusion. Cette forme de "dispute" (*disputatio*), envahit la vie universitaire, et devient un véritable sport. Les maîtres se "disputent" une fois par semaine devant les étudiants, et les étudiants "disputent" à l'occasion des examens. Tout le cérémonial est codifié, ritualisé dans un traité de règles : l'*Ars Obligatoria*".

Cette pratique existe toujours avec quelques variantes dans les monastères tibétains où il s'agit d'exposer des points de vue doctrinaux opposés et d'en débattre, argument contre argument, jusqu'à l'épuisement de toutes les ressources cognitives et argumentatives des participants. Le but est ici de renforcer la puissance de la réflexion (liée en partie à celle de la méditation) et la détermination de l'engagement monastique.

#### 2.2.2.2. Le débat : modalité « naturelle » de décision ?

Au-delà de l'approche anthropologique du débat il nous semble intéressant de citer les découvertes réalisées à partir de 1945 par des chercheurs allemands et américains qui ont voulu déchiffrer la « danse frétilante » des abeilles dans leurs ruches. Cette danse permet à ces animaux d'indiquer à leurs congénères où se trouve la source de nectar ou de pollen qu'ils viennent de découvrir. Les déplacements verticaux, horizontaux ou en arcs de cercle indiquent

au mètre près la distance à parcourir ainsi que l'orientation à prendre par rapport au soleil. Mais ce langage sert aussi à débattre : il y a en effet échanges de signes entre émetteurs et récepteurs dès lors qu'il s'agit de changer de lieu de nidification. Les récepteurs interviennent dans l'échange en proposant d'autres choix que ceux des émetteurs de retour d'un vol de reconnaissance. Les échanges durent le temps nécessaire à une prise de décision collective prise par tout l'essaim. Cet exemple, démultiplié à une échelle de grande importance sur l'ensemble des espèces animales « sociales », interroge sur la pratique du débat en tant que processus de décision communicationnel au-delà des sociétés humaines<sup>6</sup>.

### 2.2.2.3. Débat et citoyenneté : une interdépendance consubstantielle.

Avant d'aller plus avant dans notre exposé sur la centralité du débat dans tous les domaines de la vie sociale, dont celui de l'éducation et de la formation, il nous faut aborder ce qui en constitue la légitimité première à savoir la citoyenneté. Dans les exemples cités plus haut la participation au débat obéit à des règles souvent non formulées mais très précises : il faut appartenir à une communauté de discussion pour être un participant reconnu et écouté. Cette communauté peut être définie par des critères restrictifs et parfois (faussement ?) naturels d'appartenance à une famille, un lieu, un milieu social ou professionnel, une corporation, une culture, un pays, une nation. Mais elle peut aussi être définie par des critères plus larges tels ceux d'usagers, de clients, de victimes, de « concernés par la question », toutes définitions vagues que l'on synthétise de plus en plus sous le vocable de citoyens... Qu'est-ce donc qu'un citoyen ? L'approche ancienne donnera comme réponse : un citoyen est l'habitant d'une cité entendue comme une ville. Mais laissons Rousseau (1762) nous en dire plus : « *Le vrai sens de ce mot s'est presque entièrement effacé chez les modernes (sic !); la plupart prennent une ville pour une Cité et un bourgeois pour un Citoyen. Ils ne savent pas que les maisons font la ville mais que les Citoyens font la Cité. Cette même erreur coûta cher aux Carthaginois<sup>7</sup>. Je n'ai pas lu que le titre de Cives ait jamais été donné aux sujets d'aucun Prince* ». <sup>8</sup> Le citoyen n'est donc pas un sujet habitant une ville mais un des éléments

---

<sup>6</sup> Cf « Honeybee democracy ». Thomas Seely. Princeton University Press.2010.

<sup>7</sup> Les Carthaginois d'abord vainqueurs de Rome virent leur ville détruite grâce aux effets de l'éloquence de Caton qui sut mobiliser le peuple contre leur ennemi le plus visible.

<sup>8</sup> Note de bas de page de JJ Rousseau dans son ouvrage « Du contrat social » citée par D. Schnapper, directrice d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, in « Qu'est-ce que la citoyenneté ? » 2000. P 76.

constitutif du corps politique appelé Cité. L'ensemble des Citoyens constituent la Cité. En passant d'une définition limitée à une appartenance géographique (la ville) à une définition plus abstraite (la Cité) Rousseau nous fait passer du statut de sujet soumis au souverain local au statut de membre d'un corps politique souverain plus vaste représentant l'ensemble des citoyens. C'est à ce corps politique de délimiter lui-même l'étendue de sa souveraineté. La Révolution Française en s'appuyant sur une Déclaration Universelle des droits de l'homme a étendu la possibilité de l'accession à la citoyenneté à tous les membres de son corps social et au-delà à tous les hommes désireux de rejoindre la Cité (d'où le renoncement au droit du sang et l'établissement d'un droit du sol)<sup>9</sup>. Nous obtenons alors, au moins en théorie, cette équation : citoyenneté = souveraineté, ceci au terme d'un processus toujours renouvelé de mise en débat et de décisions. La souveraineté s'exprime alors concrètement sous la forme d'un vote... après débat. Citons à nouveau Rousseau : « *Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout* » (ibidem). Ce qui veut dire, entre autres choses, que chaque citoyen devra être tour à tour souverain en tant que décisionnaire votant les lois et sujet en tant qu'homme respectant celles-ci.

### 2.2.3. La place actuelle du débat dans la société.

En France, comme dans toutes les grandes démocraties occidentales, le débat public est au cœur du dispositif institutionnel de gouvernement. Il n'est pas dit pour autant que les fondements et la pratique du débat constituent aujourd'hui le cœur des enseignements formels ni même la pratique de référence des élus et des décisionnaires économiques et sociaux à quelque échelon que ce soit, nous y reviendrons. Mais Parlement, Sénat, collectivités territoriales, collectivités locales sont autant d'instances représentatives élues faisant d'abord l'objet d'un large débat public au moment de leur élection puis au cours de leurs législatures, au moins à leur périphérie. Dans sa structuration la vie politique française hérite toutefois de tendances contrastées : celles d'une culture de la centralisation, d'un culte de l'unité toujours confondu avec celui de l'universalité des principes républicains, d'une méfiance des forces

---

<sup>9</sup> Les Pays anglo saxons privilégieront les communautés et le respect des intérêts individuels dans une perspective plus utilitariste qu'idéaliste. Le pragmatisme de ces choix repose selon nous sur une tradition ancienne de la représentation et du compromis.

centrifuges autrefois incarnées par la vitalité des provinces aujourd'hui par une immigration dynamique, mais aussi d'un éparpillement des centres de pouvoir comme contre point du pouvoir central (cf le « mille feuilles » institutionnel des communes, groupements de communes, départements et régions qui sont cependant entrés aujourd'hui dans une phase de regroupement et de mise en cohérence ).

Au-delà (ou en deçà) des institutions politiques la vie sociale est irriguée par des pratiques associatives, syndicales, entrepreneuriales, agricoles, artistiques, culturelles, s'appuyant dans leur fonctionnement quotidien sur le débat, la confrontation et le compromis même si, atteint un certain niveau, le pouvoir est concentré et peu partagé.

Tout cela pour souligner le caractère aguerrri de la société française par rapport à notre sujet, le débat. Assemblées Générales, Conseils d'Administration, Congrès, Conseils Municipaux, Réunions, Patronages, Comités de Pilotage, etc, sont autant d'institutions qui permettent à un grand nombre de personnes de se réunir pour participer à la prise de décision.

Ce caractère participatif et horizontal de la société française ne doit pas occulter sa culture là aussi agonistique. Ainsi que le démontre Braudel dans son ouvrage « L'identité de la France » (1986) le pays se structure autour d'affrontements séculaires entre d'un côté une France populaire mue par un idéal de progrès social et organisée en partis et syndicats regroupant – de façon séparée et parfois antagonique- ici les paysans, très rapidement devenus dans le langage de leurs syndicats, des « entrepreneurs agricoles », là les ouvriers et les employés éparpillés dans de multiples organisations rivales et d'un autre côté encore une France « héritière » composée d'industriels, de financiers, souvent reliés par de multiples réseaux à l'ancienne noblesse qui occupe encore souvent de nombreux postes dans la haute administration. Entre ces deux camps la lutte de classe sera le seul chemin « carrossable » tant les positions sont tranchées et les présupposés définitifs. Cette partition de la société en classes ou castes irréconciliables va générer une tradition tout à la fois de luttes et de négociations. Et c'est souvent par le haut et dans des moments critiques liés à la survie de la nation que l'unité se fera, notamment en 1946 à travers le Conseil National de la Résistance réunissant tout le spectre des forces politiques non collaborationnistes et chapeauté par la figure tutélaire d'un Général libérateur.

Mais cette structuration à la fois conflictuelle et participative ainsi que ce dynamisme de la vie politique tend à s'amenuiser et ne satisfait plus pleinement aujourd'hui un nombre croissant de citoyens de plus en plus atomisés, rarement organisés entre eux. Car il semble de plus en plus difficile d'être entendu, surtout dans un contexte où les professionnels « de la politique et du social, voire de l'individualité » (techniciens, animateurs, travailleurs sociaux, communicants, etc.) prennent de plus en plus de place et réduisent souvent la parole complexe des acteurs à de simples préconisations ou prescriptions techniques. Perte de sens, découragement, détachement se succèdent pour aboutir à un décrochage de la vie publique commune. L'individualisation des trajectoires, la disparition des appartenances traditionnelles, l'éclatement des structures de base telles que la famille, le village, le quartier, l'entreprise contribuent à ce que les exigences du citoyen-individu deviennent difficiles à saisir et à relayer. D'autant que dans le même temps la médiatisation de la vie politique et sa « pipolisation » démontre que les mondes sociaux se séparent entre un monde d'en haut et un monde d'en bas, décrédibilisant l'idée démocratique même. Rappelons que le débat, ce lien social minimal, n'a de vertu que s'il s'effectue entre personnes de même rang symbolique, ici des citoyens. « *La politique moderne est née de l'idée de représentation. Mais sa vocation démocratique, c'est-à-dire son extension à tous, n'est pas sans susciter des conflits nouveaux. L'élargissement des droits politiques peut se trouver en contradiction avec l'idée de représentation. L'autre ne peut jamais me « représenter », si je suis irremplaçable et souverain. L'individualisme démocratique remet en question le fondement même de la tradition représentative. C'est en ce sens que la « république » -régime politique organisé par le principe de la citoyenneté- ne se confond pas avec la démocratie- extension à tous des principes républicains* » (Schnapper, 2000). « *les institutions qui ont organisé la représentation des citoyens apparaissent en crise....Pour ceux qui maîtrisent mal les compétences politiques, les élections ne constituent-elles pas, en conséquence, un mécanisme d'occultation du rapport des forces sociales et/ou politiques ?* » (ibidem p.161).

#### 2.2.3.1. Le développement d'une pratique de la concertation basée sur le débat démocratique en matière d'environnement.

Abandonnant le terrain du social et de l'économique-peut être faite de combattants (cf la « saignée » du monde ouvrier des années 70 théorisée par Gorz dans son livre « Adieu au prolétariat » -1980) où se sont pourtant cristallisées, les luttes des années 70 et 80 le

mécontentement citoyen s'est surtout manifesté dans les années 90 du côté de l'aménagement des espaces et de l'environnement. En réaction aux nombreux conflits nés de la construction d'autoroutes ou de lignes de chemins de fer à grande vitesse ou encore d'aéroports et de centrales nucléaires, ou pour faire face à de nouvelles problématiques émergentes telles que les OGM ou les effets des ondes émises par les relais de la téléphonie portable, l'Etat a mis en place depuis les années 90 un certain nombre d'instances de concertation locales, régionales et nationales. La Commission Nationale du Débat Public a ainsi vu le jour. Voici comment elle définit son rôle : *« Le principe de participation résulte d'une part d'une prise de conscience des impacts de certains projets d'aménagement ou d'équipement sur l'environnement et d'autre part d'une évolution dans la conception du principe de concertation préalable à la réalisation des projets d'aménagement du territoire. Dès les années 70-80, la France renforce sa législation relative à la protection de l'environnement. La décennie 90, suite à de nombreux conflits autour des grands projets nationaux d'infrastructures de transport, est marquée par une réflexion autour du principe de participation du public, qui aboutit au développement de la concertation plus en amont de la décision. Parallèlement au niveau européen et mondial des mesures participent à ce mouvement de prise en compte de l'environnement et de la concertation dans l'élaboration des projets. Ainsi, au cours des années 1990-2000, des dispositions législatives inscrivent le principe de participation dans le système juridique français »*<sup>10</sup>. Les questions environnementales deviennent du coup un terrain d'expérimentation de la démocratie participative. Une façon de donner le change dans un contexte toujours conflictuel ? Un compromis avec les forces politiques les plus ouvertes à la discussion qui ont en charge les destinées du pays ? Une manière de s'inscrire dans une tendance initiée en Amérique Latine et mise en œuvre dans une ville comme Porto Alegre à travers la gestion directe de certains projets municipaux par les habitants des quartiers concernés ? Toujours est-il que le Grenelle de l'Environnement a vu le jour en 2007. Voici un extrait du discours de N. Sarkozy prononcé le 6 juillet 2007 lors du lancement de l'opération : *« Le « Grenelle Environnement » réunira pour la première fois l'Etat et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Le « Grenelle Environnement » doit aboutir à la fin du mois d'octobre à un plan d'action de 15 à*

---

<sup>10</sup> Site internet CNDP, page « principes et modalités », [www.debatpublic.fr/](http://www.debatpublic.fr/)

20 mesures concrètes et quantifiables recueillant un accord le plus large possible des participants. Ce plan, dont les mesures seront évaluées a priori et a posteriori, sera donc un point de départ à la mobilisation de la société française pour inscrire son développement dans une perspective durable. La France doit utiliser l'ensemble des leviers dont elle dispose dans cette perspective : ceci concerne bien entendu l'action publique – notamment la fiscalité, la réglementation, la commande publique, la politique des transports, les choix d'infrastructures – mais aussi la grande capacité d'innovation des entreprises, des fédérations professionnelles et des collectivités locales et de tous. L'organisation du « Grenelle Environnement » vise à créer les conditions favorables à l'émergence de cette nouvelle donne française en faveur de l'environnement. Notre approche doit changer et la constitution de ce grand ministère innovant préfigure la démarche partenariale, intégrée et scientifiquement rigoureuse avec laquelle seront désormais traitées toutes ces questions »<sup>11</sup> C'est donc bien dans un esprit de débat ouvert à tous que se situe ce que nous pouvons appeler l'expérimentation de la démocratie environnementale.

#### 2.2.3.2. Une série de recherches pour concrétiser les intentions du Grenelle.

Ce travail a été effectué à travers deux recherches complémentaires, l'une régionale financée par l'ADEME et la Région PACA et l'autre nationale financée par l'ANR, sur le thème du « débat comme cadre d'apprentissage de l'écocitoyenneté ». (Legardez – Chamboredon – Giral, 2008). L'école et le système éducatif est au centre de cette problématique. « L'école (ainsi que toutes les institutions privées ou publiques vouées à l'éducation) .../... est sans doute l'institution de la citoyenneté par excellence. Dans la démocratie grecque de l'Antiquité, l'absence d'école publique limitait la participation politique réelle aux citoyens riches : l'idée que chaque citoyen doit pouvoir exercer concrètement ses droits est liée à la démocratie moderne. C'est à partir de la Révolution que les maîtres d'école, en France, cessèrent d'être appelés des « régents », pour devenir des « instituteurs », parce qu'ils étaient désormais chargés d'instituer la « nation » au sens de l'article 3 de la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, source de légitimité politique » (Schnapper, 2000). La recherche menée dans le cadre de la recherche ANR porte justement sur le thème des « appuis et obstacles pour l'éducation au développement durable » dans et hors l'école. Le souci est de

---

<sup>11</sup> Dossier de presse du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. 16 juillet 2007 disponible sur internet : [www.legrenelleenvironnement.fr/.../Dossier\\_de\\_presse\\_grenelle.pdf](http://www.legrenelleenvironnement.fr/.../Dossier_de_presse_grenelle.pdf) .

s'inscrire dans le mouvement issu du Grenelle et de l'élargir à l'ensemble de la société grâce à l'éducation. Ce souci peut apparaître par ailleurs comme une injonction tant qu'il n'est pas lui-même débattu de façon critique.

### 2.2.3.3. L'écocitoyenneté et le principe de responsabilité.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable le concept d'écocitoyenneté vient enrichir le concept classique de citoyenneté grâce aux travaux de Jonas (1903-1993). Quelle est la différence entre ces deux paradigmes ? C'est tout simplement que pour Jonas il nous faut, sans rien renier de l'humanisme basé sur le souci de notre prochain, y ajouter le sentiment de notre responsabilité envers la nature et les générations futures. Après avoir constaté que les impératifs catégoriques énoncés par Kant ne suffisaient plus à définir une éthique applicable à l'ensemble de l'humanité en raison même des pouvoirs technologiques et scientifiques que celle-ci s'est arrogée et qui assurent sa suprématie sur l'ensemble du monde vivant, Jonas propose d'ajouter un nouvel impératif structurant. *« Un impératif adapté au nouveau type de l'agir humain et qui s'adresse au nouveau type de sujets de l'agir s'énoncerait à peu près ainsi : « agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la Permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » ; ou pour l'exprimer négativement : « agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie » ; ou simplement « ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre » ou encore, formulé de nouveau positivement : « inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet secondaire de ton vouloir » (Jonas, 1990).*

Les propositions de cet auteur ont d'emblée été interprétées de façon controversée, les uns y voyant une manière d'accroître le pouvoir sur les consciences individuelles de tout gouvernement qui s'en emparerait (d'où la méfiance vis-à-vis d'une éducation au développement durable qui ne dirait pas son nom mais qui serait le retour à une morale de la contrainte et de la soumission sur la base d'un sentiment de culpabilité), les autres y voyant au contraire des principes libérateurs amenant à expérimenter d'autres voies de la vie en société ; d'autres encore – peut être le plus grand nombre – étant partagés entre le souci de la liberté de conscience et le souci d'une certaine responsabilité sociale et environnementale. Car en effet l'interprétation de Jonas peut se limiter à l'adoption de comportements strictement

individuels. Mais c'est alors oublier ce qu'il affirme quelques lignes plus loin : « *d'autre part il est manifeste que le nouvel impératif s'adresse beaucoup plus à la politique publique qu'à la conduite privée, cette dernière n'étant pas la dimension causale à laquelle il peut s'appliquer* » (ibidem). C'est le retour du politique et partant, du débat citoyen préalable nécessaire à toutes opérations engageant l'avenir que les créateurs du Débat Public avaient en quelque sorte intégré dans leur démarche.

Dans ce contexte d'interrogation et d'incertitude où les enjeux sont en effet importants entre une vision normative et moralisatrice dont les principes éducatifs reposent essentiellement sur une normalisation des comportements individuels et une vision critique et citoyenne basée sur l'enquête et l'argumentation, le débat prend une place essentielle en tant que projet éducatif. Son enseignement et sa pratique à l'intérieur des cours et des formations fait la différence entre l'« élevage » (même si celui-ci se présente souvent comme une « élévation ») d'un sujet et l'éducation d'un citoyen.

Nous ajouterons enfin que le débat participe aussi à la construction des identités personnelles. Car c'est en devenant acteur d'une controverse qui pose problème à l'ensemble du groupe dont on est membre que l'on peut d'une part élaborer, avec d'autres, sa propre pensée –même embryonnaire- et d'autre part que l'on peut exister en tant que membre d'un corps social plus ou moins éphémère. En parlant on se raconte et en se racontant on se construit<sup>12</sup>, mais aussi on argumente à partir de pensées tierces, entendues, vues ou lues et ce faisant on construit sa propre opinion ou ses propres interrogations sur le monde. En parlant on se fait aussi reconnaître en tant que personne « ayant des choses à dire » et c'est de cette reconnaissance qu'on peut aussi extraire des éléments constitutifs de sa propre personnalité<sup>13</sup>. La reconnaissance entre sujets échangeant des arguments et des sentiments précède souvent la connaissance. Apprendre c'est aussi oser apprendre, comme dire c'est oser dire. Image pour soi renforcée grâce à une image pour autrui valorisée<sup>14</sup> le statut de citoyen renforce le statut de personne et de sujet autonome. Dans le cadre éducatif cette dimension n'est pas anodine car elle va encourager l'apprenant à se risquer à apprendre encore plus pour exister encore plus comme sujet politique. Sujet psychologique (ou Moi-même) et sujet politique (ou Soi-

---

<sup>12</sup> cf P Ricoeur « soi-même comme un autre »

<sup>13</sup> cf P Ricoeur « le parcours de la reconnaissance »)

<sup>14</sup> cf R Laing « Soi et les autres » 1961

même) se renforcent mutuellement dans la construction d'un discours socialement audible et dans l'échange d'arguments étayés. La validation par le groupe de ce qui est dit (cette validation ne consiste pas en l'approbation par le groupe du contenu des propos tenus mais dans le simple fait que le groupe « entend » et admet la contribution faite quitte à la réfuter) vaut comme autorisation à être un participant de plein droit. Pour autant nous n'oublions pas le fait social du « qui parle ? » et « d'où parle-t-il ? » qui permet à chacun d'interpréter un message non pas seulement à partir de son contenu mais surtout en fonction de l'aura sociale de celle ou celui qui l'émet, tout cela au travers de signes langagiers ou extra langagiers. Nous n'oublions pas non plus que les contenus sont eux-mêmes issus de moules de pensée correspondant à des appartenances sociales, voire à des cosmogonies.<sup>15</sup> A ce titre nous devons tenir compte des représentations sociales mises en jeu dans un débat (Abric, 1984) et observer dans quelle mesure elles peuvent être remaniées grâce à l'échange. Dans tous les cas « *le débat (argumenté) a une dimension politique car il ne peut y avoir usage et affirmation de la raison sans liberté de parole, sans possibilité d'user du débat public : le débat, le dialogue, parce qu'ils se fondent sur l'exercice de la raison ont une vertu démocratique .../...Le débat argumenté a une dimension éthique, c'est à dire qu'il implique un mode de comportement, une façon de se conduire qui permet la mise en contact des esprits. Cela implique l'élaboration d'un langage commun (cf la communauté de parole déjà évoquée), une écoute et un respect de ou des interlocuteurs, une considération réciproque, une certaine empathie (aptitude à comprendre les arguments d'autrui, sans pour autant abdiquer de ses propres arguments), en un mot un respect mutuel. Le débat public est le seul à même de pouvoir instituer le citoyen. L'argumentation s'adresse à un auditoire qu'il s'agit de persuader et de convaincre. Persuader un auditoire restreint ne nécessite pas toujours d'user d'arguments fondés en raison ; le jeu de la séduction peut y suffire. C'est pourquoi le débat argumenté doit viser un auditoire plus vaste que l'auditoire particulier auquel on s'adresse* ». <sup>16</sup>

### 2.3. Etat de la question sur le débat réglé et argumenté

2.3.1. Une mise au clair de notions voisines : conversation, dialogue, discussion et débat.

---

<sup>15</sup> Cf P Bourdieu « Ce que parler veut dire » 1982

<sup>16</sup> G. Ferrandez. Article « L'oral argumentatif en philosophie », s/d de M.Tozzi, Crdp de Montpellier.

Comme nous l'avons annoncé dans notre introduction il est utile pour notre propos de faire un certain nombre de distinctions préliminaires entre des formes d'échanges et d'interactions langagières afin de circonscrire plus précisément le champ du débat en général et du débat formateur en particulier. Nous nous référerons aux trois formes les plus connues et les plus voisines entre elles.

Commençons d'abord par *la conversation* telle que nous la pratiquons au quotidien. Sa principale caractéristique est d'être le ciment des relations entre les gens, les collègues, la famille, les amis, elle sert à la « réactualisation des liens sociaux ». La conversation « *a un caractère immédiat, familial, gratuit, non finalisé et égalitaire* » (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Elle n'a pas de sujet ni d'objectif précis. Elle se pratique le plus souvent « à bâtons rompus ». Elle fait partie du minimum nécessaire pour tisser des relations d'entente entre personnes qui ont intérêt à cette entente (voisins, collègues). Elle constitue la trame tenue des relations sociales au quotidien, celle qui permet la vie en société sans violence ni crainte de l'autre.

*Le dialogue*, terme polysémique, est, dans notre champ de recherche, un échange verbal ou non verbal entre deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes visant à produire un accord ou un éclaircissement. L'origine étymologique grecque du mot peut le rendre équivalent à « suivre une pensée » (*dialogos* : de *dia* à travers et *logos* la parole), ce qui ne suppose pas de la comprendre. Le dialogue se situe plutôt dans l'ordre de la connivence ou de l'assentiment implicite précédant un accord et parfois une action commune ou convergente. Ce terme a vu son utilisation devenir stratégique dans l'expression « dialogue social » qui présuppose un accord des parties sur le fond alors même que les antagonismes opposant les partenaires participants à la discussion ne sont pas réglés. Il n'en reste pas moins que l'utilisation du terme dialogue les transforme en partenaires de fait puisqu'acceptant de se parler et de négocier régulièrement.

*La discussion* est un peu plus formelle car l'on discute toujours « à propos de quelque chose ». Elle repose sur un thème qui motive les protagonistes à prendre la parole. Mais elle n'est pas toujours finalisée ni formalisée. « *La discussion peut être consensuelle et jouer sur la coopération, ou conflictuelle et jouer sur la compétitivité. Elle peut, à l'exemple de la conversation, être relativement informelle ou, à l'exemple du débat, exiger*

*une verbalisation des objectifs ou des thèmes et une organisation explicite des tours de paroles.* » Mais « *l'expression d'une divergence et l'affirmation d'une compétitivité* » font que la discussion est différente de la conversation. Elle « *a pour objet l'expression de la différence* ». D'où le fait qu'elle contienne, par ailleurs, une dimension argumentative, et soit animée par le désir de convaincre l'autre. « *La conversation, la discussion, le débat... et les autres* » (Berrier, 2003)

*Le débat* est quant à lui motivé : il faut une cause et un enjeu à l'origine du débat, il lui faut aussi un objet qui s'exprime le plus souvent sous la forme d'un différend, d'un désaccord, d'une problématique pratique ou théorique non résolue et source de conflit. Il est par ailleurs formalisé et obéit donc à des règles. Il est finalisé en ce sens qu'à son issue une décision doit être prise, une opinion doit être adoptée, une problématique assumée. Un débat peut se conclure sur un désaccord sans que les parties prenantes aient réussi à s'entendre sur un compromis. Sa principale caractéristique est son caractère institutionnel ou ritualisé. On organise un débat, on l'improvise rarement car il s'agit d'anticiper les effets sous-jacents du conflit qui le sous-tend. La répétition de la préposition « sous » souligne ici involontairement le caractère stratégique d'un débat qui peut faire l'objet de « coups bas » correspondants aux arguments fallacieux dont nous parlerons plus loin. Notre culture agonistique française (voir plus haut en introduction) privilégie les débats sous leur forme la plus tranchée. Dans l'inconscient collectif ou plutôt dans les représentations sociales le débat est un combat qui sert à départager des opposants.

Ce n'est pas un hasard si les philosophes allemands Apel et Habermas privilégient quant à eux le concept de discussion à celui de débat. C'est très certainement en raison de leur visée éthique affichée dans la plupart de leurs ouvrages : il ne s'agit plus pour eux de savoir qui va l'emporter mais de favoriser l'accord entre les parties pour résoudre le problème soulevé grâce à un dépassement basé sur l'accord de tous. Selon Bouchindhomme : « *La logique de la discussion est une logique pragmatique, souligne Habermas (TV,P 308), qui se distingue donc d'une logique des énoncés (ce qu'est le discours en français) et d'une logique transcendantale qui étudie des catégories ou des types idéaux. La discussion a un caractère dialogique, mais elle doit être distinguée du dialogue (Wellmer) ou de la conversation (fut elle édifiante chez Rorty) : le dialogue ou la conversation n'imposent pas le recours à l'argumentation, parce qu'ils ne définissent pas*

un cadre de justification<sup>17</sup>. En outre, le terme *diskurs* .../... très souvent employé par J Habermas doit s'entendre là encore comme le débat argumenté (répondant aux critères de la discussion) de la philosophie moderne ; on comprend bien dans ce cas qu'il ne s'agit pas d'un dialogue, et moins encore d'une conversation. Une discussion peut donc prendre les contours d'un dialogue, non ceux de la simple conversation ; inversement, une conversation qui tourne à la discussion cesse d'être une conversation, alors qu'un dialogue peut-être, mais non nécessairement, une discussion- le critère déterminant étant chaque fois la justification argumentée ». (Bouchindhomme, 2002). L'argumentation est donc le signe distinctif de la discussion – débat. « Dans ce nouveau cadre, l'argumentation est donc tout à la fois le processus, la procédure et la production d'éléments par lesquels la prétention à la validité qu'un locuteur attache à un acte de paroles (de langage ou de discours) peut être justifiée, ou contestée et/ou réfutée par un interlocuteur ». (Ibidem p.20). Pour notre part nous conserverons le titre de débat pour préserver le caractère conflictuel sous-jacent des échanges ainsi que la tradition démocratique dont il est issu. Mais nous savons que ce débat aura très souvent le caractère d'une discussion dans son déroulé comme dans la nature des règles qui président aux échanges : courtoisie, respect de l'autre, effort d'explicitation, etc...

### 2.3.2. Langage et débat, deux approches concernant les fondements

#### 2.3.2.1. Aux origines du langage : le récit puis l'argumentation comme moyens d'accroître le pouvoir et le statut social individuel.

Le langage est au cœur de notre problématique et nous ne pouvons faire l'économie d'un tour d'horizon de sa phylogenèse et de son rôle éventuel dans la production des savoirs et des idées échangés au cours d'un débat.

Dans un article intitulé « Les « mystères » de l'émergence du langage.2005 », Victorri<sup>18</sup>, inverse la méthodologie habituelle appliquée en matière d'évolution en posant la question du pourquoi devant celle du comment, et indique du coup deux origines possibles de l'apparition du langage. En laissant de côté les questions de phonologie et en s'appuyant sur les travaux de

---

<sup>17</sup> Toute contribution doit être justifiée par un argument logique.

<sup>18</sup> Linguiste, directeur de recherches au laboratoire Lattice – CNRS, ENS, inverse, selon la proposition de Jean Louis Dessales (2000)

Chomsky et notamment sur les propriétés de récursivité de la syntaxe humaine qui permettent d'affiner presque à l'infini un raisonnement par l'enchâssement de propositions, il aboutit à l'hypothèse que la narration et le raisonnement, pour des raisons de survie de l'espèce, ont présidé à la constitution du langage. En guise d'exemple de cette fameuse récursivité « générative » Victorri donne l'exemple suivant : « *j'espère que tu t'es rendu compte que ce que Marie a dit à propos de tes sentiments à son égard ne colle pas du tout avec ce que tu m'avais raconté de l'évolution de vos relations* ». Autre exemple donné par Chomsky lui-même : « *je pense que tu penses qu'elle pense que je pense que tu mens* » (2001). Phrase parfaitement incompréhensible mais dont la structure reste logique. Des deux exemples cités le premier suffit à illustrer l'effet des enchâssements propositionnels successifs sur les sens finaux de la phrase.

Mais examinons plus à fond l'hypothèse narration/raisonnement, qui s'avèrera déterminante pour nos analyses de débats. Une des hypothèses pour expliquer l'apparition du langage a longtemps reposé sur la nécessité d'échanger des informations sur le gibier et la nourriture. Mais cela contredisait la théorie post darwinienne du « struggle for life » et de la sélection des meilleurs pour perpétuer l'espèce. Pourquoi livrer ses secrets et faire preuve de solidarité ou d'altruisme alors que le risque est de voir le récepteur « en profiter » sans garantie de contrepartie ? « *Parmi les hypothèses formulées pour résoudre ce paradoxe, celle de Dessalles est l'une des plus convaincantes. En donnant de l'information à ses congénères, l'individu obtiendrait en échange un meilleur statut social, moyen de s'élever dans la hiérarchie qui devait caractériser l'organisation des sociétés d'hominidés.../...L'apparition d'un système d'échange d'information serait donc à mettre en relation avec d'autres spécificités des hominidés, comme le développement de l'intelligence et l'augmentation de la taille des groupes sociaux. Et c'est l'ensemble de ces facteurs, interagissant entre eux, qui expliquerait que notre lignée se soit progressivement éloignée des grands singes pour explorer une voie originale de structuration des relations sociales, celle de l'Homo Politicus, qu'Aristote avait déjà envisagée quand il écrivait : « l'homme est par nature un animal politique ».* (Victorri, ibidem). L'information dont il s'agit ici se présentait certainement souvent sous la forme d'une narration, tels les récits de chasse. Mais d'autres informations beaucoup plus vitales pour la survie du clan ou de l'espèce nécessitaient une vraie mise en récit. *« En devenant plus « intelligents », les Homo Sapiens archaïques auraient développé des comportements*

*individuels dangereux pour la survie de l'espèce. Tuer son frère ou son père (cf les récits mythiques fondateurs) pour devenir chef de la tribu à sa place, tuer et manger les petits et les plus faibles dans une période de disette prolongée, voilà des exemples de comportements intelligents pour assurer – du moins à court terme- un mieux-être individuel, mais fatal pour la prospérité du groupe à plus long terme.../...Le langage aurait alors fourni un moyen d'éviter l'apparition de telles crises. On peut supposer qu'à l'approche d'une nouvelle situation à risque.../...raconter ce qui s'était passé, c'était aussi raconter ce qui risquait d'arriver de nouveau, et qui ne devait plus se reproduire (cf les tabous et interdits sociaux). Cela revenait du même coup à donner une nouvelle cohésion au groupe en construisant une nouvelle conscience collective, capable de faire contrepoids aux désirs individuels »(Ibidem). Voilà pour ce qui est du rôle supposé de la narration dans l'apparition du langage. L'intérêt de cette hypothèse est de placer le style narratif ou assertif dans la catégorie supérieure des actes de langage (on est bien dans une relation où il s'agit de persuader le récepteur de la véracité des faits allégués) contrairement à la tradition de la pragmatique langagière moderne. A moins que tout ne soit qu'acte de langage. Nous reviendrons sur ce point plus loin.*

Intéressons-nous maintenant à ce que Victorri dit du rôle du raisonnement dans la genèse du langage. « *Partant de l'idée que, au cours de l'évolution des Homo erectus, l'échange d'informations a pris une place grandissante dans les relations sociales, Dessalles en déduit qu'il devenait de plus en plus important de pouvoir s'assurer de la fiabilité de l'information fournie. Or argumenter est une méthode privilégiée pour remettre en question cette information.../...La thèse de la primauté du raisonnement peut donc sembler convaincante : elle satisfait aux exigences d'une explication évolutive et rend compte de la place centrale de cette faculté dans la cognition humaine. Pourtant c'est la narration qui est à l'origine de la transformation du proto langage en langage.../...Il a fallu attendre la civilisation Grecque .../... pour que les principes du raisonnement soient explicités en tant que tels.../...C'est peut-être du point de vue de la cognition que le scénario de la narration menant au raisonnement offre le plus d'intérêt. En effet il bouscule quelque peu la manière dont nous hiérarchisons spontanément nos facultés cognitives en plaçant au premier rang nos compétences logiques...bien avant nos compétences narratives. En fait, l'exemple bien connu du nœud de chaise : « le serpent sort du puits, il fait le tour de l'arbre, puis il rentre à nouveau dans le puits » montre que c'est en racontant une histoire qu'on s'en sort le*

*mieux* ». (Ibidem p 311). La réfutation par l'auteur de la primauté du raisonnement abstrait comme facteur d'apparition du langage est magistrale parce qu'elle prend en compte les propriétés spécifiques du langage humain notamment celles de la récursivité ou celles, plus fines et complexes, des propriétés sémantiques du lexique, des marqueurs grammaticaux du temps, etc. Nous retrouverons cet aspect narratif spontané dans toutes nos expérimentations au côté de l'aspect dialectique, quant à lui plus technique. Il est un fait avéré que la narration constitue la majorité des verbatim que nous avons recueilli.

Nous retiendrons cependant une partie de l'hypothèse « Dessalles » en tant que procédure conversationnelle logique d'explicitation des informations, qui a très bien pu coexister avec le récit en tant que tel et qui a très certainement donné naissance, plus tard, aux prémices de la rhétorique notamment quand il s'est agi de porter un jugement et de prendre des décisions d'ordre politique.

#### 2.3.2.2. Les grands principes de la Rhétorique utiles à notre recherche.

Le débat en tant que tel a donc été théorisé au IV<sup>e</sup> siècle de l'antiquité hellénique, au cœur de l'âge d'or de la pensée Grecque, par Aristote (-384/-322). L'ouvrage de référence en la matière est la « Rhétorique ». Nous utiliserons ici la version traduite par Pierre Chiron dont nous avons déjà cité un extrait de son introduction. La rhétorique est un art, voire une philosophie, à l'usage des rhéteurs qui prenaient la parole au sein de l'*ekklesia* et que les participants soutenaient ou réfutaient en ayant toujours la possibilité d'intervenir eux-mêmes s'ils s'en sentaient le courage et la compétence. Rappelons que l'*ekklesia* était une assemblée délibérative et qu'elle avait comme fonction la prise de décision politique.

Elle devait donc d'abord délibérer puis prendre une décision en procédant à un vote auquel tous les participants prenaient part. Le terme de délibération mérite d'être mieux défini car à lui seul il explique la raison d'être d'un débat. Pour cela nous avons consulté le Dictionnaire Historique de la Langue Française élaboré sous la direction d'Alain Rey, linguiste et lexicographe contemporain, qui a l'avantage de mettre en perspective historique la construction des mots que nous utilisons. L'origine du terme « délibération » est « de libra » ou « balance servant à la pesée ». Ce qui, dans notre contexte signifie : peser le pour et le contre, réfléchir murement pour prendre une décision collective. C'est à l'aune des arguments

échangés mais aussi de la manière dont ils sont échangés que s'effectue cette « pesée » pendant la durée de l'ekklesia.

De son côté Aristote fait de la dialectique (voir plus haut) « le pendant » de la rhétorique. En nous penchant un peu plus sur l'origine du mot nous trouvons que la dialectique est très directement « l'art de la discussion par voie de dialogue, art de la discussion en tant que tel » qui consiste, argument contre argument et avec l'intelligence ou la finesse d'un récit, à « raisonner avec méthode, à s'élever du sensible à l'intelligible ».

Des enseignements Aristotéliens nous retiendrons quelques concepts ou notions qui peuvent être utiles à notre recherche :

- La rhétorique est l'art de la persuasion par le discours. Sous-entendu : par l'échange d'arguments qui sont en eux-mêmes des discours. Il s'agit de convaincre et non simplement de séduire, même si cette dernière dimension est présente à la fois dans le contenu du discours et dans la manière dont il est transmis.
- L'ethos et le pathos sont des facteurs d'efficacité déterminant. Ils concernent tous deux les qualités particulières des orateurs. L'ethos désigne l'image que le locuteur donne de lui-même à travers son discours. Il s'agit essentiellement pour lui d'établir sa crédibilité par la mise en scène de qualités morales comme la bienveillance et la magnanimité. Le pathos désigne sa capacité à provoquer la sympathie des récepteurs à travers une mise en scène de ses affects.
- La mise en débat porte sur des « questions probables », non imaginaires, non théoriques, admises par tous, parfois liées aux habitus ou aux représentations sociales : les endoxes. Celles-ci pourront être puisées à plus haut niveau que la simple vulgate, auprès de la pensée des sages ou des scientifiques par exemple. Mais elles devront rester de l'ordre de l'intelligibilité commune. C'est à la discussion de faire progresser la pensée de tous des apparences à la vérité ou à ce qui pourrait s'en approcher. *« Car l'examen du vrai et du semblable au vrai relève de la même capacité et, en même temps, les hommes sont par nature suffisamment doués pour le vrai et ils arrivent la plupart du temps à la vérité : c'est pourquoi l'aptitude à viser les opinions communes (endoxa) appartient à l'homme qui a semblable aptitude à l'égard aussi de la vérité ».*(Rhétorique1,1, 1355a 14-18,

1981). La vérité que mentionne Aristote est relative, de même que les endoxes peuvent varier d'un groupe humain à l'autre. Ce sera au rhéteur d'en tenir compte en ajustant son message aux récepteurs auxquels il est destiné.

- L'effort rhétorique, pour être valide doit être tourné vers l'action même si celle-ci est par nature contingente et imprévisible : « *la contingence nous apparaît comme ouverture à l'activité, à la fois hasardeuse et efficace des hommes.../...L'indétermination des futurs est ce qui fait que l'homme en est le principe ; l'inachèvement du monde est la naissance de l'homme* ». (Aubenque 1976<sup>19</sup>). Mais cette orientation est de fait tempérée par la phronésis, intelligence pratique qui s'exerce notamment dans la délibération.
- Le caractère dialectique des échanges ne peut être totalement efficient qu'à la condition d'une véritable recherche commune de la vérité à travers un jeu de questions /réponses ou d'échange d'arguments.
- Le rhéteur (l'expert dans notre monde), qui est souvent le « questionneur » doit se préoccuper de l'acceptabilité de ses questions par le récepteur.
- L'argumentation ou le raisonnement constituent le centre de la rhétorique, son pivot et son moteur. Il y en a de deux types : ceux qui procèdent par induction et ceux qui procèdent par déduction. Les premiers recourent à des exemples, les seconds à la démonstration logique. Aristote conseille, sur le plan politique, de recourir aux enthymèmes courts et elliptiques afin de ne pas ennuyer un public non rompu aux développements logiques. Mais à rebours de ce conseil c'est bien dans ce développement technique et scientifique que se situe la qualité d'un débat entre experts.
- Le recours à des lieux communs (topiques) est aussi conseillé par Aristote. Nous soulignerons ici le caractère antithétique à la recherche dialectique de cette préconisation, le processus dialectique devant se développer en allant de l'apparence (lieu commun) vers la vérité. Hormis le motif d'une adaptation du vocabulaire à l'acceptabilité du récepteur la validité d'un débat peut souffrir d'une réduction des concepts à de simples images triviales. Cependant le recours aux métaphores peut être un très bon moyen pédagogique

---

<sup>19</sup>

Pierre Aubenque, philosophe membre de l'ENS, est un commentateur reconnu d'Aristote.

pour permettre de saisir la complexité de certaines notions<sup>20</sup>. Le concept et le processus de « transposition didactique » peuvent être ici évoqués<sup>21</sup>. Toujours est-il que cet exercice de communication pose le problème actuel des rapports entre experts et citoyens et de l'équité interne à certains débats publics portant sur des questions mobilisant un (soi-disant ?) savoir de haut niveau scientifique comme c'est le cas en matière nucléaire ou dans les biotechnologies.

La technique Aristotélicienne nous intéresse aussi dans son agencement général des débats. Pour parvenir à des échanges argumentés une préparation est nécessaire qui doit tenir compte de la progression méthodologique suivante :

- D'abord passer par la phase de l'inventio ou de la découverte. C'est à dire trouver quoi dire : parler à partir d'une discipline, d'un domaine, puis trouver les arguments pour convaincre en s'appuyant sur des preuves, tenir compte du destinataire dans la présentation de l'argument, émettre thèse et/ou hypothèse, se référer à des exemples et des images exemplaires, tutélaires, et utiliser les bons topiques et lieux communs ou stéréotypes ). Dans notre expérimentation il s'agira de travailler à la construction d'un argumentaire à partir d'un thème imposé par le programme scolaire ou imposé par les circonstances.
- Puis travailler la dispositio pour mettre en ordre ce qu'on va dire. Celle-ci comporte trois temps :
  - a. l'exorde ou introduction qui consiste d'abord à séduire l'auditoire, à capter son attention, puis lui présenter le plan qu'on va suivre,
  - b. la narratio ou première partie du développement où il s'agit d'exposer des faits,
  - c. la confirmatio ou deuxième partie du développement consistant :

---

<sup>20</sup> cf ce que nous avons dit plus haut de la narration ainsi que les travaux de G. Lakoff et M. Johnson que nous présenterons plus loin)

<sup>21</sup> cf « La transposition didactique » de P Chevallard.

- i. en la présentation des arguments et notamment du point à débattre (exemple : « Socrate corrompt la jeunesse » ou « le nucléaire est dangereux » ou « l'agriculture s'oppose à la biodiversité »)
- ii. puis dans l'exposé des raisons probantes pour ou contre de la question.

d. l'épilogue, qui correspond à la conclusion où il s'agit de résumer les propos tenus et éventuellement de faire vibrer l'auditoire.

- Ensuite se pencher sur l'élocutio qui permettra de « trouver les mots pour le dire » en recherchant les termes les plus précis et/ou les plus expressifs.
- Enfin peaufiner l'actio, très liée à l'ethos, présenter son discours en utilisant la communication non verbale qui accompagnera le discours oral sans le contredire (gestes, mimiques, etc..).
- Tout au long de ces quatre étapes ne pas oublier de faire appel à la mémoire collective : souvenez-vous de tel ou tel évènement....

Ce modèle a traversé les siècles et s'est imposé à presque tous les élèves et étudiants occidentaux. Si nous l'évoquons ici c'est plus pour identifier s'il est toujours opérant dans les manières de faire des participants que nous avons observés. S'il l'est alors le débat et la capacité à construire un raisonnement et à le défendre sont devenus quasi naturels dans notre société. S'il ne l'est pas il nous faudra observer quelles sont les voies spécifiques empruntées par les protagonistes pour la mise en place d'un échange rationnel.

### 2.3.3. Approches sociologiques et linguistiques.

#### 2.3.3.1. Les approches sociologiques.

Nous ne pouvons aborder la question des échanges langagiers sans tenir compte des contextes dans lesquels ils se produisent et des rapports sociaux qui les sous-tendent et qui en déterminent très souvent le contenu, le sens et l'issue. Le recours à la sociologie de la distinction, de l'identité, des représentations sociales et de la traduction nous est utile pour, justement, traduire et comprendre une partie de ce qui se passe dans les débats.

Selon Durkheim, les mots, ou les concepts, ne sont pas comme des représentations sensorielles individuelles, qui ne sont pas capables de donner une pensée stable et consistante. Or les concepts sont impersonnels, ils sont comme en dehors du temps, et la pensée qu'ils génèrent est fixée et résiste au changement. En conséquence, la langue est aussi la première intuition du règne de la vérité, puisque c'est à travers la langue que les individus peuvent concevoir un monde d'idées stables qui sont communes à d'autres esprits. La langue est donc conforme aux deux critères de la vérité selon Durkheim, à savoir l'impersonnalité et la stabilité. Ces deux critères sont aussi précisément ce qui permet la communication intersubjective. La langue est, donc, évidemment un produit de l'interaction sociale ; la langue ne peut venir en existence qu'à travers la fusion de consciences individuelles, avec un résultat irréductible aux parties composantes. Durkheim continue : « *La nature du concept, ainsi défini, dit ses origines. S'il est commun à tous, c'est qu'il est l'œuvre de la communauté. Puisqu'il ne porte l'empreinte d'aucune intelligence particulière, c'est qu'il est élaboré par une intelligence unique où toutes les autres se rencontrent et viennent, en quelque sorte, s'alimenter.* » (1895). La langue correspond, donc, « *à la manière dont la société dans son ensemble se représente les objets de l'expérience* » (1895). À cause de cette qualité de la langue, les mots dépassent les limites de l'expérience personnelle, et une gamme d'expériences collectives se trouve condensée dans les mots.

On connaît le travail de Bourdieu sur la reproduction sociale des inégalités ainsi que sur les distinctions comportementales, de goût et de style qui sont autant de distinctions sociales qui marquent à jamais les appartenances et cloisonnent la société en tant que conséquences de sa division en classes et groupes antagoniques. Basés sur une observation et une analyse rigoureuses des habitus<sup>22</sup>, notamment grâce à la méthode statistique, les travaux de Bourdieu ont dévoilé certains des mécanismes les plus profonds qui président à l'expression orale et en font le lieu de la division des pouvoirs et de la dissymétrie des capitaux symboliques. L'expression orale n'échappe pas à la genèse sociale aboutissant à des modes d'expression

---

<sup>22</sup> " Système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire, en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement "réglées" et "régulières" sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre". (Bourdieu P, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 88-89).

différenciés qui rendent difficiles, voire impossibles, certains types d'échange. Toute expression orale rend compte du rapport que le locuteur entretient avec le pouvoir. Elle est l'expression de son pouvoir symbolique de détenteur d'une autorité formelle ou socialement admise. D'où la mise en doute d'une réelle possibilité d'un débat entre des personnes n'appartenant pas à la même catégorie légitimée (par exemple entre des experts scientifiques et des ouvriers). Critiquant l'approche de De Saussure qui écrit comme si les mots pouvaient exister en dehors de tout contexte social et politique particulier et qui du coup confère à la langue une sorte de neutralité désincarnée il dit : « *Pour rompre avec cette philosophie sociale, il s'agit de montrer qu'il est légitime de traiter les rapports sociaux – et les rapports de domination eux-mêmes- comme des interactions symboliques, c'est-à-dire comme des rapports de communication impliquant la connaissance et la reconnaissance, on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les rapports linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs .* » Et plus loin : « *tout acte de parole et, plus généralement, toute action, est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendantes : d'un côté les dispositions, socialement façonnées, de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine propension à parler et à dire des choses déterminées et une certaine capacité de parler définie inséparablement comme capacité linguistique d'engendrement infini de discours grammaticalement conformes et comme capacité sociale permettant d'utiliser adéquatement cette compétence dans une situation déterminée ; de l'autre, les structures du marché linguistique, qui s'imposent comme un système de sanctions et de censures spécifiques* ». Et encore : « *La grammaire ne définit que très partiellement le sens, et c'est dans la relation avec un marché que s'opère la détermination complète de la signification du discours* ». Enfin : « *La communication entre classes .../...représente toujours une situation critique pour la langue utilisée, quelle qu'elle soit. Elle tend en effet à provoquer un retour au sens le plus ouvertement chargé de connotations sociales : « Quand on prononce le mot paysan devant quelqu'un qui vient de quitter la campagne, on ne sait jamais comment il va le prendre ». Dès lors il n'y a plus de mots innocents* ». (Bourdieu, 1982).

C'est peut-être à partir de cette dernière réflexion sur l'impossible « innocence des mots » qu'il faut localiser notre intérêt pour la pensée de Bourdieu. Les mots disent et rendent

compte. Ils disent quelque chose qu'il s'agit toujours d'interpréter le plus justement possible en recherchant l'intention véritable du locuteur. Ils rendent compte (cf l' « aura » du locuteur déjà évoquée) de qui, « sociologiquement », parle, au nom de quoi. Les appartenances peuvent offrir une première grille de lecture, dont il faudra se méfier... Par ailleurs, en situant l'échange langagier (il parle quant à lui d'échanges linguistiques) dans un contexte de rapports sociaux il évoque, par une sorte d'euphémisation de son expression, les rapports de force sociaux et partant des rapports de classe. Dans les débats cette dimension sera présente à des degrés divers selon le contexte général de sa réalisation : il sera très présent dans une négociation au sein d'une entreprise, un peu moins évident s'il s'agit de trouver ensemble une solution à un problème urbain dans un quartier résidentiel, encore moins s'il s'agit de réfléchir ensemble sur les conséquences de certaines pratiques culturelles dans une classe de BEP Agricole. A ce propos la réaction au terme de « paysan » a fortement évolué notamment dans le monde paysan lui-même : il désigne aujourd'hui de moins en moins la rusticité de tel ou tel locuteur mais plutôt son adhésion à un mode de vie et de production agricole précis. Tout dépendra aussi des enjeux liés au contexte.

Le problème posé par l'approche Bourdieusienne réside dans la fixation de catégories à l'apparence définitive, alors qu'elles sont par nature évolutives, telles que l'appartenance à un métier, ainsi qu'à sa croyance au dogme marxiste de la lutte des classes. Nous ne rejetons pas la réalité de l'affrontement larvé et constant entre classes mais les conditions et les objectifs de celui-ci ont nettement évolué.

Du coup Bourdieu ne nous propose que deux types de débats : l'un « agonistique » dès lors qu'il s'agit de la rencontre – affrontement de groupes aux origines sociales différentes et l'autre « consensuel » et réservé à se mettre d'accord au sein d'un même groupe social. Sociologue de la période industrielle des trente glorieuses il est le descripteur d'une société figée dans ses structures dichotomiques tant sur le plan social, qu'économique et politique. Malgré cette critique nous acceptons son analyse économique des rapports sociaux et des faits de langage tant ils nous apparaissent à l'œuvre dans toutes nos expérimentations. Ces rapports font partie des intrants d'un débat.

Nous conserverons aussi son souci d'observer comment se constituent et/ou s'expriment des appartenances, quelles sont leurs structures et leurs logiques.

Dans le même registre des déterminations qui influent sur la parole émise ou entendue (puis interprétée) l'approche du neurologue Laborit est intéressante car elle situe la détermination sociale au niveau des structures du cerveau tout en en faisant le produit d'apprentissages. Ce qui semble inné n'est donc que de l'acquis, mais cet acquis est un héritage certes puissant et structurant mais aussi tout à fait circonstanciel. « *Quand deux individus ont des projets différents ou le même projet et qu'ils entrent en compétition pour la réalisation de ce projet, il y a un gagnant, un perdant. Il y a établissement d'une dominance de l'un des individus par rapport à l'autre. La recherche de la dominance dans un espace qu'on peut appeler le territoire est la base fondamentale de tous les comportements humains, et ceci, en pleine inconscience des motivations.../...* »<sup>23</sup>. Pour Laborit la « programmation » des individus est la même pour tous, mais la réussite ou l'échec dépend des comportements adoptés sur le moment qui eux-mêmes dépendent des apprentissages antécédents transmis par les autres, nos parents et les institutions éducatives. « *Nous avons dit déjà que nous n'étions que les autres. Un enfant sauvage abandonné loin des autres ne deviendra jamais un homme. Il ne saura jamais marcher ni parler. Il se conduira comme un petit animal. Grâce au langage, les hommes ont pu transmettre de générations en générations toute l'expérience qui s'est faite au cours des millénaires du monde. Il ne peut plus maintenant, et déjà depuis longtemps, assurer à lui seul sa survie. Il a besoin des autres pour vivre. Il ne sait pas tout faire ; il n'est pas polytechnicien. Dès le plus jeune âge, la survie du groupe est liée à l'apprentissage chez le petit de l'homme de ce qui est nécessaire pour vivre heureux en société. On lui apprend à ne pas faire caca dans sa culotte, à faire pipi dans son pot. Et puis, très rapidement, on lui apprend comment il doit se comporter pour que la cohésion du groupe puisse exister. On lui apprend ce qui est beau, ce qui est bien ; ce qui est mal, ce qui est laid ; on lui dit ce qu'il doit faire et on le punit ou on le récompense, quel que soit sa propre recherche du plaisir, on le punit ou on le récompense suivant que son action est conforme à la survie du groupe* »<sup>24</sup>(Laborit,1979). Le langage, surdéterminé, sert de justification à un conditionnement social perçu comme naturel ou logique. « *Le fonctionnement de notre système nerveux commence à peine à être compris. Il y a une vingtaine ou une trentaine d'années que nous sommes capables de comprendre comment, à partir des molécules*

---

<sup>23</sup> Extraits des entretiens accordés par Henri Laborit pour la réalisation du film « Mon oncle d'Amérique » d'Alain Resnay.

<sup>24</sup> Ibidem

*chimiques qui le constituent, qui en forment la base, s'établissent les voies nerveuses qui vont être codées, imprégnées par l'apprentissage culturel. Et tout cela dans un mécanisme inconscient. C'est-à-dire que nos pulsions et nos automatismes culturels seront masqués par un langage, par un discours logique »<sup>25</sup>. Pour autant les conséquences de cet héritage peuvent être déjouées par des stratégies diverses au premier rang desquelles la fuite, le refus du combat, tient une place essentielle. Il s'agit alors de « ne plus jouer le jeu », d'où le caractère fallacieux de certains comportements au niveau d'un débat quand un groupe ou un individu se sent piégé. Autre stratégie : le combat, argument contre argument. Ou alors, quand on se sent acculé l'inhibition prend le dessus. « Ainsi, une pulsion pousse les êtres vivants à maintenir leur équilibre biologique, leur structure vivante, à se maintenir en vie. Et cette pulsion va s'exprimer dans quatre comportements de base : 1) Un comportement de consommation. C'est le plus simple, le plus banal. Il assouvit un besoin fondamental : boire, manger, copuler. 2) Un comportement de fuite. 3) Un comportement de lutte. 4) Un comportement d'inhibition. Un cerveau ça ne sert pas à penser, mais ça sert à agir » (ibidem). Le débat est un terrain d'action par le verbe et certains des comportements décrits par Laborit seront observés, mais, en tant que milieu artificiel réglé, des possibilités d'équilibration existent à travers l'observance même des règles. Le débat est un combat qui ne gomme pas les déterminations mais qui autorise parfois à les dépasser.*

Dubar part d'un autre postulat que celui de l'habitus (qu'il ne rejette pas pour autant). Mais il prend acte des évolutions de la société et de son éclatement en autant d'entités qu'il y a d'individus. Les structures industrielles classiques – celles des mines, de la sidérurgie, de la machine outils- ont volé en éclat, les entreprises se sont délocalisées et les services ont pris le relais. Les villes se sont répandues dans les campagnes (cf la problématique des centres villes), les relations interpersonnelles sont devenues « liquides » (Bauman, 2009), les métiers sont devenus éphémères, les vocations ont disparu au profit de projets personnels plus ou moins durables, internet a développé l'ubiquité professionnelle. Les derniers bastions identitaires producteurs d'habitus stables et estampillés restent le corps des fonctionnaires, le dernier carré des agriculteurs (70% de la population en 1910, moins de 3% en 2010) ainsi que les salariés des grandes entreprises (d'Etat ou non sachant que le Colbertisme français a

---

<sup>25</sup>

Ibidem

pourvu les plus grandes entreprises privées- environnement, automobile, etc.- de polytechniciens et d'ENArques). Pour ce sociologue, qui s'inspire des psychologues pour pouvoir traiter les problématiques actuelles du travail et de la formation, la question de la construction identitaire est devenue centrale. Alors que cette identité était donnée par l'entreprise en particulier et le travail en général elle est aujourd'hui toujours à construire et reconstruire (cf par ailleurs « L'entreprise en débat dans la société démocratique » ouvrage collectif dirigé par Sainsaulieu (2001) qui établit le constat du divorce entreprise/salariés à travers les délocalisations, les techniques d'externalisation, la précarisation des contrats de travail, etc...). « *La division interne à l'identité .../...doit être éclairée par la dualité de sa définition même : identité pour soi et identité pour autrui sont à la fois inséparables et liées de façon problématique. Inséparables : puisque l'identité pour soi est corrélative d'Autrui et de sa reconnaissance : je ne sais jamais qui je suis dans le regard d'Autrui. Problématiques puisque « l'expérience de l'autre n'est jamais vécue par soi...en sorte que nous comptons sur nos communications pour nous renseigner sur l'identité qu'Autrui nous attribue...et donc nous forger une identité pour nous-mêmes »*<sup>26</sup> .../...L'identité n'est jamais donnée, elle est toujours construite et à re construire dans une incertitude plus ou moins grande et plus ou moins durable » (Dubar,1991). « il en résulte des « stratégies identitaires » destinées à réduire l'écart entre deux type d'identité, l'une attribuée par les institutions (identité pour l'Autre), l'autre construite par le sujet à partir de ses trajectoires (identité pour Soi). Elles peuvent prendre deux formes : soit celle de transactions « externes » entre l'individu et les autres significatifs visant à tenter d'accommoder l'identité pour soi à l'identité pour Autrui (transaction « objective ») soit celle de transactions « internes » à l'individu, entre la nécessité de sauvegarder une part de ses identifications antérieures (identités héritées) et le désir de se construire de nouvelles identités dans l'avenir (identités visées) visant à tenter d'assimiler l'identité-pour-autrui à l'identité-pour-soi. Cette transaction appelée subjective constitue un second mécanisme central du processus de socialisation conçu comme producteur d'identités sociales. Les stratégies identitaires peuvent donc être rapprochées des processus d'équilibration selon Piaget. » (ibidem p 111).

Les travaux de Dubar font de l'identité (et du projet personnel, son corollaire) le cœur de la mécanique sociale actuelle. Il ne suffit plus, pour connaître un individu sociologique, de

---

<sup>26</sup> Laing, la division du Moi P11.

connaître son appartenance ainsi que toutes ses autres données d'objectivation. Il faut aussi et surtout savoir quelle est sa trajectoire et quel est son projet. On n'a de moins en moins affaire à un individu « assigné » et de plus en plus à un individu « en mouvement ». Il ne faut plus se contenter de le caractériser selon les bonnes vieilles méthodes sociologiques d'appartenances mais plutôt de le « typifier » en étudiant la singularité de sa trajectoire sociale et de ses visées personnelles pour éventuellement le situer dans un ou plusieurs « types » de comportements et d'appartenance. Individu sociologique, sujet psychologique et personne morale tendent à se confondre pour créer un nouvel objet d'étude caractérisé plus par sa dynamique et ses intentions que par son emplacement et son rôle.

Les travaux de Thévenot et Boltanski, exposés dans leur ouvrage « De la justification, les économies de la grandeur » (1991) vont plus loin dans la tentative d'une nouvelle manière de catégoriser les individus d'un point de vue sociologique. A partir de deux concepts clés, les cités et les grandeurs, ils cherchent à rendre compte à la fois d'appartenances qui peuvent évoluer et de systèmes de grandeurs (ou de valeurs), eux-mêmes évolutifs, qui permettent d'interpréter les comportements comme autant de messages se justifiant par leur ancrage dans un milieu social et une idéologie de référence. Dans leur ouvrage, Boltanski et Thévenot éclairent des situations de conflit dans lesquelles les protagonistes jugent nécessaire de justifier leur position plutôt que d'asseoir leur position sur la force. Ces deux auteurs s'appuient, pour construire un cadre d'analyse des divers arguments, sur des situations empiriques de disputes où les personnes échangent des critiques et des justifications. Leur hypothèse est que toute discussion peut se ramener à un seul problème, celui de la grandeur relative des « êtres en présence dans une situation ». Même s'il existe une pluralité de grandeur, celles qui peuvent être considérées comme légitimes sont en nombre limité. Six domaines ou principes d'équivalences ont été distingués. La notion de principe d'équivalence occupe une place centrale dans cette théorie : il est nécessaire qu'une grandeur dans un domaine puisse s'apprécier dans un autre. Ainsi dans un article expliquant sa pensée, Boltanski précise que « pour concevoir la possibilité d'un ordre social » il a repris l'idée figurant chez Rousseau sur « un principe supérieur commun ». En effet, la société s'organise à partir d'une « architecture à deux niveaux » ; l'une comprenant « des personnes dispersées, sans ordre, mêlées à des objets dont chacun peut être considéré comme singulier et, d'autre part, un niveau conventionnel dans lequel figurent des principes ou des formes d'équivalences

permettant de rapprocher, sous un certain rapport, ces personnes et ces choses, et donc de faire entre elles un ordre ». Comme, chacun de ces six rapports indique une façon d'être grand et une façon d'être petit, le terme « cité » s'est imposé : chacun de ces principes peut servir de base pour établir un ordre considéré comme juste dans une communauté reposant sur une certaine définition du bien commun.

Les cités décrites<sup>27</sup> sont toutes traversées par une tension : l'exigence d'une part d'une commune humanité supposant la reconnaissance d'une égalité de principe de tous les êtres humains et l'exigence d'une mise en ordre reposant sur une hiérarchisation des situations. Ce modèle n'a pas la prétention de refléter le monde tel qu'il est mais de présenter la base normative des jugements surtout quand il s'agit d'élaborer dans le discours une critique remettant en cause l'ordre social. Si ces cités ont été élaborées à partir de grands textes de philosophie, leur intérêt réside dans leur confrontation avec des situations concrètes nécessitant afin d'être analysées de s'appuyer sur des concepts et sur un monde d'objet rendant possible la mise à l'épreuve des prétentions de la personne. Cette mise à l'épreuve et l'importance accordée au monde des objets différencie les travaux de Boltanski et Thévenot des simples théories de l'argumentation. Boltanski se réfère lorsqu'il parle des machines, des objets, aux travaux de Latour : le problème est la façon dont s'organise la relation entre les humains et les non humains. Les grandeurs sont inscrites dans des situations et elles le sont par l'intermédiaire des objets. L'application de cette grille d'analyse à des situations réelles a amené Boltanski et Thévenot à passer du terme « cité » à celui de « monde ». La théorie de Boltanski et Thévenot dépasse le cadre de cet exposé, mais dans le travail d'analyse réalisé au cours de débat sur le développement durable, cette présentation succincte et partielle suffit pour guider l'utilisation qui en a été faite. Les références au monde inspiré, industriel, marchand, domestique, civique, domestique ont été repérées comme autant d'arguments signalant d'où fument les critiques d'un participant vers un autre où comme point d'appui pour une nouvelle démonstration et ont été utilisées par notre collègue Chamboredon<sup>28</sup>.

Pour notre part nous n'avons pas directement utilisé cette approche pour analyser les débats (nous l'avons par contre utilisée pour dresser une typologie des dynamiques

---

<sup>27</sup> Que nous présentons plus en détail à l'occasion de leur utilisation par nous pour produire une grille d'analyse des dynamiques communicationnelles dans la partie II de ce travail.

<sup>28</sup> « De la justification, les économies de la grandeur » Boltanski et Thévenot, Gallimard, 1991. Cf BIBLIO

communicationnelles dans le chapitre 3 de ce travail) car nous en avons trouvé une voisine chez Habermas, notamment quand celui-ci évoque les rapports au monde qu'entretiennent les divers locuteurs. Nous avons tenté une synthèse entre les deux approches en créant une catégorie d'analyse intitulée « monde de référence » et nous nous sommes aperçu qu'un même interlocuteur pouvait être classé successivement dans plusieurs mondes de références. Cependant nous reprenons à notre compte le classement suggéré par Boltanski et Thévenot lorsqu'il s'agit de typifier « durablement » certains interlocuteurs. La force du travail de ces deux auteurs tient dans la prise en compte de la relativité des appartenances et dans la nécessaire « traduction » des propos des uns et des autres en fonction des mondes d'appartenance de chacun. Il ne tient pas pour autant à la virtualisation de ces appartenances. Ils rendent compte d'un état de fait concret et durable. Or dans notre cas, du fait de la jeunesse et du statut des protagonistes des débats que nous étudions, il s'agirait de référer plutôt des propos – et non des individus – à des catégories non encore stabilisées. Il est vrai qu'ils parlent « comme si » ils étaient tantôt membres du monde industriel ou tantôt membres du monde de la communication mais peut-on s'en tenir là ? Comment rendre compte de l'appartenance réelle et vécue des interlocuteurs ? Il semblerait en fait qu'ici la typification en termes de mondes de référence oscille entre le compte rendu d'un sentiment d'appartenance en cours de construction et/ou d'une intention d'appartenir à tel ou tel monde. La typification rendrait plutôt compte à ce moment-là des images structurantes autour desquelles se construisent des identités. Ces images étant « données » comme des modèles de référence.

Nous reprenons ici quelques éléments du travail réalisé par Jeziorski, membre de l'UMR ADEF sur le thème des « Représentations sociales du développement durable d'étudiants en Master Etudes Européennes » et nous établirons un lien entre le concept d'habitus de Bourdieu et les représentations sociales telles qu'établies par Moscovici, Jodelet, Abric et Rouquette.

D'abord les définitions :

- Une représentation sociale est « *une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » Egalement désignée comme savoir de sens commun ou encore

savoir naïf, naturel, cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique » (Jodelet, 1994).

- Les représentations sociales concernent « *la façon dont nous, sujets sociaux, appréhendons les événements de la vie courante(...)* » (Jodelet, in Moscovici, 1984)
- Toute réalité est « *appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif, intégré dans son système de valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne* » (Abric, 1994).

Ainsi définies les représentations sociales semblent constituer la part psychologique, ou plus justement, psychosociale, des habitus structurant les jugements et les comportements. Avec Moscovici (1976), les représentations sociales sont conçues comme étant créées « dans le cours des communications interpersonnelles » et comme ayant pour fonction « l'élaboration des comportements et la communication entre les individus ». Plus tard, Jodelet (1984) en vient à définir les représentations sociales comme « des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise du milieu social, matériel et idéal ». Nous laisserons Bourdieu préciser : « *C'est parce que les sujets ne savent pas, à proprement parler, ce qu'ils font, que ce qu'ils font a plus de sens qu'ils ne le savent.* » (1982).

Les représentations sociales, ou convictions structurantes acquises ou transmises, s'expriment souvent sous la forme de blocs sémantiques dans le débat. Elles sont souvent à la fois le point de départ et le point d'ancrage des arguments employés par les locuteurs quand elles ne constituent pas l'ossature même de l'ensemble de l'argumentation. De fait elles constituent la motivation profonde de l'argumentation et trouvent leur légitimité dans une sorte de positionnement identitaire permettant aux locuteurs d'exister de façon nette face à leurs contradicteurs ou, de façon plus large, face aux problématiques sociétales débattues. Elles sont liées aux appartenances, projets et trajectoires de chacun mais aussi aux thèmes dominants dans la société, telles les questions sociales vives, toujours controversées, toujours problématiques, toujours « questionnantes ». L'EDD doit les prendre en compte à la fois pour leur opposer d'autres logiques et d'autres raisonnements et pour prendre appui sur elles afin de tenter un « dépassement logique ». Car nous assistons souvent au phénomène suivant : les représentations sociales, par principe source d'identification à une vision du monde (telle

l'image du « paysan nourricier de la terre » dans la formation agricole), ont tendance à persister même quand un débat est arrivé à faire changer les positions de départ des locuteurs.

Il en va ainsi surtout pour les représentations très anciennement ancrées dans certains groupes sociaux. Il est cependant notoire d'observer que le processus de construction identitaire via les représentations sociales est aussi à l'œuvre chez les locuteurs s'opposant aux logiques dominantes fortement structurées dans le langage (rappelons que le paysan nourricier est de l'ordre du mythe fondateur). Ceux-ci – souvent des tenants de l'agrobiologie dans la formation agricole - n'ont pas encore de bloc sémantique puissant à leur disposition, mise à part la thématique de « Pacha Mama » ou Terre Mère, mais ils développent ce que nous appelons pour le moment des « Blocs Sémantiques Logiques » démontrant, souvent sous forme de syllogismes, le bien fondé de leurs positions.

Dans une perspective éducative il est donc essentiel d'identifier ces signes d'appartenance à des visions du monde afin de réactiver la capacité d'analyse critique des certitudes et des savoirs par le biais d'une mise en problème des questions soulevées. Cette identification des représentations sociales à l'œuvre doit plus prosaïquement nous permettre de mieux interpréter les argumentations utilisées par les locuteurs et mieux repérer les progrès faits dans la façon de raisonner et de problématiser.

Dans le sillage des représentations sociales il nous semble utile de mentionner les apports de la théorie des blocs sémantique (TBS) à notre recherche. Ce sont les travaux en cours d'Alfredo Lescano,<sup>29</sup> qui nous ont aiguillés vers ce domaine de recherche. *« La TBS reprend donc les présupposés théoriques de la Théorie de l'Argumentation dans le Langage et se développe à partir d'une prise de position par rapport à un autre prolongement de cette dernière : la théorie des topoi. Nous rappelons que, selon la théorie des topoi d'Anscombe et Ducrot, les topoi sont des croyances collectives fonctionnant comme des « principes généraux » sur lesquels s'appuient les raisonnements.../...Par exemple, la suite « Il fait chaud. Allons à la plage ! » s'appuie sur le topos reliant la chaleur à l'agrément, « plus il fait chaud, plus c'est agréable » (+CHAUD, +AGREMENT), topos qui peut également revêtir la forme topique concordante « moins il fait chaud, moins c'est agréable » ou encore, en inversant le sens de parcours des échelles, les formes topiques discordantes « plus il fait chaud, moins*

---

<sup>29</sup> Membre de l'équipe nationale « Appuis et obstacles pour l'EDD ».

*c'est agréable » et « moins il fait chaud, plus c'est agréable » (Anscombe et Ducrot, 1995). Un bloc sémantique est une structure argumentative ayant la forme [A donc C] ou [A pourtant C] et dont les éléments sont indissociables. Anscombe et Ducrot, ainsi que Carel, soulignent cette idée comme étant essentielle à leur théorie, quelle qu'en soit la version (argumentation dans la langue, théorie des topoi, ou théorie des blocs sémantiques) : « pour nous, il est essentiel à l'enchaînement argumentatif d'introduire une interdépendance sémantique entre les expressions enchaînées » (Ducrot, 2001). Plus précisément, l'argument n'a de sens qu'à travers la conclusion dont il est suivi, tout comme le sens de la conclusion elle-même dépend de l'argument qui précède. Loin d'être la simple juxtaposition de deux segments, un enchaînement argumentatif est le lieu où l'argument et la conclusion se constituent réciproquement pour former « une entité sémantique unique » (Ducrot, 1993 ; Carel, 1995). » in l'article « La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif » de Ana-Maria Cozma, Enseignant-chercheur, Département d'études françaises, Université de Turku, Finlande (2010). Cette approche nous paraît rendre compte, d'une autre façon, de la manière dont peut se construire un argument implicite qui prend la forme d'une évidence, construction par ailleurs difficile à identifier. Nous avons-nous même tenté de repérer ce que nous avons dénommé des « blocs logiques », c'est-à-dire des fragments de discours construits selon des évidences et précurseurs de représentations sociales (sans en être encore). Lescano quant à lui confond les BS avec les représentations sociales en tant que lien logique entre argument et conclusion.*

De fait les représentations sociales sont aussi des savoirs. Elles peuvent être définies « *comme des constructions sociocognitives, régies par leurs règles propres* » (Abric, 2003). Une représentation sociale comporte deux composantes : une composante cognitive qui renvoie à un sujet parlant et actif, singulier dans la manière de déployer sa réflexion et une composante sociale « *dont la mise en œuvre est directement déterminée par les conditions sociales dans lesquelles elle s'élabore ou se transmet, une représentation* » (Abric, ibidem). Au bout de cette construction les raisonnements que l'on peut rattacher à des représentations sociales revêtent un double aspect où s'enchevêtrent des arguments rationnels et d'autres irrationnels. Il en est ainsi lorsque, en prenant l'exemple souvent cité par Simonneaux, (2008), des interlocuteurs décident d'attribuer à la notion de proximité des vertus écologiques cardinales, notamment en termes d'empreinte écologique. Selon ce raisonnement appliqué à l'analyse

comparée de production de viande ovine de Nouvelle Zélande et en France, l'empreinte écologique, c'est-à-dire l'impact au niveau du dégagement de gaz carbonique dans l'atmosphère, serait moindre lorsque la viande est produite en France et vendue en France que lorsqu'elle est produite en Nouvelle Zélande puis importée en France. Or, ramené à l'impact écologique du kilo de viande, le raisonnement s'avère faux lorsqu'il est soumis à de rigoureux calculs : la viande produite en grande quantité en Nouvelle Zélande est transportée en France sur d'énormes tankers et ce mode de transport diminue l'impact écologique du mode de production Néo-Zélandais (intégrant l'impact du transport) sur l'atmosphère. En revanche, la viande ovine française produite en moins grande quantité, et distribuée de façon plus parcimonieuse par de multiples moyens de transports, s'avère la plus « impactante » une fois ramenée au kilo.

Victimes d'une représentation sociale très répandue attribuant à ce qui est proche des vertus admises comme allant de soi les étudiants font aussi preuve d'une certaine croyance. La croyance est une adhésion mentale qui, sans être entièrement rationnelle, exclut le doute et comporte une part de conviction personnelle, de persuasion intime. S'y trouve mêlés d'autres facteurs tels que, par exemple, –et chez des agriculteurs cela se comprend aisément – la conviction qu'il faut prioriser la production nationale par rapport à la production étrangère. La croyance rejoint là presque la foi dans une production locale, maîtrisée de bout en bout et forcément meilleure « puisqu'elle est près de chez nous ».

Représentations sociales, croyances, foi ne sont pas de l'ordre de la connaissance mais de l'opinion, de ce que l'on pense à propos de « quelque chose ». Ce terme lui-même est piégeant car il existe deux formes d'opinion : l'opinion personnelle est le jugement que l'on porte personnellement sur un fait ou un objet et l'opinion publique est l'ensemble des convictions et des valeurs plus ou moins partagées, des jugements, des préjugés et des croyances de la population d'une société donnée. Les représentations sociales se situent à la jonction de ces deux acceptions : l'opinion personnelle s'y trouve fortement imprégnée de l'opinion publique. Et souvent, par économie d'effort, le sujet parlant s'appuie sur l'opinion commune plutôt que sur son jugement propre. Par économie d'effort mais aussi par souci inconscient d'affirmer son appartenance à une communauté de discussion qui a besoin d'un minimum de consensus entre ses membres pour exister. De fait, au sein d'une même communauté de discussion, des clivages liés aux représentations sociales peuvent apparaître :

à travers les représentations sociales des différents participants, les habitus respectifs des uns et des autres (cf ce que nous avons dit plus haut à propos de Bourdieu) s'expriment alors en tant qu'ensemble de dispositions durables, acquises, et établissant des séries d'appréciation et de jugement dépendantes des différentes positions sociales des interlocuteurs. Les habitus, acquis au cours de la première phase d'éducation et des premières expériences sociales, résultent d'une incorporation progressive des structures sociales. C'est ce qui explique que, placés dans des conditions similaires, les agents (selon Bourdieu) aient la même vision du monde, la même idée de ce qui se fait et ne se fait pas, Mais aussi que placés en situation d'interlocution ces mêmes agents, selon leurs trajectoires ou leurs positions, ne se comprennent pas ou alors très difficilement.

Habitus et représentations sociales, fortement corrélées, aboutissent à la construction et à l'expression d'opinions où se croisent l'expérience personnelle et l'opinion commune d'un ou plusieurs groupes sociaux. Pour qu'il y ait débat véritable il faudra que les interlocuteurs produisent un effort de rationalisation dépassant leurs appartenances respectives et la simple expression de ce que l'on pense communément. Une étape semble alors indispensable, c'est celle qui consiste à indexer une opinion à un début de vérité dont le caractère logique ou scientifique est admis par tous. Sans verser dans une discussion à caractère scientifique de haut niveau il s'agira, comme les anciens le préconisaient déjà du temps d'Athènes (voir notre référence au Ménon de Platon en ouverture de ce travail) de distinguer entre une opinion vraie et une opinion fausse. C'est-à-dire qu'il s'agira d'aller vers une opinion qui n'a pas la prétention d'être la vérité mais qui s'y réfère de façon argumentée et sur la base de preuves. L'opinion fausse restant celle qui ne s'appuie que sur la croyance et la représentation commune de l'objet.

Deux remarques s'imposent : le passage d'une opinion fausse « (non étayée et argumentée) à une opinion vraie (étayée, argumentée et admise) ne libère pas de la croyance ni de la représentation tant celles-ci sont ancrées dans ce qui constitue la personne parlante. Par ailleurs c'est bien le procès social de validité du raisonnement par l'ensemble des interlocuteurs qui institue l'opinion vraie, même si celle-ci n'apparaît vraie que pour un certain temps.

Ainsi exposés ces arguments nous semblent expliciter ce qui peut se passer dans un débat réglé et argumenté : il s'agit d'un travail de dé construction et de re construction des fonctions du noyau dur des représentations tel qu'Abrieu l'a décrit. Rappelons que la fonction génératrice du noyau dur est celle qui crée la signification et la valeur de la représentation (pour nous c'est la fonction la plus proche du concept d'habitus) et que la fonction organisatrice est celle qui détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Notre expérience nous amène à préciser que la première fonction sera celle dont la permanence et la stabilité sera la plus pérenne, la seconde celle par laquelle, grâce aux argumentations, se produira une déstabilisation et un premier remaniement – que l'on pourra nommer sous l'expression « dissonance cognitive » -.

Passer des représentations sociales ou endoxes à une opinion vraie semble donc un des objectifs assignables au débat. Pour que cela soit possible il nous faut admettre en corollaire de notre objectif d'opinion vraie que les opinions fausses sont souvent le fruit d'erreurs logiques dues au manque d'informations vraies mais aussi à des stéréotypes structurants. Tant qu'il s'agit de modifier des erreurs logiques les transformations restent possibles mais dès qu'il s'agira de remettre en cause des stéréotypes nous risquons d'avoir à admettre très souvent la coexistence de l'évolution des raisonnements en contrepartie de la stabilité des convictions. Ce constat rejoint selon nous le processus d'accommodation tel que Piaget l'a décrit. L'outil principal de cette transformation est l'argumentation pourvu que son mode de transmission ne heurte pas les convictions intimes (concernant leur rapport au monde et aux autres) des interlocuteurs. D'où la fermeté de notre hypothèse qui suppose un rapport puissant entre contenu des arguments et forme des relations interlocutives. L'argumentation, notamment au travers de l'enquête préalable, est une manière d'entamer le travail de dé construction / re construction des représentations.

Le débat peut ainsi être conçu comme une matrice permettant de remanier en partie les représentations sociales à la condition d'avoir pour ambition l'accès à une opinion vraie (ou éclairée, ou nuancée) et non une transformation radicale du système cognitif des interlocuteurs. En effet pour qu'il y ait transformation radicale il faudrait pouvoir atteindre les croyances et le système de valeurs structurant la personne. Cet objectif ne pourrait être atteint selon nous qu'en travaillant sur le référent du discours, c'est-à-dire sur les preuves matérielles et expérientielles d'un énoncé vrai, seules capables de provoquer une remise en cause

profonde. Il n'en reste pas moins que ce type d'expérimentation risque soit de se heurter à un repli défensif sur soi, soit à un simple ajustement stratégique des discours acquis. Ce dernier point étant déjà une avancée pédagogique.

#### 2.3.3.2. Les approches linguistiques.

Parler et échanger n'a pas pour seule fonction d'échanger des informations et de « narrer » des histoires fusse pour expliquer et faire comprendre aux autres quelque chose qui nous tient à cœur. Même dans le cas d'une discussion courtoise et amicale, parler c'est aussi vouloir produire un effet sur le comportement de ses interlocuteurs. Dans les années 1950 puis 1960, deux chercheurs d'importance, d'abord Austin (1912-1960), professeur de philosophie à Oxford, puis Searles, professeur de philosophie à Berkeley, se sont intéressés de très près au fait que parler c'était aussi agir ou en tout cas que parler induisait toujours la production d'effets plus ou moins recherchés sur les récepteurs du message. Ainsi la pragmatique linguistique est née, créant une branche très importante de la linguistique moderne. A la base de la théorie Austinienne se trouvent les énoncés performatifs qui ont la particularité de « joindre l'acte à la parole » ou plus précisément d'inclure un acte dans la parole. L'exemple le plus probant étant tous les énoncés consistant en des promesses qui engagent l'émetteur vis-à-vis des récepteurs. Tous les autres énoncés se trouvent rapidement dotés par Austin d'une force « illocutoire ». Dans la perspective d'Austin, Searle va préciser la théorie d'Austin et proposer d'introduire l'idée de l'acte propositionnel de langage. Il va aussi définir différentes catégories d'actes de langage. L'acte d'énonciation est la production de mots, de phrases dans une langue donnée (cf le locutoire d'Austin). L'acte propositionnel est l'énoncé du locuteur fait référence à certains objets, certaines actions, certaines personnes (cf l'acte de narration). L'acte perlocutoire : l'acte est défini par l'effet intentionnel (au non) produit par le locuteur sur le destinataire du message (par exemple, être ému, intimidé, en colère, etc...). L'acte illocutoire : l'acte social est posé intentionnellement par le locuteur lors de la production de l'énoncé. Par exemple, le locuteur peut constater, ordonner, conseiller, exprimer un sentiment, etc... C'est le plus fréquent des actes de langage, celui que nous retrouverons dans tous les débats (à côté parfois d'actes perlocutoires) d'où l'importance de son identification en tant que moment d'influence unilatérale ou réciproque dans un échange de paroles.

Searle et Vanderveken (1985) vont également proposer l'idée qu'il faut distinguer cinq fonctions différentes aux actes de langage, autrement dit cinq catégories d'actes illocutoires. Les 5 catégories d'actes illocutoires (d'après Dardier, 2004) :

1. les assertifs : Ce sont les actes qui engagent la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de choses ou sur la vérité d'une proposition exprimée (ex : témoigner, affirmer, supposer, informer, etc...). Les mots produits par le locuteur correspondent à l'état du monde. Exemple : « il pleut régulièrement depuis trois jours sur le lycée agricole ».
2. les directifs : Ce sont les tentatives de la part du locuteur de faire faire quelque chose à l'auditeur (ex : ordonner, questionner, demander, suggérer, supplier, etc...). Lorsque l'enfant produit un directif il exprime un état mental de désir, de souhait ou de volonté. Exemple : « Donne-moi le micro car j'ai quelque chose à dire ».
3. les promissifs : Ce sont les actes qui obligent le locuteur à adopter une certaine conduite future (ex : promettre, menacer, jurer, etc...). Lorsque le locuteur produit un promissif, il exprime un état mental d'intention. Exemple : « Je t'enverrai le rapport du GIECC que j'ai téléchargé ».
4. les expressifs : Ce sont les actes qui consistent à exprimer un état psychologique à propos de l'état du monde (ex : excuses, satisfaction, remerciements, félicitations, crainte, etc...). Exemple : « Bravo ! » « Gagné ! ».
5. les déclarations : Elles impliquent par leur accomplissement la mise en correspondance du contenu propositionnel avec la réalité. La déclaration entraîne une modification du statut de l'objet auquel elle fait référence. Exemple : « Je te nomme responsable du micro » ou « J'arrête de participer au débat ».

Transposé au débat « *Parler, c'est sans doute échanger des informations ; mais c'est aussi effectuer un acte régi par des règles précises qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale ; corrélativement, comprendre un énoncé c'est comprendre son contenu informationnel, sa visée pragmatique ....* » (Kerbrat-Orecchioni, 1970)

Notons que l'approche par la pragmatique du langage place les échanges langagiers sous l'angle de stratégies individuelles ou collectives et tend à minimiser la dimension narrative. Cette approche stratégique du langage nous semble quelque peu restrictive. Dire n'est pas toujours vouloir faire (cf nos premiers exemples). C'est aussi raconter, expliquer, essayer de comprendre. Mais il est vrai que la dispute, la controverse réclament de la conviction et de l'engagement. Retomberions-nous alors dans une vision purement agonistique du débat ? En guise de rééquilibrage nous constaterons simplement que le comble du performatif ou du perlocutoire se situe souvent dans une approche narrative basée sur une vraie prise en compte de l'état du récepteur. Arrivés à ce point-là nos différents « ruisseaux » théoriques commencent à peut-être vouloir se rejoindre.

En termes d'utilité méthodologique ces différentes catégories d'actes de paroles vont nous permettre de déchiffrer en partie les intentions des locuteurs mais aussi les interrelations entre locuteurs. Ils nous donneront ainsi de précieuses indications sur la qualité du débat.

Nous avons évoqué plus haut le travail de Grice, philosophe du langage (1913-1988) et il nous semble opportun de faire état ici des apports les plus utiles à notre propre recherche. Repris par plusieurs de nos auteurs –réfèrents ses travaux portent essentiellement sur les échanges conversationnels. Nous avons dit à leur propos qu'ils étaient très souvent informels et qu'ils constituaient la trame ténue et quotidienne de notre relation au monde. Sans eux pas de sociabilité, et partant, pas de société. Grice a mis en place un modèle de type pragmatique où la parole échangée et la manière dont elle l'est constituent l'essence même de l'échange langagier.

*« Selon Grice, tout échange conversationnel entre un locuteur et un destinataire suppose un minimum d'entente, un minimum d'effort coopératif. L'échange entre les deux participants ne suit pas n'importe quelle voie, il implique le respect de règles communes. Grice (1975) soutient que les participants engagés dans un échange sont censés observer un principe de coopération. Ce principe enjoint les participants à ce que leur contribution, au moment de l'échange, soit conforme à la direction et au but exigés par cet échange. Grice précise ce principe par quatre catégories de maximes dites "conversationnelles" : Maximes de quantité : 1. Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire. 2. Que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire. Maximes de qualité : 1. Ne dites pas*

*ce que vous croyez être faux. 2. Ne dites pas les choses pour lesquelles vous manquez de preuves. Maxime de relation : Soyez pertinent. Maximes de manière : 1. Evitez de vous exprimer de façon obscure. 2. Evitez l'ambiguïté. 3. Soyez bref. 4. Soyez ordonné. Le respect de ces maximes va orienter l'interprétation des énoncés lors de l'échange verbal. » (Van der Henst, 2002).*

*« Le destinataire, supposant que son interlocuteur est coopératif, devra ajouter des informations au contenu littéral d'un énoncé pour comprendre ce que son interlocuteur communique. Grice dénomme ces informations supplémentaires des “ implications ” (en anglais « implicatures »). Elles se rencontrent classiquement lorsque le locuteur semble enfreindre de façon flagrante une des maximes : X : (1) L'article que tu as soumis l'Année Psychologique a-t-il été accepté ? Y : (2) Je n'ai pas écrit la conclusion. D'après le sens littéral de l'énoncé (2), le locuteur Y semble transgresser la maxime de relation et ne pas se conformer au principe de coopération. Mais le destinataire n'a aucune raison de penser que son interlocuteur, qui est engagé dans un échange conversationnel, ne respecte pas le principe de coopération. Le destinataire peut donc supposer que la transgression de la maxime n'est qu'apparente et que l'énoncé (2) communique (en inférant les implications : “ un article sans conclusion n'est pas un article terminé ”, “ un article qui n'est pas terminé ne peut-être soumis à aucune revue ”, “ un article non soumis ne peut être accepté ”) l'information (3) : “non, mon article n'a pas été accepté !” Le sens communiqué, conforme au but exigé par l'échange, est donc différent du sens littéral. Pour faire disparaître la transgression de la maxime, le destinataire doit donc développer un certain nombre d'implications qui conduisent à l'énoncé (3). D'autre part, le locuteur doit estimer le destinataire capable de développer ces implications. Enfin, le destinataire devra supposer que le locuteur attend de lui qu'il développe ces implications. » ( Ibidem ).*

Grice accentue ici l'articulation rhétorique – dialectique en la plaçant sous le principe éthique de la coopération conversationnelle et en faisant de chaque interlocuteur l'interprète de son opposant. Le discours suit ainsi une ligne dialectique donnée en partage par chaque protagoniste. La discussion repose sur ce présupposé qu'elle ne peut avoir lieu si l'intention d'échanger et de se comprendre réciproquement n'en constitue pas le fondement. Sans ce présupposé les arguments fallacieux évoqués plus haut risquent de se développer et d'annihiler toute chance d'intercompréhension.

Dans notre recherche ses apports seront rapprochés, dans le chapitre 2, de l'éthique de la discussion telle que l'aborde d'abord Apel puis Habermas.

Le débat serait donc situé entre une visée communicationnelle basée sur l'écoute, accompagnée d'un registre de parole de type « assertif » et une visée stratégique de l'échange basée sur l'acte de parole à caractère essentiellement performatif. La logique nous imposerait donc de conclure qu'il n'existe que deux types de débat : l'un, véritable, selon notre culture française, parce que basé sur des actes de langages argumentés et l'autre plus idéaliste et donc très peu fréquent qui serait basé sur une sorte de compréhension réciproque. Van Eemeren et Houllosser, linguistes de l'université d'Amsterdam, nuancent cette approche binaire et simplificatrice. En observant et analysant divers types de débat (sur de courtes séquences) ils établissent un lien entre la conception dialectique<sup>30</sup> de la rationalité argumentative<sup>31</sup> et l'approche pragmatique. Les deux types de discours s'articulent entre eux et deviennent des procédés du discours argumentatif. Ils aboutissent ainsi à un nouveau modèle appelé « discussion critique ».

Quel est ce modèle ? Il s'agit d' « *un discours destiné à résoudre un conflit d'opinions grâce à l'évaluation de l'acceptabilité des positions en jeu* » (Van Eemeren et Houllosser, 2004) Cette évaluation « *repose sur des critères dont la validité doit être admise intersubjectivement, et dont dépend la capacité des locuteurs à résoudre un problème déterminé* ». (Ibidem p 46). « *Cette approche considère les procédés utilisés aux différentes étapes du processus de résolution d'un désaccord comme des actes de langage. L'approche pragmatique, qui voit les procédés argumentatifs comme des actes de langage produits comme des actes de langage produits au cours d'un échange discursif, est fermement ancrée dans la philosophie de la communication verbale de JL Austin et JR Searle, la théorie de la rationalité conversationnelle de H.P Grice* » (Van Eemeren et Houllosser, ibidem).

La discussion critique obéit à une logique d'ordonnement des échanges discursifs. Quatre étapes principales constituent cet ordonnancement :

1. Etape de confrontation où s'expriment les divergences d'opinion,

---

<sup>30</sup> Entremêlant dialogue et raisonnement.

<sup>31</sup> Rationalité qui préside « à la formation rigoureuse des opinions » selon l'éthos Aristotélien.

2. Etape d'ouverture où sont établis les points de départ procéduraux et factuels de la discussion critique,
3. Etape argumentative où les positions sont étayées par des arguments qui seront contestés par d'autres arguments tout aussi étayés,
4. Etape de conclusion où seront dégagées les conclusions de la discussion.

Les règles de la discussion vont de « *l'interdiction d'empêcher l'interlocuteur d'exprimer sa position (étape 1) à l'interdiction de généraliser le résultat de la discussion (étape 4)* » (Van Eemeren et Houlosser, *ibidem*). Mais l'interdiction la plus notoire est l'interdiction d'avoir recours à des arguments fallacieux, considérés par les auteurs comme des « *coups argumentatifs accomplis en violation des règles de la discussion* » (Van Eemeren et Houlosser, *ibidem*) remettant en cause l'objectif critique de la discussion. Ce type d'argument appartient à la série des paralogismes. On reconnaît ceux-ci :

1. à des prémisses implicites<sup>32</sup> reconstruites pour rendre l'argument logique ou excessivement généralisées pour intimider l'interlocuteur,
2. une structure argumentative non logique,
3. une argumentation rationnelle et philosophiquement ou scientifiquement non étayée. (Ibidem p. 51).

Distinguer entre argumentation valide et argumentation fallacieuse revient à déterminer si une règle de la discussion critique n'a pas été transgressée.

Entre rhétorique, envisagée ici comme la « force illocutoire » des locuteurs en vue de convaincre leurs récepteurs, et dialectique, le partage des tâches est le suivant : la dialectique

---

<sup>32</sup> Dans le domaine de l'écologie et du développement durable il y aurait à élaborer la topique des arguments fallacieux construits à partir de prémisses telles que « ce n'est pas la première fois que le climat se réchauffe, il n'y a donc pas à déduire une quelconque influence de l'activité humaine sur le climat ». Les scientifiques positivistes et certaines corporations regorgent de ce type d'arguments comme celui-ci : « Il n'y a aucune corrélation démontrée entre les rejets d'azote et le développement d'algues vertes (...). Le discours écologique, relayé par une récente campagne d'affichage à charge, ne s'appuie sur aucune confirmation scientifique (...). L'hypothèse d'un lien entre la production agricole et les algues vertes doit être totalement abandonnée (...) La recherche doit se poursuivre sur d'autres facteurs explicatifs que l'azote, l'accumulation de phosphore notamment, due au défaut de traitement dans les stations d'épuration » (Ouest-France, 30 mars 2011).

correspond au déroulement de la pensée et la rhétorique correspond à la manière dont est exprimée cette pensée. Les deux approches se complètent donc sans nuire l'une à l'autre. C'est même souvent l'objectif de convaincre, donc d'avoir raison sur l'autre, qui est paradoxalement à l'origine d'une évolution des points de vue de tous. « *Dans un discours argumentatif, qu'il soit oral ou écrit, les argumentateurs n'ont généralement pas pour unique objectif de mener une discussion de façon raisonnable ; ils cherchent souvent aussi à remporter la discussion- autrement dit, à faire triompher leur position. On considèrera que les stratégies rhétoriques menées par les locuteurs pour imposer leur point de vue sont indissociables de leurs efforts pour satisfaire leur aspiration dialectique à résoudre le conflit d'opinion dans le respect des règles de la discussion critique* ». (Ibidem p 54).

Mais par quel moyen précis s'opère cette mise en synergie de deux principes opposés ? Réponse des auteurs : « *les argumentateurs peuvent procéder à ce que nous avons appelé des ajustements stratégiques. Ces ajustements stratégiques visent à atténuer la tension qui peut naître de la poursuite simultanée de l'objectif rhétorique et de l'objectif dialectique* ». (ibidem p 55). Les auteurs évoquent ensuite la figure rhétorique de la conciliatio consistant à reprendre un argument avancé par l'opposant pour l'utiliser à l'appui de son propre point de vue comme modèle de base d'un ajustement stratégique.

Pour autant, si on veut convaincre à tout prix, l'ajustement stratégique peut dérapier et devenir fallacieux dans la mesure où il s'exerce aux dépens de l'interlocuteur alors que la visée de la discussion critique est de trouver ensemble une solution raisonnable.

Pour notre part nous ferons de l'ajustement stratégique l'évènement principal - (et intentionnel ! Nous verrons plus loin que cette évocation de l'intentionnalité est fondamentale) - de ce qu'Habermas appelle l'intercompréhension. Mais restons pour quelques lignes encore avec nos deux auteurs qui nous donnent quelques clés pour construire une grille de lecture des débats.

« *L'objectif dialectique des deux parties (dans une discussion critique) est d'arriver à une définition claire des points sur lesquels les parties sont en désaccord et des positions qu'elles endossent* ». (ibidem). L'objectif de consensus n'est donc pas une communion naïve des idéaux : il est une mise au clair permettant à chacun d'avancer dans un travail commun.

« On considérera qu'une figure de conciliatio est valide si on peut raisonnablement penser que le locuteur a de bonnes raisons pour considérer l'argument emprunté à l'interlocuteur comme une justification indiscutable de sa propre position, sous réserve d'acceptation par l'autre partie de ce potentiel justificatoire » (ibidem). N'est-on pas ici au cœur de notre problématique ? N'est-on pas au cœur de la co construction de savoirs comme au cœur des processus d'accommodation Piagétiens ? Ces questions méritent d'être posées d'autant plus si cet ajustement stratégique s'accompagne de reformulations des problèmes posés par chacune des parties.

### 2.3.3.3. La recherche de l'accord : les contributions d'Apel et Habermas.

Nous l'avons vu plus haut le débat ressort à la fois d'une pragmatique du langage, d'une dialectique conversationnelle et d'une éthique, plus ou moins affirmée, de la discussion. Ce dernier point rejoint celui de l'intentionnalité : il faut une volonté – explicite ou implicite – de discussion pour que celle-ci ait lieu. Habermas s'est attaché à essayer de faire la synthèse entre ces diverses approches parfois antagoniques. Mais nous avons aussi constaté le grand nombre de passerelles existant de fait entre des conceptions opposées. A ce point de notre travail le débat peut apparaître soit comme l'arène d'une série de performances oratoires orientées de sorte à réduire l'autre à la raison soit comme le lieu d'élaboration d'une raison commune validée par une délibération commune. Avant d'aborder l'apport de Habermas il nous faut d'abord évoquer les travaux dont il s'est largement inspiré, à savoir ceux de Apel, philosophe du langage à l'université de Francfort, introducteur de la pragmatique du langage en Europe et fondateur avec Habermas de la seconde école de Francfort. Nous verrons encore une fois que la dimension éthique, loin d'être ce qui permet de « colorer » la problématique conversationnelle, en constitue la logique structurante.

Notons d'emblée le recours au terme « éthique » et non à celui de « morale ». Il est important de dénoter les significations de chacun de ces termes avant d'aller plus avant. On a en effet souvent reproché à Apel, puis à Habermas, un Kantisme naïf se substituant à un Marxisme idéaliste. Le reproche reposait sur l'idée que le recours à une morale de la discussion ne pouvait suffire pour mener une politique réaliste (realpolitik), à défaut d'une politique progressiste. Or la confusion est de taille : la morale est un ensemble de codes et de procédures socialement admises à respecter. L'éthique concerne quant à elle la manière

singulière dont chaque sujet se positionne face à un évènement. Dans le cas de la discussion cela revient à choisir de mentir ou non, d'induire des informations non vérifiées dans le discours, etc... En postulant une éthique Apel s'adresse à la posture de chaque participant en tant que personne et non à des règles précises du débat qui seraient établies une fois pour toutes dans un codex spécifique. Il y a discussion par ce qu'il y a éthique, il ne peut en être autrement.

Dans son introduction, Apel présente son ouvrage « Ethique de la discussion », (1994), comme « *la version fondationnelle de la pragmatique transcendantale* ». Ce travail n'a ni plus ni moins comme but que la fondation d'une moralité fondée sur des comportements éthiques qui donnent à la discussion sa portée universelle et moderne. La visée peut sembler prétentieuse si ce n'est d'une part que le contexte historique de l'après-guerre amène des intellectuels allemands à vouloir refonder une théorie critique des sciences sociales pour contrecarrer les effets de la massification des sociétés, et d'autre part qu'il s'agit de réhabiliter le pouvoir du citoyen face à un accroissement rapide de la technocratisation des états. Le spectre des totalitarismes (cf Arendt) plane sur ce travail qui se veut émancipateur. Mais c'est aussi en référence aux dangers environnementaux engageant notre responsabilité qu'à la suite des travaux de Jonas, Apel tente de décrire ce que doit être une éthique de la discussion. L'éthique de la discussion est présentée par Apel, comme une réponse à la situation contemporaine de l'éthique, dont le défi principal est celui de « *l'ampleur imprévisible — tant quantitative que qualitative — des conséquences et des effets secondaires des actions collectives de l'homme dans le domaine de la science et de la technique fondée sur elle* » (Apel, 1994)

Pour Apel le but est donc de fonder une éthique de la discussion – en groupe, ou au sein de communautés plus large, ces communautés étant constitués de pairs- , ou sur l'ensemble du monde, reposant sur les principes de justice, la solidarité et la coresponsabilité. Cinq concepts nous intéressent particulièrement chez cet auteur :

- La parité – fondatrice de la communauté idéale de discussion – concerne la possibilité d'un échange fructueux par le fait que les participants possèdent sur la question à débattre un égal potentiel de connaissance. Elle concerne, dans le cas d'un groupe hétérogène du

point de vue des capacités cognitives, la capacité chaque locuteur « expert » d'adapter son discours au niveau d'acceptabilité de son auditoire,

- La validité d'une connaissance est le fruit d'une double relation sujet/objet et sujet/cosujet (validité objective, établie selon des normes logico mathématiques, et validité intersubjective, établie par la critique des pairs, seraient là aussi entremêlées).
- Tout sujet, même isolé, même réfutant l'existence de toute science et de toute philosophie, est membre d'une communauté de discussion à prétention universelle : *« il est, dès toujours, - en raison de la structure, médiatisée par le langage, de la pensée, et de ses prétentions à la validité intersubjective,.../....le sujet d'une argumentation liée au dialogue. En tant que tel il est membre réel d'une communauté idéale de discussion »* (p. 38).
- L'indépassabilité qui *« consiste à renvoyer.../... celui qui affirme quelque chose ou le met en question, à ce qu'il ne peut plus – sous peine d'auto contradiction performative- mettre en question ou contester, parce qu'il doit le prendre en considération dans l'acte d'argumentation lui-même »*.( ibidem). Et plus loin : *« Or, ce qui appartient aussi aux indépassables présuppositions de l'argumentation, c'est le fait d'avoir depuis toujours reconnu certaines normes morales fondamentales : celles de la communauté idéale de communication. A savoir la norme de la justice, c'est-à-dire du droit égal de tous les partenaires de s'exprimer, la norme de la solidarité eu égard à l'interdépendance des membres d'une communauté de discussion, la norme de la coresponsabilité de tous les partenaires de la discussion dans l'effort solidaire visant à articuler et à résoudre des problèmes »* (ibidem).
- Enfin la pragmatique transcendantale elle-même qui se traduit dans les débats et discussions par la production et le respect de règles pour faciliter la discussion et permettre la participation de tous, la production d'arguments étayés, assurant l'actualisation des trois premiers concepts cités.

Nous retiendrons aussi qu'Apel fait de l'éthique –principe originaire de la philosophie morale- un principe technique structurant la discussion. Reprenant les termes d'Habermas il stipule que *« toute norme valable doit satisfaire la condition selon laquelle les conséquences*

*et les effets secondaires résultant, de manière prévisible, de l'observation universelle de la norme en vue de satisfaire les intérêts de tout un chacun peuvent être acceptés sans contrainte par tous les concernés* ». Il en déduit la maxime suivante : « *n'agis que d'après une maxime dont tu puisses présumer, sur la base d'une concertation réelle avec les concernés, respectivement avec leurs défenseurs, ou –à titre de succédané– sur la base d'une expérience de pensée correspondante, que toutes les conséquences et effets secondaires résultant de manière prévisible de son observation universelle en vue de la satisfaction des intérêts de chacun des concernés, puissent être acceptés sans contrainte, dans une discussion réelle, par tous les concernés* ». (ibidem).

Nous le savons clairement maintenant le débat –ou la discussion– oscille entre un versus stratégique dont la pragmatique du langage couplée à la théorie de l'argumentation rend parfaitement compte et un versus communicationnel que seuls quelques travaux, dont ceux de Grice, exposent et valorisent. Habermas, philosophe, membre de la seconde école de Francfort, va approfondir l'étude de ces deux « agir » langagiers. L'école dont il est membre, héritière de l'Institut marxisant de Francfort des années 30, va travailler sur les nouvelles formes de la démocratie et non plus seulement sur les antagonismes de classe. Délaissant quelque peu les mécanismes de domination économiques, il va s'intéresser à la domination politique par le langage et la communication. Il constate d'abord que l' « *état est conduit à développer une conception stratégique de son rapport à la société civile, ce qui revient à court-circuiter le moment de la délibération collective, là où elle serait requise, par des routines rhétoriques éprouvées, par la persuasion publicitaire ou l'intoxication médiatique* ». (Haber, 2001). Ailleurs : « *aujourd'hui, la discussion en tant que telle se trouve véritablement administrée : dialogues professionnels ex cathedra, débats publics, tables rondes – l'usage que les personnes privées faisaient de leur raison devient un show où se produisent les stars de la télé et de la radio* » et « *revêt une forme marchande, même là où n'importe qui peut « prendre part » au débat. La discussion devient formelle : thèses et antithèses sont tenues d'emblée de respecter certaines règles du jeu... ; le consensus sur la procédure de la discussion rend largement superflu l'accord sur le thème discuté. La manière de poser le problème devient une question de protocole et les conflits qui autrefois se réglaient au sein de la polémique publique sont ramenés au plan des frictions d'ordre personnel.* » (ibidem). Le débat public est bien celui de la polis où s'affrontent des points de

vue et non un simple spectacle de rhéteurs formés dans ce sens. Le débat ne doit pas être un lieu d'exposition et de marchandisation des talents. Même mal exposés ce sont les contenus des arguments qui comptent. « *L'idée d'une société adulte et responsable, capable de se comprendre et de se gouverner elle-même par l'organisation de discussions au cours desquelles se produisent des processus d'apprentissage – cette idée est donc non seulement méconnue mais surtout exactement renversée lorsque triomphe l'idée que l'opinion publique est purement et simplement ce que mesurent les sondages* ». (ibidem). Le débat est un lieu d'apprentissage pour tous, tant au moment d'élaborer des arguments qu'au moment de les exposer ou aux moments incertains d'attaquer ou de se défendre par les mots et le raisonnement.

Les travaux d'Habermas (1987, 2003), analysant la pratique du débat comme « agir communicationnel », - c'est-à-dire comme action de communication transformatrice -, ont l'avantage de cristalliser la double problématique de l'apprentissage et du changement de représentation. Très souvent tourné vers l'action, le débat argumenté peut amener, de plus, à une prise de décision « citoyenne » sur le sujet traité. Même en dehors de toute prise de décision, de par sa structuration, il participe au développement de la citoyenneté.

Habermas qualifie les participants aux débats de Proposants et/ou Opposants qui sont les deux notions définissant les types d'interlocuteurs d'un débat. Le proposant est n'importe lequel des interlocuteurs proposant de façon rationnelle un point de vue, une analyse, une opinion aux autres interlocuteurs. L'opposant est n'importe lequel des interlocuteurs critiquant (positivement ou négativement) de façon rationnelle le discours de n'importe quel proposant. N'importe quel interlocuteur du débat peut donc être tour à tour proposant ou opposant.

Lorsque les rôles sont fixés à priori sans pouvoir évoluer (cas d'une conférence classique) la situation d'interlocution est dissymétrique (cf. la place, le poids, le rejet ou la « sacralisation » de la voix descendante de l'expert) ; il ne peut s'agir dans ce cas d'un réel débat.

S'inspirant d'Apel, Habermas affirme que tout débat procède d'une « éthique de la discussion ». Un de ses premiers principes est en outre, l'absence de « contradiction performative » (Apel, 1994) qui consisterait à participer à un débat tout en en dénonçant l'utilité. Une telle contradiction possède deux caractéristiques qui rendent caduques, en effet, tout idée de débat : elle est illogique (on ne participe pas à un débat si on n'en respecte pas les

règles d'échange) ; elle est stratégique (elle est une prise de pouvoir car elle remet en cause le partage du pouvoir induit par l'idée de débat). D'où l'obligation d'avoir recours à une éthique fondatrice qui fait du débat une valeur en soi.

La démarche intellectuelle de Habermas veut s'inscrire dans un large processus de rationalisation de la société. Ce processus se traduit par le fait, que dès l'époque des lumières, *« les actions sociales sont institutionnalisées dans le cadre d'ordres légitimes ; et ceux-ci reposent également sur un accord mutuel. L'accord se fonde sur la reconnaissance intersubjective de normes »*. (Habermas, 1984). *« L'accord normatif doit se déplacer d'un accord donné par la tradition vers un accord obtenu dans la communication »*(Ibidem ). Ces normes, rationnellement construites grâce à la discussion, s'opposent à la tradition, non discutée et non discutable. L'agir légitime devient agir consensuel dans ce sens où *« le cas idéal typique de la régulation normative des actions rationnelles par rapport à une fin est le statut librement contracté avec force de droit : l'institution reposant sur l'ordre légalisé est l'association ou.../...l'institution »*.

Le fait que toute communication rationnelle soit orientée vers une fin sociale et pratique donne tout son caractère efficace et téléologique à la discussion. On communique et /ou on discute pour influencer sur le cours des choses dans le futur. D'où l'intégration du concept d'action dans la typologie des types de communication établis par Habermas et confondus ici avec les types d'actions. L'agir désigne ici l'orientation du discours dont on peut déduire une forme d'argumentation et un type d'acte de langage. A noter que Habermas s'appuie presque exclusivement sur une pragmatique du langage couplée à l'argumentation.

- L'Agir téléologique se base sur un savoir théorique – technologique et concerne les technologies et les stratégies industrielles, politiques et/ou économiques,
- Les Actions langagières se basent sur l'expérience et la théorie pour aboutir à des constructions théoriques,
- L'Agir normatif concerne les rapports sociaux, ils sont basés sur les normes morales admises. Ils concernent la vie sociale pratique (on dirait ici « le vivre ensemble »),
- L'Agir dramaturgique concerne la création artistique. Il peut jouer un rôle thérapeutique et esthétique. Il débouche sur les œuvres d'art.

Les autres concepts clefs d'Habermas autour du débat sont : l'argumentation et l'intercompréhension.

*L'argumentation* est à la base des échanges : toute idée ou information doit être explicitée, expliquée, corrélée, recoupée, etc ... de sorte à la rendre intelligible à chacun et à l'insérer dans un continuum logique acceptable, ou du moins admis par le sens commun. Habermas pose le débat argumentatif théorique comme le plus propice pour orienter vers l'action « rationnelle » dans la mesure où il développe les capacités des acteurs à se situer et à situer « objectivement » le problème étudié. Si pour Habermas la subjectivité et l'affect circulent constamment dans les débats, il postule toutefois « la supériorité » d'une prise de décision « rationnelle » et donc axée sur la prise en compte d'une argumentation explicative. Habermas propose une typologie des argumentations présentée dans le tableau ci-après élaboré par Habermas lui-même (Théorie de l'Agir Communicationnel, p. 337)

**Tableau 1 : Les différents types d'argumentation selon Habermas.**

FORMES	EXPRESSIONS	PRETENTION A LA VALIDITE
Discours théorique	Cognitives instrumentales (références à des concepts, démonstrations)	Vérité des propositions  (1=1)  Efficacité des actions  (résultats obtenus, preuves)
Discours pratique	Morales (références à des normes sociales admises)  Pratiques (ça se fait, ça ne se fait pas)	Justesse des normes d'action  (socialement valide, consensus)
Discours esthétique	Evaluations (jugements de valeurs d'ordre esthétique) Authenticité	Convenance des standards de valeur
Critique thérapeutique	Expressions (affects, sentiments)	Véridicité des expressions (prise en compte de l'Autre dans sa singularité, sa souffrance)
Discours explicatif	Effort d'écoute et de reformulation	Compréhensibilité

*L'intercompréhension*, concept nouveau qui vient préciser les contributions de Vigotsky, est ce qui permet au débat d'en être un, au sens « habermassien ». Elle suppose un effort réciproque, entre « proposant » et « opposant », d'écoute et de reformulation. Un « enchevêtrement langagier » peut alors se produire régulièrement au fil des échanges dans la seule perspective de se mettre d'accord sur ce qui est dit, ou du moins d'être certains de bien se comprendre.

L'approche « habermassienne » est philosophique. Elle vise la construction d'un savoir partagé supérieur grâce à une procédure à caractère transcendantal reposant sur la confrontation et l'échange d'arguments de plus en plus affinés. Son efficacité est d'autant plus évidente que le débat est tourné vers l'action, donc la décision. Elle suppose un certain nombre de règles au niveau de la prise de parole : celle-ci doit être rendue possible pour chaque participant. Il n'y a pas de hiérarchie en termes de pouvoir, seulement des différences en termes d'expérience, de formation et de culture. Elle doit être argumentée, non agressive, exigeante mais non inquisitrice.

Haber donne quelques clés à propos du processus d'intercompréhension, qui viennent du coup enrichir les hypothèses de Vygotsky (1933), mais vues sous un angle plutôt sociolinguistique que psychologique. Première hypothèse : la compréhension reposerait avant tout sur l'identification des intentions du locuteur, hypothèse parfaitement plausible dans le cadre d'une communauté de discussion où chacun sait à peu près qui parle et d'où il parle. Deuxième hypothèse plus probable : il s'agirait plutôt de comprendre un énoncé à partir de ce qui le rend acceptable. Troisième hypothèse : si comprendre c'est comprendre les raisons d'un énoncé, c'est être aussi, au moins en partie, en accord avec elles. D'où un effort facilité de coordination des pensées. Quatrième hypothèse : la coordination communicationnelle motive rationnellement un auditeur à accepter une offre de parole. Nous ajouterons à cette liste non exhaustive une cinquième hypothèse : la réponse argumentée à un argument mal compris et, partant, la production d'un moment de dissonance, oblige à une négociation argumentative aboutissant à une compréhension réciproque.

Par ailleurs il semblerait que l'intercompréhension puisse aussi se produire grâce à la reformulation<sup>33</sup> et, à l'intérieur de ce procès, à la reconcaténation (ou reconstruction) des

---

<sup>33</sup> cf Rogers

phrases<sup>34</sup>. Vigotski (1896-934) parle quant à lui du « langage intérieur » que l'enfant emploie par une reformulation « sur le bout des lèvres » des propos qui retiennent son attention.

Habermas situe son travail dans une perspective pragmatique et non seulement philosophique. La philosophie est sa source justificatrice mais sa démarche est avant tout pragmatique. Le tableau ci-dessous, que nous avons par ailleurs décidé d'utiliser comme modèle de référence (et non comme modèle opérationnel) pour notre propre travail d'analyse des débats récapitule les types d'interaction médiatisés par le langage.

**Tableau 2 : les interactions médiatisées par le langage.**

Caractères pragmatiques-formels Types d'action	Actes de parole caractéristiques	Fonctions langagières	Orientations d'action	Attitudes de fond	Prétentions à la validité	Rapports au monde
Agir stratégique	Perlocutions. Impératifs	Influence sur le partenaire	Succès	Objectivante	(Efficacité)	Monde objectif
Conversation	Constatifs	Présentation d'états de chose	Inter-compréhension	Objectivante	Vérité	Monde objectif
Agir régulé par des normes	Régulatifs	Instauration de relations inter-personnelles	Inter-compréhension	Conforme aux normes	Justesse	Monde social
Agir dramaturgique	Expressifs	Auto-représentation	Inter-compréhension	Expressive	Véridicité	Monde subjectif

On peut y voir, en ordonnées, à nouveau les différents types de discours désignés ici sous forme des différents types d'agir ; en abscisses les différents types d'actes de paroles, les différentes fonctions langagières recherchées, les différentes orientations de l'action, les attitudes de fond, les différentes prétentions à la validité sur lesquelles nous revenons plus loin, les différents rapports au monde que nous contrebalançons par la référence aux mondes de Boltansky (voir plus haut).

Habermas évoque par ailleurs trois types de prétentions inhérentes à toute activité langagière. Nous donnons ici leurs définitions respectives qui permettront d'éclairer peut être un peu mieux la pensée de notre auteur de référence.

<sup>34</sup>

cf Roman Jakobson

La prétention à la vérité porte sur l'état du monde. Si je dis « il pleut » il suffira de regarder par la fenêtre pour le vérifier. Pour d'autres affirmations plus abstraites (comme le trou dans la couche d'ozone) je devrais produire des preuves admissibles. Mais se posera alors le problème de l'accès au référent de mon énoncé. Ce sera le premier écueil que rencontrera tout locuteur pour construire son argumentation. Seul l'éthos pourra sauver la mise : ma crédibilité sera alors engagée. Un débat doit-il se tenir dans les strictes limites de ce que les interlocuteurs partagent comme savoir ? L'établissement de la preuve restera toujours à faire auprès des interlocuteurs. Le sérieux des sources pourra nous aider. C'est dans cette zone risquée que va s'élaborer en grande partie le nouveau savoir grâce à l'effort de recherche puis d'administration de la preuve.

La prétention à la validité ou à la justesse porte sur l'acceptabilité de mes propos. Ce que je dis doit être compréhensible et correspond aux normes morales du juste et du bien communément admises. Lorsque ce que je dis contrevient à certaines normes admises il me faudra expliquer en quoi ces normes contredisent l'idée même du bien et du juste afin de reconstruire ensemble, par la discussion, une logique du bien et du juste admise par tous. S'il est bon de produire de la fraîcheur en plein été surtout pour les personnes âgées je devrais aussi tenir compte qu'un certain usage des climatiseurs peut contrevenir à l'équilibre thermique de la planète. Je devrais raisonner avec d'autres pour trouver des solutions nouvelles.

La prétention à la véracité porte sur la sincérité de mes propos. Même objectivement faux je dis ce que je pense, dussè-je me faire reprendre par mes interlocuteurs. Le caractère fallacieux de certains échanges neutralise l'effort commun et divise les participants. Le silence n'apporte rien sinon la frustration de « n'être pas dans le coup ». La sincérité permet au contraire les mises au point en cas d'erreur – donc d'apprendre- mais aussi d'emporter la conviction de son auditoire pour peu que ce que je dis soit non seulement sincère mais aussi vrai et juste.

Notre observation des débats, en s'appuyant sur les travaux d'Habermas, cherche à repérer des indicateurs d'un agir communicationnel en acte, à travers la co-construction de savoirs comme éléments constitutifs de l'écocitoyenneté. Nous tentons par là même de repérer, dans les échanges langagiers, des indices d'inter compréhension comme autant d'indices de la co construction de savoirs pratiques, selon le modèle constructiviste décrit plus haut à propos des apports de Vigotky et Piaget (1896-1986), sur les questions environnementales.

Nous exposerons en introduction de notre troisième partie une grille de lecture et d'analyse des débats s'inspirant largement des apports d'Habermas que nous avons cependant enrichis des autres apports de la pragmatique. Nous faisons un résumé de l'ensemble des apports à la fin de ce chapitre dans le cadre de nos hypothèses de recherche.

Pour conclure sur les apports d'Habermas nous pourrions présenter le fil rouge de la pensée de Habermas comme suit :

- D'abord, la démocratie est un bien, dont il faut consolider les fondations intellectuelles et pratiques. Nous noterons que Habermas est un représentant typique de cette génération allemande traumatisée de l'immédiat après-guerre, celle du Sonderweg et de l'« ancrage à l'Ouest ».
- La consolidation intellectuelle de la démocratie passe tout à la fois par la lutte contre le nihilisme nietzschéen, la révision du marxisme, et la défense des principes de l'Aufklärung (kantien).
- Les principes de l'Aufklärung sont l'émancipation et la publicité, l'un et l'autre étant liés : L'émancipation nécessite information et connaissance, cette connaissance émerge de l'apprentissage par autrui, mais cet apprentissage, s'il est émancipatoire, ne peut qu'être dénué de violence ou de contrainte – autrement dit, il ne peut progresser que par l'acceptation volontaire de l'information en tant qu'argument évalué positivement.
- La consolidation intellectuelle de la démocratie passe donc par une étude empirique et critique des conditions concrètes de la communication et de l'échange argumenté au sein de l'espace social ; autrement dit, elle ne peut se contenter de l'a priorisme philosophique, et doit s'accompagner d'une recherche tout à la fois théorique et pratique visant à l'action concrète sur le monde social, c'est-à-dire une recherche sociologique.
- La sociologie, science compréhensive sur le modèle des disciplines herméneutiques, ne peut se passer d'une théorie de l'action, qui explicite le sens de la conduite humaine dans le monde social.
- Mais la théorie de l'action qui irrigue la sociologie jusqu'à présent est irrémédiablement marquée par son caractère instrumental : Moyens -> fin. Et c'est cette instrumentalité, au

cœur de la théorie de l'action, et caractérisant l'autocompréhension de l'homme en tant qu'être agissant dans le monde, qui justifie du développement techniciste et de l'extension du domaine du marché. Autrement dit, c'est parce que l'homme comprend sa propre action dans le monde comme irréductiblement instrumentale, et qu'il ne dispose pas de ressources théoriques pour la comprendre autrement, que progressent la technicisation (science) et la marchandisation (économie) du monde et de l'homme lui-même. Or, technicisation et marchandisation sont les deux grands dangers qui menacent la démocratie.

Alors la question que pose Habermas est celle-ci : La réduction de l'activité humaine à l'action instrumentale est-elle légitime ? Le point peut-être le plus important de la construction habermassienne est de montrer qu'en ce qui concerne l'activité pratique, elle l'est en effet. Car la praxis est conçue et envisagée précisément sur le même schéma que l'action instrumentale.

La démarche de Habermas va donc consister à élaborer une théorie de l'action alternative, une Handeln (« action », souvent traduite par « agir » chez Habermas) conçue sur un schéma intégrant un véritable intérêt pratique, c'est à dire orientée vers l'intersubjectivité.

C'est la pragmatique qui va servir de pierre de touche à cette construction, et en particulier les fameux actes illocutoires, actes de langage ayant valeur performative, des paroles qui agissent. L'idée centrale de Habermas sera que la situation concrète de discussion dans laquelle sont insérés deux locuteurs présuppose toujours une situation idéale de discussion comme suit :

- Elle est dénuée de toute forme de contrainte ;
- Elle se résout par l'acceptation par les deux parties de l'argument évalué comme le meilleur ;
- En tant que succession d'arguments qui se termine (provisoirement) par l'acceptation du meilleur, elle est représentable par une courbe dont la vérité constitue l'asymptote.

Autrement dit, toute situation concrète de discussion entre deux (ou plus) locuteurs réels présuppose toujours une situation idéale de discussion qui tend vers, à la fois, une

connaissance théorique vraie, et une action commune légitime. Mais en tant que situation concrète d'interaction entre individus réels, elle risque toujours d'être sujette à des dysfonctionnements, qui sont autant de distorsions de la communication (telles que mensonge, désinformation, contrainte, etc.) La démocratie est cet environnement socio-politique particulier qui tend vers la résolution empirique des dysfonctionnements, et cherche à préserver autant que possible l'espace public des distorsions de la communication. On dira plus simplement : La démocratie est ce régime politique particulier qui favorise le débat argumenté et réglé au sein de l'espace public plutôt qu'il ne le bride.

#### 2.4. Langage et apprentissage :

##### 2.4.1. Le débat Piaget /Chomsky et les apports de Vygotsky.

Est-ce que le débat peut être par ailleurs un lieu efficace d'apprentissage ? Pour établir des hypothèses viables nous nous sommes appuyés à la fois sur les travaux de Vygotsky (1933), Chomsky, Piaget ainsi que sur un travail d'étude que nous avons réalisé en partenariat avec l'association « Il était une fois la terre » pour l'ADEME et le Conseil Régional PACA. Ce travail s'est appuyé essentiellement sur les thèses de J. Habermas et sur la théorie des actes de langage.

Pour Vygotsky le langage est une compétence de l'espèce humaine liée à la sociabilité primaire de l'être humain. Les fondements de cette sociabilité sont d'ordre biologique : elle est génétiquement déterminée ainsi qu'en atteste la maturation précoce des zones cérébrales régissant les fonctions sociales telles que la reconnaissance du visage et de la voix. Les interactions asymétriques entre adultes et enfants – que l'on peut dériver (dans le cas de certains débats que nous avons étudiés) vers la relation experts / non experts - constituent la matrice de la transmission culturelle, scientifique et technique. C'est au cœur de cette relation que se développent des compétences spécifiques telles que l'attention volontaire, la mémoire logique, la pensée verbale et conceptuelle, les émotions complexes. L'acquisition de ces compétences se produit grâce à deux types d'expériences : la relation avec l'environnement (Piaget) et l'échange langagier sous l'angle d'abord de la mimésis puis de l'appropriation ludique de la parole de l'autre. C'est ce deuxième volet qui nous intéresse ici : un enrichissement permanent du vocabulaire assorti d'une toute aussi permanente reconstruction syntaxique réalisée au cours de l'effort d'appropriation, participe du développement de

l'intelligence. Un véritable processus de structuration du sens semble ainsi à l'œuvre dans toutes les procédures d'apprentissage basées sur l'échange langagier. Pour Vigotsky ce processus ne s'arrête pas à la pré adolescence, il est permanent dès lors que l'on conçoit des groupes de travail coopératifs hétérogènes (du point de vue des acquis et des références culturelles de chaque participant). Contrairement à Piaget pour qui le niveau de développement détermine la capacité à apprendre, c'est ici l'apprentissage qui produit le développement à tout âge de la vie, grâce à une procédure permettant des échanges permanents de savoir.

Chomsky, quant à lui, prend le contre-pied de l'approche constructiviste de Piaget et socioconstructiviste de Vigotsky et propose une approche « innéiste » du langage. Pour lui le langage « est une capacité génétiquement déterminée qui spécifie une certaine classes de grammaires humaines. L'enfant acquiert une de ces grammaires à partir des données limitées qui lui sont accessibles ». Pour autant « l'enfant connaît la langue ainsi déterminée par la grammaire qu'il a acquise. Cette grammaire est une représentation de sa compétence linguistique. Dans son acquisition du langage, l'enfant développe également des « systèmes de performance » pour mettre en œuvre ce savoir ». Cette approche a suscité de nombreux débats sur la notion d'inné et d'acquis en matière de langage. Elle a cependant la vertu de faire du langage une capacité universelle « intrinsèque » sans évacuer la question de l'apprentissage. Celui-ci est du coup très fortement déterminé par le langage de référence et la culture d'origine. Située entre universalité et particularité, l'approche Chomskyenne a le mérite de poser d'emblée la problématique du langage, à la fois outil de communication universalisable et système d'appartenance. Mais l'apport le plus important est l'étude de la structure – ou la syntaxe – des langages, sorte de grille unique de compréhension du sens de toutes les formes de locution. C'est l'intégration –presque passive- des règles formelles du langage qui dote le locuteur de capacités quasi universelles de compréhension du sens.

Piaget a toujours postulé que les apprentissages étaient le produit de la relation du sujet apprenant avec son environnement. Pour lui l'apprentissage est d'abord et avant tout d'ordre biologique et lié à la nécessité de s'adapter et donc d'agir sur son environnement. La dissociation de la fin et des moyens constitue le schéma le plus démonstratif de la théorie Piagétienne. L'apprentissage chez Piaget est donc forcément basé sur l'action. Mais pour Piaget le langage est avant tout une manière d'intérioriser le savoir acquis grâce, dans un

premier temps, à la formulation en termes intelligibles des opérations effectuées (au moyen du langage intérieur par ailleurs étudié par Vigotsky), puis plus tard, par la réalisation d'actions à partir du langage comme dans le cas d'application de consignes ou de théorèmes. L'aspect social du langage en tant que pratique d'échanges impliquant plusieurs locuteurs est pour lui secondaire même s'il n'évacue pas la dimension coopérative parmi les occasions d'agir sur son environnement. Chez lui le sujet apprenant semble seul. Ce qui, par contre, paraît intéressant dans son approche est le lien très fort établi entre apprentissage, langage (intérieur) et action : ce triptyque constituant la matrice de la construction des savoirs. Tout savoir, exprimé par le langage, se construit à partir du sens donné à une action. Celle-ci vient valider au bout du compte le savoir construit par ce processus d'assimilation / accommodation (au travers de l'expérimentation notamment). Habermas reprendra ce paradigme du sens et de l'action pour étayer sa philosophie de l'agir communicationnel.

Entre la position innéiste de Chomsky, pour qui la grammaire est une propriété du cerveau, et celle, constructiviste, de Piaget, pour qui la grammaire est une propriété du langage en tant que construction sociale, Changeux, chercheur en neuro sciences propose, au cours de la même controverse, une sorte de compromis : nous pouvons, en l'état de nos connaissances, formuler la piste de recherche suivante *« le programme génétique commande l'interaction convenable entre principales catégories de neurones.../...Toutefois au cours du développement au sein d'une catégorie donnée de neurones, plusieurs contacts peuvent se former avec la même spécificité, en d'autres termes il existe « une redondance » significative mais limitée des connexions. La toute première activité des circuits.../...augmenterait la spécificité ou l'organisation du système en réduisant cette redondance transitoire.../...Cette hypothèse de la « stabilisation sélective » a été formalisée et appliquée à d'autres systèmes.../...La stabilisation sélective par l'activité des synapses en cours de développement deviendrait une étape critique du développement synaptique assurant le couplage entre activité et établissement des connexions »* (1979). Autrement dit, et c'est ce que nous retenons pour étayer notre recherche, les remaniements des schèmes chers à Piaget et Vigotsky pourraient effectivement bien se produire au cours d'échanges langagiers (pris ici au sens de relations à l'environnement) qui eux-mêmes obéissent de fait aux règles syntaxiques

culturellement héritées comme le postule la théorie Chomskyenne. La dissonance cognitive serait à rapprocher à la fois du remaniement Piagétien et de la stabilisation de Changeux à ceci près que ce chercheur situe la phase de stabilisation très tôt dans l'évolution de l'homme. Mais la plasticité du cerveau par ailleurs évoquée par de nombreux chercheurs en neurosciences et soutenue à travers le concept d'épigenèse de Changeux lui-même confirme l'hypothèse de cette possibilité constante de remaniement. Si l'enfant doit tout apprendre, il n'en est pas moins vrai que l'adulte peut continuer à apprendre. D'une certaine manière, la plasticité est aux ordres de l'environnement. La plasticité est la clé de voûte de nos apprentissages et un facteur essentiel de progrès et de survie. Gerald Edelman (2004), prix Nobel de médecine en 1972, parle à ce propos de « Darwinisme cérébral » au sens où notre cerveau choisit en permanence les chemins les plus performants, pour, en fonction de nos acquis, résoudre des problèmes.

#### 2.4.2. Débat et apprentissage : une éducation à l'altérité débouchant sur la citoyenneté.

Le débat apparaît comme le lieu ordonné – au prix d'un effort sur soi-même et de l'institution de règles communes supérieures – de la mise en œuvre des capacités langagières dans le double but d'apprendre et de résoudre ou surmonter les dissensions cognitives et sociales. Il est donc à la fois le lieu – parmi d'autres- de la co construction de savoirs communs et de fabrication de la société.

Comment s'opère la co construction ? Par un phénomène de compréhension réciproque basé sur l'argumentation et la reconnaissance mutuelle. Ce phénomène Habermas l'appelle « intercompréhension » (2008). Celle-ci est à la fois :

- un comportement permettant l'assimilation par l'écoute et le langage intérieur de la proposition de l'autre et par sa reformulation en termes explicites avant remise en cause ou approbation,
- une éthique basée sur la reconnaissance de la « capabilité »<sup>35</sup> de l'interlocuteur.

---

<sup>35</sup> Cf P. Ricoeur « le parcours de la reconnaissance ».

L'effort d'argumentation (au sens d'Aristote) constitue le support de l'apprentissage tandis que l'enchevêtrement argumentation / reformulation en constitue la matrice.

Le débat force à la confrontation à d'autres discours et à d'autres points de vue. S'il est de plus orienté vers l'action il sera nécessaire en bout de course de dégager une vision commune, d'où une contrainte d'intelligibilité réciproque accrue. Contraignant chacun à dépasser son point de vue particulier il oblige à se référer à des vérités validées par tous sans pour autant imposer l'abandon des points de vue particuliers. L'altérité devient ici le caractère principal de ce qui fait société. Ce qui préside à la formation de cette intelligibilité de l'Autre et du monde environnant est un conflit interne au sujet participant à discussion appelé par L. Vigotsky « conflit socio cognitif ». C'est ce conflit qu'il s'agit d'accompagner par la reformulation et la régulation du débat. Mais avant, pendant et après les débats il faudra aussi accompagner un autre processus cognitif dit de « dissonance » mis à jour par Festinger. Mis en face de connaissances nouvelles et contradictoires entre elles ou à celles déjà acquises, le sujet va éprouver un malaise. Le sujet développera alors diverses stratégies de rééquilibrage ou « modes de réduction de la dissonance cognitive ». La plus fréquente de ces stratégies consiste à adopter le nouveau point de vue proposé. Ce changement peut s'opérer pratiquement par l'enquête, la traduction, la transposition didactique ou simplement l'adhésion –après discussion- au point de vue de l'interlocuteur. Notons que ce processus correspond au modèle Piagétien de la rééquilibration, notamment lors du processus spécifique de l'accommodation. Concernant des sujets adultes, ce processus consiste pour l'adulte en formation, à adopter de nouveaux points de vue tout en conservant une partie de ses convictions premières. Ce dernier point peut expliquer en partie le fait troublant d'une permanence des croyances anciennes constatée dans notre recherche trois mois après la tenue d'un débat alors même que les textes produits juste après le débat font état d'un changement de point de vue.

#### 2.4.3. Métaphores et processus adaptés de transposition didactique.

Nos investigations récentes semblent de plus en plus nous indiquer que les conditions d'une discussion au sein d'un groupe socialement hétérogène semblent presque impossibles à réaliser tant les déterminants qui président à l'expression des intervenants sont nombreux et complexes. La question la plus problématique est l'accès à un langage commun qui resterait

pertinent aux sujets traités. Nous pensons ici à l'aspect très souvent scientifique des débats sur l'environnement et le développement durable. C'est ici que nous retrouvons tout l'intérêt d'avoir recours à la narration, aussi bien quand, en tant qu'expert, il nous appartient de nous faire comprendre par un auditoire néophyte, ou quand, en tant que simple citoyen, il nous appartient de nous emparer des informations transmises ou de faire part de nos propres analyses. Nous avons constaté que les ressources du langage imagé étaient immenses pour exprimer une idée ou décrire une technique. Mais, au quotidien, nous avons recours très fréquemment des images. Les métaphores ont la vertu de nous faire « appréhender quelque chose en termes d'autres chose ». Un problème peut ainsi devenir une épine. La métaphore exprime une réalité telle que nous la comprenons et non telle qu'elle est. Partant elle offre à l'échange langagier une série de variantes propositionnelles basées sur la prémisse « c'est comme si... », qui peut s'affiner et se préciser in fine autour d'une seule proposition qui aura du coup été négociée de bout en bout. Pour Lakoff et Johnson le système conceptuel qui nous sert à penser est d'abord métaphorique. Nos expressions langagières usuelles rendent compte fréquemment de cette nature métaphorique de notre pensée : « des idées remâchées », « il est facilement froissé », etc... Le système de pensée métaphorique est élaboré sur la base de notre relation aux objets du monde. « *Penser, par exemple, à une discussion en terme de combat, c'est effectivement négliger qu'une discussion puisse être positive* ». (Lakoff, 1980). La métaphore aide à exprimer une idée mais n'est pas l'idée elle-même. Elle n'est que l'expression de notre rapport au monde mais jamais le monde lui-même. D'où l'effort d'explicitation et de distanciation qui doit accompagner son usage.

Chevallard élargit la question d'une véritable transposition didactique à la prise en compte d'un savoir global liant des savoirs théoriques, une pratique et un domaine de réalité (tels que par exemple le tri sélectif qui s'appuie à la fois sur un savoir concernant la production et le devenir des déchets, la pratique du tri à l'échelon domestique et local, enfin la connaissance des enjeux et des acteurs du tri). « *Lorsqu'on approche en outsider une pratique sociale, on est facilement porté à y saisir l'écho de divers savoirs – quand même les acteurs de cette pratique clameraient-ils qu'il n'en est rien, et dès lors du moins que la cote culturelle de la pratique observée est suffisamment élevée. Pourquoi cela ? Il me faut introduire en ce point un ultime concept : celui de domaine de réalité. La capacité qu'a un profane d'identifier, fût-ce grossièrement, une pratique sociale donnée tient à sa capacité de reconnaître le domaine*

*de réalité sur lequel porte cette pratique. L'ambiguïté quant à l'existence de savoirs pertinents soutenant la pratique observée vient de là. Tout savoir est, pour l'acteur, d'abord savoir en acte. Tout savoir est pratique sociale. Ce que nous nommons savoir représente un domaine de réalité et ses sous-domaines en même temps qu'un système de pratiques sociales. En faisant donc du savoir une hypostase de cette trinité, nous poserions mal, au double niveau théorique et pratique, le problème de la transposition didactique. Ce qui doit être transposé est bien cette « trinité » – domaine de réalité, pratique, savoir – dont l'ensemble ne peut exister, à l'instar d'un nœud borroméen, si l'un quelconque de ses éléments se perd ».* (Chevallard, 1992). Ne se perdant pas dans le détail de techniques miraculeuses consistant à la fois à enseigner et à apprendre (ou à se faire comprendre et à comprendre l'autre), Chevallard va droit vers un but à trois entrées. Il suffira de choisir une seule d'entre elles puis d'enquêter avec pour objectif d'établir des liens de causalité pour comprendre la problématique globale de la gestion des déchets. Parce que les problématiques, depuis la production des déchets jusqu'à leur recyclage, sont imbriquées et les traces de cette imbrication repérables, leurs mécanismes observables et explicables.

#### 2.4.4. La mise en débat : une pédagogie du langage, de la relation et de l'action.

##### 2.4.4.1. De la mise en problème à la « performance » interlocutive, une pédagogie du langage.

La mise en débat de questions sociales vives ne peut se faire, si l'on veut qu'elle produise un effet en termes d'apprentissages, qu'en passant par une première étape de problématisation. Cette phase a tout à voir avoir l'aspect théâtral du débat : il s'agit là de construire le « suspens » autour d'une des problématiques sous-jacente à la question posée. C'est ce qui va rendre l'enquête indispensable pour éclaircir la question pour pouvoir bien la traiter. Le suspens repose quant à lui sur la mise en tension de termes ou de réalités implicitement ou explicitement contradictoires, antinomiques. Par exemple le rapprochement des termes d'agriculture et de biodiversité n'entraîne pas, sur le plan logique, de tension particulière. Rien ne dit à priori, dans leurs définitions même, que celles-ci soient purement lexicales ou scientifiques, que l'agriculture pourrait être le contraire de la biodiversité. C'est en convoquant les deux référents, c'est-à-dire celui de la réalité des praxis agricoles et celui des processus biologiques de la reproduction des espèces, que l'on pourra effectivement

s'apercevoir qu'il y a bien possibilité de contradiction entre les deux notions. Une autre voie (un raccourci en quelque sorte) est possible pour ce dévoilement de la problématique : elle consisterait à opposer d'emblée les concepts de nature auquel se rattache le concept de biodiversité et de culture qui est inclus dans le terme même d'agriculture. On opposerait là deux types de processus, l'un spontané – au sens de ce qui se produit par soi-même – mais inscrit dans la longue durée de l'évolution, et l'autre artificiel, provoqué par l'homme en fonction d'une intentionnalité « intéressée ». En continuant à creuser ainsi les terminologies mises en débat on s'apercevra que la biodiversité peut revenir « par la fenêtre », en quelque sorte, grâce aux manipulations humaines et à l'ingénierie agricole : des espèces nouvelles entièrement artificielles voient le jour, les variétés au sein d'une même espèce se démultiplient. Cela pouvant aller jusqu'à la substitution de la pollinisation naturelle des plantes par les abeilles par une pollinisation réalisée et contrôlée par l'homme. Ce qui est en jeu à ce stade n'est plus tout à fait de la même nature que ce que contenait la question de départ à savoir « quel est le rapport entre l'agriculture et la biodiversité ? » -question purement lexicale ou technique – mais quelle est la limite de l'appropriation de la nature par l'homme ? –question éthique et philosophique dont le sujet apprenant et participant au débat est lui-même un des acteurs. C'est d'abord ce travail sur la signification des mots en rapport avec leurs référents puis sur la signification des relations de leurs référents avec les sciences et l'éthique qui va générer le questionnement fécond permettant de poser la question intéressant le développement durable : quelle est notre propre responsabilité dans cette évolution des rapports de l'homme avec la nature ?

Une fois ce travail de déconstruction sémantique des mots et de mise en relation des praxis qu'ils recouvrent il reste au sujet participant à construire son propre point de vue. Celui-ci ne peut pas être simplement le produit d'une information transposée par un vulgaire « copier/coller », il ne peut être que le produit d'une réflexion critique sur un travail personnel de reconstruction du sens véritable des mots. Pourquoi cette inéluçabilité des méthodes et des stratégies internes de cognition ? Parce qu'en la matière très peu de choses sont données, et c'est là peut être le plus grand avantage des QSV pour le développement d'une capacité à construire des savoirs. Il n'y a pas – par définition – de manuel des questions sociales vives et il s'agira « *de problématiser, car la rupture épistémologique paraît particulièrement cruciale dans des disciplines où l'apprenant est souvent amené à renoncer à des certitudes, en les*

*confrontant à d'autres postures (celles de ses pairs, celles de l'enseignant) et en les mettant en relation avec des éclairages scientifiques divers (et à travers divers paradigmes théoriques)... Le problème est particulièrement difficile dans les disciplines pour lesquelles l'apprenant doit réussir deux, voire trois ruptures et renoncer à autant de certitudes : Il doit accepter de laisser les réponses données dans son milieu de vie en marge du discours scolaire, et accepter que son « discours social » ne soit ni unique, ni seul vrai. Il doit accepter de confronter sa réponse originelle, et parfois sa réponse scolaire, à celle(s) de ses condisciples. Il doit étudier des éclairages scientifiques divers sur une même question, et apprendre à les mettre en relation... ou en concurrence. La nécessité de gérer les rapports aux savoirs, tant pour les enseignants que pour les élèves, en prenant en compte les « savoirs préalables » des élèves. Pour les enseignants, cela suppose, outre la connaissance des savoirs savants de référence, la maîtrise des problématiques didactiques : enseigner est un métier qui s'apprend, il y a donc des savoirs professionnels relatifs à ce métier. Cela suppose aussi qu'il puisse prendre en compte les relations aux savoirs des élèves. Il faut donc s'interroger sur le " déjà là " des élèves (leurs savoirs préalables), qui risque d'être d'autant plus puissant que la question est " socialement vive ". La connaissance de leurs représentations permettra alors de mettre en place des stratégies didactiques, réalistes quant à la zone proximale de développement de l'élève, et respectueuses de son droit à penser, à se former une opinion. Pour les élèves, la difficulté majeure consistera à accepter l'enjeu de savoirs dans le cadre scolaire, et donc à trouver du sens dans la reconstruction d'un savoir à légitimité scolaire, puis à intégrer une partie de ces savoirs scolaires dans son système de représentations-connaissances pour éclairer ses pratiques sociales ». (Alpe et Legardez, 2009).*

Nous reprenons ici à notre compte le concept de zone proximale de développement comme un des concepts explicatifs, en plus des aspects strictement communicationnels évoqués dans un précédent paragraphe, du travail d'apprentissage qu'offre le débat. Rappelons ici ce que signifient les mots de zone proximale de développement : « *c'est la distance entre le niveau de développement actuel tel qu'on peut le déterminer à travers la façon dont l'apprenant résout des problèmes seul et le niveau de développement potentiel tel qu'on peut le déterminer à travers la façon dont l'apprenant résout des problèmes lorsqu'il est assisté par le formateur ou collabore avec d'autres apprenants plus avancés* », (Vigotsky,1933). C'est le

travail de recherche, en équipe, puis le travail de formalisation, en équipe toujours, qui offre l'occasion de fréquents échanges langagiers, eux-mêmes à la base de nouveaux questionnements, d'enseignements et de stimulations. Il y a donc, dans le débat argumenté et réglé, en plus d'une communauté de discussion, une communauté de travail où il est possible de s'approprier des informations et des savoirs, de les déconstruire, de les mettre en perspective, de les interroger, de les critiquer.

Dans cette matrice langagière que constitue un groupe en recherche et en réflexion des argumentations vont s'élaborer. En tant qu'assemblage de mots et d'idées émanant d'une vision critique et discutée c'est aussi à l'élaboration d'une pensée ou d'un questionnement auquel on assiste.

La présentation des résultats de l'enquête, ponctuée par une question interpellatrice, est aussitôt suivie du débat. Celui-ci sera un prolongement plus « violent » que l'enquête elle-même puisqu'il s'agira de convaincre, grâce au langage dans sa plénitude (langage oral, du corps et des attitudes) et de comprendre, avec tous les efforts que réclame cet exercice. Le sujet parlant est à ce moment-là fragilisé mais aussi totalement investi dans la structure et le contenu de sa pensée. Par les mots il peut convaincre, par les mots des autres il peut douter. Penseur exprimant sa pensée tout en continuant de l'élaborer il est aussi un auditeur – spectateur recueillant l'influx d'autres pensées. Par les mots il agit sur les autres et est « altéré » (Ardoino 1989), modifié par les autres. Parler est un acte qui engage la personne toute entière au point de la transformer.

#### 2.4.4.2. Une épreuve de socialisation à travers une série d'ajustements stratégiques.

La performance langagière qui constitue le centre du débat est l'argumentation. Celle-ci a deux faces (Udave, 2002) : d'une part il s'agit de convaincre avec des arguments rationnels, d'autre part il s'agit de séduire pour captiver l'auditoire. La première face s'appuie sur des preuves, des démonstrations et un déroulé logique du discours. La seconde fait appel aux passions. Le danger est de se laisser aller au deuxième aspect de l'argumentation et de vouloir plus séduire que convaincre. Il s'agira donc, dès le départ, de construire des arguments équilibrés entre ces deux pôles.

L'épreuve qui consiste à se faire entendre et comprendre est au moins aussi éprouvante que celle qui consiste à saisir ce que l'autre veut dire. Elle oblige à « sortir de soi », à se dévoiler mais aussi à accueillir l'autre tel qu'il est. C'est dans cette relation de deux altérités, la sienne propre – tout à coup existant de façon autonome grâce à l'effort de décentration qu'exige l'exposé d'une pensée construite - et celle de l'autre « adversaire et partenaire à la fois » (Ardoino, 1982) que va se forger la relation intégratrice et socialisatrice. Pour être entendu il est nécessaire d'entendre l'autre. C'est le principe qu'a mis à jour Van Eemeren dans son approche pragma-dialectique (2004) inspirée directement par Aristote : toute argumentation, pour être reçue telle quelle, nécessite d'intégrer tout ou partie de l'argument adverse dans ses propres arguments. Cela ne signifie nullement l'adhésion à ce que dit l'autre mais plutôt une prise en compte de la pensée de l'autre comme utile à sa propre pensée puisqu'une pensée ne peut qu'être alimentée de l'extérieur pour pouvoir s'échafauder. Cette interaction est celle de la reconnaissance réciproque de la capacité de chacun de participer à la communauté de discussion.

C'est ainsi que peuvent commencer à se construire des accords, voire des consensus (Habermas, 1984). La socialisation se réalise à travers le cadre socialisateur qu'est la communauté de travail puis de discussion. Il faut s'y faire admettre, non pas en défendant sur le fond des idées ou des principes qui seraient vrais (ce terme est à l'origine de conflits dès lors qu'il ne repose pas sur un consensus spontané), mais en défendant, des idées qui, dans leur forme d'expression, n'ont pas la prétention d'avoir raison sur l'autre.

Dans le débat la forme et le fond se livrent une bataille acharnée. En toute logique ce devrait être l'argumentation qui domine mais au niveau du ressenti ce sont les expressions qui l'emportent. Nous retrouvons là la dimension interactive de la discussion, celle où les messages explicites se mêlent à la volonté implicite d'obtenir des effets sur la pensée et le comportement de l'autre. Les messages verbaux cachent d'autres messages parfois contradictoires véhiculés par les attitudes, les regards, les positions corporelles. Bateson (1981) a baptisé ce double contenu d'un même message l'information et l'ordre. Tout dépend alors de la qualité des relations interpersonnelles, essentiellement basée sur un haut niveau d'écoute, un ton parfois vif mais respectueux, une expression claire et intelligible, le recours à une forme illocutoire de préférence de type assertif (Searles, 1979), qui seule conditionne en partie la réussite des échanges et leurs résultats en termes d'apprentissages et de volonté

d'agir. Pour autant le recours à des formes performatives ou directives – sans préjuger des effets perlocutoires inattendus de certaines déclarations illocutoires (ibidem), où de simples messages de type assertif prennent le caractère de messages à caractère directif par le récepteur - peuvent contribuer à des prises de conscience ou à des remises en cause. Quelle que soit la perception du message quant à son contenu il sera toujours plus aisé de rétablir le fil de la relation si le ton sur lequel est transmis le message n'est pas interprété d'emblée comme une offense personnelle. Les apports de Van Eemeren peuvent s'appliquer aussi à l'expression non verbale ou au contexte du message. C'est Livet qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, apportera le plus clairement une réponse à ce problème de la perception affective du message en distinguant dans le processus d'interlocution une procédure implicite de co révision des attentes entre les locuteurs, chacun s'adaptant à l'état intérieur de son vis-à-vis.

Les moments les plus riches d'enseignement pour chaque participant seront les moments d'intercompréhension où tous essaient de se comprendre mutuellement. Nous avons vu que ces occurrences seront d'autant plus fréquentes qu'il existe un problème nouveau à résoudre et que le débat sera conditionné par la réussite d'une action commune.

Ajustements stratégiques, co révisions des attentes et intercompréhension constituent la structure du double processus de socialisation et d'apprentissage que Vigotsky traduit sous la forme d'un travail collaboratif où les moins avancés bénéficient de l'expertise des plus avancés et où tous bénéficient des acquis et des découvertes de chacun.

#### 2.4.4.3. L'action, catalyseur du débat

Le débat n'a pas toujours l'action pour but. Mais il est en soi une action où le principal acte est la prise de parole. Nous avons vu par ailleurs que celle-ci est tributaire de nombreux facteurs. L'un d'entre eux est la promesse d'une action à venir ou envisageable. La simple volonté de s'informer, le désir d'échanger et de faire a de valeur pour les participants que s'ils y voient la possibilité pour eux d'éclairer leurs décisions en matière d'action, que celle-ci soit de l'ordre du banal quotidien ou qu'elle soit exceptionnelle, qu'elle soit individuelle ou collective, immédiate ou différée, etc... Le débat a une fonction utile d'éclaircissement et d'orientation des actions à venir dès lors qu'il y a nécessité, pour un passage à l'acte, de l'accord ou de l'approbation de parties reliées par un intérêt ou une vision commune. L'action

est l'enjeu du débat et celui-ci se structure autour de cet enjeu. Pour autant il est possible que l'action ne soit pas matérialisée sous l'angle concret d'une décision, le débat s'arrêtant au diagnostic d'une situation face à laquelle chacun va se positionner. Action langagière immédiate au travers d'arguments et d'actes de parole le débat est donc aussi préparation à l'action. Que le passage à l'acte se produise ou non le débat restera comme un moment où quelque chose s'est produit uniquement parce qu'on était là.

C'est autour de cette performance « présentielle » et de cette possibilité d'action à venir que le débat prend son sens, sa direction, sa consistance. Il devient en lui-même un acte, un événement qui transforme le participant en acteur au niveau de sa simple participation même muette, et s'il y a action, en auteur (Ardoino, 1984)

#### 2.4.4.4. Liens du débat réglé et argumenté avec la pédagogie du projet et la pédagogie institutionnelle.

Parce qu'il est lié à l'action par au moins trois de ses dimensions, à savoir :

- l'enquête préalable à l'exposé introductif et l'exposé lui-même,
- l'exposé d'arguments et la performance des échanges langagiers mobilisant les ressources cognitives et les ressources expressives,
- la possibilité de déboucher sur des préconisations d'actions,

le débat prend toutes les caractéristiques de la pédagogie du projet. Rappelons que celle-ci consiste à créer les conditions pour que les apprenants construisent eux-mêmes leurs savoirs par l'enquête, la résolution d'un problème, le travail en équipe, l'immersion dans des situations réelles, tout cela avec l'aide de leurs formateurs ou enseignants. La démarche pratique est très souvent liée au paradigme théorique du constructivisme de Piaget ou du socio constructivisme de Vigotsky. Ici, comme nous l'avons vu par ailleurs, comptent autant la relation avec le monde extérieur, les objets et les phénomènes que les relations langagières avec la classe, le groupe, l'équipe. Les échanges langagiers y jouent un rôle prépondérant puisque l'activité est basée sur la recherche d'informations qu'il s'agit de mutualiser, de traiter et de compléter ensemble. Le but recherché est la mobilisation optimale des ressources cognitives par confrontation directe au problème à traiter, mobilisation sans cesse actualisée et

réactivée par l'expression orale et la discussion. Le formateur jouera un rôle d'étayage exprimé ainsi par Bruner : *« Ce système de support, fourni par le formateur à travers le discours ou la communication plus généralement, est un peu comme un étayage, à travers lequel le formateur restreint la complexité de la tâche permettant à l'apprenant de résoudre des problèmes qu'il ne peut accomplir seul. »* (1981). Cette catalyse des capacités cognitives se réalise dès l'enquête préparant à l'exposé inaugural du débat puis dans le débat lui-même encadré par des règles adoptées par le groupe. Le travail d'enquête va être une première occasion de confronter ses certitudes avec d'autres informations souvent à caractère scientifique ou technique. Cette confrontation cognitive, source de conflits socio cognitifs, va se prolonger dans le débat lui-même. Du point de vue Piagétien le débat est en effet un processus d'accommodation rythmé par les remises en cause et l'étonnement. *« La pédagogie du projet démontre que c'est en confrontant ses conceptions antérieures avec de nouvelles informations que l'apprenant les transforme et s'approprie vraiment les nouvelles connaissances. Un apprenant, dans un contexte d'apprentissage par projet, doit puiser dans son environnement, orienter son questionnement, mettre en relation de nouvelles connaissances avec les connaissances qu'il possédait, interagir avec les autres et modifier ainsi ses représentations initiales. La pédagogie du projet met également l'accent sur la motivation qui constitue également une part importante dans l'acquisition des connaissances. Or, dans la pédagogie de projet, l'élève est motivé à élaborer le projet auquel il adhère. Il vit activement toutes les étapes avec une volonté de réussir et d'en voir la réalisation. »* (Arpin ; Capra, 2000). La pédagogie du projet est une pédagogie de l'action et du langage intégrée à la dynamique propre de l'apprenant. Le cadre du débat correspond à cette exigence de l'action au travers de l'enquête et de la performance oratoire mais aussi à l'exigence de « mise en mots » et d'expression couplée à celle de l'écoute et de l'échange. La pédagogie de projet est le résultat de plusieurs traditions. Dès le milieu du Xxe siècle, les membres du courant dit de l'Éducation nouvelle vont expérimenter et théoriser des pratiques relevant de la pédagogie de projet :

- John Dewey, philosophe et psychologue américain, est l'initiateur des méthodes actives en pédagogie et notamment de la méthode des projets. Sa doctrine est le fameux « Learning by doing », apprendre en faisant et non en écoutant comme la pédagogie traditionnelle :

l'apprenant doit agir, construire des projets, les mener à leur terme : c'est l'apprentissage par l'action.

- Ovide Decroly, médecin, psychologue et pédagogue belge considère également qu'une connaissance est intégrée lorsque l'enfant l'a lui-même découverte et exprimée.

- Célestin Freinet voit que rendre les élèves actifs est primordial. Freinet a beaucoup utilisé le projet en favorisant chez l'enfant la participation active en classe. Son approche pédagogique tient compte du processus d'apprentissage de l'enfant et de sa motivation. Les différentes techniques pédagogiques que Freinet applique, telles que l'imprimerie, la coopérative scolaire, les fiches de travail individualisées, le texte libre, toutes laissent libre cours à l'imagination et à l'esprit inventif de l'élève. Donc, ces auteurs de « l'Education Nouvelle » cherchent par tous les moyens à rendre l'élève actif. Ils tentent alors à transformer l'élève passif en « sujet de sa propre formation ».

La pédagogie institutionnelle est une sorte de prolongement de la pédagogie du projet bien qu'historiquement elle lui soit tout simplement parallèle. Elle est basée sur le fait que les apprenants sont considérés comme responsables de leur formation et participent à ce titre à l'élaboration des règles qui la régissent ainsi qu'à la gestion du dispositif pédagogique. A eux de décider ce qui fera force de loi, bien sûr dans le respect vigilant des lois par ailleurs existantes et s'appliquant à chaque citoyen. Réunions, groupes de travail, analyses critiques, débats, répartition des tâches et des responsabilités rythment l'activité pédagogique. « *La Pédagogie Institutionnelle est un ensemble de techniques, d'organisations, de méthodes de travail, d'institutions internes, nées de la praxis de classes actives. Elle place enfant et adultes dans des situations nouvelles et variées qui requièrent de chacun engagement personnel, initiative, action, continuité. Ces situations souvent anxiogènes (...) débouchent naturellement sur des conflits (...). De là cette nécessité d'utiliser, outre des outils matériels et des techniques pédagogiques, des outils conceptuels et des institutions sociales internes capables de résoudre ces conflits par la facilitation permanente des échanges matériels, affectifs et verbaux* ».

Notons au passage que ces deux approches sont issues de l'« empirie » que nous évoquons dans notre introduction. Les grands praticiens de ces méthodes sont des instituteurs ayant réfléchi à leur pratique : Célestin Freinet, par exemple, a développé autant la pédagogie

active de type constructiviste (théorisée par Piaget avec lequel il n'a jamais été en relation) que la pédagogie institutionnelle ou la pédagogie de projet qu'il a développée dans sa classe en réaction à l'esprit de soumission qu'il a constaté partout pendant la guerre de 14-18. Il n'en reste pas moins que le débat, en tant que capacité à se forger une opinion mesurée et étayée mais aussi en tant qu'exercice d'écoute et d'intercompréhension, peut parfaitement faire partie de la panoplie d'une pédagogie « émancipatrice », autre nom donné à cet ensemble de pratiques réfléchies et réfléchissantes de l'enseignement et de l'éducation.

Plus récemment, la pédagogie de l'enquête (Chevallard, 2011) est venue enrichir les pratiques de l'action et le paradigme socio constructiviste. Sa mise en œuvre s'est réalisée surtout dans le cadre de l'éducation au développement durable.

#### 2.4.4.5. La mise en pratique de débats dans l'école et en formation aujourd'hui.

Le débat en tant que pratique pédagogique est depuis très longtemps utilisé à l'école et dans la formation. La plupart des auteurs que nous avons consultés se réfèrent à peu près aux mêmes sources que nous avons citées et tenté d'explicitier.

Dans l'étude documentaire des pratiques basées sur le débat que nous avons réalisée, nous avons d'abord constaté que c'était une modalité pédagogique parfois problématique pour qui postule un changement d'opinion rapide chez les participants. Ainsi Simmoneaux « *dans l'analyse des débats que nous avons réalisées, et dans les études que nous avons menées sur ces questions, nous avons observé une seule fois des changements d'opinion. Nos résultats antérieurs n'étaient pas surprenants puisque les opinions, attachées aux valeurs des individus, sont difficilement ébranlables. Avant et après diverses séquences d'apprentissage formelles ou informelles (visites d'exposition), nous avons jusqu'à présent toujours mis en évidence des appropriations de connaissances sans modification des opinions. Mais dans ces situations, les élèves n'étaient pas amenés à débattre oralement. Peut-être, est-ce parce que c'est en exprimant des points de vue et en étant confrontés à des arguments contraires que nous fions notre pensée sur un sujet donné, comme l'affirment Barnes et Todd (1977) et Lewis et al (1999) » (2006).*

Par ailleurs Albe, dans le même ouvrage (p 84), dans un article intitulé « Les controverses sur la nocivité des technologies de la téléphonie mobile » rappelle d'abord que le BO de 1999

recommande « d'amener les élèves à participer à des choix citoyens sur des problèmes où la science est impliquée ». L'expérience a été menée auprès d'élèves en 1<sup>o</sup> STAE. Les élèves se sont d'abord engagés dans une activité de problématisation de la controverse centrée sur la recherches de preuves scientifiques et se sont montrés aptes à argumenter et à contre argumenter. Il y a eu mise en discussion sociale de la controverse et co élaboration de connaissances. Mais il a été observé de grandes différences dans la qualité des arguments. L'effet groupe semble jouer là un rôle de distorsion ou de simple reproduction des inégalités en matière de potentiel argumentatif. Le « d'où parles-tu » et le niveau dramaturgique qui consiste ici à se sentir ou non valorisé par ses pairs semblent jouer un rôle non négligeable. La conclusion semble pertinente bien qu'incomplète à nos yeux eu égard à ces arguments de contexte – en tout cas trop généralisatrice : « *Comme le soulignent Leach et Lewis (2002), un aspect culturel de l'alphabétisation scientifique conduit aussi les individus à considérer les sciences comme une entreprise culturelle et sociale comme l'art, la musique et la littérature. Ils précisent que pour que des individus s'engagent dans des débats, il est nécessaire qu'ils connaissent la façon dont des arguments (cf la communauté de discussion et les habitus) sont élaborés en science et qu'ils soient capables d'évaluer les utilisations possibles et les limites des savoirs experts pour appuyer des points de vue* ». ibidem P55. Nous retrouvons là les déterminations évoquées plus haut qui tiennent autant au contexte qu'aux trajectoires ainsi qu'à l'objet (au référent en termes de communication) à étudier.

Mais ce sentiment d'échec, est tempéré par Bucheton : « *L'organisation de débats entre pairs, quelle que soit leur formule, oblige les élèves à davantage de présence intellectuelle, d'attention à ce qui se dit. Lorsqu'un élève de 4<sup>o</sup> par exemple accepte de confronter en classe avec cinq ou six de ses pairs les solutions qu'il a élaborées à la maison, parfois avec l'aide des parents, pour un problème de géométrie, il fait bien plus que de la géométrie, il construit l'espace école, l'espace classe, le contexte de la discipline, comme autant de lieux où il accepte de s'investir comme élève, de lieux où il sait que l'activité à mener c'est de partager ses expériences intellectuelles, des points de vue, des tâtonnements pour les confronter. Il se construit comme élève. Ce faisant il construit le sens de l'école.../...Mais allons plus loin, cette présence au débat nécessite une présence à l'autre. Débattre c'est coconstruire, coélaborer avec l'autre une réponse, des significations nouvelles.* » Et l'auteur de fournir des exemples d'échanges langagiers autour de l'eau du robinet où chacun apporte sa part de

connaissances sur le sujet à propos de son origine, son traitement, etc.... « *Cette socialisation cognitive prend les formes du bricolage verbal, de l'ajout, de l'ajustement, du dépassement, de la complexification du raisonnement que du conflit ou de la contre argumentation.../...Le paradoxe, intéressant à observer, est que cette présence à l'autre et au débat renforce le sentiment de sa propre singularité* ».

(Bucheton, 2002)Le débat dans ce cas devient le « milieu » dans lequel peut se développer d'une part une connaissance par les pairs et d'autre part une identité singulière d'élève.

Le débat est un milieu propice à la construction de notions et concepts nouveaux grâce à l'échange langagier argumenté et à la performance argumentative à laquelle il oblige : « *on constate que le débat nécessite des déplacements langagiers qui vont de formes lexicales floues, fréquentes au début de l'échange, à un lexique de plus en plus spécifique et contextualisé vers la fin. La nécessité de reformuler, de modaliser son propos, d'épaissir le sens de ses propres affirmations en les complexifiant au contact des exemples et contre-exemples mis à disposition, la nécessité de généraliser pour affirmer amène à ce lexique plus précis, plus abstrait et générique. À la différence de la leçon ordinaire, où c'est au maître que revient l'essentiel du travail conclusif, ici c'est l'élève qui fait le travail d'abstraction et de généralisation. Les formes discursives du coup deviennent plus hétérogènes et plus denses : le même propos sert à exposer un fait, à le raconter, à l'expliquer, le commenter, l'évaluer alors que bien souvent au début du même débat, ce sont des formes homogènes qui l'emportent. L'élève raconte ou explique, ou décrit. On constate ainsi que l'exercice régulier de la parole lors du débat provoque non seulement des formes d'auto-régulations, d'autodéveloppements des opérations de contrôle et d'ajustement de la parole mais aussi une mise en synergie de formes diverses de communication faisant appel à des codes multiples. Le débat à l'école développe des habiletés à circuler dans une multiplicité de systèmes sémiotiques conjoints. Pour inviter l'élève à débattre, mieux vaut éviter de lui demander de s'asseoir correctement et de poser les mains à plat sur la table ! Pour penser tout haut avec les autres, il lui faut dessiner, parler, écrire, lire, mimer, fabriquer avec ses mains, montrer. Il pense et parle avec sa tête et son corps. C'était déjà le vieux rêve humaniste de Rabelais pour les élèves de Thélème* ». (Ibidem).

Mais derrière le débat il n'y a pas une simple mécanique langagière ou argumentative, il y a une aspiration ou plus, un désir, de débattre. Parler c'est exister, pour soi et pour les autres. Dire des choses que les autres entendront sans savoir si l'on sera approuvé c'est accepter, c'est vouloir, c'est avant tout désirer entrer en relation, c'est vouloir faire partie d'une communauté. *« On ne saurait parler du débat sans parler de son moteur premier : le désir de l'autre, des autres. Il est présent aussi chez Rabelais, fortement nié dans notre école et pourtant, dès la maternelle, c'est un des ressorts principaux du développement de l'enfant qui vient de quitter sa famille. Désir d'être reconnu par l'autre, mais aussi désir de le posséder, de s'approprier son savoir, désir de faire siennes sa pensée, son expérience, ses émotions, ses curiosités. Si je souhaite discuter et débattre avec l'autre, c'est aussi pour continuer d'avancer à son rythme, pour ne pas le perdre, pour être un peu comme lui et pouvoir poursuivre la conversation engagée. Pour ne pas me retrouver seul( e) à essayer de donner du sens au monde qui m'entoure ».* (Ibidem).

Ce sont ces habiletés et les conditions de la communication intersubjective qui les accompagnent ou les précèdent qu'il s'agira de cerner et de comprendre. Débat = apprentissage n'est pas une équation évidente tant les raisons de mener un débat sont multiples et parfois contradictoires. Il nous faudra aller voir les conditions nécessaires à remplir pour qu'il y ait possibilité d'enclenchement de ce type d'équation. Ce sera l'objectif de notre travail de recherche.

#### 2.4.4.6. Entre théâtre et réalité : le débat au risque de la déception.

Dans le prolongement de ces caractéristiques le débat offre aussi un cadre pour une pédagogie de l'expression à la fois sociale et intégrative. Car le débat a une dimension théâtrale puisque, pour se faire mieux comprendre, il s'agit d'accompagner la parole émise et échangée par des mimiques et des gestes. Et nous avons en effet constaté que les participants adoptaient d'emblée une posture de rhéteur, d'acteur ou de déclamateur, se conformant en cela à un rite désormais bien connu via les images de la télévision. Il y a, dans le débat, transfiguration des locuteurs qui semblent ne plus parler pour eux-mêmes mais au nom de quelque chose d'extérieur ou de supérieur et pour un public bien plus large que les personnes présentes. On touche là à un caractère doublement symbolique du débat : il est à la fois rituel et universel. Au-delà du contenu sémantique et syntaxique des arguments il existe une grammaire des

positions corporelles, des gestes et des mimiques qui donne au débat sa forme d'abord rituelle. Ne pas respecter ces codes, ces règles totalement implicites (mais on sait que le modèle vient d'au-delà de la télévision, du théâtre antique sans cesse renouvelé) d'un débat serait considéré comme un acte fallacieux, une atteinte à la dignité des interlocuteurs. Ces codes et ces règles reposent d'abord sur une expression soit totalement conforme aux codes dominants de la courtoisie, soit totalement expressive et transgressive, en opposition aux codes dominants de la bienséance. A chaque style d'expression correspond une manière de se situer :

- soit par rapport à l'institution du débat elle-même en la questionnant (débatte est-il légitime ?),
- soit par rapport à l'institution où se déroule le débat, représentée en l'occurrence par le formateur, (débatte est-il une forme de manipulation ?). Débatte est-il en cohérence avec le projet global – souvent ressenti comme non démocratique- de l'institution enseignante organisatrice ?),
- soit par rapport au groupe (débatte est ce régler des comptes ?),
- soit encore par rapport au contexte extérieur (débatte est-il un moyen de transformer ou d'entériner les choses ?).

Sauf dans un cas, nous avons eu affaire pour notre part à des groupes s'auto disciplinant – s'auto conformant – rapidement, comme par adhésion au projet global de « débatte entre nous d'un sujet important » (en l'occurrence le développement durable). L'effet d'orthodoxie explique cette relative facilité –participer à une recherche implique que l'on soit conforme à ce qu'on attend de personnes en formation- mais cette orthodoxie s'expliquait par une volonté d'accéder à une forme de débat policée et, en tant que telle, valorisante pour chacun. Cette forme permettait de « transcender » les contingences institutionnelles. Dans un seul cas le refus du débat revenait à refuser le contenant, c'est-à-dire la formation dans le cadre de laquelle il prenait place : contestation et remise en cause étant une manière de renégocier son statut d'apprenant, voire l'image de soi pour autrui en partie dégradée par le statut social (chômeur par exemple). Dans ce cas des groupes spécifiques ont utilisé la mise en cause du débat pour d'abord aborder la question existentielle du devenir des métiers qu'ils étaient en

train d'apprendre, puis pour développer une critique acerbe de la société tout en se chamaillant, la chamaillerie étant plus une manière concrète de détruire le contexte formel du débat qu'on voulait leur imposer.

Par ailleurs, en prenant la parole dans un débat, même très limité à de petits groupes éphémères, c'est à l'ensemble de la société que l'on s'adresse. Et c'est là que réside l'universalité du rite « débat » : conçu d'abord comme un lieu de paroles où sont traités des sujets sociétaux, les discours prononcés, les argumentations échangées valent pour tous et sont empreints d'une certaine solennité. Le débat est un théâtre où se joue et se rejoue l'antienne dramaturgique des conflits humains. C'est donc aussi un spectacle où se donnent à voir des personnages qui communiquent autant par les mots ordinaires que par des symboles posturaux et sémantiques. Le participant y devient un personnage qui s'exprime à travers sa « persona », son talent de comédien. Le débat est une exhibition pour des motifs sérieux. C'est ce caractère sérieux, prenant des formes parfois dramaturgiques ou émotionnelles, et tout à la fois ludique – car on joue avec les codes et les règles – qui fait toute la théâtralité du débat en tant qu'expression d'un « soi » social allant, pour l'occasion, bien au-delà du « moi » personnel et subjectif. Chacun porte alors un masque qui représente une figure, un soi beaucoup plus vaste que le moi-même habituel, chacun se transfigure tout en restant fidèle à l'essentiel de lui-même. Il est d'ailleurs tout à fait intéressant de rapprocher débat et théâtre en ramenant les deux cadres d'expression à leurs origines grecques : entre le rhéteur et le comédien il n'y a que la différence de la réalité concrète des thèmes débattus. Bien que cette différence soit abyssale au niveau psychologique, car on ne réagit pas de la même manière quand on interprète des événements fictifs et quand on relate des faits réels dans lesquels on est impliqué, l'effet de transfiguration qu'autorise la scène du débat, où l'on joue parfois le rôle d'un soi-même devenu autre (Ricoeur, 1990), s'apparente à l'effort « transcendantal » de rationalisation décrit par Apel. « Se » décrire et « s » analyser en tant qu'acteur social comme on le ferait d'un objet est certainement un des moments les plus élevés de l'acte de débattre. Et la persona théâtrale peut aider à cela en facilitant une décentration des locuteurs à effet réflexif.

Si au théâtre il s'agit d'entendre des récits imaginaires provoquant des émotions mais ne provoquant aucun changement concret, dans un débat l'enjeu est la réalité et sa transformation. Et c'est ici que les attentes risquent d'être déçues puisqu'il y a très peu de

moyens pour changer une réalité, sinon à un niveau modeste et individuel, le seul niveau que les participants identifient comme le seul réellement possible. Cette déception risque d'être collective dès lors qu'un groupe voit ses attentes non satisfaites, et ceci avant même d'avoir commencé à échanger. On ne parle jamais pour rien, or les paroles, en dehors du théâtre, sont des actes réels. Nous sommes tous des pragmatistes qui attendons que les mots produisent des effets conformes à ce qu'ils annoncent.

### 2.5. Vers une modélisation du débat et hypothèses de recherche.

Notre approche a, depuis le début, pour parti pris de considérer le débat comme un objet social obéissant à des règles précises déclenchant des mécanismes cognitifs en partie prévisibles et liés à l'utilisation du langage sous certaines formes. Nous considérerons par ailleurs le débat comme une matrice permettant à des sujets psychologiques et moraux de produire certains types de savoirs. Il s'agit donc pour nous de tenter de décrire cette matrice, d'observer ses effets sur des sujets apprenants et d'identifier les savoirs produits « en sortie ».

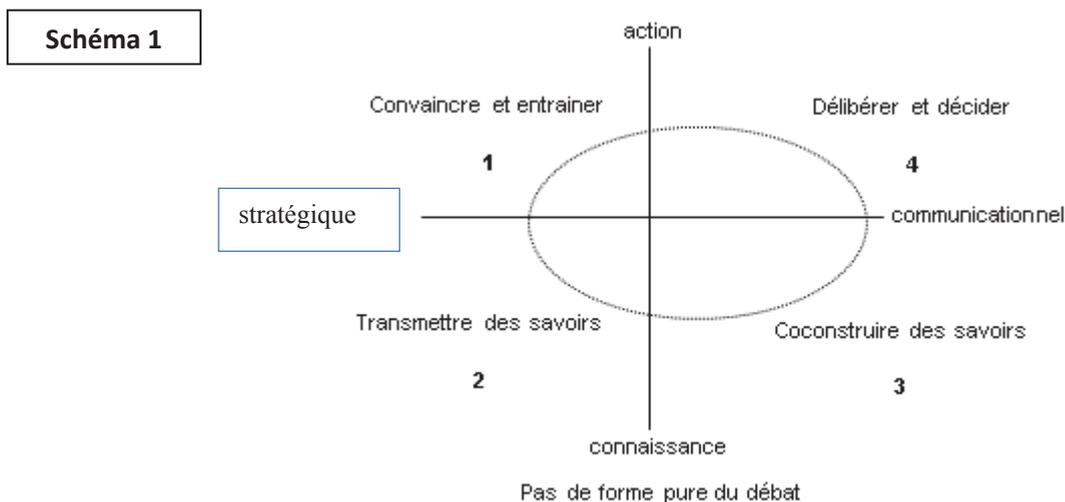
Pour aller plus avant, après ce tour d'horizon théorique, il nous semble opportun de présenter ici les notions et concepts que nous avons retenus comme étant utiles pour atteindre ces objectifs. Chaque groupe de concepts rend compte d'un ensemble de facteurs cohérents permettant d'analyser une situation de débat :

- Pour identifier et analyser les déterminations propres à des individus s'exprimant au sein d'une communauté de discussion ainsi que les possibles évolutions : habitus, trajectoires, représentations sociales, blocs sémantiques et projets ;
- Pour identifier et analyser la nature des savoirs débattus, déconstruits, reconstruits ou co construits : opinions (savoir de sens commun), connaissance (savoirs spécifiques référés), science (savoirs scientifiquement démontrés) ;
- Pour identifier et analyser ce qui est dit : type d'argumentation et de compétences discursives (en référence à la typologie d'Habermas) incluant la narration ;
- Pour identifier et analyser la prétention à la validité ou à la vérité : mondes de référence auxquels se rattachent les arguments énoncés ;

- Pour identifier et analyser le caractère stratégique ou communicationnel des débats : actes de langage ;
- Pour identifier et analyser l'orientation des débats et les transformations produites en cours de route : actes d'intercompréhension avec comme indicateurs les ajustements stratégiques et les co révisions, les reformulations et reconcaténations.

Modélisation des quatre caractéristiques principales du débat comme première approche pour orienter notre recherche.

Comme acte de langage le débat se déploie entre quatre pôles situés sur deux axes. Le premier axe oppose un pôle stratégique à un pôle communicationnel. Le second axe oppose deux orientations possibles du débat : l'action et la connaissance. Le schéma ci-dessous permet de visualiser cette première approche théorique :



Le débat a donc quatre caractéristiques principales qui sont autant de potentialités d'apprentissage : il peut être une série d'actes de langage à visée stratégique dont l'objectif est de convaincre et entraîner (zone 1 – modèle du leadership), il peut être une simple transmission du savoir « descendante » (zone 2 – modèle de l'enseignant), il peut être un espace collaboratif centré sur la co construction de savoirs (zone 3-modèle du co apprentissage), il peut enfin être un espace de délibération débouchant sur la décision (zone 4-modèle de l'action concertée). Il peut être orienté soit vers l'action comme c'est le cas lors d'un acte délibératif en vue d'une prise de décision suivie d'effets immédiats concrets.

(politique, justice, économie, etc..), soit vers la connaissance comme cela est le cas pour un acte délibératif en vue de la construction de connaissances à effets différés. Il peut être constitué d'actes de langages performatifs ou perlocutoires à caractère stratégique ou d'échanges basés sur la volonté de (se) comprendre et revêtir par là un caractère communicationnel non performatif.

Cette modélisation, construite à la fois à partir de l'étude de travaux théoriques et de notre propre observation, va nous servir de base pour caractériser en première instance les débats auxquels nous assistons en tant que chercheurs et identifier les modèles les plus efficaces en termes d'éducation à l'EDD. La notule indiquant « pas de forme pure du débat » placée sous le schéma ainsi que l'ovale en pointillés placé ici au centre du schéma indiquent qu'un même débat peut revêtir, selon le moment, une grande diversité de caractéristiques. Il s'agira pour nous de dégager les dominantes constatées dans chaque débat. Au-delà de ce « pointage » il s'agira d'identifier des régularités définissant le caractère dominant du débat étudié. Les régularités en questions seront matérialisées par le décompte des arguments de chaque nature, des types d'actes de langages, de la mesure des efforts d'intercompréhension et des résultats en termes d'actions proposées. Pour cela il nous restera à construire une grille et un algorithme nous permettant d'effectuer ce décompte et ainsi dévoiler la structure de chaque débat observé.

### **3. Méthodologie et résultats des expérimentations en contexte d'éducation au développement durable.**

### 3.1. Introduction :

Nous présentons ici la méthodologie et les résultats de deux expérimentations, déjà évoquées, de débats pédagogiques et citoyens sur des questions relatives à l'environnement et au développement durable. Ces deux expérimentations ont été menées dans le cadre de l'ADEF, appelé encore à l'époque de leur démarrage (2006) « UMR ADEF ».

La première de ces expérimentations était intitulée « Co-construction de savoirs critiques pour une écocitoyenneté dans un milieu populaire » et a été menée en partenariat avec une association d'éducation à l'environnement œuvrant dans un quartier populaire d'une ville côtière de taille moyenne des Alpes Maritimes. Cette expérimentation s'inscrivait dans le cadre d'une recherche – action financée par la Région PACA et l'ADEME, d'une durée de deux ans (2006-2008). Le principe général était de réaliser ce travail de recherche dans le cadre d'une collaboration laboratoires universitaires – associations d'éducation à l'environnement et au développement durable. L'ensemble de la recherche action faisait l'objet d'un vaste dispositif régional comprenant sept thématiques, sept lieux, sept terrains et quatorze acteurs différents. Nous constituons l'un de ces thèmes et terrains. La finalité de ce travail coordonné était d'identifier et valoriser les pratiques pédagogiques les mieux à même de développer des comportements éco citoyens. L'hypothèse élaborée conjointement par l'UMR ADEF et l'équipe de l'association était la suivante : « le débat citoyen peut-il être un lieu d'apprentissage de l'écocitoyenneté ? ». Pour vérifier cette hypothèse l'association mit en place des « cafés débat » destinés aux parents des enfants fréquentant les activités de l'association.

La seconde expérimentation prend place dans le dispositif national de recherche financé par l'ANR, mis en place entre 2008 et 2012, qui s'intitule « Appuis et obstacles pour l'éducation au développement durable dans et hors l'école ». L'ADEF actuelle est partie prenante de cette vaste recherche multi formes et multi thématique. Nous nous sommes inscrits dans ce dispositif afin de vérifier à une plus large échelle les hypothèses déjà étudiées au cours des années 2006-2008. La partie de cette recherche qui nous est incombée a donc pris à nouveau la forme d'une expérimentation et a été menée simultanément dans un établissement d'enseignement agricole situé dans le Var , dans les instances pédagogiques d'une association d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté dans les Bouches du Rhône, dans des

actions de sensibilisation « grand public » basées sur le débat menées par cette association, dans l'assemblée générale d'un réseau d'associations consacrée à l'EEDD.

Ces deux recherches expérimentales font donc appel au débat entre élèves, apprentis ou adultes en formation au sein de l'Etablissement d'Enseignement Agricole ou entre membres et usagers des deux associations ou entre responsables associatifs membres d'un réseau régional d'EEDD. Les thèmes de débat sont choisis par les formateurs ou enseignants de l'Etablissement d'Enseignement, ou par les responsables et les animateurs de chaque association ou réseau.

En tout ce sont vingt et un débats (sept dans la première expérimentation, quatorze dans la seconde) qui sont analysés ici.

### 3.2. Sur la notion de développement durable et son rapport à la problématique du débat.

#### 3.2.1. Les implicites de l'éducation au développement durable.

Avant de présenter les deux recherches, toutes deux basées sur des expérimentations du débat, il nous paraît indispensable d'exposer et de commenter de façon critique la problématique qu'il s'agissait d'étudier, à savoir celle de l'éducation au développement durable dans et hors l'école. Dans la première recherche il s'agissait d'étudier l'art et la manière la plus efficace pour amener divers publics à adopter des « écogestes », c'est-à-dire des comportements conformes à une éthique basée sur le nouvel impératif catégorique de protection de la planète, la seconde consistait à étudier les appuis et les obstacles à une éducation à l'environnement dans l'école principalement et, plus marginalement, dans la vie associative de type « éducation populaire ». Deux voies de recherche qui semblent admettre comme un fait établi plusieurs faits implicites et troubles. Nous en citerons ici cinq :

1. Premier implicite : le concept de développement durable serait un concept suffisamment viable et valide sur le plan scientifique pour être enseigné. Or il semble plutôt être un concept discutable et discuté au niveau de la majorité des acteurs concernés, depuis les militants écologistes ou environnementaux jusqu'aux scientifiques. Le statut de concept lui est d'ailleurs dénié par tous. Ne lui trouvant pas pour le moment de base scientifique sûre, nous le qualifierons désormais de notion. Pour l'heure il est avant tout un projet à caractère politique, une intention, une construction. Il n'a pas, contrairement à l'écologie,

de réalité autre que celle que lui confèrent les discours tenus à son propos. Le DD, ainsi qu'on le nomme maintenant, a un contenu en creux dont la consistance repose sur ce qui devrait être fait pour améliorer l'état de la planète et non sur les méthodes pour arriver à faire ce qui doit être fait. Au mieux c'est une axiologie qui demande à être ossaturée par des principes puis nourrie par des actions et des méthodes, voire des technologies, au pire c'est une déclaration d'intention alimentée par un fort sentiment de culpabilité ou par d'autres visées exploitant la peur, ou, ce qui est plus certain, par les deux.

2. Deuxième implicite : la notion de DD suppose que l'analyse des causes des phénomènes de dégradation de l'environnement naturel aboutisse à un corpus de savoirs cohérents intégrant toutes les variables dont celles des orientations des politiques publiques et celles des schémas de pensée et d'action induits par le concept de développement. La domination comme stratégie économique est ici à interroger.
3. Troisième implicite : le concept – mais qui est d'abord un constat – de finitude des ressources imposerait des limites à l'action humaine. D'où la question des impacts de celle-ci sur la durabilité mais aussi la remise en cause de notre idée actuelle du progrès. La notion évite cette interrogation en liant développement et durabilité.
4. Quatrième implicite : ce sont de « mauvais » comportements individuels et collectifs qui sont à la base des problèmes que connaît la planète. La notion, dans sa présentation publique, insiste sur les comportements individuels et moins sur les comportements collectifs ou institutionnels (entreprises, états, etc...).
5. Cinquième implicite : il est nécessaire d'éduquer le grand public dès l'enfance (les adultes sont moins perméables à cette éducation) , à travers l'école, pour « limiter la casse ». Les coupables sont donc ceux qui, au bout de la chaîne de décisions, doivent adopter les bons comportements comme de trier « leurs » déchets générés par d'autres (les grandes entreprises).

Ce sont ces implicites, ces allant de soi trop évidents, qui – au-delà des circonstances présentées en introduction – nous ont amenés à privilégier le débat réglé et argumenté comme moyen de s'approprier les questions de développement durable au niveau des adultes et des scolaires. Les questions relatives au DD n'étant pas stabilisées, ni du point de vue scientifique

ni du point de vue axiologique, il s'agit en toute logique d'une controverse que seule la discussion entre êtres pensants raisonnables, adultes ou enfants, peut permettre de dépasser au moins pour ce qui est des attitudes à adopter au niveau de la vie quotidienne. Le schéma éducatif classique de l'éducation au développement durable qui était proposé nous semblait privilégier un agglomérat de représentations préfabriquées et fortement culpabilisantes. Il manquait à cet agglomérat le questionnement réflexif qui permettrait à la fois une meilleure compréhension des phénomènes en jeu, une meilleure appropriation et une meilleure prédisposition à l'action.

3.2.2. La mise en discussion comme moyen de réintroduire la réflexion dans des représentations sociales « préfabriquées ».

Mais revenons à la notion de développement durable car une de ses caractéristiques les plus positives est de représenter un premier compromis entre différentes écoles qui se disputent le marché de l'environnement et du développement durable. Ce compromis –qui n'est pas encore tout à fait un consensus – est très présent dans la structure même des débats dont l'analyse suit, de même que dans les conclusions de la plupart d'entre eux.

Pour bien aborder cette question il nous semble nécessaire de revenir aux thèmes basiques de la culture et de la nature. La culture classique Cartésienne mais aussi le rationalisme protestant distinguent nettement ces deux mondes en les opposant. Ce paradigme conceptuel a fait de l'homme, le « maître de l'univers » auquel Dieu avait donné mission de parachever son œuvre grâce au progrès des sciences, des technologies et de l'économie. La nature, à partir de cette dichotomie essentielle, est pour nous occidentaux (ce n'est pas vrai pour d'autres peuples tel que les Japonais, ou certains autres peuples animistes), une extériorité qui regroupe :

- l'environnement biophysique, l'habitat et les milieux dit naturels terrestres, aquatiques ou marin ; préservés (à forte naturalité) ou dégradés,
- les paysages sauvages, les paysages aménagés et altérés,
- les « forces » et principes physiques, géologiques, tectonique, météorologique, biologique, l'évolution qui constituent l'univers et celles qui animent les écosystèmes et la biosphère sur la planète Terre

- les milieux (eau, air, sol air, mers, monde minéral) ;
- les groupes d'espèces, les individus et les mondes qui les abritent : végétal (forêts...), animal, incluant l'espèce humaine et l'environnement humain et les autres niveaux trophique dont, le fongique, le bactérien et le microbien.
- certains phénomènes épisodiques de la nature (crises, cycles glaciations/réchauffement climatique, Cycles géologiques, Cycle sylvigénétique, incendies d'origine non-humaine, etc.).

L'homme fait partie de ce domaine naturel. *« La nature est l'essence et l'invariant : ce que les choses sont en propre. L'homme a donc une identité de nature. Mais les hommes ont une diversité de culture : les langues, les techniques et les mœurs changent, varient et s'altèrent »* (Abel, 2012)

La culture serait donc, quant à elle, un ensemble de langues, de rites, de cérémonies, de techniques, d'institutions propres à l'homme. Un grand nombre de ces rites ou institutions ayant pour fonction de dominer la nature, de la conjurer ou de l'amadouer. Le concept de culture protège les hommes eux-mêmes du danger de faire passer pour « nature humaine » des préjugés tout à fait culturels sur la « morale naturelle », sur les « besoins naturels », sur le « droit naturel », et de justifier par cette raison « scientifique » l'obligation faite aux hommes de se conformer à une telle norme.

Mais cette approche dualiste commet l'erreur d'évacuer l'homme de la nature alors qu'il en est issu et qu'il en dépend. C'est en termes de complexité (Morin 2004) qu'il nous faut aujourd'hui raisonner. Il nous faut accepter l'imbrication des concepts de nature et de culture, c'est-à-dire l'interpénétration entre un milieu environnant qui n'est pas spécifiquement humain – et qui du coup peut nous paraître étranger – mais dont nous sommes issus et auquel nous restons attachés par nécessité biologique et un environnement particulier, créé par l'homme, composé de rites et d'institutions, de langues et de langages, d'outils et de techniques, conçus par l'homme grâce à la lutte nécessaire pour la vie mais aussi grâce à la volonté de compréhension des phénomènes naturels et que l'on appellera culture. C'est la capacité réflexive de l'animal- homme qui lui a permis de se créer en tant qu'humanité. Il n'est pas sûr d'ailleurs que cette capacité réflexive soit seulement l'apanage de l'homme. *« Il*

*faut cesser de disjoindre nature et culture : la clé de la culture est dans notre nature et la clé de notre nature est dans la culture. »* (Ibidem). En allant au-delà de l'interaction nature-culture, Morin envisage explicitement un scénario d'homínisation fondé sur la coévolution qui est aujourd'hui le nec plus ultra des spécialistes de paléanthropologie.

Ainsi l'engagement pour la préservation de la nature se veut aussi un engagement pour un cadre humain et social de qualité. C'est sur de telles bases qu'aujourd'hui se construisent les discours environnementalistes et écologistes. L'holisme radical des interdépendances homme – nature est la clé de voute du raisonnement écologiste. On devine mieux les reproches adressés à la notion de développement durable qui semble préserver plutôt la domination de l'homme sur la nature et sa reproduction (voir la problématique du choix entre semences paysannes et privatisation du vivant dans les débats menés dans la formation agricole).

Historiquement deux écoles se sont disputées les débuts de l'action en faveur d'un meilleur rapport homme/nature : l'environnementalisme et l'écologie politique. La première s'apparente dès le départ à un mouvement de défense composé de consommateurs usant de l'environnement pour leur propre avantage égoïste. Ce sont les luttes des années 1970 contre les grands aménagements du territoire (autoroutes, voies ferrées, pôles industriels, stations de tourisme, aéroports, etc...) et les nuisances industrielles (pollutions, risques de contamination ou d'explosion, etc...) qui ont fait émerger ce mouvement très rapidement dénommé NIMBY par les politiques et les écologistes (Not in my back yard ; Pas dans mon jardin) afin de faire ressortir le caractère limité des luttes engagées. Mais ce mouvement a l'avantage de faire entendre une parole citoyenne qui s'organise en associations de plus en plus nombreuses. A la même époque et en parallèle de ces luttes sectorielles un mouvement plus radical et à caractère politique commence à apparaître. Il produit une critique très vive du capitalisme consumériste destructeur d'espace et de santé alors en pleine ascension (on voit le lien que ce mouvement, avec de telles prémisses, peut entretenir avec Adorno, Horkheimer, Marcuse, Habermas et l'ensemble de l'école de Francfort). Sur le plan idéologique ce mouvement s'appuie sur deux piliers : la critique anti autoritaire des institutions (surtout aux USA par le relais de l'université de Berkeley et en Allemagne par celui de l'école de Frankfort) et l'écologie. Au milieu des années 70 celle-ci est une science émergente qui étudie les interdépendances entre systèmes naturels. Au cœur de cette science le concept d'écosystèmes. Cette science, contrairement au développement durable, est une vraie science , avec ses

corpus, ses axiomes, ses outils méthodologiques, etc...Colinvaux (1973) publie un ouvrage intitulé « Introduction à l'écologie » qui fera florès dans les cours de biologie du monde entier. Relayées en France par René Dumont, un scientifique agronome et sociologue devenu militant écologiste de la première heure et par l'hebdomadaire « La Gueule ouverte », les thèses scientifiques écologistes sont entremêlées aux thèses politiques des anti autoritaires et largement diffusées auprès d'un public jeune encore sous l'emprise des effets de mai 68. Dans les années 1990 et 2000 les deux types de mouvement se rejoignent soit sur le terrain au travers de luttes communes – le terrain du nucléaire restant exclusivement celui des écologistes anti autoritaires qui y voient une occasion pour la domination capitaliste de se renforcer sous le prétexte d'une sécurité renforcée, soit au sein de mouvements plus larges et plus circonstanciels. Au total ce sont de puissantes fédérations associatives qui vont se structurer et un mouvement politique à caractère sociétal qui va se diffuser.

Mais on le voit bien : le mouvement est extrêmement diversifié et les finalités de chaque groupe sont loin d'être les mêmes. Schématiquement on a d'un côté les environmentalistes devenus un peu plus écologistes, c'est à dire un peu moins centrés sur les particularismes locaux et privés, plus soucieux d'un aménagement concerté de l'espace, de l'autre on a les écologistes politiques plus intéressés actuellement par l'accès au pouvoir central afin d'y faire adopter des lois et règlements plus contraignants en matière environnementale.

Pendant ces trente années un vaste réseau associatif d'éducation à l'environnement, et depuis peu, au développement durable, (dit EEDD), est né. Il prend en grande partie le relais des associations d'éducation populaire à finalité émancipatrice, très liées au mouvement ouvrier et à ses organisations. L'ère post industrielle est à l'environnement. Après l'adieu au prolétariat c'est le temps de l'adieu aux luttes sociales. L'EEDD se présente du coup comme un double projet : faire progresser la responsabilité individuelle et la citoyenneté en même temps que diffuser de nouvelles normes de conduite sociale.

Signe avant-coureur des temps qui arrivent : entre l'éducation populaire et l'éducation à l'environnement la différence la plus notable est le renforcement des méthodes basées sur la PPO au détriment très souvent de la démarche de projet et du débat critique qui en découle. De la construction de l'homme nouveau nous sommes passés à la conformation à l'image du bon citoyen.

La critique principale adressée au DD est de ne pas choisir son camp qui serait soit la défense de nos comportements de consommateurs incluant la prise en compte des intérêts des puissances économiques et de l'état, soit une anticipation audacieuse sur l'avenir en opérant des choix radicaux transformant nos rapports sociaux et notre rapport à l'environnement. Mais c'est peut être ici que se situe l'opportunité pédagogique : dans cet entre-deux il nous faut réfléchir aux choix à réaliser collectivement et individuellement pour vivre au jour le jour et anticiper nous-mêmes le futur. Tout n'étant pas tranché ni clarifié il y a là une fenêtre de participation active du citoyen. *« C'est ici qu'une éducation politique à la citoyenneté s'avère opportune et nécessaire. « Explorer la dimension politique de l'éducation relative à l'environnement nous amène ainsi à reconnaître l'importance de sa contribution au développement de ce qu'on peut appeler une « compétence politique », essentielle à l'exercice d'une écocitoyenneté. Il importe que les politiques publiques ne nous contraignent dans un projet de reproduction des forces sociales actuelles, mais favorisent le développement d'une éducation qui associe environnement, démocratie, justice et solidarité. La notion de « compétence politique » mériterait de faire l'objet d'une recherche à part entière. Pour l'instant, on peut toutefois considérer que celle-ci intègre les apprentissages suivants : un ensemble de savoirs (concernant entre autres les structures et dynamiques sociopolitiques – celles de proximité en premier lieu : les lois et règlements, les acteurs et jeux de pouvoir, les possibilités de propositions politiques alternatives, etc.), des savoir-faire (dont l'analyse des situations, l'argumentation, le débat, la mise en œuvre de stratégies d'action, etc.) et un savoir-être (axé sur le sentiment de pouvoir faire, sur un vouloir-faire, sur un sens de la citoyenneté, de l'engagement personnel et collectif, etc.). La compétence se manifeste alors dans un savoir agir : savoir dénoncer, résister, choisir, proposer, créer ... De la consommation d'idées et de produits, la compétence politique mène à l'exercice du rôle d'acteur dans la cité, ce qui suppose la prise de conscience de cette identité écocitoyenne et le développement d'un pouvoir-agir. À cet effet, la notion d'« identité politique » mérite également une attention particulière. Dans le regard qu'il a porté sur le phénomène de l'« identité écologique » comme fondement du rapport à l'environnement et pilier de notre cohérence interne, Mitchell Thomashow (1995, p. 103-139) a mis en évidence la dimension politique d'une telle identité. Celle-ci se construit dans la clarification de l'idée de pouvoir et de la vision de son propre pouvoir au regard des situations, des autres, des institutions. Quelle est ma sensibilité, quelle est ma posture face aux enjeux relatifs à l'autorité, aux*

*conflits et aux controverses ? Comment ma conception du pouvoir et mon attitude face à ces enjeux déterminent-elles mon insertion, ma participation au système social ? En lien avec ces questions, on peut également proposer les suivantes comme exercice de clarification d'une identité collective : Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Que faisons-nous ici ensemble ? Que voulons-nous faire ? Que pouvons-nous faire ensemble ? Quels sont nos lieux et nos outils de pouvoir ? Quelles sont nos entraves ? Pouvons-nous les surmonter ? Des questions de ce type sont de nature à nous faire prendre conscience de l'espace de liberté politique dans lequel s'inscrit notre action individuelle et collective ».(Sauvé ,2011).*

C'est la mise en œuvre d'un de ces espaces de liberté appelé débat qu'il s'agit d'observer et d'analyser ci-après pour mieux appréhender les apprentissages produits et les orientations pour l'action prises par les participants. Nous y retrouveront les thèmes de réflexion et les catégories d'acteurs déjà évoqués mais nous soulignons d'avance, qu'en ce qui concerne la formation agricole, nous y rencontrerons des acteurs hautement interpellés par les enjeux environnementaux. Ceux-ci affectent leur identité professionnelle et leurs choix de vie. Participer à de tels débats est donc une confrontation parfois difficile avec la réalité et les collègues. Former au développement durable, en l'état de la question et étant donné sa complexité, c'est former au débat.

### 3.3. Méthodologie : vers l'élaboration d'une grille d'analyse des débats.

#### 3.3.1. Analyse comparative des méthodologies utilisées pour les deux recherches.

##### 3.3.1.1. Présentation des terrains des expérimentations :

- Selon l'ordre chronologique, l'association qui servit de terrain pour la première expérimentation fut une association d'éducation populaire, créée six ans avant le démarrage de l'expérimentation, dans un quartier très populaire d'une ville de la Côte d'Azur. Elle avait, jusqu'au moment de la recherche, tourné son action vers les enfants dans le cadre d'un soutien scolaire quotidien pendant l'année scolaire et d'un centre aéré ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires. Au moment de la mise en œuvre de la recherche action, elle a d'abord souhaité s'ouvrir aux adultes au travers d'ateliers où chacun devait apporter son savoir-faire et ses connaissances. Les thèmes de ces ateliers – tous liés indirectement à l'environnement – devaient être librement

choisis par le groupe d'adultes participant à la démarche, chacun se trouvant tour à tour animateur. Il avait été admis que les échanges et donc la co construction de savoirs au sujet de l'environnement se situeraient dans ce cadre. Mais cela n'a pas été possible d'où l'organisation de débats à destination des parents avec des experts des sujets traités dont les thèmes ont été définis par l'équipe d'animation. La forme prise a été celle de « cafés débats ».

- Le second contexte fut celui de l'Etablissement public local d'enseignement agricole (EPLA) d'Hyères. L'EPLA regroupe un lycée agricole, un CFPPA et un CFAA. Le lycée accueille des élèves de 15 à 21 ans dans des filières de la production agricole, des services à la personne et de l'environnement. Le CFPPA accueille des stagiaires de la formation professionnelle de 16 à 60 ans qui souhaitent acquérir un diplôme agricole ou qui souhaitent se reconverter. Le CFAA accueille quant à lui des apprentis de 16 à 18 ans qui s'orientent vers les métiers de l'agriculture et du paysage.
- Il y eut par la suite le contexte d'une association d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté arlésienne : l'AEEC du Pays d'Arles, devenue depuis CPIE du Rhône et du Pays d'Arles. Elle s'adresse d'une part à des scolaires du primaire au travers des professeurs d'école afin de les accompagner à concrétiser des projets pédagogiques basés sur l'environnement et le développement durable, d'autre part aux habitants adultes du territoire situé entre Delta du Rhône, Camargue et Alpilles, auxquels elles proposent des conférences – débat sur des thématiques locales d'actualité. Elle est composée d'enseignants et autres adultes bénévoles, et d'une équipe de quatre animateurs salariés.
- Il y eut enfin le contexte de l'Assemblée générale de la Plateforme Régionale de Concertation PACA : elle constitue un réseau de réseaux des associations d'éducation à l'environnement et au développement durable en PACA. Créée par le Conseil Régional PACA, elle se veut un outil de gouvernance de ce secteur primordial selon elle. Elle tenait son assemblée générale en juin 2010 à Hyères. C'est un extrait d'un des ateliers qui s'est tenu pendant ce rassemblement que nous étudions ici

Le modèle archétypal présidant à la fois à l'organisation des débats et au recueil des données est dans tous les cas le suivant :

- A – Avant le débat : présentation de la recherche et du dispositif expérimental au groupe de participants. Ce temps est raccourci dans certaines réunions publiques organisées par les associations ou réseaux. Lors de la première recherche action ce temps a été précédé d'entretiens individuels non directifs dont les verbatims ont servi à l'élaboration du questionnaire utilisé ensuite au sein de l'EPLEA et de l'AEEC.
- B – Avant le débat : passation d'un questionnaire dit de positionnement. Ce questionnaire porte essentiellement sur les données sociologiques concernant les individus observés et sur les représentations de ces individus. L'analyse sociologique permettant, plus tard, d'informer certaines variables du débat<sup>36</sup>. Ce temps est totalement gommé dans certaines réunions publiques organisées par les associations ou réseaux<sup>37</sup>.
- C – Avant le débat sur le terrain EPLEA : lancement du dispositif « débat » à partir d'une « mise en problème » liée au programme de formation. Ce lancement, assuré par le chercheur-moderateur et/ou la formatrice, tend vers une mise en problème des termes du débat de sorte à ne pas aboutir à une simple confrontation en termes de points de vue radicalement opposés. Ce temps devait plus ou moins influencer l'attitude des participants en les orientant vers un approfondissement des argumentations<sup>38</sup>.
- D – Avant le débat sur le terrain de l'EPLEA : Enquête en deux sous-groupes sur la question à traiter, remise de documents informatifs (source : Educagri). Chaque sous-groupe recueillant des informations pertinentes et argumentant selon ses propres choix, pourvu que ceux-ci soient étayés d'exemples et de démonstrations<sup>39</sup>.

---

<sup>36</sup> - Lors des deux premiers débats en EPLEA il a été demandé aux participants de dire librement par écrit ce qu'ils pensaient du thème du débat « agriculture et biodiversité ». Ces écrits ont été analysés et, une fois rapprochés des réponses aux questionnaires, ils ont permis d'établir une première catégorisation des participants en termes de profils sociologiques. Voir en annexes « focus sur les débats en EPLEA ». Ce travail n'a pu être systématisé.

<sup>37</sup> De fait les questionnaires ont été passés dans tous les débats en EPLEA et au sein de la commission pédagogique de l'AEEC. Les autres débats n'ont fait l'objet d'aucune collecte. Soit 120 questionnaires récoltés.

<sup>38</sup> Ce temps n'a été réalisé que pour l'EPLEA. Dans les débats publics organisés par les associations il est remplacé par des interventions contradictoires d'experts ou les notes de préparation des réunions par les animateurs (cas de la commission pédagogique de l'AEEC).

<sup>39</sup> Ibidem que note 2.

- C – Débat après exposés des résultats des deux enquêtes ou introduction par des intervenants experts (soirées publiques) ou encore présentations par les animateurs de la commission ou de l’atelier (associations et plateforme)
- D - Post débat sur le terrain de l’EPLEA : consignation individuelle par écrit (sticks) de ce que l’on a appris et de ce que l’on préconise.
- E – En EPLEA : passation d’un deuxième questionnaire dit de positionnement pour relever les éventuelles modifications au niveau des trajectoires et représentations.

Les deux recherches ont donc eu recours à des méthodes d’expérimentation et d’enregistrement des données très proches mais aussi parfois différentes sur certains points. Ces variantes sont liées aux contraintes du terrain mais aussi à des contextes différents ainsi qu’à quelques apports théoriques nouveaux qui ont joué un rôle déterminant au moment du traitement des résultats.

### 3.3.1.2. Présentation synoptique des méthodologies et des expérimentations

Cette présentation est agencée selon trois temps forts : avant les débats, pendant les débats, après les débats.

**Tableau 3 : approche comparative des méthodologies mises en œuvre dans les deux recherches.**

Périodes	Recherche action 1	Recherche 2		
	Association 06	EPLEA 83	Association 13	AG Plateforme Régionale
Avant les débats	Entretiens semi directifs individuels auprès des parents des enfants accueillis.	Présentation de la recherche et du dispositif expérimental et passation du premier questionnaire dit de positionnement. Choix du thème du débat (toujours imposé par le formateur / programme)	Présentation de la recherche et du dispositif expérimental et passation du premier questionnaire dit de positionnement.	Présentation de la recherche et du dispositif expérimental
	Réalisation et passation d’un questionnaire portant sur les éléments	Rédaction d’un texte libre sur le thème du débat.		

	d'objectivation des répondants et sur les représentations sociale de l'environnement			
		Passation d'un questionnaire portant sur les éléments d'objectivation des répondants et sur les représentations sociale de l'environnement	Passation d'un questionnaire portant sur les éléments d'objectivation des répondants et sur les représentations sociale de l'environnement	
		Lancement du débat par une séance de « problématisation » de la question à traiter (toujours formulée sous l'angle d'une contradiction de type agriculture et biodiversité). Constitution d'équipes chargé des sous problèmes contenus dans la question (exemple : rôle des insectes prédateurs). Objectif des équipes : enquêter et présenter leur questionnement au reste du groupe pour en débattre.		
Pendant le débat	Présentation du thème par un expert extérieur. Exposé puis débat général selon les règles de l'éthique de la discussion.	Présentation du travail réalisé par chaque sous-groupe d'enquête sans ou avec support (vidéo notamment). Tentative par chacun d'eux de « mise en problème	Interventions d'experts ou de l'équipe d'animation sur les thèmes à traiter.	Interventions d'experts ou de l'équipe d'animation sur les thèmes à traiter
Pendant le débat	A la fin du débat : pas de conclusion, générale mais apposition sur des sticks	Débat général sur les questions posées. A la fin du débat : pas de		

	auto collants des réflexions de chacun portant sur : 1) ce que j'ai appris par le débat, 2) que vais-je faire ou préconisations.	conclusion, générale mais apposition sur des sticks auto collants des réflexions de chacun portant sur : 1) ce que j'ai appris par le débat, 2) que vais-je faire ou préconisations.		
Après le débat	Passation d'un questionnaire sur les représentations de l'environnement.	Passation d'un questionnaire sur les représentations de l'environnement		

La première différence que l'on peut observer tient au cadre institutionnel. L'association de la première recherche se trouve très souvent en situation difficile quant à la mobilisation des publics cible. Elle peut par contre librement choisir ses thèmes de débat tout comme l'association Arlésienne et la Plateforme Régionale. L'enseignement agricole est quant à lui contraint de suivre les prescriptions programmatiques du ministère de tutelle. Pour autant la qualité des débats ne dépend pas ou très peu de ces éventuelles contraintes internes.

Le dispositif mis en place avant le débat dans l'enseignement agricole est beaucoup plus élaboré. Il tient compte des enseignements de la première recherche en association, notamment en matière de problématisation et de recours à l'expert. Concernant la problématisation nous nous étions aperçus du rôle important des affects dans les processus cognitifs. De nombreux participants aux débats associatifs de la première recherche avaient mal vécu l'intervention de certains experts présentant leurs thèses de façon dramaturgique, notamment sur les questions d'alimentation. A contrario certaines autres interventions plus ludiques avaient emporté leur adhésion. Le facteur « intervenant extérieur », jouant ici le rôle du rhéteur parlant à la place de ceux qui l'écoutent, pesait d'un poids certain dans l'approche des problèmes. Or il y eut au moins deux débats où ce sont les participants eux-mêmes qui échangèrent sur des problèmes sur lesquels ils avaient un avis d'usagers sans avoir recours à un expert extérieur, tels que la gestion des déchets ou les transports : les résultats en termes de possibilité d'action furent plus nombreux et mieux maîtrisés.

D'où l'idée que c'étaient aux apprenants à construire leur propre savoir, et ceci depuis le début, c'est-à-dire en remontant jusqu'à la construction des arguments. En choisissant cette méthode il nous fallait procéder à une initiation à la problématisation résumée ainsi : les questions environnementales sont souvent complexes et dans toute question complexe il y a du pour et du contre. Parfois les points perçus comme négatifs s'avèrent aussi positifs et inversement. Il faut d'abord comprendre – sans vouloir forcément l'expliquer-ce dont on parle pour pouvoir poser les questions en termes justes. Des termes justes sont des termes qui posent une problématique. Une problématique est souvent une question dont la réponse n'est pas certaine et évidente. D'où un temps d'enquête nécessaire avant tout débat et le croisement de points de vue informés.

En procédant ainsi nous espérons aussi former au caractère dialogique de tout discours rationnel ainsi qu'à la dialectique de tout raisonnement. La dialogie concernant les échanges avec des tiers, la dialectique concernant la construction des arguments pour ou contre.

Le non recours à un expert accentue l'effet « communauté de discussion », chacun s'investissant dans la phase amont du débat, à savoir la construction d'arguments.

Les entretiens individuels de la première recherche ont donné de précieux renseignements sur les origines sociales, les habitus, les trajectoires et les projets des parents adhérents à l'association. Ce questionnement a été systématisé et transposé dans les questionnaires passés auprès des personnes en formation dans l'enseignement agricole. Nous avons pu ainsi établir des liens entre cet « aura » sociologique et les arguments employés.

La rédaction spontanée d'un texte sur les thèmes abordés dans le débat, en amont de celui-ci, a permis, dans l'enseignement agricole, de percevoir le positionnement idéologique – ou en termes de valeurs – des participants par rapport aux thèmes abordés. Nous avons pu ainsi repérer des systèmes de valeurs spécifiques cohérents avec des trajectoires et des projets. Ces systèmes sont présents dans le contenu des échanges.

La grille d'analyse des débats, que nous présentons plus loin, a été enrichie –pour l'enseignement agricole- de l'identification de blocs sémantiques ou logiques dans les discours ainsi que de l'identification des ajustements stratégiques considérés par nous comme des facteurs de l'intercompréhension et donc des éléments probants du caractère plus ou

moins communicationnel des échanges. En contre point de ces ajouts nous avons identifiés les arguments fallacieux et les « coups argumentatifs » comme des points de conflits permettant aussi bien de relancer le débat que de le dévoyer.

D'une façon générale la méthode a évolué entre les deux recherches. Le travail en amont a été développé comme un temps capital pour la qualité des débats. L'absence d'un expert (seule la formatrice jouait ce rôle en dehors du temps de discussion, soit avant, soit après les débats) a libéré l'investissement personnel, chacun devenant expert pour un temps donné (la répartition de fait des tâches à l'intérieur des sous-groupes a correspondu à une spécialisation des participants). La co construction des savoirs ne s'est donc plus limitée au temps du débat mais est remontée au temps de l'enquête. Dans le premier cas le groupe était simple participant à un exposé ex cathedra dont il restait dépendant de l'argumentation et de l'expertise. Dans le second cas l'expertise est passée du côté des participants.

C'est dans ce transfert de la légitimité du statut qu'il faut rechercher très certainement la qualité de l'investissement cognitif et réflexif.

Les réactions très affectives des participants aux premiers débats témoignaient des effets d'un spectacle sur des spectateurs. Cet effet n'a pas été observé dans le deuxième cas. Les positions finales des participants de l'enseignement agricole, plus politiques, témoignaient de prises de position citoyennes.

Enfin le dispositif de la deuxième recherche nous a permis de collecter un grand nombre d'informations contextuelles utiles à nos analyses.

3.3.1.3. Les questionnaires : un repérage des caractéristiques sociologiques et des représentations sociales des participants.

Les questionnaires<sup>40</sup> doivent nous permettre :

- D'établir un corpus de données « objectives » permettant d'identifier qui sont les personnes qui parlent : âge, sexe, lieu d'habitation, formation suivie, professions exercées etc....Elles nous permettront aussi d'établir certaines corrélations entre type de public et positions défendues,

---

<sup>40</sup> Voir les questionnaires en annexes.

- De nous renseigner sur le « au nom de quoi » ces personnes parlent : trajectoire et projet étant sources fécondes d'informations sur le sens que les locuteurs peuvent attribuer à certains mot ou expressions. Tels ceux de paysans ou d'agriculteurs ou encore, lorsqu'ils aborderont ce débat, les relations qu'ils établissent entre « agriculture productiviste » et « agriculture biologique » ou encore « agriculture raisonnée ». Il est notamment intéressant, dans le cadre de l'enseignement agricole de repérer les trajectoires « successorales » classiques sur le modèle de la reprise de l'exploitation familiale par l'un des enfants et les trajectoires que l'on pourrait appeler de ruptures avec des métiers non agricoles. Les intentions risquent peut être de ne plus être seulement entrepreneuriales mais d'une autre nature liée à l'éthique, l'aspiration à autre chose, surtout chez les adultes en reconversion professionnelle.
- De nous informer sur l'état des représentations sociales avant et après débat de sorte à vérifier s'il existe ou non des évolutions ou au contraire si les positions de départ sont stables voire renforcées.

### 3.3.2. Elaboration d'une grille d'analyse des débats.

Nous ne reviendrons pas ici sur tous les apports théoriques développés par ailleurs au chapitre II. Nous irons directement aux concepts et notions déjà passés en revue qui peuvent nous être utiles pour un traitement raisonnable de la forme et du contenu des débats dans le seul but de vérifier si celui peut être effectivement, et à quelles conditions expresses, un débat peut être apprenant et conduire à l'action concertée et positive des participants.

Pour bâtir une grille d'analyse débouchant sur une typologie des débats nous croiserons les apports théoriques et pratiques des auteurs suivants :

- Austin et Searles pour lesquels le langage peut être au moins en partie une série d'actes à visée stratégique dans le but de produire un effet sur les interlocuteurs, dans la vie quotidienne comme au sein d'une discussion plus formalisée. Nous aurons recours à la typologie des actes de langage fixée par Searles à savoir : l'acte propositionnel qui fait référence à l'existence de personnes, de choses ou de phénomènes, l'acte perlocutoire qui cherche à produire un effet sur l'interlocuteur, l'acte illocutoire (le plus fréquent) et qui consiste en la production d'un énoncé de type argumentatif.

- Appel pour son travail basé sur la réflexivité des échanges et la validité des arguments entre locuteurs au sein d'une discussion qui pour être véritable (parce que reposant sur des échanges vrais) et elle-même valide doit reposer sur une éthique de la discussion largement partagée au sein de ce qu'il appelle une « communauté de discussion ». Nous interpréterons la visée d'une pragmatique transcendantale comme la production dans la réalité concrète :
  - De règles encadrant le débat afin de permettre l'expression raisonnée de chacun,
  - D'une mise en tension des différents éléments constitutifs de la question à traiter,
  - D'arguments étayés après la réalisation d'une enquête et une prise de distance avec l'objet de la discussion.
  
- Habermas pour qui une discussion est « l'activité élémentaire par laquelle deux ou plusieurs sujets (*et non simplement des individus « sociologiques » interchangeables NDR*) sont capables de se mettre spontanément d'accord sur un projet d'action commune ou sur une réalité partagée ». (Bouchindhomme, 2010). Nous utiliserons sa typologie des argumentations<sup>41</sup> ainsi que son concept d'intercompréhension qui sont pour nous fortement corrélés aux concepts de reformulation et d'ajustements stratégiques de Van Eemeren.
  
- Van Eemeren dont les travaux débouchent sur une réconciliation des perspectives rhétoriques (discours visant à convaincre) et dialectiques (« art » de la discussion critique) : « on considérera que les stratégies rhétoriques menées par les locuteurs pour imposer leur point de vue sont indissociables de leurs efforts pour satisfaire leur aspiration dialectique à résoudre le conflit d'opinion dans le respect des règles de la discussion critique » (l'argumentation aujourd'hui P54). On nommera avec FH Van Eemeren *concordatio* ces tentatives d'ajustement qui, répétées et développées, constituent la stratégie argumentative des locuteurs

---

<sup>41</sup> Voir plus haut le tableau 1

- Livet dont les travaux concernent la prise en compte des émotions dans les échanges interpersonnels et son concept de révision et de co révision des émotions entre locuteurs afin de réguler les échanges sur le plan émotionnel dans une perspective d'acceptabilité des différents discours par ceux qui le reçoivent.<sup>42</sup> L'adoption de valeurs invariantes (telles que le respect du discours de chacun) permet de poursuivre la discussion, voire de déboucher sur une solution commune.

Nous nous fixerons deux axes d'observation des débats, l'un vertical représentant l'effort de communication vers une pragmatique transcendantale de la communication intersubjective (cf Apel) l'autre horizontal représentant l'effort de communication vers une pragmatique dialectique de cette même communication (cf Van Eemeren).

Des travaux de ces auteurs nous extrairons des indicateurs rendant possible l'analyse. Ces indicateurs seront répartis sur deux axes perpendiculaires se croisant chacun en leur milieu.

Dans sa configuration générale la grille d'analyse prendra ainsi l'aspect d'un diagramme en croix permettant de balayer sur un angle de 360° tous les types de débat, dont il sera impossible bien sûr de dresser la liste exhaustive. L'avantage de cette approche sera de repérer au moins quatre grandes familles allant du débat stratégique au débat communicationnel.

Sur l'axe vertical nous identifierons et quantifierons les arguments valides, c'est-à-dire ceux considérés comme recevables par l'ensemble de la communauté de discussion ainsi que le niveau et le degré d'exigence des règles fixées pour la discussion. Cet axe pourra être considéré comme la représentation de la dimension institutionnelle des débats.

Sur l'axe horizontal nous identifierons et quantifierons les actes de langage et les différentes stratégies communicatives, de la plus fallacieuse (refus du débat)<sup>43</sup> à la plus communicationnelle (intercompréhension). Cet axe permettra d'évaluer la qualité des

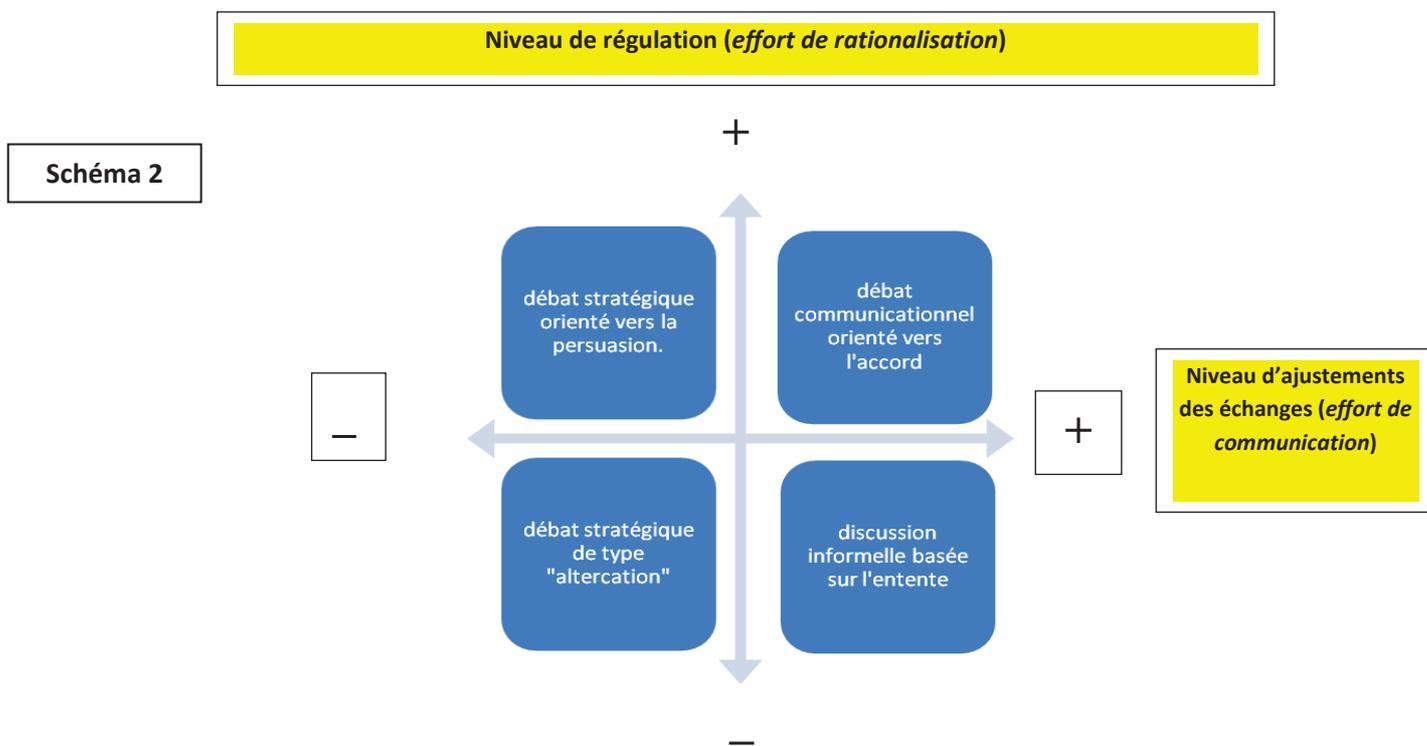
---

<sup>42</sup> Cf la révision de l'appréciation de la valeur de l'équipe sportive que l'on soutient selon qu'elle a ou non gagné : le locuteur supporteur interrogé sur la victoire de son équipe « révisera » son appréciation en tempérant la valeur de son équipe afin de la rendre acceptable au monde qui l'entoure.

<sup>43</sup> On considère qu'un procédé argumentatif est valide s'il respecte les règles qui s'appliquent à une étape donnée de la discussion critique ; un argument est tenu pour fallacieux s'il viole une de ces règles et compromet la résolution de la dispute. Distinguer

échanges sur la base des critères d'écoute réciproque et de reprise des arguments de l'interlocuteur.

C'est la mise en relation entre ces deux paires de données fondamentales - niveau de règles + qualité argumentative / ajustements langagiers stratégiques de type conciliatio + actes de paroles qui nous aidera à caractériser chaque débat et par la suite à anticiper les formes nécessaires à donner aux débats en général afin qu'ils soient productifs de connaissances communes et d'action efficace. Le diagramme <sup>44</sup>rendant compte de cette méthode d'analyse est le suivant :



L'axe vertical mesure le degré de régulation du débat depuis la discussion informelle spontanée basée sur le ressenti et/ou les affects (au bas de l'axe) jusqu'au débat réglé et argumenté (en haut de l'axe). C'est l'axe de l'institutionnalisation basé l'effort de rationalisation des argumentations. L'indicateur principal qui sert d' « unité de compte » pour évaluer le degré de régulation est le respect des règles formelles d'écoute réciproque (respect du tour de parole par exemple et nombre d'intervenants différents). Le second indicateur concerne la qualité de l'argumentation ainsi que son étayage rationnel, indépendamment du type d'acte de langage qui sert de vecteur à la transmission du message. Nous dissociions en

<sup>44</sup> Cf annexe algorithme d'analyse p229

effet la trame émotionnelle (que Habermas qualifie d'existentielle) du contenu du message (Livet). Le respect des règles et l'effort de rationalisation nous semblent en effet constituer un binôme indissociable dès lors qu'il s'agit d'échanger des arguments. C'est certainement dans cette mise en tension que se construisent, au sein d'une discussion critique, de nouveaux schémas de pensée, ou pour le moins un questionnement fécond en termes de production d'une pensée.

L'axe horizontal permet d'identifier et de comptabiliser les différents actes de parole et échanges langagiers. Ceux-ci évoluent du fallacieux (refus ou perversion du débat) situé à gauche de l'axe vers l'intercompréhension et la co-révision situées à droite. Le parcours est jalonné soit d'assertions de style directif (en zone négative), soit de réponses argumentées aux arguments des interlocuteurs, soit d'ajustements stratégiques ou de co-révisions des formes du débat dans la partie « positive » de l'axe. Cet axe peut aussi être dénommé l'axe de la relation. Pour notre part nous le nommerons axe de la pragmatique dialogique puisqu'il mesure de façon simultanée à la fois la qualité relationnelle des échanges et les efforts de compréhension réciproque.

Notre graduation en positif ou négatif a été fixée en référence au caractère plus ou moins communicationnel du débat (cf notre hypothèse de départ).

A la croisée des deux axes nous trouverons l'écoute et le dialogue, conditions essentielles du débat. Notons que chacune de ces deux notions constitue autant un élément de la régulation qu'une caractéristique de la relation langagière.

Le schéma aboutit donc à une autre sorte de mise en tension que nous qualifierons de supérieure entre d'une part la conformation à des règles externes instituant une communauté de discussion valide par le seul fait de s'accorder sur l'existence de ces règles et d'autre part une mise en paroles respectant à la fois l'interlocuteur et le rapport à une vérité possible.

Le dénombrement des règles édictées, des signes de respect des règles, des actes d'ajustements et des argumentations nous amène à identifier au moins quatre types de débat :

- a) Le débat à finalité stratégique dont le but immédiat est de convaincre un auditoire. Il s'agit ici d'un débat servant à induire des comportements grâce au discours et à faire admettre ou partager une vision du monde, une théorie. Un enseignant comme un

expert ou un leader d'opinion peuvent y avoir recours. Il prend plutôt la forme d'un cours ex cathedra, d'une conférence, d'un meeting. Les échanges se font sur le mode de questions / réponses et débouchent souvent sur l'adhésion ou non à un type de comportement ou de pensée. Ce débat se situe entre la partie positive de l'axe vertical indiquant le niveau de régulation et la partie négative de l'axe horizontal caractérisant la nature et la fréquence des échanges langagiers. Ce débat est basé sur le développement d'arguments fortement étayés dans le cadre d'une communication descendante. A un haut degré de rationalité argumentative correspond un faible degré d'échanges.

- b) Le débat stratégique de type « altercation », dénommé ainsi afin de rendre compte du caractère souvent inopiné et conflictuel de ce type de débat basé sur une argumentation faiblement étayée (mais qui peut être légitime) et un mode d'échanges à caractère unilatéral (en réponse parfois à une argumentation non admissible en l'état). La réaction à certaines mesures jugées injustes, à une situation jugée intolérable, mais aussi la discussion spontanée autour d'un problème de société peuvent relever de ce modèle. Ce type de débat peut être réajusté grâce à un niveau d'écoute supérieur de la part de l'émetteur initial du message et peut faire l'objet d'une co révision des comportements dans le but d'assurer la communication. A un faible niveau argumentatif correspond un faible niveau d'échanges.
- c) La discussion informelle basée sur l'entente désigne une discussion à haut niveau d'écoute et à faible niveau argumentatif. Elle pourrait être aussi désignée par le terme de connivence mais celui-ci ne rend pas assez compte du fait que deux interlocuteurs peuvent s'accorder sur leur ignorance réciproque quant au sujet de la discussion tout en souhaitant échanger au minimum leurs points de vue. Lors d'un événement d'importance posant question ce genre de discussion permet aux interlocuteurs d'ajuster leurs sentiments et leurs réflexions grâce une confrontation de leurs connaissances et une co révision de leurs réactions émotionnelles. Les phénomènes environnementaux sont souvent l'occasion de procéder à ce type de régulation des représentations en ayant recours à des savoirs communs stéréotypés et à une série de questions de « bon sens ». Dans ce type de discussion le faible niveau argumentatif a pour débouché un niveau d'ajustement affectif et émotionnel très élevé

d) Le débat communicationnel quant à lui repose sur une grande quantité d'échanges et d'ajustements adossés à une argumentation rationnelle étayée. La condition d'un tel échange réside le plus souvent dans le fait que les interlocuteurs ont un problème à résoudre ensemble. Le débat est donc tourné vers l'action ou la construction de modélisations intellectuelles permettant de résoudre ou dépasser le problème. Notons que ces interlocuteurs peuvent être exactement les mêmes que ceux évoqués dans nos précédents exemples mis dans une situation de recherche commune autour d'un enjeu commun. Le débat communicationnel se situe entre l'axe positif des échanges langagiers et l'axe positif de l'argumentation et des règles. Autant dire qu'un débat communicationnel ne s'improvise pas. Il est d'emblée le produit d'une volonté et le résultat d'une construction. L'« agir communicationnel » repose sur un débat situé entre, d'un côté des règles claires et partagées ainsi que sur des arguments étayés après enquête et apports d'informations « valables » et d'un autre côté sur des actes de parole de type assertif (sur le ton de la conversation, sans effets rhétoriques trop appuyés). Ce type de débat peut déboucher sur la co construction de savoirs et l'action.

### 3.4. Les résultats des deux expérimentations.<sup>45</sup>

#### 3.4.1. La première recherche action 2006-2008.

A l'époque de la réalisation de cette recherche nous n'avions pas encore conçu le diagramme que nous venons de présenter. Par contre l'essentiel des critères utilisés lors de la seconde recherche était présent.

Les critères retenus pour ce travail d'analyse sont ceux qui participent directement à la définition du « débat idéal » tel que nous le définissions à ce moment-là. Nous n'avions pas encore introduit les critères de problématisation, d'enquête informative préalable, de préparation des argumentations, etc..... les critères mis en avant étaient donc les suivants :

- a) Circulation de l'expertise : d'une part la circulation des figures d'opposants et de proposant entre les participants et d'autre part la dominante entre ces deux figures dans l'ensemble d'un débat a été observée.
- b) Type d'argumentation majoritaire et actes de paroles : la tonalité générale des arguments utilisés ainsi que la manière dont ils sont utilisés, a été dégagé.
- c) Actes d'intercompréhension : il s'agit de constater les actes de parole basés sur une demande d'explication qui peut être suivie de l'exposé d'arguments nouveaux. (Ce type

---

<sup>45</sup>

Cf annexes textes libres, verbatims et analyses des débats p 230

d'actes de parole directif sera distingué des autres actes de parole eux-mêmes directs mais qui sont basés sur l'ordre, le conseil.)

- d) Type de débat : la nature du débat qui peut être stratégique (un ou plusieurs intervenants cherchant à convaincre les autres) ou communicationnel (on recherche ensemble une explication et/ou des solutions) a été spécifiée.
- e) Orientation du débat : le débat est ou non globalement tourné vers l'action pratique.

**Tableau 4 : orientations des débats recherche1**

Café débats + thèmes	Type d'argumentation majoritaire et actes de parole	Actes d'intercompréhension	Type de débat et orientation
CD 1 L'eau du robinet	Les arguments sont majoritairement d'ordre moral/pratique. Les actes de parole sont constatifs.	Nombreuses demandes d'explications Nombreux échanges basés sur l'expérience de chacun à caractère pratique. Echange de savoir-faire très intense.	Le débat est communicationnel. La recherche de solutions pratiques est constante. Vers l'action individuelle (économies) et collective (coupures)
CD 2 Production de la nourriture	Les arguments sont majoritairement théoriques et les actes de parole de type expressif du côté de l'expert. Du côté des participants les arguments sont majoritairement d'ordre moral pratique et certains deviennent progressivement dramaturgiques portés par des actes de parole de plus en plus expressifs.	Les actes d'intercompréhension sont essentiellement des demandes d'explication à l'expert.	Le débat est majoritairement stratégique : il s'agit de faire partager un point de vue. Tourné vers l'action pratique (acheter des produits locaux et de saison) mais avec un fort sentiment d'impuissance.
CD 3 La nourriture à table.	Les arguments sont tous d'ordre moral/pratique et basés sur l'expérience. Les apports théoriques proviennent de l'expert diététicienne.	Chaque argument est repris et discuté. Les demandes ou les offres de reformulation sont nombreuses.	Le débat est communicationnel avec quelques tentatives stratégiques autour des AMAP Vers l'action individuelle malgré quelques tentatives de propositions d'actions collectives.
CD 4 Les produits polluants	Les arguments sont d'ordre pratique et dramaturgique. Mise en doute des produits bio. Les actes de parole oscillent entre expressivité et impératif.	Peu d'actes d'intercompréhension. Séries d'affirmations gênant la recherche d'un consensus. Forte expressivité d'une opposante.	Le débat est stratégique et peu communicationnel. Peu tourné vers l'action.
CD 5 La production de déchets d'emballage	Les arguments sont d'ordre technico scientifiques et moral / pratique.	Nombreuses questions reprises et développées par les protagonistes. Accord sur les responsabilités des industriels.	Le débat est majoritairement communicationnel (série de constats explicatifs) et en partie stratégique (contre les industriels) Tourné vers l'action individuelle mais de façon très limitée (limiter les achats).
CD 6 Le réchauffement climatique	Tous les types d'arguments sont énoncés et les actes de parole sont majoritairement expressifs et impératifs (ton militant)	Nombreuses demandes d'explication avec reprises d'arguments énoncés et développement de nouveaux arguments.	Le débat est majoritairement stratégique. Tourné vers l'action organisée et politique

#### 3.4.1.1. Circulation de l'expertise :

La circulation de l'expertise correspond à celle des figures d'opposant et de proposant. Chacune de ces deux postures s'accompagne d'un effort de rationalisation plus ou moins réussi. La qualité du débat dépend en grande partie de l'effort d'explication fourni au moment d'exposer un argument pour ou contre et au type d'acte langagier qui sert de support à cet effort. Tout effort réalisé sur le ton de la conversation non polémique semble aboutir à une meilleure réception / assimilation de la part de l'interlocuteur. Au contraire tout argument partiel communiqué sur le ton impératif de la polémique aboutit à une série d'échanges dominés par l'émotivité et la volonté d'exister au sein du groupe.

Nous notons par ailleurs quelques points remarquables qui sont autant de types de figures de l'expertise :

\* Les figures d'opposants semblent plus nombreuses lorsque l'expert n'abandonne que très peu sa posture de « celui qui sait », ou quand ses arguments ne permettent à aucun autre de nuancer la tonalité générale du débat (cas Cd2). On aboutit alors à un rapport dramatique au réel et à un sentiment d'impuissance.

\* La rotation d'une expertise mal maîtrisée et partielle sur le mode de la conversation du « café du commerce » - en l'absence de tout intervenant régulateur – aboutit à une mise en concurrence des émotions où domine la volonté d'exister dans le groupe. Le débat ne débouche sur aucune volonté d'action mais plutôt sur une frustration ou un ressentiment préjudiciable à la délibération (cas Cd4). Ces deux exemples constituent les extrémités négatives du débat argumenté.

Il est à noter que dans le premier cas, les interventions des participants sont au nombre de 50 dont 2 seulement concernent des questions adressées aux intervenants. L'intervenant qui a mobilisé le plus grand temps de parole (747 actes de paroles contre 172 pour les participants) a aussi centralisé les questions. Dans le Cd4, 140 interventions des participants ont eu lieu dont seulement 14 étaient des questions ou des interventions en direction plus particulièrement de l'animateur. D'ailleurs dans ce débat, les participants cumulent 218 actes de parole contre 99 pour l'intervenant.

L'analyse du débat sur la production de l'alimentation nous a permis de plus de nous rendre compte que le discours de l'expert se caractérise par rapport à celui des participants par un pourcentage beaucoup plus important d'actes de paroles assertives (78% contre 58%), moins d'actes expressifs (6,42% contre 24%) et plus de déclaratifs (la situation de débat lui permettant d'indiquer comment il comptait mener le débat tout en le faisant). Bien qu'ayant le plus fort pourcentage d'actes assertifs, son intervention est quand même empreinte d'actes expressifs et directifs. De même, dans le débat sur les polluants ménagers, les prises de parole des participants sont nettement moins assertives, mais directives (essentiellement des conseils, des recommandations) et leur positionnement comme « expert ». Entre ces deux extrémités se situent deux modes moyens de circulation de l'expertise.

D'abord citons le cas où l'expert se met progressivement au même niveau d'expression (et non de connaissance) des autres participants (Cd1). Travaillant avant tout son vocabulaire – qu'il veut simple et direct – et sa dramaturgie – qu'il relativise –, il laisse toute leur place à ses interlocuteurs. Le « je » de l'expert devient rapidement un « nous » basé sur la connivence, qui est elle-même l'aboutissement d'une manipulation des affects et des représentations. Dans un tout autre registre nous rencontrons le cas où l'expertise est largement partagée par les participants en tant que simples usagers ou clients (Cd5). Dans ce cas l'expérience commune sert à légitimer une position de principe partagée et à fonder un « sens commun » d'autant plus cohérent qu'il se construit contre une logique jugée absurde, elle-même conséquence d'un dispositif industriel inaccessible à la critique en raison même de ses propres critères internes de rationalité.

Nous trouvons ensuite le cas où la distinction entre opposant et proposant s'estompe au profit d'un modèle coopératif où chacun apporte sa contribution aux explications et solutions (Cd3). Le débat est très vite tourné vers les propositions d'action individuelle (et parfois collective) sur la base d'un accord consensuel non totalement explicité malgré les efforts de certains pour problématiser les questions.

Enfin nous trouvons le cas où tous les participants se retrouvent très rapidement opposants et où les visées stratégiques à longue portée l'emportent sur l'action au quotidien (Cd6). Il y a consensus sur l'explication et la solution, mais en termes d'action politique différée et

déléguée. La dimension individuelle cède alors totalement la place ou n'a plus qu'une place résiduelle.

Sur ce premier point il semble qu'on peut déduire que le débat, pour être apprenant, doit reposer sur une expertise crédible et largement partagée, reconnue (validée) par les participants, pourvu que cette expertise ne se mette pas d'emblée au service d'une stratégie.

#### 3.4.1.2. Les types d'argumentations et d'actes de parole

Notre recherche permet d'établir le recours à trois grands types d'argumentations dans les cafés débat :

L'argumentation morale/pratique se réfère aux valeurs morales et aux actions pratiques que chacun peut (et devrait) mettre en œuvre au niveau local et quotidien. Ce type d'argumentation concerne l'ensemble des actions qui tissent la vie sociale au niveau d'un quartier ou d'une ville. Cette argumentation est présente dans quatre des six cafés débats.

L'argumentation théorique et scientifique constituée de l'énoncé de vérités objectives, souvent à l'appui des argumentations précédentes. Ce type d'argumentation est présent dans trois des cafés débats.

L'argumentation dramaturgique qui cherche à toucher l'interlocuteur au niveau de ses sentiments et de son imaginaire. Elle est présente dans deux des cafés débat

Corrélée aux actes de parole, leur portée se renforce ou se brouille. Ainsi nous constatons :

Cd 1 : corrélation arguments moral/pratique et acte de parole assertif : le débat est conduit sur le mode de la discussion et aboutit à des engagements précis au niveau individuel et collectif.

Cd 2 : corrélation théorie /dramaturgie et acte de parole expressif : le débat débouche sur un sentiment d'impuissance.

Cd 3 : corrélation moral/pratique/étayage théorique et acte de parole assertif : le débat débouche sur des propositions d'actions individuelles et collectives.

Cd 4 : corrélation moral/pratique/dramaturgique et acte de parole expressif et directif : le débat ne débouche sur aucune proposition.

Cd 5 : corrélation théorie/moral/pratique et acte de parole constatif : le débat débouche sur des propositions d'action individuelle et collective de faible importance et la dénonciation des fabricants.

Cd 6 : corrélation théorie/dramaturgique/moral/pratique et acte de parole expressif et impératif : le débat débouche sur un appel à l'action politique au niveau national et international mais exclut l'action individuelle.

Ainsi la condition de cohérence entre message et ordre est déterminante : les arguments dramaturgiques couplés aux actes de parole expressifs sont inefficaces en termes de volonté d'agir consciemment. Ils génèrent la révolte, ils fascinent mais offrent peu de prise sur la réalité. Les injonctions et leur dramatisation semblent décourager la prise de décision. Elles ont certes de l'influence, mais pas en termes de capacité à délibérer et à apprendre. Il est en effet impossible d'agir librement sous la pression. On ne peut qu'agir aveuglément. Il en est de même des exhortations qui désignent un coupable haut placé : elle semble déboucher sur un « à quoi bon » d'impuissance. Par contre toute argumentation d'ordre pratique et morale (au sens de vivre ensemble) étayée par un minimum de savoirs scientifiques formulée et validée par des interlocuteurs soucieux de leurs intérêts communs a des chances de devenir une règle et de se transformer en pratiques.

#### 3.4.1.3. Actes d'intercompréhension ou phase de co construction de savoirs environnementaux

L'intercompréhension se lit à travers la circulation d'une proposition d'un participant, la marque d'accord : « J'adhère à ce que dit madame » ; « je suis d'accord » ; mais aussi à partir de la circulation d'une idée et sa reprise dans les propos des participants : cette récupération se faisant avec ou sans modification. Il en est ainsi du terme « culture de sécheresse » qui va faire l'adhésion et va être reproduite par l'ensemble des intervenants. Dans ce même débat, la proposition d'une coupure d'eau court à travers les interventions avec toutefois des aménagements : campagne d'information des touristes.

Nous observons aussi les actes de demande d'explication, de reformulation et d'élaboration, de nouvelles propositions explicatives ou de solutions pratiques. Cet ensemble constitue, selon notre hypothèse, le creuset de l'échange langagier apprenant.

Il devrait donc être en cohérence avec le type d'argumentation, les actes de parole et leurs conséquences : le type de débat et son orientation.

Cd 1 : explications et reformulations fréquentes basées sur une « culture de la sécheresse », débat tourné vers l'action individuelle et collective.

Cd 2 : explications descendantes et demandes ascendantes, débat tourné vers l'action individuelle et un sentiment d'impuissance.

Cd 3 : explications et reformulations nombreuses, chaque argument est discuté sur le ton de la discussion : débat tourné vers l'action individuelle.

Cd 4 : série d'affirmations et peu d'actes d'intercompréhension : débat sans débouché.

Cd 5 : argumentations reprises et enrichies par chaque participant à partir d'une cause première consensuelle : débat tourné vers la dénonciation des fabricants.

Cd 6 : tous les types d'argumentation sont développés dans une optique stratégique globale : débat tourné vers la dénonciation et l'action politique.

Nous trouvons ici quatre niveaux d'intercompréhension :

- Une intercompréhension basée sur de constants échanges d'arguments avec reformulations et propositions fréquentes. Ce modèle semble déboucher sur une délibération pratique consensuelle en termes d'actions à mener.
- Une intercompréhension basée sur la connivence d'intérêts ou de type idéologique, toujours à visée stratégique. Ce modèle débouche vers l'action différée et médiatisée (politique).
- Une compréhension asymétrique descendante ou ascendante. Ce modèle débouche sur un sentiment d'impuissance amenant à se conformer aux injonctions de celui qui sait (ou semble savoir).
- Une absence d'intercompréhension en raison de rivalités internes et d'objectifs existentiels : le débat ne débouche sur rien. L'échec du débat est la victoire des individualités.

#### 3.4.1.4. Les actes promissifs

Ce sont des actes de parole précédant un engagement possible du locuteur. Pour être valides dans le cadre de l'agir communicationnel, ils doivent être formulés librement à la suite d'un échange d'arguments, dans le cours du débat. Leur quantité et leur qualité sont un indicateur de l'orientation du débat.

Cd 1 : nombreux et fédérés par le concept de « culture de la sécheresse » ; débat communicationnel orienté vers l'action individuelle et collective.

Cd 2 : reposent essentiellement sur les prescriptions de l'auteur ; débat tourné vers l'impuissance.

Cd 3 : nombreux et consensuels ; tournés vers l'action concrète.

Cd 4 : pas d'actes promissifs ; débat sans débouchés.

Cd 5 : limités à la mise en cause des fabricants ; débat tourné vers la dénonciation.

Cd 6 : incitation au militantisme ; tourné vers l'action politique et la dénonciation.

#### 3.4.1.5. Les différents types de débat

L'orientation du débat vers l'action individuelle et/ou collective ou son contraire est liée à son caractère communicationnel ou stratégique. Qu'entend-on par là ?

Un débat est dit « communicationnel » lorsqu'il se déroule sur la base d'échanges argumentés et qu'il ne vise pas, à priori, à faire triompher une idée mais à trouver – ensemble – une explication valide au problème posé. La délibération qui s'ensuit est directement liée à cette explication valide. L'analyse de la question posée comme de la solution à trouver prend en compte tous leurs aspects explicites et implicites, leurs causes et leurs implications. Le but n'est pas de trouver LA vérité, mais une vérité satisfaisante pour la raison de chaque participant. C'est en cela que l'explication et la solution sont dites valides : elles doivent être le fruit d'un consensus rationnel. Ainsi la délibération débouche-t-elle sur une proposition socialement valide. C'est au cours d'un tel débat, qu'en participant à la réflexion commune, chacun apprend de l'autre et s'approprie le problème. Ce faisant il se donne les moyens et l'obligation de le traiter au risque de se déjuger.

Un débat est dit « stratégique » lorsque tout ou partie des participants a décidé a priori quelle en serait l'issue. Le débat ne répond non plus à l'exigence de validité mais à l'exigence d'intérêts particuliers ou généraux pré établis. C'est le triomphe de l'une des parties qui atteste de la validité du débat. Ce qui est appris dans ce type de débat, c'est la capacité à déjouer l'adversaire et à faire triompher ses idées.

Dans notre recherche il est donc possible de caractériser chacun des cafés débat et de dégager de l'ensemble une règle générale quant à la co construction de savoirs environnementaux.

#### 3.4.1.6. Le débat apprenant

Un débat est dit « apprenant » quand il est basé :

- sur la présence d'un régulateur chargé uniquement de faire respecter les règles du débat et d'aider les intervenants dans la formulation de leurs propositions ;
- sur la présence d'un expert dûment formé et informé des questions à traiter et prêt à s'efforcer de faire passer son message dans le langage commun ou d'un traitement préalable des questions à discuter par les participants eux mêmes,
- sur une question problème clairement posée ;
- sur la rotation des figures d'expert parmi les participants quel que soit leurs mondes de référence ;
- sur des arguments essentiellement moraux / pratiques ou explicatifs étayés sur le plan de l'expérience et/ou des sciences ;
- sur le recours à des arguments dramaturgiques ou esthétiques à seule fin de rendre plus explicite le message sur les faits ;
- sur des actes de paroles constatifs lorsqu'il s'agit de présenter des faits et expressifs lorsqu'il s'agit de faciliter l'accès au message ;
- sur des actes d'intercompréhension considérés comme le cœur du débat et non comme une gêne pour celui-ci ;
- sur des actes de parole promissifs confirmant l'implication des participants ;

- sur la nature communicationnelle du débat ;
- sur une orientation vers l'action afin de résoudre un problème concret.

En fonction de ces critères nous avons :

Cd 1 : débat communicationnel tourné vers l'action individuelle et collective.

Cd 2 : débat stratégique tourné vers l'impuissance.

Cd 3 : débat communicationnel tourné vers l'action concrète individuelle et collective.

Cd 4 : débat surtout stratégique peu tourné vers l'action.

Cd 5 : débat communicationnel tourné vers l'action individuelle et la dénonciation.

Cd 6 : débat stratégique tourné vers l'engagement et la dénonciation.

### 3.4.2. Recherche 2008-2012.

#### 3.4.2.1. L'enrichissement de la méthodologie de la première recherche.

Nous utilisons ici le diagramme décrit plus haut pour analyser chacun des 14 débats menés lors de cette seconde série d'expérimentations. Ce diagramme devrait nous permettre d'établir des corrélations plus fines pour vérifier notre hypothèse de départ selon laquelle c'est dans la relation entre contenus des arguments et qualités des interactions langagières que se situerait la possibilité d'apprentissage et de remaniement des représentations sociales dans le cadre d'un débat. Cette hypothèse a été renforcée lors de la première expérimentation en observant que, malgré des contenus étayés probants, les arguments d'autorité professés par certains intervenants ne suffisaient pas à produire soit une prise de conscience suffisante soit une volonté d'agir. Bien au contraire, c'était un sentiment d'impuissance ou de culpabilité, qui dominait et inhibait toute volonté d'action. C'est cette volonté d'agir qui, d'ailleurs, semblait être la plus affaiblie par des arguments étayés mais formulés sous l'angle de l'autorité scientifique. Ce constat était en quelque sorte validé par un constat inverse : c'est dans les assemblées où le savoir était le plus équitablement réparti du fait de l'homogénéité des participants – soit tous usagers et « simples » citoyens, ou bien soit techniciens mais aussi pédagogues (au sens où ces techniciens utilisaient un langage simple et intégraient facilement les points de vue profanes de leurs interlocuteurs dans leurs propres argumentations), que la

co construction d'une opinion éclairée et valide semblait le plus se produire. Il semblerait qu'à l'issue de la première expérimentation plus l'argument est professé de façon à ne plus être discuté ni même discutable moins l'appropriation de celui-ci semble acquise, comme si les participants exigeaient de pouvoir s'en emparer pour pouvoir ensuite évaluer son contenu et sa validité. C'est en fait sur ce dernier point que semblait se jouer toute l'expérimentation : la validité de l'argument n'était que le fait d'une « noosphère » et non le résultat d'une discussion. L'accord sur le diagnostic de la situation et sur l'action à mener n'ayant pu se construire, la réaction finale était celle du découragement ou de la mise en doute des vérités avancées par les spécialistes. Il y avait divorce sur l'appréciation de la réalité et sur la nécessité de l'action. Il est même possible d'avancer qu'il y avait désaccord sur l'action en raison même du désaccord sur l'analyse de la réalité ou, de façon plus fine, sur la participation effective de chacun à l'analyse de la réalité. Le contre-exemple est celui du débat sur le tri des déchets où, sans qu'il y ait de spécialiste dominant ce sujet, l'analyse de la situation a pu se faire à partir de la connaissance du problème par de simples usagers et des voies d'action ont pu être élaborées. Il est nécessaire de rappeler ici que le but des échanges dans un débat réglé et argumenté est d'arriver non point à une vérité à caractère scientifique mais à un accord sur l'analyse de la situation et sur l'action à mener, et que la sanction du débat est la validation d'un raisonnement étayé et d'un système d'action valide et viable décidé collectivement.

Notre première recherche a permis de mettre en exergue ce rapport paradoxal entre les contenus des arguments et la tonalité générale des échanges. Elle nous a permis d'avancer sur l'élaboration de la grille d'analyse, définie par nous comme un diagramme des relations entre argumentation et actes de langage. C'est cette grille que nous allons mettre désormais à l'épreuve de l'analyse des débats de la deuxième série d'expérimentations.

Rappelons enfin s'agit ici, dans cette deuxième série, de vérifier – de façon très générale – si le débat peut être un appui à l'éducation au développement durable dans et hors l'école. Dans l'école : il s'agit ici d'expérimenter le débat réglé et argumenté dans des classes de formation initiale (lycée et CFA Agricoles) allant du CAP au Bac professionnel. Hors l'école : il s'agit là d'expérimenter ce même type de débat en Centre de formation professionnelle agricole et dans une nouvelle association d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté.

### 3.4.2.2. Utilisation de notre nouvel outil d'analyse à chacun des débats de la période 2008-2012.

Notre algorithme est composé de deux droites, l'une horizontale, l'autre verticale, se croisant à angle droit au point zéro. Ce point sera appelé « point d'équilibre du débat ». Il représente, en tant que point situé sur l'axe horizontal, un niveau d'écoute réciproque tel que l'on peut constater chez chacun des locuteurs une répartition quasi égale des postures de proposant et d'opposant et l'utilisation du mode assertif ou constatif. En tant que point situé sur l'axe vertical il représente un niveau d'argumentation tel que le locuteur n'utilise que des arguments rationnels étayés et n'obéit qu'aux règles fixées. Pour les observateurs les indicateurs de cet équilibre seront par conséquent l'utilisation du mode assertif et le recours aux règles de procédure du débat ainsi que la construction d'arguments logiques appuyés sur des exemples.

La ligne horizontale représente donc la pratique langagière effective observée entre les différents protagonistes du débat. En tant que telle elle permet d'évaluer la forme que prend le débat. A gauche du point zéro nous trouvons d'abord le performatif puis le directif, à droite de ce point nous trouvons l'assertif et l'explicatif. Prise dans toute sa longueur elle se veut mesure de l'effort d'ajustement stratégique et d'intercompréhension entre les locuteurs.

La ligne verticale représente l'axe de que nous avons d'abord la « pragmatique transcendante » (Apel) mais que nous préférons aujourd'hui nommer « pragmatique de la rationalisation », c'est-à-dire l'effort de régulation des échanges. Elle mesure, de part et d'autre du point zéro, à la fois le degré de respect des règles fixées pour la tenue des débats (aspect procédural) et le niveau de rationalité des arguments utilisés. Partant du bas pour se diriger vers le haut (en raison de la symbolique inhérente à toute schématisation) cet axe ordonne les différents types de débat de la discussion informelle au débat réglé. Dans le même temps elle ordonne les types d'arguments utilisés en partant des plus « existentiels et affectifs » aux plus scientifiques et moraux. Ce sont ces arguments ainsi que le respect (ou le rappel) des règles qui sont les indicateurs de cet axe.

Maintenant que nous savons mieux, grâce aux deux axes et aux quatre zones, ce qu'il nous faut mesurer, il nous reste à trouver le mode de calcul qui permettra d'établir la nature de chaque débat. Il nous semble que le décompte des occurrences relatives aux indicateurs déjà

cités peut être une voie intéressante sans pour autant être totalement suffisante. Il s'agirait de compter :

- a) Sur l'axe horizontal : le nombre d'occurrence des actes de langage retenus, à savoir : les actes performatifs, les actes directifs, les actes assertifs et les actes explicatifs, auxquels s'ajoutent en les « doublant » parfois, les actes fallacieux (ou de mauvaise foi), les actes unilatéraux, les actes de reformulation et les actes d'intercompréhension.
- b) Sur l'axe vertical : le nombre des arguments successivement existentiels et affectifs, existentiels et moraux, moraux et pratiques, scientifiques et moraux.

Etant donné la spécificité de chaque débat la base de calcul varie selon le débat à étudier. Cette base consiste en l'addition des interventions survenues dans chaque débat. Ainsi dans tel débat comptant trente-trois interventions différentes nous constaterons vingt-quatre occurrences de l'argument moral pratique.

Pour pouvoir mesurer de façon claire toutes les occurrences nous attribuerons à chaque demi droite une fonction de mesure des deux items principaux correspondants à leur positionnement théorique initial (voir schéma) :

- La demi droite<sup>1</sup> située sur l'axe vertical (axe du niveau de régulation) en dessous du point zéro servira à mesurer les occurrences des arguments existentiels et affectifs ainsi que celles des arguments existentiels et moraux,
- La demi-droite 2 située sur ce même axe de la régulation mais au-dessus du zéro mesurera les occurrences des arguments moraux pratiques ainsi que celles des arguments scientifiques et moraux,
- La demi droite 3 située sur l'axe horizontal (axe des actes de parole) à gauche du zéro mesurera les actes fallacieux et les actes directifs,
- La demi droite 4 située sur ce même axe des actes de parole mesurera quant à elle les occurrences des actes assertifs et des actes explicatifs, parmi lesquels on distinguera les ajustements et actes d'intercompréhension.

- Les demies droites 1 et 4 délimiteront la zone de l'empathie (pouvant dériver vers la connivence), caractérisée par l'expression des affects et un haut niveau d'écoute,
- Les demies droites 1 et 3 délimiteront la zone de l'altercation (pouvant dériver sur le conflit) caractérisée par l'expression des affects et un faible niveau d'écoute,
- Les demies droites 2 et 3 délimiteront la zone de la persuasion (pouvant dériver vers l'autorité) caractérisée par des actes de paroles essentiellement directifs ou perlocutoires et l'utilisation d'arguments rationnels étayés,
- Les demies droites 3 et 4 délimiteront enfin quant à elles la zone communicationnelle (pouvant dériver vers caractérisée par des arguments rationnels, moraux et scientifiques étayés et des actes de parole assertifs ou explicatifs ainsi que de nombreux moments d'intercompréhension.
- Les zones de l'autorité et de l'altercation, toutes deux situées à gauche de l'axe vertical, constituent le grand ensemble du débat dit stratégique,
- Les zones du débat tourné vers l'action et de l'empathie constituent le grand ensemble du débat dit communicationnel.

A titre d'exemple nous appliquons ici la règle de mesure et d'évaluation de la nature des débats décrite ci-dessus à un débat spécifique. Il s'agit d'un débat mené sur le thème de l'agriculture et du développement durable dans une classe de Bac professionnel en CFAA en 2011.

L'analyse, traduite en graphique, repose sur le décompte des interlocuteurs, des interventions, des actes de langage, des types d'arguments, des ajustements et des actes d'intercompréhension, des propositions d'action, et des informations recueillies lors de l'enquête selon des modalités de recueil simplifiées<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> Cf annexes « focus sur les analyses produites après les deux premiers débats dans l'EPLA » p 315.

### Schéma 3

Analyse débat Bac pro CFAA 2011 (DD et agriculture)	
Participants	17
Intervenants	12
Interventions	33
Proposants opposants (O/P)	P : 20 – O : 13
Arguments	MP : 24 T : 16
Actes de langage	
Demie droite 3	P : 4
Demie droite 4	A : 20
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 11
Informations venues de l'enquête préalable	2
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	5

Schéma simplifié d'analyse du débat :

Bilan :

- Débat à caractère communicationnel basé sur l'argumentation et l'écoute réciproque,
- Débat nourri de conflits argumentatifs (cf ratio O/P) et de tentatives de dépassement de ceux-ci,
- Débat tourné vers l'action mais non finalisé,
- Débat alimenté de façon féconde par l'enquête préalable,
- Bonne appropriation des informations recueillies,
- Questionnement essentiellement moral pratique touchant aux comportements individuels,
- Critiques des politiques assorties de suggestions au niveau local (institution scolaire).
- NB (post débat) : Intérêt pour le mode d'apprentissage par l'enquête et la mise en discussion. Sentiment de valorisation.

Précisions :

Informations recueillies au moment de l'enquête préalable au débat :

- Agenda 21
- Changement de raisonnement à partir des documents recueillis (chiffres concernant l'eau et l'énergie),

Arguments techniques et théoriques :

- Energies renouvelables,
- Ampoules basse consommation,
- Gestion des déchets (plastiques agricoles),
- Exploitation de la biomasse,

Actes de parole directifs ou performatifs ou déclaratifs à l'occasion d'argumentations portant sur :

- Questionnement de l'idée de progrès (applaudissements),

- Rôle de l'argent et « nature humaine » avide ou cupide,
- Habitudes à changer / eau,
- Difficultés pour changer d'attitude.

Contenu des propositions d'action faites pendant le débat :

- Covoiturage,
- Site internet pour covoiturage au niveau de l'EPLEA,
- Pratiquer l'arrosage goutte à goutte,
- Développer les jardins secs,
- Développer les piscines naturelles par lagunage.

3.4.2.3. Commentaires à propos de l'utilisation du diagramme et de l'analyse des résultats.

Tous les paramètres permettant de décrire et d'interpréter des actes de parole ou des discours ne peuvent être pris en charge de façon « visible » par l'algorithme. Certains intrants déterminants quant à la teneur des propos et à leurs véritables sens sont de l'ordre de la communication corporelle ou gestuelle, de l'intonation ou du regard, de l'utilisation volontaire ou non de certaines connotations, etc.. (cf les travaux de l' Ecole de Palo Alto). Pour déchiffrer ce méta langage le recours aux informations recueillies grâce aux questionnaires peut nous informer utilement sur le « qui parle et au nom de quoi ? ». Tout acte de parole possède de fait une dimension stratégique qui le destine à produire un effet sur les interlocuteurs ou simplement permet au locuteur d'exprimer sa manière singulière d' « être au monde ». Le sens véritable ne peut être que reconstruit à partir d'un décryptage du contexte, des trajectoires et des intentions plus ou moins évidentes des locuteurs.

A titre d'illustration de ce que nous venons de dire nous ajouterons que de nos jours, un débat citoyen est l'expression d'identités toujours en dé ou en re construction. Cela est notamment vrai chez les publics adultes et jeunes en formation comme chez les néo ruraux qui doivent faire face à la déprise agricole et au développement d'une nouvelle économie basée sur les services en milieu rural ou encore chez les urbains de zones en cours de désindustrialisation participant aux différents débats que nous avons analysés. Ces identités fragilisées sont dépendantes du contexte social local et national, des trajectoires personnelles et bien sur des

enjeux environnementaux si prégnants parfois qu'ils aboutissent à ce que chaque participant a sur le sujet une opinion précise et originale. Notre expérience et les résultats de notre enquête par questionnaire auprès des élèves et stagiaires de l'EPLA nous amènent à constater que le débat est avant tout un débat sur des valeurs fondatrices, voire sur une refondation de ces valeurs. En cela il s'apparente à l'archétype « fondationnel » analysé par J Rawls dont le principe est la fondation chaque fois renouvelée de l'idéal démocratique. Un débat est souvent un creuset où s'entrechoquent des questions ayant trait aux conditions d'une reconstruction personnelle et collective, les deux dimensions, dans leur interdépendance même, constituant les facteurs constitutifs d'une société.

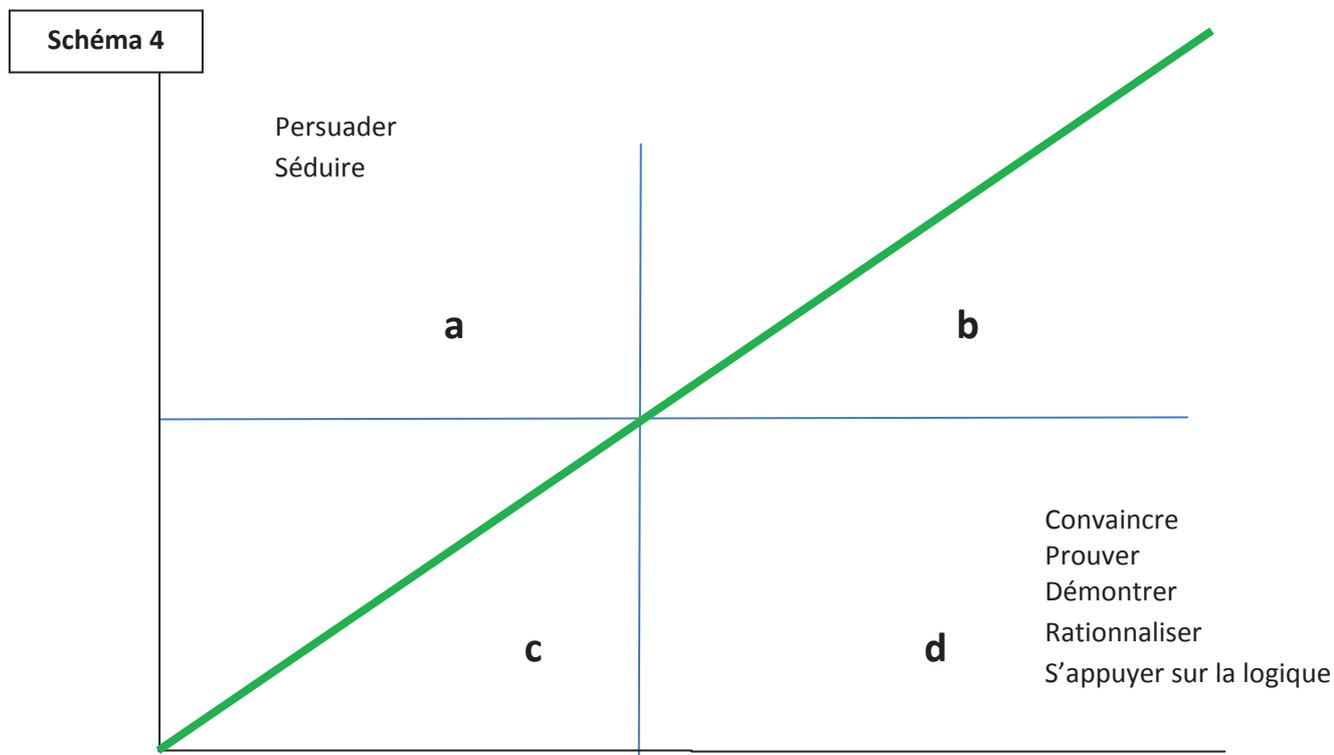
Mais alors se présente un nouveau piège consistant en la sur – interprétation des messages à partir d'une vision trop impliquée. Notre expérience pratique nous permet cependant de confirmer les remarques d'Habermas qui place les actes de langage, dans leur immanence même, non comme l'expression d'une philosophie ou d'une pensée d'ordre stratégique, mais comme un fait quotidien de communication ponctué d'ajustements successifs, source de cohésion sociale. Il est du coup parfois très difficile de distinguer entre un acte assertif et un acte performatif, voire entre une argumentation et un acte de langage, les deux se confondant toujours. Ce n'est qu'en prenant en compte la totalité d'un fragment argumentaire et en le contextualisant qu'il est possible de tenter de qualifier la nature des propos tenus.

Par ailleurs nous avons utilisé, lors de notre première expérimentation, les notions d'opinion, connaissance et science pour qualifier le contenu de chaque fragment de discours échangé. L'idée était d'observer en quoi une simple opinion « de café du commerce » pouvait évoluer vers la connaissance éclairée d'un sujet à l'occasion d'un débat. Afin d'alléger le diagramme nous avons supprimé ces références au profit de l'unique repérage des argumentations morales/ pratiques et théoriques développées par Habermas qui étaient aussi déjà présentes dans notre première grille d'analyse. Le phénomène observé est que le glissement du registre argumentatif va plutôt de la théorie vers le moral/pratique ou autrement dit de la connaissance vers l'opinion et ceci certainement parce qu'il s'agit, pour un les locuteurs constituant une communauté de discussion, de proposer in fine une action ou de porter un jugement sur ce qui devrait être fait. C'est ce pragmatisme qui fait tout le sens profond de l'« agir communicationnel » et de la « validité des échanges », Dans le cadre de cette pragmatique tournée vers l'action, la science et le savoir sont faits pour aider tout un chacun (au sein d'une

communauté de discussion entre citoyens « ordinaires ») à prendre la bonne décision en vue d'une action immédiate ou différée, individuelle ou collective. Sciences et savoirs de toute nature constituent, dans les débats citoyens, des outils de réflexion et de compréhension du monde. En leur absence (sous la forme d'experts ou d'informations analysées et ordonnées) la communauté de discussion devra d'abord construire le minimum de connaissances utiles à la formation d'un jugement. A minima le but du débat citoyen est d'arriver à constituer un corpus cohérent d'informations validées par l'ensemble des participants sur des critères de justesse (parfois aussi de justice) et de praticabilité. C'est la qualité de cette information qui est recherchée pour délibérer valablement sans trop se tromper. Et c'est cette qualité qui est la condition sine qua non pour qu'un groupe dépasse le stade de ses propres préjugés moraux ou identitaires pour accéder à une connaissance documentée du sujet qu'il est en train de traiter. Comme dans tout processus d'accommodation (surtout lorsqu'il s'agit d'adultes) le remaniement des schèmes acquis par l'expérience ou transmis par le milieu ne se fait pas sans résistance des convictions anciennes. Il est même certain que ces convictions perdureront comme « structure structurante » (Bourdieu 1962) bien au-delà de la conclusion d'un débat qui les aura apparemment remises en cause. La temporalité joue un rôle déterminant dans les changements de modes de pensée et de représentation du monde.

Dans un article fort intéressant de la revue « cahiers pédagogiques » (2010), parlant d'élèves du primaire, Udave insiste sur la double nature des argumentations et propose une typologie de celles-ci. Il décrit une bipolarisation de l'argument toujours tiré d'un côté par une force de séduction servant à persuader, et d'un autre côté vers la nécessité d'un raisonnement logique afin de convaincre. Pour des enfants le désir de persuader et de séduire (en faisant le pitre par exemple) peut vite l'emporter sur celui de construire un raisonnement et de convaincre. *« Ces deux faces de l'argumentation sont toujours présentes, mais pas au même degré. On pourrait dire que le débat « médiatique » est fondé sur les artifices de la persuasion, alors que le débat scientifique se réfère à la rationalité de la démonstration. C'est vers le débat scientifique que doit tendre le débat argumenté même si la démocratie n'est pas assimilable à la science. Le débat, en démocratie, est autant affaire de raison que de passion. Mais pour l'éducation à la citoyenneté, il faut avant tout apprendre à analyser l'argumentation, apprendre à prendre conscience, si l'on est sensible à la rationalité ou aux qualités persuasives d'un discours ».*

L'effort à fournir sera de respecter un équilibre entre ces deux pôles de l'argumentation. Le schéma proposé par l'auteur pour évaluer cet effort est le suivant :



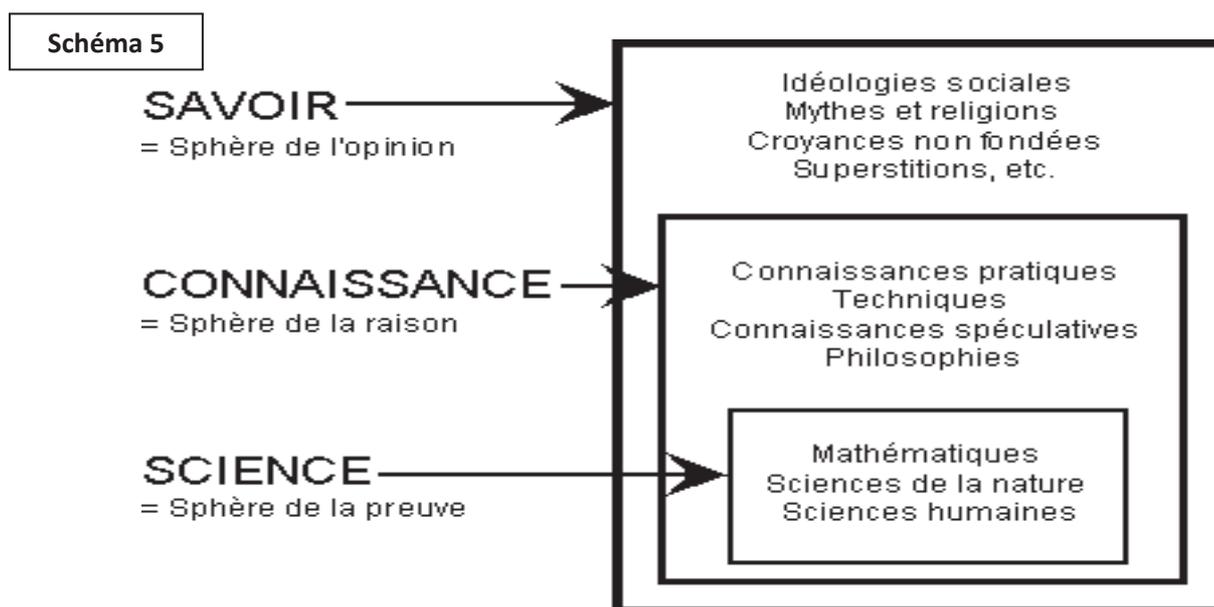
La diagonale verte sera l'axe référent d'une argumentation maîtrisée et valide. Partant de cette approche l'auteur propose une typologie des arguments que nous présentons ici :

*« Le niveau du préjugé. Il ne relève précisément pas de l'argumentation, dans la mesure où une affirmation n'est étayée que par une croyance, un lieu commun, une représentation souvent propre à un milieu social. On peut y classer toutes les expressions d'une appréhension subjective ou « instinctuelle » de la réalité.*

*Le niveau de l'opinion est une forme élémentaire mais courante de l'argumentation. Les affirmations sont alors étayées par des faits, des exemples (entraînant parfois une généralisation abusive), des analogies ou des métaphores. Elles peuvent aussi être justifiées par des valeurs (notamment celles découlant des principes des Droits de l'homme), des représentations ou des idées généralement admises par la société dans laquelle elles s'expriment.*

*Le niveau du raisonnement logique : l'argumentation est enfin fondée sur des opérations logiques (induction, déduction) empruntées à la pensée scientifique. C'est une argumentation qui cherche à établir la «vérité» d'une thèse par l'objectivation du réel ».*

Pour notre part nous avons constaté qu'il était très difficile chez des adultes de séparer aussi aisément les arguments parce que partout ils s'insèrent dans une stratégie interlocutive qui ne dissocie pas nettement les niveaux. Il est même possible de dire qu'une hiérarchie des arguments qui suivrait l'ordre axiologique selon lequel on trouverait au-dessus de tous les arguments scientifiques, puis juste en dessous les arguments de la connaissance éclairée puis enfin tout en bas ceux de l'opinion profane, ne serait pas viable. Car, s'il existe effectivement une hiérarchie argumentative basée sur un effort de rationalisation, cela n'empêche pas que tout argument scientifique génère ou procède d'une connaissance (au sens d'une culture) et s'insère dans une opinion, une vision du monde profane préexistante. Le schéma d'ordonnement des savoirs échangés dans les débats serait plutôt le suivant :



Notre hypothèse est qu'un savoir se construit à la rencontre de ces trois niveaux de connaissances et n'a donc jamais totalement une forme et un contenu « purs ».

Les savoirs et connaissances que nous incluons dans la catégorie « savoir théorique » des argumentations ne sont pas constitués des seuls savoirs académiques ou scientifiques. Les savoirs d'expérience, voire les savoirs « locaux » issus de la transmission en font partie. Dans un cadre scolaire ou formatif ces savoirs seront corrélés ou confrontés à des théories

existantes. Tout savoir peut être déconstruit ou reconstruit à l'aune de l'expérience ou de l'expertise des participants. C'est ce processus qui est à l'œuvre non seulement dans l'échange d'arguments étayés mais aussi et surtout dans les phases d'explication réciproque ou d'intercompréhension que nous avons appelées « actes d'intercompréhension ».

Il est une prémisses indispensable à la tenue d'un débat réellement délibératif à propos du développement durable comme à propos de tout sujet complexe et technique qui consiste en la mise à disposition préalable de savoirs de base permettant de fonder une critique valide du sujet abordé. C'est ce que les experts, les documents et les enquêtes préalables doivent permettre d'initier sans qu'il y ait pour autant domination de la part des porteurs des informations fournies, celles-ci suffisant bien, dans une communauté de discussion dotée d'une capacité à débattre, pour pouvoir délibérer justement en restant au niveau de compétence que la communauté s'attribue elle-même.

Les propositions d'action identifiées sont celles qui, d'une part, émanent du débat, au sein même de l'agir communicationnel collectif et d'autre part celles qui sont proposées par les participants dans une sorte d'aparté individuel. Celles qui émanent de l'agir communicationnel collectif apparaissent dans le diagramme en haut à droite<sup>47</sup>, les autres apparaissent, regroupées en grands thèmes, sous le diagramme dans le tableau intitulé « préconisé ». Nous distinguerons plus loin deux grandes catégories de propositions d'actions communicationnelles : les actions concrètes directes et non différées et les actions théoriques déléguées et différées. A l'intérieur de chacune de ces deux catégories nous trouverons une large palette de configurations des propositions d'actions.

### 3.4.3. Résultats généraux et analyse de l'ensemble des débats de la période 2010-2012.

Nous renvoyons le lecteur aux annexes pour l'analyse détaillée de chaque débat selon la méthode décrite dans le paragraphe précédent intitulée « focus débats 1et2 ». Nous nous intéresserons ici aux résultats globaux de la série de quatorze débats réalisés entre 2008 et 2012 ainsi qu'à l'analyse qui peut en découler. Nous placerons cette analyse sous le signe de l'utilité pédagogique et démocratique, ce dernier terme pouvant être considéré comme

---

<sup>47</sup> Ce positionnement ne signifie pas que les propositions d'actions considérées sont automatiquement liées au caractère communicationnel d'un débat. Des propositions d'actions peuvent en effet émaner de la zone « débat stratégique ».

qualifiant une démarche applicable à toutes les sphères de la société depuis l'école jusqu'à la gouvernance de notre rapport à la nature en passant par celles des territoires et des espaces ainsi que celles des organisations et institutions.

#### 3.4.3.1. Rappel pour mémoire des différents débats organisés.

**Tableau 5 : les différents débats de la recherche 2**

<b>Code</b>	<b>Dates</b>	<b>Terrains</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Contextes</b>
<b>D1</b>	Octobre 2010	EPLEA-CFPPA-BPREA HPVM	Biodiversité et agriculture	FP installation adultes
<b>D2</b>	Juin 2011	EPLEA-CFPPA- BPREA API	Biodiversité et agriculture	FP installation adultes
<b>D3</b>	Mars 2011	EPLEA-CFAA- BAC PRO	Développement durable et agriculture	Apprentissage
<b>D4</b>	Janvier 2011	EPLEA-LYCEE- 2° EATDD	Gestion de l'eau	Formation initiale préparant au Bac
<b>D5</b>	Octobre 2011	EPLEA – CFAA CAPA	Développement durable et agriculture	Apprentissage
<b>D6</b>	Octobre 2010	EPLEA-CFPPA- BPREA API	Biodiversité et agriculture	FP installation adultes
<b>D7</b>	Février 2011	EPLEA-CFPPA BPREA HPVM	Biodiversité et agriculture	FP installation adultes
<b>D8</b>	Octobre 2010	CPIE ARLES	Vision du DD et éducation au choix	Commission pédagogique
<b>D9</b>	Mai 2011	CPIE ARLES	Modules à proposer aux écoles	Commission pédagogique
<b>D10</b>	Décembre 2012	CPIE ARLES	Le CPIE comme interface écoles/territoire	Commission pédagogique
<b>D11</b>	Novembre 2010	CPIE ARLES	Territoire et biodiversité	PNR des Alpilles Soirée publique à St Rémy
<b>D12</b>	Décembre 2010	CPIE ARLES	Territoire et biodiversité	PN Camargues -Soirée publique à Port St Louis du Rhône

<b>D13</b>	Novembre 2011	Plateforme EEDD PACA	Opportunité, légitimité, lisibilité d'un réseau EEDD	Assises régionales
<b>D14</b>	Juin 2012	EPLEA-CFPPA-BPREA HPVM	Biodiversité et agriculture	FP installation adultes

### 3.4.3.2. Résultats :

Nous reprenons ici la structure du diagramme qui nous a servi d'outil d'analyse pour chaque débat afin d'en faire un schéma heuristique de présentation des résultats. Cette première approche nous permettra d'ouvrir enfin une discussion sur les vertus et défauts supposés de chaque type de débat du point de vue des apprentissages et de l'action. Dans un deuxième temps nous présenterons les résultats de chaque débat en termes d'acquisitions de connaissances et de propositions d'actions de sorte à vérifier l'effectivité de notre typologie. C'est donc sur la base de corrélations entre formes argumentatives et langagières utilisées et résultats obtenus, eux-mêmes exprimés en termes d'apprentissages constatés et de volontés d'action affirmées que nous tenterons de caractériser les différents types de débats que nous avons pu observer

#### 3.4.3.2.1. Légende du schéma de présentation.

Nous ne reprendrons pas ici tout ce que nous déjà développé dès la fin du chapitre 2 ainsi qu'au cœur de ce chapitre-ci concernant les critères ayant présidé à l'élaboration du diagramme permettant d'analyser les débats. Nous irons directement à la présentation des résultats en attribuant à chacune des quatre zones délimitées par les deux axes de la pragmatique de rationalisation (axe vertical) et de la pragmatique dialogique (axe horizontal), les caractéristiques suivantes :

- a) Zone 1 située dans la zone haute de la partie « stratégique » du diagramme à gauche de l'axe vertical et au-dessus de l'axe horizontal : nous y trouverons tous les débats majoritairement basés sur la volonté de convaincre sur la base d'arguments rationnels étayés. Les sciences et le savoir sont ici considérés de façon Platonicienne comme la manifestation d'une Vérité que seul l'effort de réflexion et les savoirs savants sont capables d'atteindre. Ces débats pourront tout aussi bien être une confrontation d'expertises techniques que des débats philosophiques, moraux ou politiques. Du point

de vue pratique ils prennent la forme soit de conférences savantes ou de cours ex cathedra, soit de débats à forme spectaculaire permettant d'exposer des arguments et des personnalités (on appellera souvent « débats contradictoires » ce type de mise en scène des différences), soit de confrontations entre opinions tranchées, soit de débats de concertation où dominent les experts techniques et scientifiques venus informer une population profane, soit enfin des débats entre experts défendant chacun un point de vue au nom de leurs systèmes de références scientifiques ou techniques respectifs. Les caractéristiques principales de ces débats sont d'abord le recours à un mode de communication « descendante » (parfois même condescendante dans leur forme la plus dévoyée) au nom d'une légitimité technique, scientifique, administrative, sociale ou politique. Puis viennent comme autres attributs spécifiques l'utilisation récurrente d'un code délimitant un cercle de locuteurs « autorisés » (à parler et à comprendre). C'est ici que l'on trouvera le recours aux légisignes<sup>48</sup> assurant la distinction entre ceux qui savent et ceux à qui s'adressent leurs messages (d'où la situation qui voit naître la condescendance et son corollaire la méfiance). Le rapport à la vérité y est absolu même s'il ne s'agit jamais que d'une vérité partielle ou locale, pourvu qu'elle soit rationnelle ou scientifique. Avec la même intensité que la recherche d'une relation à la Vérité, la question du rapport au pouvoir – cf la posture de légitimité que le rapport à la vérité consacre – y est dominante, bien que plus implicite, au moins au niveau de l'argumentation et de la pragmatique langagière. La communauté de discussion y est nécessairement limitée aux tenants du même code langagier. Et si, de ce point de vue, il y a asymétrie entre les participants la question devient alors secondaire. Les performatifs ou les faux constatifs et assertifs y dominent. Les arguments sont souvent des arguments d'autorité<sup>49</sup> rationnels et étayés et la plupart peuvent être rangés dans les catégories Habermassiennes du théorique ou du moral / pratique. Nous renvoyons à ce propos nos lecteurs au paragraphe qui, dans notre conclusion, est consacré aux travaux des commissions de concertation en matière de constructions autoroutières. Les échanges peuvent aboutir à l'intimidation du récepteur le moins « légitime » ou à son

---

<sup>48</sup> Signes (mots) dont le sens et l'usage sont liés aux règles instituées d'un monde de référence précis. Ex : le langage des ingénieurs. Celui des juristes.

<sup>49</sup> L'argument d'autorité consiste à invoquer une autorité lors d'une argumentation, en accordant de la valeur à un propos en fonction de son origine plutôt que de son contenu. Ce moyen rhétorique diffère de l'emploi de la raison ou de la violence.

inhibition. Le caractère de ces échanges est d'ordre téléologique et stratégique : chaque expression est réalisée dans le but de produire un effet précis sur l'interlocuteur. Ce type débat débouche souvent sur des appels à l'action différée et indirecte (médiatisée ou représentative), souvent « théoriques » tels que l'appel au civisme, à l'intérêt supérieur et aux experts. Les savoirs acquis le sont sur le mode de la prise de conscience ou de la « dissonance cognitive ». La question de la validation du discours par l'ensemble de la communauté de discussion, quant à elle, est évacuée du dispositif d'interlocution.

- b) Zone 2 située en zone haute de la partie « communicationnelle », à droite de la zone stratégique 1 : nous y trouvons les débats majoritairement basés sur la volonté de comprendre et de se comprendre pour résoudre un problème concernant tous les membres de la communauté de discussion. Il ne s'agit pas ici de répertorier des débats au caractère idéaliste et donc irréels mais plutôt des débats aux finalités pratiques qui se tiennent dans l'intérêt individuel de chacun tout en respectant l'intérêt supérieur de tous. Il suppose donc une adhésion à des valeurs communes qui sont, a minima, l'acceptation de la création de toutes pièces d'une communauté de discussion basée sur la recherche du bien commun pour le plus grand profit de chaque participant ainsi que le souci d'entendre l'autre, corrélé à celui de se faire comprendre. D'où le principe d'une éthique de la discussion qui a par ailleurs été développée par Apel et Habermas (voir chapitres précédents). Les échanges se font sur la base d'arguments étayés et informés ou documentés de sorte à asseoir la discussion sur un principe de rationalité à visée pratique. Ce sont les échanges d'arguments rationnels formulés sous forme de propositions ou d'objections qui tissent au long du débat un ensemble argumentaire commun et évolutif aboutissant à un accord. Une sorte d' « intelligence collective » est alors à l'œuvre en vue de la production de savoirs communs ou d'un objet ou encore d'une action précise. Ces échanges n'évacuent pas les conflits puisque c'est par la confrontation des désaccords que se construit une sorte de dialectique, mue par le langage, propice à la recherche de solutions au problème posé. Le dispositif est dialogique en ce sens qu'il lie dialogue et dialectique, langage et réflexion. Le conflit doit être assumé et c'est son dépassement qui est recherché. Il n'y a donc pas de mauvais arguments s'ils sont sincères et étayés. Chaque locuteur est censé pouvoir participer de droit à la discussion s'il en accepte les règles, s'il se sent concerné et s'il

est volontaire. Chacun est aussi crédité d'une capacité qui le rend légitime à participer à une discussion argumentée. Ces principes sont directement issus de la notion de citoyenneté qui attribue à chaque votant ou membre d'une instance de décision une capacité à délibérer quelle que soit son origine, sa formation, son rang social, etc...En ce sens, le débat peut être considéré comme un fait social global qui institue les participants en tant que citoyens. Sur plan des argumentations (axe de rationalisation) celles-ci sont de l'ordre du « moral/pratique » et du « théorique » comme c'est aussi le cas pour la zone 1. Chaque argument est documenté. Sur l'axe de la pragmatique dialectique ce sont les assertifs qui sont utilisés. Mais, toujours sur cet axe, ce qui fait la différence ce sont les actes d'intercompréhension qui permettent de forger une réflexion commune aboutissant à une production commune ou à la constitution de savoirs communs. Dans ce dispositif tout le monde est considéré comme expert et aucune hiérarchie de savoir n'est établie à l'avance pour autoriser quiconque à prendre l'ascendant sur les autres. Le dispositif est de l'ordre de l'immanence, contrairement à ce qui se passe en zone 1 où les intervenants se sont fixés des buts « sur les autres » au préalable. Ici la finalité est effectivement fixée à l'avance dans ses grandes lignes mais le chemin est à construire et le produit final n'est connu...qu'à la fin. Pour autant ce dispositif peut cacher ou étouffer certaines disparités, inégalité ou conflits de fait car il ne gomme pas la différence de capital symbolique acquis au préalable par chaque participant et qui légitime en plus ou en moins le poids de ses interventions. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans la présentation des résultats. Les formes que prend ce type de débat peuvent être les groupes de travail collaboratifs ou coopératifs (associations, entreprises ou institutions), les groupes d'action citoyenne (vie associative et syndicale) mais aussi les dispositifs de production reposant sur la cogestion et la co construction de savoirs et de procédés, les instances de concertation (cf Commission Nationale du Débat Public) etc... Les savoirs acquis au cours des débats sont la plupart du temps le résultat d'une co construction, ils sont souvent aussi très nombreux et ont les caractéristiques de méthodologies. Les actions sont concrètes, directes et non différées.

- c) Zone 3 située en zone basse de la partie « stratégique », de fait directement en dessous la zone 1 : nous y trouvons les débats majoritairement basés là aussi sur la volonté de

convaincre, « d'avoir raison » sur l'autre ou d'obtenir de l'autre un comportement correspondant à la vision du monde de l'émetteur du message. Mais contrairement à ce qui se passe dans la zone 1 ce ne sont pas toujours des savoirs rationnels à caractère scientifique qui constituent ici la trame des discours. Ce sont plutôt soit des stéréotypes, sorte de savoirs ambigus s'appuyant autant sur l'expérience acquise, que sur le sens commun ou encore sur des savoirs scientifiques partiellement maîtrisés adaptés à la visée stratégique du locuteur, soit des croyances issues aussi bien de la tradition que d'habitus agissant comme « structure structurante » (cf Bourdieu) de la pensée. Nous soulignons ici le fait que la validité de ces savoirs n'est pas en cause en tant que telle mais que n'étant pas discutée ni discutable elle ne fait l'objet d'aucune fondation par le groupe de discussion. Les arguments n'y sont ainsi pas plus fondés par la discussion que les arguments d'autorité des juristes ou experts évoqués plus haut. Les croyances ou stéréotypes en cause ont, pour les locuteurs, un statut identique à la Vérité. Ils sont, en tant que fait sociaux, des Vérités, parfois plus inamovibles que les Vérités établies par les sciences. N'étant pas développés et étayés les arguments ont souvent tendance à se présenter soit comme des vérités venues d'un bon sens qui n'a pas à se justifier soit comme des allants de soi avançant masqués. Ici dominent les performatifs, les perlocutoires et parfois les arguments fallacieux défiant la légitimité même de la discussion, perturbant le bon déroulé des échanges et semant le trouble dans les énoncés. L'argumentation est souvent de type existentiel ou dramaturgique. Nous sommes ici dans le registre de la discussion du « café du commerce » et de la confrontation des valeurs et des croyances. L'altercation en tant qu'affrontement de systèmes cognitifs et représentationnels différents n'est pas loin. Ici c'est le rapport aux croyances et aux cosmogonies (ou mondes de représentations) qui mène le jeu, au-delà ou en deçà de la quête de rationalité et de logique qui est censée guider chacun des locuteurs. Les types d'action préconisés sont en rapport avec l'imaginaire qui nourrit les stéréotypes, et plus que de les qualifier de différées nous emploierons le terme de « magiques » parce que souvent situées dans un espace atemporel et asocial. Les savoirs acquis sont de l'ordre de l'opinion et du stéréotype.

- d) Zone 4 située en zone basse de la partie communicationnelle dessous la zone 2 : c'est la zone de l'entre soi ou de la solidarité. Vue d'un point de vue négatif c'est aussi la zone de la connivence et de la complaisance. Les arguments y sont en majorité

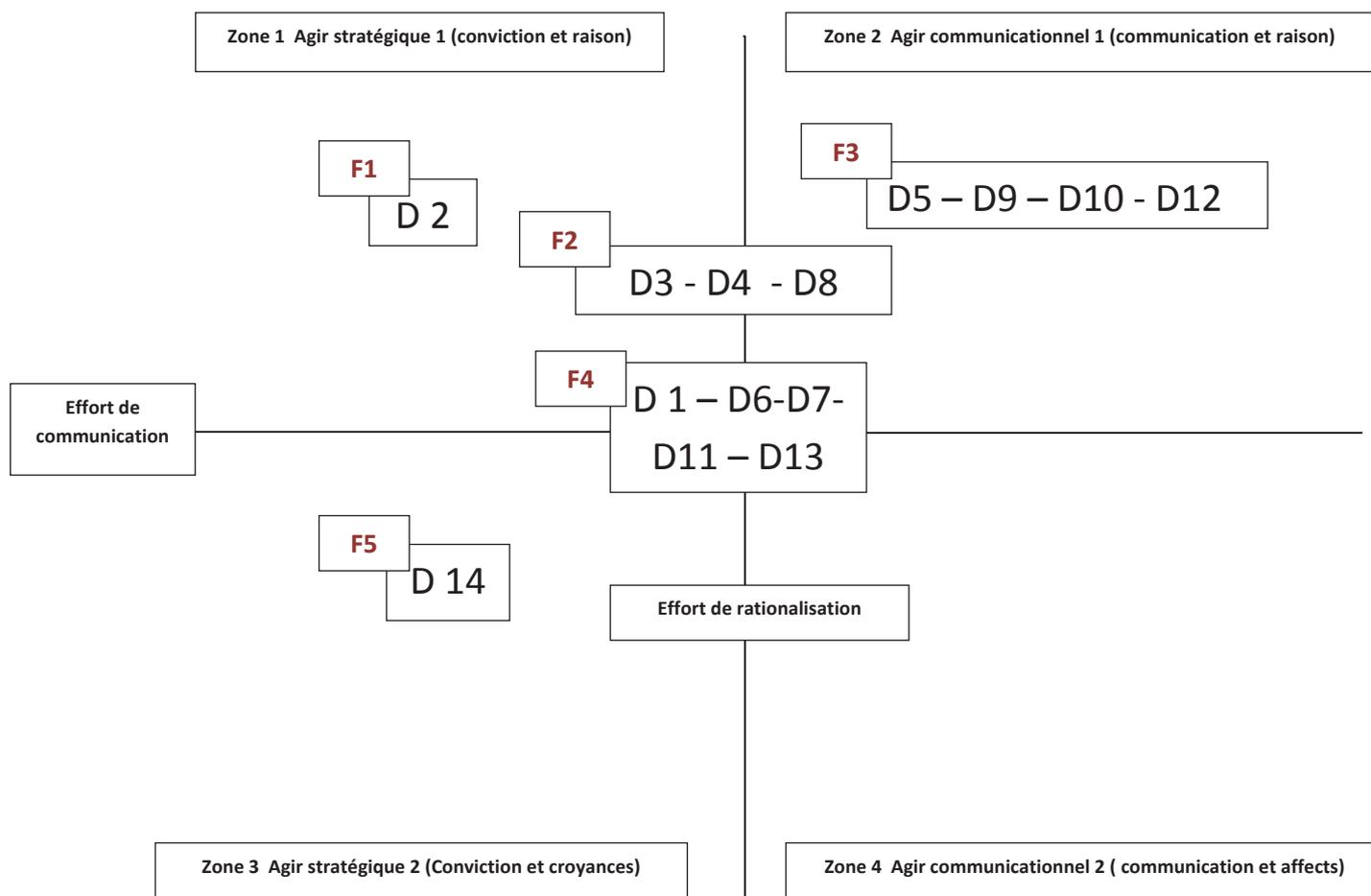
existentiels et dramaturgiques et les actes de parole plutôt assertifs ou basés sur l'intercompréhension. Tout débat intervenant dans un contexte émotionnel (accident, gestion de risques, décisions douloureuses à prendre en temps de crise, etc...) peut avoir certaines caractéristiques de cet ordre. Mais de nombreux débats, par ailleurs communicationnels ou en tout cas rationnels, peuvent être en partie d'ordre émotionnel. C'est Livet qui a théorisé cet aspect apparemment contradictoire de certaines discussions dans son ouvrage « rationalité et émotions ». Habermas lui-même n'oppose pas l'émotion à la rationalité : les effets dramaturgiques sont des éléments de rhétorique qui viennent parfois renforcer l'impact d'un argument purement scientifique. Pour mieux schématiser un débat il faudrait en fait avoir recours à la 3D et établir différentes couches représentant chacune un état du même débat. Mais nos limites techniques et notre parti pris de catégorisation nous impose d'en rester à une visualisation plane et unidimensionnelle. Pour autant il nous faut admettre que cette zone a parfois tendance à recouvrir une partie des trois autres, même si nous n'avons pas eu l'occasion de voir cela à l'œuvre de façon majoritaire dans tous les débats étudiés. Le risque de voir un débat se cantonner uniquement dans cette zone est le repli sur soi et la commisération qui est rarement en lien avec l'action. Par contre les actions de protestation à caractère revendicatif sont une porte de sortie hautement instituante et permettent l'émergence d'acteurs sociaux nouveaux affirmant leur identité propre et leurs droits propres face à l'ensemble du corps social. Car cette zone est aussi un creuset d'identité qui, pour s'affirmer, doit rapidement émigrer vers la zone 2.

- e) En contrepoint de cette approche par trop classificatrice dans laquelle il n'est pas possible de tout « ranger » nous tiendrons compte du fait que « les stratégies cognitives du discours sont nécessairement d'une double nature : les unes, logiques et discursives, rhétoriques en quelque sorte .../...les autres, langagières , jouant essentiellement des modes énonciatifs et des combinatoires entre thématisations et prédications.../... Cette nécessité d'ajustement permanent du langage aux choses, il serait impossible qu'elle se fasse sous formes de formules répertoriées, à la limite pragmatiquement conventionnelles. Le catalogue serait trop vaste .../... Il faut donc bien qu'elle repose sur une capacité combinatoire inhérente à l'activité de langage et au fondement de celle-ci. Cette évidence combinatoire ne peut qu'être tributaire

d'opérations dont la finalité est de permettre nos manipulations quotidiennes expressives.../...Ces opérations ont donc une double mission : ajuster des formes d'agencement linguistique à des visées de sens ; recombinaison ainsi les rapports significatifs entre sujets et objets, entre sujets et interlocuteurs, entre sujets et représentations du monde. » (Vitaux, 2004). Ces ajustements aboutissent dans notre recherche à ce que d'une part nous ne puissions que classer selon une tonalité majoritaire des débats sans totalement rendre compte du fait par exemple qu'un argument dramaturgique puisse se retrouver dans la zone 4 dite communicationnelle, d'autre part que certains débats ne puissent être autrement classifiés que de façon transversale aux catégories créées afin de rendre compte de l'imbrication des formes langagières et argumentatives qui le constituent.

### 3.4.3.2.2. Présentation du schéma et analyse

Schéma 6



Les débats sont désignés par les codes allant du D1 au D14 puis regroupés en familles typologiques. Ainsi cinq familles de débats apparaissent à l'issue de l'expérimentation menée lors de la seconde recherche. Nous leur avons attribué un code allant de F1 à F5 afin de mieux les identifier. Pour discerner leurs caractéristiques et typifier ces familles nous utiliserons comme révélateur leur position géographique sur le schéma. Nous obtenons les résultats suivants :

- La famille de débats F1 située entièrement dans la zone stratégique de la conviction et de la raison peut être qualifiée de **Famille de la persuasion**. Celle-ci se caractérise, par le fait que chacun des locuteurs défend âprement une position théorique ou idéologique et cherche à convaincre les autres participants du bien-fondé de sa position. Ici il s'agit en fait de l'affrontement entre les tenants d'une agriculture paysanne et biologique et les tenants du productivisme. C'est ce caractère conflictuel qui fait de ce débat une défense et illustration de certaines positions et il n'est pas sûr que l'on s'écoute beaucoup. L'unilatéralité et l'univocité prévalent. On peut imaginer une autre configuration de ce modèle qui serait celle d'une conférence classique ou d'un cours magistral où la « vérité » est délivrée par un expert ou un autre intervenant qui « fait autorité » mais qui s'adresse à un auditoire de façon « descendante » sans que la discussion ou la controverse soient admises. Ici la forme est plus dialogique. Les questions se limitent alors à des demandes de précisions ou de clarification. C'est la forme de débat la plus spectaculaire et elle fait partie des stratégies de communication politiques au moment des élections.
- La famille F2, située à cheval entre la zone stratégique de la conviction et la zone communicationnelle, pourrait être dénommée **Famille de la clarification** tant sa structure est équilibrée entre d'un côté l'exposition d'arguments étayés présentés avec autorité et compétences et d'un autre côté les efforts fréquents d'intercompréhension et d'enchevêtrement argumentatif débouchant sur l'action. Les échanges sont parfois vifs, mais toujours approfondis et étayés. Aucun a priori touchant aux relations interpersonnelles ne vient entraver le déroulé des échanges. Les raisonnements s'emboîtent ou se complètent après réfutation ou déconstruction méthodique. Il s'agit donc bien d'une structure dialectique et dialogique basée à la fois sur la contradiction et son dépassement, la clarification, qui n'est pas le consensus mais le constat et

l'assomption des accords et des désaccords avec recherche du compromis. Les séances de négociations politiques ou sociales relèvent souvent de cette famille.

- La famille F3, située au cœur de la zone communicationnelle est celle que l'on pourrait aisément appeler **Famille de la coopération**. Les arguments s'opposent mais aussi se complètent. Cette dynamique est produite par l'existence d'un enjeu concret, d'une tâche à accomplir, d'où l'autre appellation possible de « groupe de travail ». La recherche des participants est celle de l'accord de toutes les parties, en s'appuyant sur un partage des compétences le plus large possible, pour trouver des solutions pratiques à des problèmes urgents. La communauté de discussion est une communauté informée et/ou militante, mue par une vision commune du monde et des enjeux du développement durable. Elle se constitue par-delà les différences de métiers et d'intérêts particuliers en raison même d'un intérêt supérieur commun. Dialogie et dialectique, communication et argumentation, s'y entremêlent en permanence. Ici la compréhension est parfois à « demi-mots ». Cette complicité n'empêche nullement l'existence de différences et de conflits au sein de la communauté de discussion. Ici il s'agit notamment de conflits de compétences entre les animateurs et les enseignants. Ils y sont seulement momentanément atténués, le temps de dégager une voie commune d'action profitable à chacun.
- La famille F4, à cheval entre le 4 zones et en équilibre sur le point 0 des deux axes structurant du débat sera dénommée la **Famille de la dissonance**. Constituée d'affrontements et d'actes de paroles d'autorité, mais aussi de tentatives très louables d'intercompréhension, elle est aussi marquée par l'émergence des affects venus de la zone communicationnelle de la connivence et de la zone stratégique de l'altercation. Ce qui caractérise le mieux cette famille est la remise en cause de certitudes très anciennement ancrées. C'est certainement la zone, qui, du point de vue pédagogique et de la prise de conscience citoyenne, est la plus répandue et la plus efficiente en matière de changement de représentations en raison même de sa nature déstabilisatrice.
- La famille F5, située au cœur de la zone de la conviction et des croyances en zone stratégique, sera appelée Famille du refus. Bien que rare, nous l'avons rencontrée

quand il s'est agi de mener un débat avec un groupe très spécifique d'adultes en formation mais dont l'identité professionnelle au sein du monde agricole est incertaine, dont l'avenir concret est lui-même mis en cause par la disparition de la biodiversité sur laquelle s'appuient ses méthodes de production. Le refus du débat est ici un signe du refus de la duplicité d'un système de formation très scolaire, et tout à coup ouvert à la controverse, mais aussi d'un plus large système de production agricole entraînant la disparition d'une ressource et en même temps d'un secteur d'activité par ailleurs florissant et hautement symbolique de l'harmonie idéale entre la nature et l'homme. En quelques mots : les apiculteurs, dont il s'agit ici en fait, en agissant ainsi, lancent une sorte d'appel à la cohérence et à la reconnaissance, voire la considération. Cette famille peut contenir aussi toutes les protestations et manifestations pour des droits bafoués. Elle est en soi un « délocutoire » expressif, selon l'expression de Martinez (2012). Il semblerait que pour les membres de ce groupe la condition préalable de reconnaissance et de capacité ait été mal respectée. Le refus est ici l'expression d'une conviction et d'une identité réaffirmées. C'est pour cela que nous préférons en définitive la nommer **Famille du conflit ou de l'altercation** (d'une conviction « contre » ou « rejetante ») assez proche somme toute de la famille que nous présentons ci-dessous.<sup>50</sup>

### 3.5. Vers une typologie des débats issus des deux expérimentations.

A partir de ce premier repérage il est possible de compléter la liste dressée au paragraphe précédent par quatre autres familles, le tout (neuf familles) constituant l'embryon d'une typologie plus complète.

La première famille sera située au cœur de la zone 4 de l'expression des affects et de la solidarité et sera appelée **Famille de la connivence identitaire**. Elle regroupe celles et ceux dont la souffrance ou tout simplement le message n'est pas entendu parce qu'il est avant tout un message d'appartenance transgressant les raisonnements logiques et étayés majoritaires. Ou tout simplement parce qu'il est véhiculé dans un langage aux codes non recevables par le reste de la communauté de discussion. Ce qui lie les membres de cette famille est un

---

<sup>50</sup> Nous renvoyons le lecteur aux annexes « questionnaires » et « analyse des questionnaires » p 319 et 339 pour compléter ce chapitre

attachement à des valeurs principielles (telles que l'appartenance ethnique ou religieuse par exemple, mais aussi les convictions politiques, les appartenances sociales, etc...) communes mais en opposition avec un raisonnement à caractère scientifique. « Il est des raisons que le cœur ne connaît pas... » dit un adage populaire célèbre qui résume parfaitement l'état d'esprit des membres de cette famille. La communication interne au groupe s'établit sur la base d'un fort sentiment d'appartenance tandis que la relation avec l'extérieur se fait sur la base d'un sentiment d'injustice ou de profond désaccord. Il en va ainsi de certains groupes dont l'existence est menacée ou niée et qui n'ont pas la ressource langagière et argumentative pour exister face aux autres.

La seconde de ces familles que nous désignerons par le sigle F6 est placée entre la zone 3 de la conviction et des croyances et la zone 4 de l'expression des affects et de la solidarité. Nous l'appellerons **Famille de l'affirmation identitaire**. Il s'agit d'une famille aux caractéristiques proches de la précédente mais qui s'est dotée d'un discours et d'arguments plus élaborés. Elle développe une double stratégie de défense et d'offensive vis-à-vis de l'extérieur. Ces arguments sont très souvent d'ordre existentiel et basés sur les affects, le sentiment d'appartenance, le « bon sens ». Son style oratoire s'appuie tout autant sur des arguments d'autorité, des « allants de soi » impératifs, notamment vis-à-vis de l'extérieur, et d'actes d'intercompréhension (notamment dès qu'il s'agit de souffrance) vis à vis de ses membres.

Il est intéressant d'observer une possibilité d'évolution des groupes en débat, qui partirait de la zone 4 à fortes connotations dramaturgiques et affectives pour aller vers la zone 3 où une conviction « contre » s'est forgée, en passant par la zone intermédiaire de la famille F6 où le sentiment défensif de solidarité se combine à des argumentations explicatives de la situation analysée, argumentations la plupart du temps radicales.

La troisième famille se situera entre la zone 4 déjà évoquée et la zone 2 à dominante communicationnelle. Nous l'appellerons **Famille de l'action intégratrice**. Ses caractéristiques se situent dans le passage d'une sorte de connivence-qui peut être apparentée à un repli sur soi – à une extériorisation des paroles et l'élaboration d'arguments explicatifs étayés, le tout adossé à un haut niveau d'écoute et d'intercompréhension. Le sentiment d'appartenance sert ici de moteur à un travail collaboratif tourné vers l'action et la résolution

de problèmes. La grande différence par rapport au modèle précédent tient à deux facteurs : des arguments étayés et une volonté de trouver des solutions.

La quatrième famille enfin se situera totalement sur l'axe de la conviction, entre la zone 3 de la croyance et la zone 1 de la rationalité. Les échanges y seront basés sur des arguments d'autorité et des actes performatifs (ou faux assertifs) mais avec le souci de « tenir les deux bouts » : celui des convictions sans fondements rationnels (appel à la « terre », à l'héritage et à la « faute » par exemple) et celui des preuves scientifiques venant à l'appui des intentions des locuteurs. Nous appellerons cette famille la **Famille de l'action dirigée**, dirigée par les intentions de certains locuteurs auxquels les autres adhèrent dans une logique de soumission à l'autorité, à la tradition et à « ceux qui savent ».

Nous synthétisons cette typification dans le tableau qui suit à la page suivante.

Le tableau présente les intrants argumentatifs et langagiers caractéristiques de chaque famille, il s'attache par ailleurs à relier chacune d'elles à des situations ou des contextes possibles ainsi qu'aux effets constatés sur le plan des apprentissages et de l'action.

**Tableau 6 : effets des différentes familles de débats sur les apprentissages et l'action**

<b>Familles de débats</b>	<b>Types d'argumentations</b>	<b>Types d'actes de langage</b>	<b>Contextes</b>	<b>Effets</b>
Persuasion	Moraux/pratiques + techniques ou scientifiques	Perlocutoires	Conférences. Cours magistraux.	Prise de conscience, Transmission, adhésion. Action dirigée.
Clarification	Moraux/pratiques + techniques ou scientifiques	Perlocutoires + illocutoires + intercompréhension	Négociations, Délibérations avant décisions.	Accords basés sur le compromis, prise en compte d'arguments adverses.
Coopération	Moraux/pratiques + techniques ou scientifiques	Illocutoires + intercompréhension	Groupes de travail, d'analyse.	Accords basés sur le consensus. Résolution de problèmes, Action concertée
Dissonance	Moraux/pratiques + techniques ou scientifiques  Dramaturgiques et existentiels	Perlocutoires + illocutoires + intercompréhension	Groupes de formation, groupes de travail, groupes informels de discussion autour d'un évènement	Remise en cause des représentations, questionnement individuel et collectif.
Altercation	Dramaturgiques et existentiels	Perlocutoires	Opposition conflictuelle au sein d'un débat. Conflit au sein de la communauté de discussion	Affirmation d'une identité et remise en cause de légitimités basées sur la rationalité.

Connivence identitaire	Dramaturgiques et existentiels	Illocutoires + intercompréhension	Repli défensif face au changement imposé, aux logiques dominantes. Isolement social.	Reconnaissance mutuelle d'une communauté d'intérêt et/ou d'appartenance.
Affirmation identitaire	Dramaturgiques et existentiels	Perlocutoires + illocutoires + intercompréhension en interne du groupe..	Regroupement affinitaire d'opinion sans organisation et orientation.	Affirmation d'une identité face aux logiques dominantes
Action intégratrice	Moraux/pratiques + techniques ou scientifiques + Dramaturgiques et existentiels	Illocutoires + intercompréhension	Groupes de formation, éducation populaire.	Remaniement progressif des représentations et action transformatrice de type démocratique.
Action dirigée	Moraux/pratiques + techniques ou scientifiques + Dramaturgiques et existentiels	Perlocutoires	Partis ou syndicats organisés avec objectifs d'action.	Action transformatrice basée sur l'affrontement.

Le tableau fait apparaître nettement le fait que plus les contenus argumentatifs et les actes de parole sont divers, plus ils ont de chance de provoquer au minimum une prise de conscience au maximum un remaniement des représentations. C'est le cas pour les familles de la clarification, où la dispute est au sommet de ses manifestations, de celle de la dissonance qui du coup semble être le cœur d'un dispositif pédagogique basé sur la réflexivité.

Pour autant tout semble indiquer que c'est dans la zone argumentative du moral/pratique / scientifique et dans la zone langagière de l'illocutoire et de l'intercompréhension que l'efficacité du débat est à son maximum en tant que matrice de co construction de savoirs. C'est le cas pour les familles de la coopération et de l'action intégrative. La coopération semble donc être un but à atteindre même s'il est nécessaire pour cela de passer par la maîtrise de l'argumentation et donc du savoir. Mais l'effort d'intercompréhension peut accélérer ces acquisitions grâce à la collaboration entre les participants qui deviennent tous formateurs et

formés. Notons cependant que la coopération ne peut être réellement efficace qui s'il y a un objectif d'action qui la guide.

La famille « action intégrative » revêt un intérêt particulier dans la mesure où elle démontre que les populations laissées en déshérence sur le chemin de la citoyenneté active peuvent très facilement rejoindre le pôle de la coopération. Mais là aussi ce n'est que par dynamique téléologique que des transformations pourront se produire dans les représentations et les modes de rationalité : le débat doit déboucher sur l'action pour entraîner une adhésion à ses règles. Nous avons noté comme cadre de réalisation de ce type de débat le milieu associatif et l'éducation populaire dans la mesure où ils peuvent être un cadre de solidarité et d'identification mais aussi dans la mesure où ils réalisent, grâce à une pédagogie de la transposition et de la traduction, un accès possible aux savoirs scientifiques et moraux / pratiques.

Les familles connivence et affirmation identitaire sont intéressantes à considérer en tant qu'expression d'un non-dit social à la base de nombreuses révoltes actuelles : la participation au débat, c'est-à-dire à la société, suppose une reconnaissance des locuteurs par les participants, au premier rang desquels nous trouverons les institutions participantes au débat. Il en va ainsi de certains salariés vis-à-vis du devenir de leur entreprise, des résidents de tel ou tel quartier vis-à-vis de leur intégration à la vie social et économique, des agriculteurs écrasés par leurs dettes, etc...

Le tableau fait apparaître trois voies possibles pour ces familles : celle de l'action intégratrice, celle de l'affirmation identitaire ou celle de l'action dirigée. Nous nous sommes déjà prononcés sur l'action intégratrice. Du côté de l'affirmation identitaire le danger consiste à finaliser la clôture de la communauté de discussion vis-à-vis du reste du monde, à parachever son repli sur soi qui prépare, au moins pour partie, l'accès de certains participants à la famille de l'action dirigée, c'est-à-dire à l'action politique radicale.

La famille de l'altercation est la famille la plus complexe à analyser car nourrie de rejet et de refus elle n'est pas lisible du premier coup d'œil : ces refus sont-ils les manifestations d'une prise de position qui s'apparenterait à l'adhésion à une action dirigée ? Une sorte de pétition de principe guidée par l'appartenance à un groupe précis ? Sont-ils l'expression d'une humeur passagère qui en dit plus sur les relations internes au groupe ou sur les relations de

celui-ci vis-à-vis d'un environnement institutionnel (le centre de formation par exemple) ? Toujours est-il que l'altercation pose la question de règles du débat devenues caduques qu'il s'agirait alors peut être de refonder collectivement pour permettre sa réalisation.

Au-delà de ces commentaires, nous pouvons citer ici les liens de cette typification avec des formes du débat connues : la discussion du « café du commerce » s'apparente souvent à la famille de l'altercation ou à celle de la connivence, les deux mêlées souvent dans un jeu où les locuteurs se « testent » réciproquement pour mieux se jauger, la palabre se situerait plutôt dans la famille de la coopération puisque tournée vers l'action et accordant à chacun sa place en même temps qu'une reconnaissance de son individualité par la communauté de discussion, le débat au sein des instances de la vie collective publique tels que les conseils municipaux ou assemblées délibérantes se situeront principalement dans la famille de la clarification , le débat politique lors d'élections dans celle de la persuasion où l'on verra apparaître tous les effets rhétoriques de la joute oratoire, le débat sociétal – à travers le travail réalisé par la Commission Nationale du Débat Public – se retrouvera successivement dans la famille de la clarification quand il s'agira de poser le problème puis dans celle de la coopération quand il s'agira de trouver des solutions, le débat au sein des organisations se retrouvera à la fois dans la famille de la persuasion dès qu'il s'agira de commandement ou dans celle de la coopération dès qu'il s'agira d'agir, le débat philosophique se retrouvera dans la famille de la clarification.

## **4. Discussions et prolongements.**

#### 4.1.Introduction :

Le débat n'est pas que l'occasion d'apprendre à des élèves ou à des adultes en formation à problématiser et à échanger entre eux. Au-delà de ses aspects pédagogiques il constitue un enjeu plus général dans l'ensemble de la société dans sa capacité – justement – à « faire société ». Il nous semble utile, de ce point de vue, de revenir sur ce qu'est la définition de l'agir communicationnel, en tant que capacité universelle de se comprendre dans une société réputée atomisée et divisée. La leçon Habermassienne contredisant, seulement en surface, l'approche Bourdieusienne des habitus et des dispositions , repose sur le fait que dans la plupart des circonstances la communication peut s'établir sans grande difficulté entre des locuteurs très différents grâce à l'intelligence que chacun peut avoir de la situation spécifique dans laquelle ils se trouvent plongés ensemble mais aussi en raison de l'intérêt que chacun trouve à chercher des solutions communes à un problème à l'origine individuel. Pour autant il nous faudra tenter d'examiner de plus près ce qui peut interférer dans une communication entre locuteurs et qui peut la rendre plus ou moins difficile.

Le processus de déconstruction / reconstruction des arguments par des échanges langagiers mérite aussi qu'on s'y arrête afin de mettre en évidence ce que le débat peut permettre du point de vue des apprentissages, quelle que soit l'institution dans laquelle il prend place. A titre d'exemple nous nous arrêterons un moment sur les travaux menés par l'équipe de l'ERDESS de Genève et nous établirons une comparaison entre nos deux expérimentations au niveau du processus de co construction de savoirs complexes en matière de développement durable.

Nous élargirons enfin notre thématique du débat comme dispositif d'apprentissage et d'action en analysant la diffusion de la pratique du débat démocratique dans nos sociétés confrontées à des problématiques sociétales de plus en plus complexes et à une demande sociale de plus en plus diffuse et exigeante. Nous y constaterons à la fois ce que l'institution débat peut apporter au « vivre ensemble » mais aussi les risques liés à une extension instrumentalisée du débat dans laquelle la démocratie risque de perdre son caractère réel et citoyen sous prétexte de technicisation et d'efficacité .

#### 4.2. Retour sur les résultats les plus significatifs à l'aune de la lecture d'Habermas.

Les débats de la famille de la « coopération » ont une spécificité remarquable : ils n'évacuent ni n'exacerbent les divergences et les conflits entre les participants parce qu'ils sont tournés vers la recherche d'une solution acceptable par tous. C'est d'abord et avant tout la recherche d'une validité reconnue par tous les participants qui est en jeu et non celle d'une vérité s'imposant à tous, mais non incarnée et vécue. Ces débats sont l'illustration de l'agir communicationnel dont les conditions de mise en pratique ont été analysés par Habermas. Celui-ci, plutôt que de s'engager uniquement sur une théorie de l'état pour analyser de façon critique le mode de fonctionnement des démocraties modernes, s'appuie, ainsi que l'ensemble de l'école de Francfort seconde version, sur une critique de l'esprit des Lumières et du positivisme. Les philosophes des Lumières pensaient que la science et la technique, les progrès de la connaissance et de la raison, détruiraient les mythes et les superstitions et fonderaient une société enfin réconciliée avec elle-même. Mais alors que la science et la technique sont nées de la critique des idéologies (c'est-à-dire des discours qui légitiment le pouvoir), elles deviennent à leur tour idéologie. Habermas veut démystifier cette nouvelle légitimation de la domination. Il s'agit de reprendre en main notre histoire, réhabiliter la praxis au sens aristotélicien (discussion politique entre citoyens) contre une technique dominante et dangereuse pour l'humanité. Il faut retrouver une volonté politique issue de la discussion et exempte de domination.

Sans gommer les dissymétries des forces en présence et les jeux de pouvoir présents dans les échanges les plus consensuels Habermas postule que la visée d'un accord sur l'action à mener ensemble et de façon pratique constitue le cœur de la citoyenneté. A titre d'exemple, les participants de la commission pédagogique de l'association arlésienne sont animés d'intentions politiques parfois divergentes et sont dotés par ailleurs d'un capital symbolique différent selon qu'ils sont ou non enseignants (ceux-ci dominant l'orientation générale de la discussion) mais ils recherchent avant tout à satisfaire une exigence extérieure à eux, à savoir l'attente des enseignants du primaire et celle de leurs élèves tout en étant en accord avec leur propre vision de la pédagogie. La reconnaissance explicite du rôle et de l'utilité de chacun (enseignants et animateurs) sert ici de base à un accord mutuel sur le fond. Pour Habermas La société se présente à la fois comme monde vécu et comme système : le monde vécu est le monde où se déploie l'action des membres d'une société donnée. Il s'agit alors de rendre

compte de cette action du point de vue de celui qui agit. Le système est la société observée de l'extérieur. Chaque activité est alors vue comme une fonction dans la conservation du système et ce point de vue oblige à faire abstraction de l'intention et de la volonté des acteurs. Seuls comptent les effets de l'action.

Pour comprendre ce qu'est l'agir communicationnel il convient, à partir de cette dichotomie dont les termes sont complémentaires, de revenir à l'exemple de situation proposé par Habermas dans la TAC : imaginons un vieux maçon qui demande à un jeune maçon d'aller lui chercher de la bière pour la pause déjeuner. La situation met en jeu trois domaines de réalité :

- Le domaine objectif : on peut le décrire par des propositions cognitives et instrumentales. « Le débit de boisson est loin ou près » (proposition cognitive), « on peut y aller à pied ou en voiture (proposition instrumentale). Nous sommes dans l'ordre des faits.
- Le domaine social : ce sont les normes auxquels adhèrent les participants, le cadre de leur relation intersubjective. Par exemple, l'autorité du plus vieux sur le plus jeune.
- Le domaine subjectif : la personnalité et les goûts de chacun.

Chacun des types de proposition prétend à une validité universelle qui la rend compréhensible et discutable par les interlocuteurs. Dans l'interaction, les trois domaines sont toujours liés. Si le plus jeune va chercher la bière, c'est qu'il est d'accord pour dire :

- que c'est possible
- que le vieux peut lui demander de le faire
- qu'il n'y a pas d'objection du type « je n'ai pas soif »

L'accord mobilise les trois aspects. La définition de la situation doit être commune aux participants sans quoi il faudra redéfinir la situation par la négociation et la discussion. C'est ce qu'Habermas appelle l'agir communicationnel. C'est cet agir qui est à l'œuvre dans les débats communicationnels où la réalité et ses tensions ne sont pas évacués mais où l'accord sur les plans objectif, social et subjectif est effectif. Dans le cas de l'association arlésienne l'accord sur le plan objectif réside dans le fait de devoir réaliser une proposition de démarche

pédagogique pour les enseignants afin de permettre à l'association de proposer ses services, l'accord sur le plan social consiste en une conception commune de la pédagogie, l'accord sur le plan subjectif consiste en la reconnaissance par chacun des rôles respectifs de chaque type de participant.

Le consensus Habermassien, tant décrié par d'autres auteurs, repose sur une praxis des échanges dépassant le simple constat de la situation ou le simple compromis d'une négociation. Moyennant :

- une reconnaissance de la capacité de chaque participant à délibérer,
- la mise en place d'une procédure de validation acceptée par tous, une argumentation étayée mais dont n'exclue pas le caractère parfois affectif ou existentiel (car les participants vivent dans la réalité et ne peuvent pas s'extraire parfois des ressentis de façon artificielle),
- une expression respectueuse de l'autre et une volonté commune d'arriver à une solution en passant par une phase d'intercompréhension approfondie,

il est possible de « faire société » et de construire ensemble la réalité. On n'est plus ici du coup dans le paradigme Bourdieusien de la domination mais dans une procédure sociale intégrative de toutes les différences, orientée vers l'utilité commune. Ce paradigme aura du mal à exister dans une société structurée en classes, où le pouvoir est très hiérarchisé, où les héritages culturels pèsent de tout leur poids. Il n'est pas dit d'ailleurs que cet idéal puisse continuer à fonctionner en Allemagne où les différences sociales se sont accentuées ces dernières années.

Pour autant nous pensons qu'il est faux de dire qu'Habermas défend ici une visée idéaliste : en restant attaché à la simple question de la validité des débats, il ne tombe en rien dans le piège des vérités scientifiques ou philosophiques éternelles et laisse les acteurs face à leurs raisons d'agir et de vivre ensemble.

Au terme des deux recherches les débats ont donné lieu au recensement des acquisitions faites en termes d'apprentissages et de préconisations. Nous présentons ici un exemple de ces

résultats au titre d'illustration des apports du débat. Ce débat avait été évalué, après utilisation de la grille et l'algorithme, de la manière suivante :

- Débat se situant « à cheval » (famille de la connivence) sur les quatre zones, donc très équilibré en matière de contributions argumentées, d'effets oratoires et de moments d'intercompréhension,
- Débat nourri par des arguments techniques et moraux pratiques,
- Débat par ailleurs caractérisé par l'affrontement entre les tenants d'une agriculture industrielle et ceux d'une agriculture biologique,
- Débat basé sur un questionnement « perturbateur » quant aux finalités de l'agriculture,
- Consensus difficile à atteindre même si de nombreux ajustements ont été faits venants des partisans de l'agriculture traditionnelle,
- Débat critique à visée politique questionnant les positions des uns ou des autres, ne débouchant que sur trois propositions dont la principale, en forme de compromis, est de développer une agriculture raisonnée.
- Effectivité des apprentissages : Oui.

Teneur des apprentissages et des préconisations formulées par les participants au niveau de l'éducation au développement durable<sup>51</sup> :

<b>Tableau 7 : Analyse débat BPREA HPVM 2010 - D1</b>	
<p>Appris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire évoluer les techniques culturales et l'orientation des exploitations</li> <li>• Domination des marchés par les grands groupes</li> <li>• Mode d'alimentation = mode d'agriculture</li> <li>• Performances et limites de l'agriculture biologique</li> <li>• Doutes / choix du type d'agriculture pour des raisons économiques</li> </ul>	<p>Préconisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques culturales mieux adaptées à l'environnement</li> <li>• Eduquer les agriculteurs et les consommateurs</li> <li>• Infléchir les politiques agricoles</li> <li>• Comportements individuels à changer sur le plan alimentaire</li> <li>• Favoriser le bio mais pas de manichéisme.</li> </ul>

En guise de conclusion de ce paragraphe nous présentons ici les constats faits à l'issue des deux expérimentations :

Pour être apprenant et tourné vers l'action un débat doit obéir à certaines règles :

<sup>51</sup> Cf annexes p 380 « avis formulés après les débats en termes d'acquisitions et de préconisations ».

- La capabilité des participants doit être reconnue par chacun d'eux,
- La communauté de discussion doit être tout à la fois circonscrite en fonction des thèmes de discussion et ouverte à tout locuteur sur la base d'une « légitimité à discuter », quelle que soit la nature de cette légitimité,
- Le débat doit être préparé à partir d'une mise en problème du thème de discussion. Cette mise en problème joue un rôle double : à la fois mise en situation et mise en « suspens » elle aboutit à motiver l'investissement des participants dans une enquête approfondie et les désinhibe en dépassant la question de la « bonne réponse »,
- Le débat doit faire l'objet d'une information préalable et d'une documentation étayée et pertinente avec l'objet de la discussion,
- Le débat doit faire l'objet d'un temps d'enquête ou de contre-enquête par les participants eux-mêmes en vue de la construction des argumentations,
- Il doit s'appuyer :
  - sur la présence d'un régulateur – qui peut être choisi parmi les participants au débat – chargé uniquement de faire respecter les règles du débat et d'aider les intervenants dans la formulation de leurs propositions
  - sur la rotation des figures d'expert parmi les participants quel que soit leurs mondes de référence,
  - sur des arguments essentiellement explicatifs étayés sur le plan de l'expérience et/ou des sciences,
  - sur la co révision des arguments émotionnels,
  - sur des actes de paroles assertifs lorsqu'il s'agit de présenter des faits et expressifs lorsqu'il s'agit de faciliter l'accès au message,
  - sur des actes d'ajustement stratégiques et d'intercompréhension considérés comme le cœur du débat et non comme une gêne pour celui-ci,
  - sur une orientation vers l'action afin de résoudre un problème concret.

### 4.3. Les processus de communication : freins et appuis à l'intercompréhension.

#### 4.3.1. Les intrants du débat.

La tenue puis l'orientation d'un débat dépend de différents facteurs que nous appellerons ici « les intrants du débats ». Certains d'entre eux ont déjà été évoqués mais ils sont présentés ici après leur constatation au cours de l'expérimentation. En voici la liste :

- Caractéristiques « explicites et objectives » (âge, sexe, nationalité, etc) des participants. Celles-ci ont été en partie établies dans notre recherche, par la passation du questionnaire que le lecteur trouvera en annexe. On trouvera aussi en annexe un « focus d'analyse » réalisé à partir du recueil de ces données qui ont été croisées avec les verbatim recueillis. On y constate notamment que les trajectoires individuelles jouent un rôle prépondérant dans la manière de se positionner par rapport au développement durable. Ces trajectoires donnent naissance à un faisceau d'intentions reconnaissables dans le verbatim. Chaque locuteur parle ainsi à partir d'une position précise dans le monde agricole et dans la société.
- En lien avec le point précédent : l'intention de chaque locuteur : caractéristiques « implicites et subjectives » et surdéterminantes (appartenances, engagements, implication, habitus, représentations, etc...). Cet ensemble complexe a été recueilli soit au travers des questions ouvertes du questionnaire, soit au travers de « textes libres » écrits à propos du développement durable dès le démarrage de l'expérimentation, soit encore dans les avis formulés après les débats..
- Les éléments liés aux codes utilisés : la ou les langue(s) utilisée (s), les codes sémantiques utilisés dans le cadre d'une même langue (références préférentielles aux mondes pratique, moral, objectif, etc...), les « legisignes »<sup>52</sup>, encodage « d'appartenance » professionnelle ou juridique et leur traduction / interprétation,
- Les mondes d'appartenance : le langage dessine les contours d'un monde au sein duquel on se comprend. Il est donc signe d'appartenance et de distinction. Ce langage

---

<sup>52</sup> Legisignes : signes (mots) dont le sens et l'usage sont liés aux règles instituées d'un monde de référence précis. Ex : le langage des ingénieurs. celui des juristes.

se transmet et s'enseigne, il est fondateur de communauté et d'institution dans le cas d'une communauté de discussion relativement homogène comme dans le cas de la rencontre de différents mondes concernés par le même problème.

- La connaissance de la réalité, qu'elle soit objective ou subjective est toujours médiatisée par une « computation symbolique » schématique et sémantique propre au locuteur. Il est donc nécessaire d'interpréter cette « computation » en fonction du contexte. Notons qu'il n'existe pas de computation sans représentation ou symbole, c'est-à-dire sans un certain nombre d'éléments sémantiques qui renvoient à des mondes ou à des systèmes de représentation précis.
- Les métaphores conceptuelles qui servent à exprimer une idée ou une théorie et qui sont utilisées, en tant qu'éléments sémantiques, par les différents locuteurs. Les travaux de Lakoff et Johnson ont souligné l'importance des métaphores conceptuelles dans l'usage quotidien de la langue. La métaphore conceptuelle est l'établissement de correspondances entre un domaine-source et un domaine-cible.
- Cette observation ne se limite pas à la langue générale (Lakoff, 1993), car l'énonciation scientifique et technique fait largement appel aux métaphores conceptuelles : en effet, la conceptualisation abstraite nécessite l'appropriation de liens déjà établis dans des domaines concrets et directement accessibles à l'expérience, ce qui en retour facilite l'appréhension de nouveaux concepts.
- La prise en compte des systèmes conceptuels spécifiques (culture et expérience).
- Le rapport aux savoirs scientifiques : une affaire de langage et d'expériences communes.<sup>53</sup>

#### 4.3.2. Une tentative de dévoilement de l'intercompréhension : un processus de « mise en résonance des référents »

Dans les questions qui concernent le développement durable la question du référent peut poser problème pour qui veut aller au-delà du débat d'opinion. Rappelons que le référent (De Saussure, 1901) désigne l'objet auquel se réfère le signe. Le signe est constitué par le mot

---

<sup>53</sup> Cf annexes « débat de restitution Marseille » p. 486

désignant phonologiquement l'idée ou le concept évoqué. Mais le mot arbre réfère autant à tous les arbres qu'à cet arbre présent ici et maintenant ou à cet arbre auquel je pense. Du coup : quel est le bon référent ? Mais lorsqu'on aborde la notion de réchauffement climatique ou d'effet de serre le problème de la compréhension immédiate, au sein d'un débat où tout va très vite, s'accroît et gêne l'appropriation des discours tenus. Pour certains phénomènes présentés il y a une difficulté liée à la dénotation et à l'identification du référent : de quoi parle-t-on vraiment ? Seul un travail de transposition métaphorique ou « computationnel » peut permettre à tous d'être au même niveau d'information. Pour cela il faut au régulateur un talent pédagogique certain ou que l'entente entre les participants soit élevée (cf la famille de la coopération).

Plusieurs facteurs concourent alors à une meilleure compréhension :

- Le recodage ou la reformulation des messages sous la forme de recours fréquents aux circonlocutions constituant, par la répétition, une véritable stratégie « circonlocutive » avec l'emploi de synonymes, paraphrases, contiguïtés, etc..
- La richesse du contexte langagier produit par l'émetteur : images et exemples, transpositions et traductions effectuées par l'émetteur,
- Le recours au métalangage ou « de la nécessité d'explicitier la sémantique et la syntaxe employées », tout en sachant que les opérations du décodage effectuées par le récepteur constituent un processus aléatoire d'interprétation qui s'apparente souvent à un « travail de détective » quand il s'agit de « codes sans signifiés » ou de signifiés sans référent.
- Le langage intérieur (cf Vigotski) précédant la reformulation, peut aussi constituer une tentative positive d'appropriation de même qu'une sorte de mimésis permettant d'effectuer la transaction entre deux mondes de référence.

L'intercompréhension est en fait une découverte du référent de l'Autre et un dévoilement de son propre référent. Elle a recours à une série de règles socialement admises et inculquées très tôt portant sur la signification des mots et leur champ de référence. En l'absence de ce champ commun elle peut aussi faire appel à l'interprétation et/ou la traduction. Dans tous les cas elle est un échange d'arguments déconstruits et reconstruits simultanément et mutuellement par les interlocuteurs.

Sur le plan strictement technique peuvent se déployer diverses tactiques langagières telles que :

- Le recours à l'expérience (relation d'expériences) et à l'expérimentation / démonstration (liens mots/gestes) pour faire « advenir » le référent et en faire un élément commun aux locuteurs,
- Une série de « substitutions sémantiques » pour construire par le langage un référent commun, (cf l'axe paradigmatique du récit cher à Roland Barthes),
- Une « re concaténation » des phrases pour construire un sens commun. (Jakobson, 1981).

Dans tous les cas l'intercompréhension est un apprentissage mutuel (parfois conflictuel) par co construction du sens d'une question et / ou d'une action par plusieurs locuteurs en état d'écoute réciproque. Elle suppose pour cela un certain nombre de préalables. D'abord elle doit se fonder sur un accord sur le problème à traiter, sinon il y aurait risque de parler chacun pour soi. Le simple fait de convenir collectivement de l'existence d'un problème fonde à la fois une communauté de discussion valide et une capacité à se comprendre mutuellement. Ensuite le (s) savoir (s) mis en discussion doivent être considéré (s) comme « document (s) » à partir duquel il sera possible, et souhaité, de construire un nouveau savoir. Employer l'expression « Comme document » cela signifie que ce savoir est considéré utilisable et exploitable, « démontable » et critiquable, et n'est pas figé comme savoir intouchable même s'il est nécessaire de l'aborder avec respect et esprit d'analyse. Il faudra aussi assurer le dépassement ou l'assomption, voire la clarification des légisignes (langages d'experts) et des mondes d'appartenance qui pourraient entraver l'accessibilité du problème à traiter. Cela nécessitera la construction d'un référent commun par l'explication ou l'expérimentation. Le recours à la métaphore, la métonymie et la synecdoque seront des outils de la traduction et de l'accès au problème.

Au niveau de l'éthique de la discussion il faudra considérer la reconnaissance mutuelle, l'argumentation et la reformulation comme les matrices d'apprentissage. L'intercompréhension reposera quant à elle sur l'accord chaque fois renouvelé quant à la signification des échanges, ceci sans perdre de vue la finalité de la discussion. La valeur de ce qui est échangé dépend de fait de son inscription dans le processus de règlement du problème

à traiter. Le ferment du processus d'intercompréhension est la mise en résonance des différents référents échangés et discutés en vue d'une finalité partagée. L'action peut alors être considérée comme l'instance de validation, ou la preuve de l'efficacité, de ce qui a été construit en commun.

#### 4.3.3. La co construction de savoirs complexes par le débat dans l'expérience menée par l'équipe ERDESS de Genève : analyse comparative avec notre expérience.

Dans notre premier dispositif de recherche nous nous sommes aperçus que les questions de développement durable pouvaient être traitées selon deux grandes modalités qui n'aboutissaient pas aux mêmes résultats en termes d'apprentissages et de volonté d'agir. La première de ces modalités était basée sur l'exposé par un expert d'une thèse concernant tel ou tel problème environnemental. Généralement très argumentée la thèse avait l'avantage de la clarté et de la cohérence mais présentait souvent le désavantage de ne pouvoir que très difficilement être remise en cause ou simplement discutée. Chaque fois que nous eûmes affaire avec un expert au raisonnement très construit et au style oratoire captivant il y eut certes une attention, voire une certaine fascination de la part de l'auditoire mais au bout du compte peu de controverses et de questionnement réflexif. Tout se passait comme si ce qui venait d'être dit était vérité pure et les questions ne portaient que sur des demandes de précisions. Le débat se situait totalement dans la zone stratégique de la persuasion, et pour peu que l'intervenant ait eu une attitude plutôt militante vis-à-vis de sa propre analyse, les participants avaient de la peine à trouver ce qu'il y aurait à rajouter de plus. L'effet le plus paradoxal était une adhésion sans réserve aux propos tenus doublée d'une certaine inertie en matière d'actions à proposer. Si le niveau de prise de conscience était très souvent élevé (ce fut le cas lors du débat sur la production de nourriture et l'on peut ici parler de véritable choc à l'écoute de la critique d'une agriculture industrielle bâtie sur les progrès technologiques effectués en temps de guerre via l'industrie chimique et dont l'objectif principal est d'asseoir la dépendance des agriculteurs à cette industrie) les possibilités d'action semblaient s'émousser devant une situation désespérée. En contre point de ce schéma d'autres intervenants ont nuancé leurs propos et ont utilisé une présentation interactive de leurs expériences et analyses. De ce fait chacun avait sa place dans un échange avec l'expert. Ce premier point d'ordre pratique fait écho à ce que l'équipe d'ERDESS a expérimenté au niveau des interactions élèves – enseignants (Pache, 2011) à savoir que « *des questions ouvertes*

*permettent aux élèves de prendre en compte d'autres dimensions du débat et d'enrichir leur point de vue. Il semblerait par ailleurs que le fait de demander aux élèves de défendre un point de vue facilite le développement d'activités intellectuelles de haute tension* » (ibidem, 2011). Ce qui est encore plus remarquable c'est la plus grande richesse des propositions d'action alors émises en fin de débat. Dans le même mouvement les débats qui se sont déroulés sans expert uniquement à partir de l'expérience des participants ont été plus animés et ont débouché sur de nombreuses propositions d'action.

Partant du constat que la problématique devait être posée et portée par les participants pour que le débat soit fructueux nous avons réorienté notre démarche lors de la deuxième expérimentation. Celle-ci a consisté à faire de l'acte de problématisation un acte central du dispositif de débat. Là aussi notre travail fait écho à celui de l'équipe de Genève qui parle de son côté de « dilemmes » rencontrés en cours de discussion. Ces dilemmes consistent en des désaccords ou des alternatives différentes sur un sujet donné entre interlocuteurs. Nous avons considéré de notre côté que cette dramatisation constituait le cœur de l'effort d'argumentation et de communication réciproque, ce qui le motivait et le constituait. La joute oratoire et argumentative s'organisant et se déployant à partir de ce cœur il s'agissait de le préparer. Ainsi une préparation à la problématisation a précédé chaque débat de la seconde expérimentation. Elle consistait en la mise en tension des termes constitutifs des différents « dilemmes » inclus dans le thème à traiter. Ainsi la thématique « agriculture et biodiversité », en elle-même un dilemme, était-elle déclinée en dilemmes secondaires : biodiversité et autosuffisance alimentaire, modes de production et biodiversité, etc... choisis par les participants. Dès le départ les participants étaient érigés en experts menant une enquête préalable au débat sur la base des problématisations qu'ils avaient eux-mêmes choisies. Le résultat fut la mise en question de tous les sujets abordés au cours des débats. Par ailleurs il existe un autre parallèle entre nos deux approches et elle concerne la co construction d'arguments complexes par la combinaison des échanges. L'équipe d'ERDESS a approfondi cette thématique en identifiant comment, au cours d'un débat entre élèves, s'élaboraient, seuls ou à plusieurs, des relations multi causales, des syllogismes, des rétroactions négatives ou positives, bref une pensée complexe. Nous avons de notre côté insisté sur les re concaténations, les ajustements stratégiques reprenant des arguments adverses pour mieux les dépasser tout en les intégrant, les co révisions du style d'interlocution en fonction de la

situation de sorte à conserver le fil de la discussion, etc...Nos deux approches tendraient à établir la possibilité de l'élaboration d'une pensée commune par l'enchevêtrement de raisonnements qui cherchent à se comprendre et à se compléter. Bien sur ce schéma n'est pas toujours présent dans tous les débats mais il est suffisamment notoire pour constituer une modélisation des effets cognitifs du débat.

Au niveau de l'éthique et des valeurs nous les avons trouvés très présents dans les débats que nous avons observés contrairement à ce que laisse penser les recherches effectuées par l'ERDESS. Il semblerait qu'en France presque toutes les problématiques soulevées par le développement durable soient indexées à la question des valeurs. Le développement durable est d'abord une affaire de morale. C'est parce que les politiques renoncent à leurs idéaux et que les entreprises ne pensent qu'à leurs profits qu'il y a un problème de relation entre l'homme et la nature, semblent dire les interlocuteurs. La défiance est de mise et le citoyen invoque l'individu comme seul recours crédible, d'où une focalisation accrue sur les solutions individuelles, hors du champ imposé par les institutions. Cette différence d'appréciation entre nos travaux et ceux de l'ERDESS tient elle à l'âge des interlocuteurs (les enfants suisses du primaire et les adultes français en formation) ou au contexte (une moindre pression environnementale et un climat socio-économique plus serein en Suisse qu'en France) ? La question des contextes serait ici à approfondir...

#### 4.4. Sur le caractère fondateur et heuristique des débats.

Dans nos expérimentations nous avons pu évaluer combien le débat était une institution sociale qui ne pouvait se confondre avec toutes les autres formes d'échanges langagiers que nous avons évoquées jusqu'ici. Qu'il soit ou non finalisé le débat est un acte socialement sérieux qui engage les parties prenantes. Le débat semble posséder à la fois les caractéristiques d'un rituel et celles d'une activité profane de recherche de solutions ou de mise en discussion. Cette mise en tension de deux niveaux différents au sein d'un même acte social est à examiner. Habermas, dans le chapitre 2 du tome 2 de la TAC, intitulé « *l'autorité du sacré et l'arrière-plan normatif de l'agir communicationnel* » se réfère d'abord à Mead puis à Durkheim pour examiner la progression historique qui relie d'un côté une pratique sacrée traditionnelle et de l'autre une pratique communicationnelle actuelle. Pour Mead, citée par Habermas dans la TAC, « *il ressort le primat de la société sur l'individu socialisé : si*

*l'individu n'accède au soi que par la communication, par l'élaboration de processus sociaux au moyen de la communication significative, alors le soi ne peut pas précéder l'organisme social. Celui-ci doit être forcément premier* ». Mais plus loin le même auteur dit « *Le principe que j'ai considéré comme fondamental dans l'organisation sociale humaine est celui de la communication.../ ....communication distincte de celle qui se produit dans d'autres espèces qui ne possèdent pas ce principe dans leurs sociétés* ». Pour Durkheim l'institution, expression de la morale, elle-même expression de l'ordre du monde, est d'abord un acte rituel « *qui fait voir que le sacré est l'expression d'un consensus normatif régulièrement actualisé* ». (Habermas, 1984). « *Il ne peut y avoir de société qui ne sente le besoin d'entretenir et de raffermir, à intervalles réguliers, les sentiments collectifs et les idées collectives qui font son unité et sa personnalité. Or, cette réfection morale ne peut être obtenue qu'au moyen de réunions, d'assemblées, de congrégations où les individus, étroitement rapprochés les uns des autres, réaffirment en commun leurs communs sentiments ; de là, des cérémonies qui, par leur objet, par les résultats qu'elles produisent, par les procédés qui y sont employés, ne diffèrent pas en nature des cérémonies proprement religieuses. Quelle différence essentielle y a-t-il entre une assemblée de chrétiens célébrant les principales dates de la vie du Christ, ou de Juifs fêtant soit la sortie d'Égypte soit la promulgation du décalogue, et une réunion de citoyens commémorant l'institution d'une nouvelle charte orale ou quelque grand événement de la vie nationale ?* » (Durkheim cite par Habermas p. 63 de la TAC, tome 2). « *Le consensus normatif de base, qui s'exprime dans l'action commune, établit et conserve l'identité du groupe : c'est pourquoi le fait du consensus réussi est simultanément son contenu essentiel* » (Habermas, TAC, p. 63). Mais « *dans la vie sociale des grandes civilisations, les images du monde ont, entre autres, pour fonction de légitimer la domination* » Ibidem. Pour autant ces images ne sont plus le seul produit de la croyance en la raison universelle ou dans une religion. Au-delà du rite reproductif de valeurs immuables il y a l'intercompréhension, acte de communication produit par les individus participants, qui réorientent d'eux-mêmes les significations et les actions. Grâce au mouvement de rationalisation généralisé de la société « *la validité qui est à la base de la transmission se déplace de l'agir rituel à l'agir communicationnel. Les convictions doivent leur autorité toujours moins à la force envoûtante et à l'aura du sacré, toujours plus à un consensus qui n'est pas seulement reproduit, mais visé, c'est-à-dire réalisé grâce à la communication.../...La base de validité des normes d'action se modifie dans la mesure où*

*tout consensus médiatisé par la communication renvoie à des raisons* ». (Habermas, TAC, T2, p. 101).

Au centre de ce dispositif activant la raison au détriment de la foi, le débat, qui reste paradoxalement, à la fois un lieu et un moyen d'innovation et un rite lié à la création d'opinions nouvelles et de savoirs transformateurs de réalités individuelles et sociales. Nous parlons ici et maintenant du débat institutionnalisé, producteur de règles et de lois, qui se déroule au sein des assemblées élues de la démocratie, de plus en plus contestées dans leur fonction démocratique en raison de leur déconnexion avec le « peuple réel » et avec la complexité du monde, l'individualisation poussée des modes de vie et la marginalisation de populations entières.

Ce modèle constitue cependant une référence pour le débat réglé et argumenté que nous avons expérimenté. Les participants y adoptent spontanément les règles et les postures en vigueur dans les assemblées délibérantes. La rhétorique est souvent le moule dans lequel tout le monde se coule. Ainsi que Schnapper le rappelle dans son ouvrage « Qu'est-ce que la citoyenneté ? » l'école et la télévision y sont pour beaucoup : le débat est devenu un rite à usage personnel.

Si le sacré a inventé les rites et les célébrations pour reproduire les croyances fondatrices et l'unité des peuples, si la république a inventé les commémorations et les grandes institutions pour promouvoir l'universalité des droits, la démocratie semble s'être donné le débat et les assemblées pour avancer vers chaque fois plus de liberté et de responsabilité.

Mais ce qui est significatif est le caractère fondateur, terme évoquant ici la fondation d'une pensée personnelle plus ou moins partagée, que le débat prend pour de nombreux participants. L'étude et l'expression d'idées, la manipulation de concepts, l'élaboration de raisonnements étayés, la confrontation à d'autres arguments, les préconisations formulées participent à l'élaboration d'une posture nouvelle basée sur l'interpellation vis-à-vis de la société et la réflexion sur soi. Le débat, est un moment particulier, et selon son intensité vécue il est un événement. Tout débat réglé et argumenté semble important, à tel point que certains en font un point de départ ou en tout cas une date repère à partir de laquelle des remaniements se manifesteront chez eux. C'est ce point de fuite vers l'avenir et ses potentialités que nous évoquerons dans notre conclusion.

#### 4.4.1. Les archétypes français du débat fondateur et les enseignements liés à la règle des trois unités.

Les débats fondateurs sont souvent des débats issus d'une lutte des classes qui, en plus de son caractère économique et social, vise plus de démocratie et de participation directe au pouvoir. En effet, ce qui précède, accompagne et parfois suit le débat fondateur est la bourrasque de l'histoire, le vacarme des protestations, la fureur des combats. 1789, 1848, 1871, 1875, 1943, 1945, 1968, autant de dates marquant une étape décisive, au caractère révolutionnaire, de l'histoire de France. Autant de dates où le débat fut au cœur des changements : 1848 : fondation de la deuxième République après les trois journées glorieuses du 22 au 25 février, 1871 : fondation de la Commune de Paris (écrasée deux mois plus tard) et du conseil de la commune après la défaite de Sedan, 1875 : fondation de la III<sup>e</sup> République et promulgation des lois constitutionnelles, 1943 : création du Conseil National de la Résistance, 1945 : promulgation du programme de redressement national et des lois sur la sécurité sociale (notre modèle social actuel), 1968 : soulèvement étudiant et grève des ouvriers suivis par les négociations de Grenelle sur le travail et les salaires. Par la suite le tumulte des oppositions de classe s'est traduit plus pacifiquement au travers d'élections démocratiques aux manifestations parfois agonistiques : 1936, victoire du Front Populaire et promulgation de lois sociales (semaine de 40 heures et congés payés), victoire suivie par la seconde guerre mondiale trois ans plus tard, 1981 : accession de la gauche après vingt-trois années de Gaullisme au pouvoir et promulgation de nouvelles lois sociales, création d'instances régulatrices indépendantes au niveau de l'information et de la culture, lois de décentralisation. A chacune de ces étapes le débat a d'abord été mené dans les quartiers par les associations, dans les entreprises par les syndicats, à tous les échelons de la vie politique au sein des partis politiques et de comités ad'hoc, puis il a été traduit en lois par un débat dans les assemblées élues. Il a aussi été très largement public au sein même des familles même s'il fut parfois gravement perturbé et étouffé par les autorités pendant les guerres de libération nationales menées dans les anciennes colonies de la République. Durant cette période les instances de gestion et de gouvernement de la République ont été développées notamment au travers de la création des Conseils Régionaux (22 créés dans les années 70). Il est possible de dire que depuis la révolution française qu'un long, et parfois très contrarié, processus de démocratisation s'est déployé de façon régulière.

Mais ce sont les événements fondateurs de l'année 1789 qui nous ont donné, ainsi qu'au reste du monde, les modèles initiaux du débat fondateur. Nous souhaitons ici en donner quelques illustrations au travers des témoignages relatifs aux grandes étapes fondatrices que furent le serment du jeu de paume où fut créée l'Assemblée Constituante, future Assemblée Nationale, la nuit du 4 août où fut promulguée l'abolition des privilèges, la séance de l'Assemblée Nationale où fut présentée puis adoptée la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- Serment du Jeu de Paume, 20 juin 1789, Versailles.

Pour comprendre les circonstances voici un témoignage écrit de Jean Sylvain Bailly (premier Président de l'Assemblée Nationale) sur ce qui s'est passé lorsque les soldats voulurent faire exécuter par les représentants des trois ordres du Royaume les ordres d'évacuation et de séparation des trois ordres promulgués par le Roi :

*« Après le départ du roi, la totalité de la noblesse et une partie du clergé se retirèrent, les communes (le tiers état, NDR) demeurèrent à leur place, tranquilles et en silence. Le grand maître des cérémonies s'approcha de moi et me dit : « Monsieur, vous avez entendu l'ordre du roi ? ». Je lui répondis : « Monsieur, l'Assemblée s'est ajournée après la séance royale ; je ne puis la séparer sans qu'elle en ait délibéré » ; « Est-ce là votre réponse et puis-je en faire part au roi ? ». « Oui, Monsieur ». Et j'ajoutai à mes collègues qui étaient autour de moi : « Je crois que la nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordre ». On a dit et répété que j'avais fait cette réponse à M. de Brézé. La réponse officielle est celle que je viens de rapporter. Je respectais trop le roi pour faire une pareille réponse ; je savais trop les égards qu'un président doit à l'Assemblée pour l'engager ainsi sans son consentement. C'était à elle et non à moi à peser, connaître et déclarer ses droits. A la vérité, Mirabeau prit la parole et, s'emportant contre le grand maître des cérémonies, dit à peu près ce qu'on a répété depuis : « Allez dire à ceux qui vous envoient que la force des baïonnettes ne peut rien contre la volonté de la nation ». On a beaucoup loué cette réponse, qui n'en est pas une, mais une apostrophe qu'il ne devait pas faire, qu'il n'avait pas le droit de faire, puisque le président seul doit parler, et qui, en même temps que déplacée, était hors de toute mesure. La mesure veut qu'on ne réponde qu'à ce qui est dit. Avait-on parlé de baïonnettes, avait-on annoncé la force, était-il échappé une menace de la bouche de M. de Brézé ? Non. Il rappelait selon son devoir un ordre du roi. Le roi avait-il le droit de donner cet ordre ? L'Assemblée, en*

*continuant la séance, a décidé que non ; et moi, en déclarant que l'Assemblée ne pouvait être séparée avant d'en avoir délibéré, je lui avais conservé ses droits et sa dignité ; et j'étais resté dans la mesure dont une assemblée et son président ne doivent jamais s'écarter. »* Archives de l'Assemblée Nationale.

Voici maintenant un extrait de l'acte de fondation de l'Assemblée Nationale appelé Serment du jeu de paume : *« Arrête que tous les membres de cette assemblée prêteront, à l'instant, serment solennel de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides, et que ledit serment étant prêté, tous les membres et chacun d'eux en particulier confirmeront, par leur signature, cette résolution inébranlable »*. Archives de l'Assemblée Nationale.

Les paroles sont des actes....Le débat est très souvent un combat vers la clarté ( cf l'Aufklärung Kantien). Mais au-delà de cette presque boutade on assiste ici à la définition d'une communauté de discussion sur la base de la légitimité politique (les députés ont été élus ou désignés localement), à l'institutionnalisation de l'instance collective (Assemblée Constituante) validant in fine la parole de la majorité à travers la loi, la définition de l'action transformatrice à réaliser : la rédaction d'une constitution.

- Nuit du 4 août 1789, Paris,

Depuis la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, s'est développée en France, notamment dans les campagnes, une vague de révoltes appelée la Grande Peur. Dans certaines régions, des paysans s'en prennent aux seigneurs, à leurs biens et à leurs archives, en particulier les terriers qui servent à établir les droits seigneuriaux. La nuit du 4 août est une réponse à cette insurrection. L'Assemblée constituante est en train d'élaborer la future constitution ainsi que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen lorsqu'elle reçoit des récits inquiétants à propos de l'instabilité qui sévit en France.

*« Le 3 août 1789, le duc d'Aiguillon lance au Club breton l'idée d'une abolition des droits seigneuriaux. Le lendemain, en fin de soirée, le vicomte de Noailles propose à l'Assemblée nationale de supprimer les privilèges pour ramener le calme dans les provinces. Le Duc d'Aiguillon propose l'égalité de tous devant l'impôt et le rachat des droits féodaux. Tour à*

tour, dans une ambiance indescriptible, Le Guen de Kérangal, le vicomte de Beauharnais, Lubersac, l'évêque de La Fare vont surenchérir en supprimant les banalités, les pensions sans titre, les juridictions seigneuriales, le droit de chasse, les privilèges ecclésiastiques ». Le marquis de Foucault fait une « motion vigoureuse contre l'abus des pensions militaires » et demande que « le premier des sacrifices soit celui que feront les grands, et cette portion de la noblesse, très opulente par elle-même, qui vit sous les yeux du prince, et sur laquelle il verse sans mesure et accumule des dons, des largesses, des traitements excessifs, fournis et pris sur la pure substance des campagnes ». Le vicomte de Beauharnais propose « l'égalité des peines sur toutes les classes des citoyens, et leur admissibilité dans tous les emplois ecclésiastiques, civils et militaires. Cottin demande l'extinction des justices seigneuriales ainsi que celle de « tous les débris du régime féodal qui écrase l'agriculture ». L'évêque de Nancy Anne Louis Henri de La Fare, s'emparant de la parole, après l'avoir disputée à l'un de ses confrères, demande, « au nom du clergé », que les fonds ecclésiastiques soient déclarés rachetables et « que (leur) rachat ne tourne pas au profit du seigneur ecclésiastique, mais qu'il en soit fait des placements utiles pour l'indigence ». L'évêque de Chartres, présentant le droit exclusif de la chasse comme « un fléau pour les campagnes ruinées depuis plus d'un an par les éléments », en demande l'abolition, et en fait l'abandon pour lui, « heureux, dit-il, de pouvoir donner aux autres propriétaires du royaume cette leçon d'humanité et de justice ». De Richer, revenant sur l'extinction des justices seigneuriales, demande la gratuité de la justice dans tout le royaume, « sauf les précautions tendant à étendre l'esprit de chicane et la longueur indéfinie des procès ». Le duc du Châtelet propose alors qu'une taxe en argent soit substituée à la dîme, « sauf à en permettre le rachat, comme pour les droits seigneuriaux ». Tout semblait fini. Une scène non moins grande commençait. Après les privilèges des classes, vinrent ceux des provinces. Celles qu'on appelait Pays d'État, qui avaient des privilèges à elles, des avantages divers pour les libertés, pour l'impôt, rougirent de leur égoïsme, elles voulurent être France, quoi qu'il pût en coûter à leur intérêt personnel, à leurs vieux et bons souvenirs. Le Dauphiné, dès 1788 (cf Vizille après la journée des Tuiles), l'avait offert magnanimement pour lui-même et conseillé aux autres provinces. Il renouvela cette offre. Les plus obstinés, les Bretons, quoique liés par leurs mandats, liés par les anciens traités de leur province avec la France, n'en manifestèrent pas moins le désir de se réunir. La Provence en dit autant, puis la Bourgogne et la Bresse, la Normandie, le Poitou, l'Auvergne, l'Artois. La Lorraine, en termes touchants, dit qu'elle ne regretterait pas la domination de ses souverains adorés qui furent

pères du peuple, si elle avait le bonheur de se réunir à ses frères, d'entrer avec eux dans cette maison maternelle de la France, dans cette immense et glorieuse famille ! Puis ce fut le tour des villes. (cf Jules Michelet, 1847).

Le débat dépend du contexte et participe du combat général. Il donne à celui une traduction rationnelle en termes de lois et de droits. Il est aussi ici la traduction d'une volonté que, même ceux qui sont les premiers visés, anticipent. Il donne vie à un monde nouveau même si, dans le cas précis des privilèges seigneuriaux, ceux-ci seront rétablis par rachat dès 1790. Il est surtout un évènement, c'est-à-dire quelque chose de l'ordre du collectif et de l'historique qui « arrive » et qui change la donne du monde qui change elle-même aussi notre rapport au monde.

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789, Paris.

La discussion débute le 9 juillet avec le rapport de Jean-Joseph Mounier présentant un ordre de travail pour la rédaction d'une Constitution débutant par une déclaration des droits. La Déclaration des droits a été discutée par les députés à partir d'un projet de vingt-quatre articles proposé par le sixième bureau dirigé par Jérôme Champion de Cicé. Ce projet sera modifié en profondeur au cours des débats. L'attribution du texte primitif à La Fayette inspiré par la Déclaration d'indépendance des États-Unis est donc erronée. L'abbé Grégoire proposait que la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* soit accompagnée de celle des devoirs. Le texte a été voté article par article du 20 au 26 août 1789 par l'Assemblée constituante. La discussion s'interrompt le 26 août après l'adoption de l'article 17 relatif au droit de propriété, afin de laisser la place à la discussion des articles de la Constitution elle-même. Un certain nombre de décrets pris postérieurement par l'Assemblée, en particulier celui du 3 octobre 1789 permettant aux particuliers et aux sociétés de prêter de l'argent avec intérêt, seront ratifiés le soir du lundi 5 octobre 1789 par Louis XVI à Versailles, sur l'exigence de l'Assemblée nationale qui utilisa la pression d'une foule vindicative venue de Paris, initialement pour d'autres revendications. En voici le préambule : « *Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous*

*les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen »* (Archives de l'Assemblée Nationale).

La fondation générée par le débat, sur fond de luttes sociales âpres et meurtrières, est celle de l'état de droit et de la démocratie. La parole est ici effectivement un agir communicationnel puissant, fondant à la fois la nation, confondant ici les membres de l'Assemblée avec la totalité d'un peuple, même si les contours de celui-ci sont encore discutés, et un nouvel ordre institutionnel basé sur la raison.

Dans les trois exemples, ce qui est notoire, sur le plan formel du moins, c'est l'intensité et caractère presque physique et matériel du débat. Cette intensité est très présente dès le serment du jeu de paume et se traduit par l'application d'une sorte de règle des trois unités élaborées un siècle auparavant pour le théâtre classique : unité de lieu, de temps et d'action. Ces trois ordres semblent étroitement imbriqués entre eux et en totale interdépendance avec les objectifs correspondant successivement : 1) à une présentation préalable d'arguments étayés (cf la préparation des textes au sein de bureaux spécifiques), 2) à une délibération – discussion, pouvant devenir houleuse où tous les types de débat peuvent apparaître 3) à une décision au travers d'un vote (le plus unanime possible), 4) à une promulgation de règles nouvelles. L'unité de temps permet à l'Assemblée de réaliser un travail finalisé sans déperdition des idées principales orientant l'action, avec une utilisation maximale des énergies interlocutives, l'unité de lieu autorise un travail « présentiel » sans perte de la mémoire de toutes les réactions de chaque participant, l'unité d'action repose sur le fait de travailler ensemble au dépassement d'un problème précis sans risque d'une trop grande dispersion.

Cette organisation en miroir, entre d'une part les différentes phases de la construction d'un consensus respectueux des règles de la discussion et d'autre part les différentes unités de temps, de lieu et d'action semblent jouer un rôle de catalyseur et de cristallisation quant à la

création de fondations nouvelles. Dépassant largement les questions purement techniques tout débat fondateur est d'abord un débat politique dont le sens premier est de donner du sens à tout ce qui va suivre.

A l'échelle des débats que nous avons observés nous avons eu souvent le sentiment que les participants vivaient là un moment unique. C'est très certainement cette unicité, doublée d'une certaine exceptionnalité, qui est à la source de l'élan créateur et mobilisateur qui les pousse vers l'action individuelle ou collective.

4.4.2. Le débat citoyen comme tentative de participation des citoyens aux décisions concernant les questions environnementales.

4.4.2.1. Le cas des concertations Arlésiennes des années 1990. La recherche d'une légitimité délibérative et la co construction d'un consensus.

Au cours des années 1990 le territoire du Pays d'Arles a connu une véritable inflation de concertations à propos du devenir de certains aménagements concernant successivement les digues du Rhône, le bac de Barcarin, la plage de Piémanson, le contournement autoroutier de la ville d'Arles et la démostriction de la Camargue. En application des lois des années 1990<sup>54</sup> concernant la consultation des citoyens en matière d'aménagement et d'environnement, plusieurs procédures de concertation ont été mises en place de façon parallèle. Cécilia Claeys – Mekdadde (2003) voit trois phases dans la mise en œuvre des concertations : la première est celle de la prise de parole par les acteurs les plus en avance sur les sujets à traiter, au premier rang desquels se trouvent les associatifs et les élus, la seconde est celle où la parole est donnée au plus grand nombre (à la communauté des citoyens), la troisième est celle de la co construction de l'acceptable (sous-entendu :par tous). Cette procédure, qui se veut délibérative sur des questions jusqu'ici réservées à la compétence des

---

<sup>54</sup> Les principes généraux de la démarche se retrouvent dans la Charte de la concertation mise en place par le ministère de l'Environnement en 1996 : la concertation doit commencer en amont du projet, la concertation doit être aussi large que possible, la concertation est mise en œuvre par les pouvoirs publics, la concertation exige la transparence, la concertation favorise la participation, la concertation s'organise autour de temps forts, la concertation nécessite la présence d'un garant, la concertation fait l'objet de bilans.

fonctionnaires experts et des élus locaux (surveillés par le préfet ceci dit), « *soulève la question de la classique tension entre démocratie représentative et démocratie directe* ». (Claeys Mekdade, 2003). Le pouvoir périphérique des techniciens de l'Etat y est mis à mal face à d'autres types d'expertise venues du terrain. Un « front » se constitue entre élus politiques et associatifs. La discussion est alors élargie à tous les « concernés » par les divers projets. Mais comment définir les concernés, comment définir la communauté de discussion ? Les politiques locaux et les associations proposent, à travers un discours du maire d'Arles, une hiérarchisation des concernés : le noyau dur sera composé de ceux qui résident et travaillent dans le Pays d'Arles, le second cercle sera composé de celles et ceux qui viennent régulièrement dans le Pays ou qui s'y intéressent de façon sérieuse et respectueuse des populations humaines et non humaines (scientifiques, naturalistes), le troisième cercle sera celui des visiteurs de passage (touristes). Il n'en restera pas moins que, selon le sujet traité, les limites de ce cercle verront leur légitimité très fréquemment contestée en raison des incidences de tous les phénomènes naturels habituels ou inhabituels (cf les inondations) sur les territoires voisins, ou en amont du Rhône, ou en aval, etc... Pour arbitrer ne faudrait-il pas plutôt s'appuyer sur les corps intermédiaires représentant la « société civile » ? « *Donner la parole à des corps intermédiaires (professionnels et associatifs) serait une façon d'organiser les débats, tout en prenant le risque d'avoir un débat clair mais incomplet* » (Claey-Mekdadde, 2003). Car n'est-ce pas faire fi du grand public qui par ailleurs semble se désintéresser de ces questions alors qu'il est concerné ? IL faut aussi se méfier de cette passivité : Bourdieu a bien mis en évidence les difficultés qu'il peut y avoir pour certains de participer à une prise de décision, difficultés liées au langage et au capital symbolique. Une démarche pédagogique basée sur la sociologie de la traduction (cf Boltansky et Thévenot) est alors choisie : les associations ne représenteront pas mais traduiront les aspirations de la population dans sa diversité et sa mobilité (car certains touristes « statistiques » s'avèrent être en même temps des travailleurs temporaires) . Elles l'informeront de toutes les problématiques soulevées et recueilleront les avis pertinents et motivés qu'elles traduiront en propositions. Il s'agit là d'une modalité démocratique certes insuffisante mais le dispositif a l'avantage de produire une mobilisation de la population tous azimuts avec une certaine économie de moyens. On a là un exemple de compromis possible entre démocratie représentative et démocratie directe par le truchement de la vie associative locale. Nous verrons dans la conclusion, qu'en utilisant l'internet, la démocratie directe peut faire bien des

progrès tout en étant toujours médiatisée par des porte-parole ou des « amplificateurs d'opinion »

Depuis cette époque un certain nombre de ces associations se sont regroupées au sein d'un Centre Permanent d'Initiative en Environnement qui organise chaque année des débats publics ouverts sur les questions d'environnement et de DD spécifiques au Pays d'Arles. La traduction d'information et de libre parole se poursuit.

Mais comment s'est co construit le projet final d'aménagement ? Qui a gagné, l'Etat ou les associations locales ? Tout le monde en fait. Le consensus a été construit autour de l'idée de patrimoine. A Arles, ville d'art et d'histoire, ce paradigme s'imposait dira-t-on. Mais il a été élargi à la nature, aux traditions, aux arts, aux espaces, à l'économie, de sorte que chacun pouvait se reconnaître dans un projet commun d'adaptation des aménagements urbains aux vocations premières du territoire mais aussi à ses possibilités d'évolution. En s'appuyant sur un critère supérieur patrimonial le travail de sélection des projets d'aménagement trouvait là une boîte à outils d'autant plus pertinente que le Pays regorge de spécialistes scientifiques ou amateurs, de professionnels ou d'artistes hautement spécialisés.<sup>55</sup> En reprenant notre grille d'analyse il est possible de dire que sur l'axe de l'effort de rationalisation le paradigme ou l'argument patrimonial a permis la mise en cohérence d'intérêts différents tandis que sur l'axe de la communication, la vie associative, en tant qu'interlocuteur – médiateur, a permis de négocier, voire même de fonder un projet commun partagé. Pouvoir officiel et contre-pouvoir ont pu construire ensemble divers schémas d'aménagement qui tiennent compte des populations humaines et non humaines de ce territoire.

#### 4.4.2.2. Le groupe radioécologie Nord Contentin (GRNC).

En 1997 un article signé Viel paraît dans le *British Medical Journal*, revue scientifique prestigieuse, et pointe une cause possible aux leucémies infantiles : les rejets des installations nucléaires. Immédiatement l'information est relayée par les journaux télévisés et une polémique s'installe autour de l'usine de La Hague qui a constitué le terrain de recherche de Viel. La médiatisation est ressentie par les populations du territoire du Nord Cotentin comme

---

<sup>55</sup> Citons pour mémoire le DESMID dirigé par Bernard Picon, la Tour du Valat liée au CNRS, le Musée Arles Antique, la CCIPA, le Musée Réattu, le Parc National de Camargue, le PNR des Alpilles, le Conservatoire di littoral, le MRM, etc...

une stigmatisation et une violence. « *Ca nous est tombé dessus sans trop qu'on ait les capacités pour réagir, pour dire peut être que c'est faux, que c'est exagéré* ». Les réactions des associations locales sont contrastées. Certaines constatent des erreurs méthodologiques, d'autres adhèrent aux conclusions. Sous l'impulsion des pouvoirs publics, et après quelques erreurs de communication qui aggravent le climat local (des manifestations de rue ont eu lieu plusieurs fois pour réclamer la vérité), il est décidé au niveau de l'état de créer un groupe de contre-expertise composé des gens de la COGEMA, d'associatifs venus de la CRIIRAD et du GSIEN et d'autres encore représentatifs de la population et des milieux scientifiques. Ce groupe a le mérite de faire passer les acteurs de la rue à une table de discussion. Le climat social s'apaise. Composé de structure et de personnes aux avis parfois très opposés le groupe n'en éclate pas pour autant. Une fois une méthodologie de contre-expertise établie ensemble (contre-expertise critique car associant des approches très différentes et parfois à la limite du scientifique) chacun s'applique à la mettre en œuvre. « *Sur le GRNC, il y a plusieurs choses qui m'ont marqué : C'est le mode de fonctionnement qui a été exceptionnel c'est-à-dire qu'ils ont réussi à regrouper des gens qui avaient des visions plutôt opposées. A les faire travailler ensemble tout en les laissant s'exprimer ensuite et ça. C'était assez fort. Le groupe n'a pas explosé grâce à ça c'est-à-dire que tout le monde n'était pas obligé de valider l'ensemble de ce qu'on a fait mais tout le monde travaille ensemble et à la fin on peut s'exprimer, on peut exprimer des réserves sur tel ou tel point, ce qui a été fait d'ailleurs plusieurs fois par l'ACRO. C'est plus scientifique, je suis moins à même de juger mais tout le monde a l'air d'accord pour dire que le travail sur la reconstitution des doses a été très bien fait [ ... ] Ce que j'aime bien, c'est que la pluralité, elle est à toutes les étapes : certes, ils viennent d'horizons différents mais là où ça a été fort, c'est qu'on a une entité GRNC mais on garde des visions un peu différentes' l'intérieur. C'est ça que je trouve assez bien réussi. [ ... ] l'étude Souleau qui était avant Spira, lui, il a explosé en vol. Et c'était ça, les gens qui travaillaient avec lui, il ne fallait pas qu'ils parlent ; tandis que là, pendant les travaux, ils avaient une liberté de parole qui était totale. Et l'étude Souleau, c'était tout l'inverse [ ... ] L'avantage du GRNC, c'est qu'on a l'impression que chacun apporte quelque chose. Ce n'est pas juste pour faire joli que c'est un groupe pluraliste. C'est pour ça que cette structure peut être forcément transposée à d'autres cas mais il ne faut pas faire un groupe pluraliste juste pour dire de faire un groupe pluraliste.* » (2006, témoignage d'une participante issue d'une association, Documentation Française).

De ce suivi commun de la contre-expertise émerge une connaissance relativement fine du fonctionnement de ce groupe d'experts, de la manière dont les résultats ont été obtenus et les conclusions produites. Selon que leurs attentes aient été plus ou moins satisfaites, les personnes interrogées ont émis des avis élogieux ou critiques, parfois les deux la fois. Les deux critères les plus appréciés portent sur l'attention accordée à la restitution des données – qui permet justement à la population, si elle le souhaite, de suivre le travail du groupe – et la présence d'experts appartenant au monde associatif, monde souvent jugé plutôt antinucléaire.

Nous laissons le soin de conclure cette relation d'expérience aux auteurs de l'ouvrage de la documentation française qui la relate : *« Le rapport de synthèse dresse, de son côté, un bilan très positif du contexte qui a présidé au travail du groupe. Le GRNC a bénéficié de l'ouverture complète de dossiers Cogema, principal exploitant concerné par l'étude, ainsi que de sa forte implication lors de la reconstitution des données (terme source et mesures dans l'environnement). Les experts du mouvement associatif qui ont fortement participé aux travaux du groupe ont également apporté leurs résultats de mesures dans l'environnement ainsi que l'examen critique des données permis par leur connaissance du terrain. Cette approche se distingue fortement d'une opération d'information ou de communication. Il s'agit effectivement d'un travail réalisé avec le soutien technique de l'IPSN. L'expertise pluraliste s'est traduite par une approche critique de l'ensemble du dossier et par une meilleure appréciation des caractéristiques des comportements des groupes de population considérés. Les experts étrangers faisaient partie intégrante de cette expertise, ils ont non seulement apporté leurs connaissances scientifiques personnelles mais ils ont en outre permis de relayer certaines des interrogations du groupe auprès de leurs organismes d'expertise nationaux. »* À la veille de la remise des rapports, Werner Burkhart, un des experts étrangers, se montrait encore plus dithyrambique. *« C'est ID : élément très original sur le plan mondial d'avoir discuté pas seulement entre professionnels d'un côté, mais avec toutes les parties intéressées sur le plan professionnel. »*

*Le travail de fourmi accompli par le GRNC a eu pour principale conséquence de prolonger l'existence du groupe. Les résultats de l'évaluation du risque sanitaire étaient clairement énoncés : « le nombre de leucémies attribuable à l'exposition aux rejets des INB pour la cohorte reconstituée de 6656 jeunes du canton de Beaumont-Hague est estimé à 0,0014 cas pour la période de 1978 à 1996. »* Le rapport était toutefois accompagné des réserves de

*l'ACRO et du GSIEN (deux associations locales indépendantes) ainsi que de deux recommandations qui ouvraient la porte à une nouvelle mission l'impact des pollutions chimiques devait être étudié et le GRNC devait analyser l'incertitude des calculs. «L'absence de preuve d'une relation de cause à effet entre les rejets radioactifs et les leucémies ne constitue pas pour autant la preuve de son inexistence », écrivait l'ACRO pour résumer sa position. La question de l'origine des leucémies restait donc encore ouverte même si l'implication des rejets radioactifs était réduite à quelques millièmes. Vue de l'extérieur, cette volonté de poursuivre toujours plus loin l'exploration des causes des leucémies pouvait apparaître comme une sorte de fuite en avant de la part des associatifs qui lançait le GRNC sur la pente d'une expertise sans fin, mettant ainsi en évidence les limites de la science. Pour la présidente du groupe, il s'agissait aussi d'enfoncer le clou et de faire la démonstration de l'originalité et de l'ouverture du GRNC. L'expérience collective continue. »*

Bien sur toutes les précautions doivent être prises quant à l'interprétation enthousiaste qui est faite de cette démarche de sciences participatives mais celle-ci nous paraît intéressante pour notre thèse pour au moins une raison : le débat peut être une méthode de travail, à la fois citoyenne et scientifique, probante parce qu'il est l'exercice actif d'une critique permanente de savoirs et de techniques régaliens. En se situant plutôt en interne des structures de production « nucléaristes » sans rien céder à leur propre logique les associatifs locaux ont fait une œuvre double : ils ont exercé un contrôle citoyen sur l'une des branches industrielles les plus secrètes et les plus dangereuses en même temps qu'ils ont prouvé leur propre scientificité (notamment au niveau du CRIIRAD, de l'ACRO et du GSIEN). L'industrie nucléaire n'est plus le parangon de scientificité et de technicité qu'on se plait à craindre ou à critiquer. Elle est un ensemble d'organisations critiquables, contrôlables et transformables grâce à la controverse citoyenne.

#### 4.4.3. L'apprentissage réciproque des acteurs par le débat public.

« *Nous assistons au renversement de l'iceberg* » disait en substance Michel Serre sur une radio nationale au matin du 28 décembre 2012. Il signifiait par-là que l'innovation sociale et économique était aujourd'hui plus l'affaire de gens de la « base » et de moins en moins de gens « du sommet ». Cette assertion entendue au petit matin vient à point pour souligner ici l'importance que le débat, ou plutôt la capacité à débattre, a pris dans notre société. Il ajoutait

d' ailleurs, à l'appui de ses propos, qu'avec internet les auditeurs de ses conférences comme ses étudiants avaient tout le loisir de se documenter sur son œuvre et d'assister à ses cours non plus de façon passive mais de façon informée, d'où une transformation de sa pédagogie en débat d'approfondissement des thèmes choisis en partie par l'assistance. Au-delà de cette anecdote tout à fait singulière il est tout à fait intéressant pour notre propre recherche de constater la prolifération des dispositifs participatifs et les pratiques foisonnantes de concertation et de mise en débat (l'expression est de Louis Simard et Jean Michel Fourniau, 2007) suite à l'instauration de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP, déjà citée plus haut) dans les années 1990 afin de répondre à l'exigence de démocratie des « citoyens de base » , des « simples usagers », des individus et des groupes locaux, structurés ou non, désirant donner leur opinion sur les projets d'aménagement les concernant. Un grand nombre de recherches sont effectuées depuis une dizaine d'années à partir de l'énorme matériau recueilli au sein des groupes de travail mis en place soit par la CNDP, soit par l'Institut de la Concertation, soit par les partenaires sociaux, ou des collectivités locales ou encore certains ministères. Les chercheurs semblent orienter leurs recherches sur l'évaluation de la réalité de la « démocratisation de la démocratie » (Simard et Fourniau, 2007). Pour cela ils s'intéressent beaucoup plus aux « conditions de l'échange entre les participants » qu'aux résultats de ces débats. Une des problématiques qui a été étudiée est celle des apprentissages liés au débat public. Dans l'article auquel nous nous référons ici, les deux auteurs déjà cités, Simard et Fourniau, font l'hypothèse que le débat produit une « *effet sur l'apprentissage des acteurs, sur la formation de coalitions d'acteurs et leurs répertoires d'action* » leur permettant de transformer les processus de conduite de projets mis en œuvre par les maîtres d'ouvrage. Leur thèse « *consiste donc à considérer qu'évaluer le débat public dans son rapport à la décision, c'est d'abord évaluer les apprentissages mutuels qu'engendre le débat et qui peuvent ensuite faire effet dans le processus de décision* » (ibidem, 2007). Le processus d'apprentissage est basé, pour chaque acteur, sur la réduction des incertitudes (cf la théorie des stratégies d'acteurs de Crozier et Friedberg) et donc sur la prévisibilité des comportements des partenaires. Il s'agit donc dans un premier temps, de bien connaître les partenaires et leurs diverses logiques d'action. D'où la nécessité de travailler étroitement avec eux pour établir un niveau de confiance suffisant permettant l'accès à ces logiques. Par ailleurs chacun fait son profit de ce que l'autre lui apprend en termes d'analyse et de pratiques et enrichit sa propre connaissance du sujet et sa propre méthode d'approche des problèmes posés par celui-ci. Au

sein des organisations maitresses d'ouvrage un cycle d'apprentissage se dessine selon le modèle suivant :

1) Les réactions de l'environnement (citoyens – usagers organisés ou non) bousculent les convictions personnelles des directions et équipes quant au projet. Elles constituent une source d'incertitudes préjudiciables au projet. Le but sera donc de réduire cette « imprévisibilité » par un ajustement des stratégies d'interlocution.

2) Les convictions du maitre d'ouvrage sont remaniées et aboutissent à des ajustements tactiques et stratégiques qui tiennent compte des logiques de pensée et d'action des interlocuteurs : *« la recherche ciblée d'accords avec les acteurs « pertinents » (ceux qui possèdent les ressources les plus déterminantes ou le niveau de nuisance le plus élevé, NDR) permet d'accroître les chances de réussite d'une « quête de prévisibilité » face à l'incertitude. L'étude de contexte consiste alors à anticiper la manière d'obtenir des accords avec les plus farouches adversaires. « Le débat public apparaît comme un vecteur majeur d'apprentissages : élaboration d'un cahier de réponses aux « questions qui fâchent » pour chaque membre de l'équipe-projet ; accumulation des expériences en interne pour développer ensuite des actions précises de préparation (simulations de débat, etc.) en plus du recours à des professionnels externes en communication. La pérennisation des tactiques et des stratégies en routines vise à suspendre l'indétermination de la coopération pour la faciliter. Les routines agissent alors comme un formatage des situations pour les rendre invariantes » (Simard et Fourniau, 2007).*

3) Des outils (écrits, méthodes, procédures , etc..) sont élaborés en fonction des situations nouvelles rencontrées et des ajustements opérés. Des outils tels qu'une agence d'information locale sur le projet pour informer et séduire les usagers peuvent être conçus comme stratégie d'ajustement au contexte interlocutif.

4) Ces outils s'intègrent dans la routine d'action de l'organisation qui développe alors des unités spécialisées dans la négociation, le débat et la concertation. .

Le bénéfice pourrait alors être considéré comme étant presque totalement du côté de la structure maitresse d'ouvrage et il est vrai que celle-ci a plus de moyens pour ajuster et peaufiner ses stratégies que l'acteur local plus ou moins organisé et disposant de peu de

ressources stratégiques. Mais les auteurs évoquent le fait que nombre d'organisations d'usagers ou citoyennes, de nombreuses collectivités locales se sont depuis dotés d'outils stratégiques et tactiques pour procéder elles aussi à leurs propres ajustements. Ils notent cependant que :

- les associations d'agriculteurs maîtrisent bien, à travers leurs syndicats, le fonctionnement et le contenu des ententes compensatoires et adoptent dès le début une position de négociation. Nous retrouvons là la nécessité de maîtriser les principales connaissances relatives au sujet à débattre avant de participer à des échanges en vue d'obtenir un accord. L'enquête pédagogique est ici remplacée par la « routinisation » en interne des informations. « *À l'échelle des routines, leurs représentants tiennent à être accompagnés d'agriculteurs expérimentés pour faire valoir des expériences antérieures d'application favorable des compensations* ». (Ibidem, 2007). Le savoir est partagé et l'argumentation résulte de l'enrichissement des arguments grâce à l'hétérogénéité du groupe participant au débat.

- les municipalités, lorsqu'elles sont de petites taille, se regroupent mais disposent de peu de moyens pour peser. Leur alliance avec des instances territoriales (Conseil Général, Conseil Régional) de plus haut niveau ou des villes – centre s'avère indispensable. « *Mais la préférence des communes pour la négociation bilatérale, en s'adjoignant parfois un expert technique, limite les capacités d'apprentissage* » (Ibidem, 2007).

- les associations de défense de l'environnement font elles aussi preuve d'apprentissage cognitif et comportemental direct et indirect. Leurs capacités à sensibiliser et à mobiliser, souvent par des moyens artistiques, permettent de partager les différentes dimensions du projet et de préparer les interventions lors du débat public. Leur refus des négociations bilatérales les amène à donner au débat une dimension dépassant les particularismes locaux et à donner un sens quasi universel au combat qu'elles mènent. La dimension éthique y est fortement présente et la dramaturgie y est aussi fortement développée. A travers ces modes d'expression elles donnent un sens « partageable » et fédérateur à leurs démarches. « *Mais les associations ont en revanche plus de mal à routiniser les tactiques et stratégies éprouvées, et à investir dans des outils ou des structures* ». (ibidem, 2007).

Les auteurs de l'article distinguent deux types de débat public : le premier procède d'une logique consultative basée sur une information à double sens. La représentativité des acteurs y

est statistique et l'initiative du débat est unilatérale via la CNDP. Dans ce type de débat il s'agit simplement d'exposer son point de vue. Ce premier modèle s'apparente à notre modèle du débat stratégique classique « descendant », arguments contre arguments sans recherche d'un accord. Le deuxième type de débat procède d'une logique dialogique basée sur une représentativité argumentative. La finalité y est la co production de solutions (cf notre concept de co construction). Il est le plus souvent à l'initiative des acteurs. Il s'agit là du modèle le plus abouti de la délibération.

Les auteurs utilisent les termes d' « apprentissage relationnel ou complémentaire » là où nous nous employons le concept de « communicationnel ». A l'intérieur de cette catégorie ils distinguent trois types d'effets sur les projets selon le mode d'apprentissage induit par la relation – communication entre acteurs :

1) les transformations du projet résultant d'un apprentissage conflictuel (un débat « communicationnel » sous forme d'argumentations opposées mais visant l'accord) : il s'agit de la prise en compte des contre-propositions, après expertises et contre expertises. Ils notent que le « *partage par une « communauté débattante » d'une même problématique élargie favorise la compréhension du socle de la décision sans pour autant impliquer un consensus sur cette décision* ». Ibidem. Nous avons-nous même postulé que la définition d'une problématique commune était un élément constituant la communauté débattante.

2) les transformations du projet issues d'un apprentissage « complémentaire » (un débat « communicationnel » sous forme de groupe de travail où chacun se complète après s'être mis d'accord sur l'objectif à atteindre) débouchent sur la constitution de partenaires pour la suite de la concertation. Cette suite est encadrée par des protocoles fixant les objectifs, les méthodes et les rôles de chacun.

3) les transformations du projet résultant d'une reconnaissance sociale et mutuelle acquise dans le débat. Ce résultat favorisera la réalisation de futurs projets concertés.

« *Finalemment ces critères d'évaluation déploient la manière dont la dynamique de formation d'une « communauté débattante » peut faire effet dans la suite du processus de décision en transformant le contenu et la qualité des relations entre les acteurs de la décision* ». (Ibidem, 2007). Les auteurs apportent à cette conclusion une nuance : on peut « *s'interroger sur la*

*capacité des grandes organisations à sortir d'une culture agonistique pour entrer dans la délibération, ce que les associations locales font plus facilement, constate-t-il. Un premier moment de l'évaluation porte donc nécessairement sur les épreuves que le débat public fait subir aux apprentissages passés. Y compris au Québec où l'ancienneté de la procédure fait des audiences publiques la référence de l'apprentissage de la conduite des projets chaque débat met à l'épreuve les attitudes, les routines et les structures préexistantes ».*(ibidem,2007)

Alors serait –il possible de faire évoluer les familles sociopolitiques que nous avons identifiées précédemment pour produire des changements significatifs en termes de représentations et de comportements ? C'est ce à quoi nous attachons dans le paragraphe qui suit.

#### 4.5. Vers une typologie des dynamiques communicationnelles entre familles sociopolitiques.

4.5.1. Les dynamiques représentationnelles possibles selon le modèle de Boltansky et Thévenot.

Notre travail sur les différents types de débat peut être exploité « à rebours » afin d'identifier les dynamiques qui pourraient permettre, grâce au débat, de faire évoluer les représentations et les pratiques vers plus de communication.

Les familles seraient ici caractérisées par des dominantes comportementales dans le domaine sociopolitique et des appartenances à différentes « cités », en référence à la classification que Boltansky et Thévenot proposent. La dynamique consisterait à proposer des cadres de débat favorables au changement vers plus de communication.

Rappelons ici les différentes « cités » conçues par Boltansky et Thévenot :

- La cité civique : Ici, le principe supérieur est la représentativité, le fait de parler au nom de la collectivité. (exemple le député).
- La cité domestique : Le bien commun est ici défini comme la tradition, la justification s'appuiera sur des valeurs comme la fidélité ou la loyauté.

- La cité industrielle : Le principe supérieur est ici l'efficacité, on reconnaît la grandeur à la capacité de mettre en œuvre efficacement les moyens qu'il faut pour obtenir ce que l'on veut. La cité industrielle est un bon exemple de la rationalité instrumentale.
- La cité de l'opinion : Logique argumentative s'appuyant sur la renommée (gloire), dès que la grandeur relative des personnes dépend de leur notoriété, on est dans le monde de l'opinion.
- La cité inspirée : Imaginée à partir de la « cité de Dieu » de St Augustin, le principe supérieur commun est la créativité, la fidélité à sa propre inspiration. On peut rapprocher à cette cité la notion « d'authenticité ».
- La cité marchande : Inspirée d'Adam Smith, l'intérêt ou encore la convoitise y est le principe supérieur commun. L'intérêt y est une notion historiquement construite, l'économie classique est fondée sur la « main invisible » du marché qui transforme l'égoïsme de chacun en bien collectif. La cité marchande ne glorifie pas l'intérêt comme une caractéristique « naturelle » des individus, mais comme une construction sociale qu'il a fallu des siècles pour imposer.

Chaque cité se caractérise par une forme particulière du bien commun, chaque cité a donc une logique de justification mobilisable dans certaines situations. Les cités ne sont pas exclusives, les acteurs peuvent bouger entre les cités, ils sont supposés capables de changer de logique argumentative en fonction des circonstances. Voir tableau page suivante.

**Tableau 8 : dynamiques représentationnelles possibles**

<b>Comportements sociopolitiques</b>	<b>Appartenance possible aux cités</b>	<b>Types de débats accessibles</b>
Persuasion	Domestique , industriel et civique	Clarification, dissonance et coopération.
Clarification	Civique, marchande, opinion	Coopération, action intégratrice..
Coopération	Inspiration, industrielle.	Coopération

Dissonance	Civique ,inspirée, domestique, industrielle	Clarification, action intégratrice
Altercation	Domestique, civique	Dissonance, clarification.
Connivence identitaire	Domestique	Affirmation identitaire, action dirigée
Affirmation identitaire	Domestique, civique	Action dirigée, action intégratrice.
Action intégratrice	Domestique, civique	Clarification
Action dirigée	Domestique, civique	Clarification

Pour passer du modèle autoritaire de la persuasion au modèle coopératif il faut très certainement passer par un débat de clarification et des « épreuves de dissonance cognitive ». L'affrontement des positions est inévitable pour déclencher une prise de conscience des enjeux d'une stratégie plus souple de socialisation.

Pour passer du modèle de la clarification à celui de la coopération il faudra certainement en passer par l'action intégratrice comme épreuve de socialisation.

La coopération se suffit à elle-même mais a aussi besoin de s'alimenter à la source du conflit pour ne pas devenir une simple façade de la « paix sociale ».

La dissonance a besoin de la clarification (un débat clair et frontal) et de l'action intégratrice (socialisante) pour trouver un sens à ses réflexions.

L'altercation, pour ne pas être stérile, aura besoin de se laisser questionner pour ensuite mettre de l'ordre dans sa pensée par le biais d'un débat clarificateur.

La connivence identitaire devra certainement se trouver une voie en assumant sa spécificité qui devra très vite être relayée par l'action intégratrice.

L'action intégratrice, avant d'être totalement coopératrice, devra en passer par une épreuve de clarification de ses choix.

L'action dirigée, pour ne pas être une simple soumission au leadership de quelques-uns devra aussi en passer par une clarification sur ses choix initiaux.

Bien sûr il est possible que chaque famille campe sur ses positions, comme elle pourra se confronter à n'importe quelle épreuve qu'elle aura choisie. Mais il est très probable que les individus ayant accédé de façon positive au modèle de la coopération ne choisiront que très difficilement d'épouser un des autres modèles de communication. Pour autant des régressions sont toujours possibles notamment si les acteurs sont déçus des modèles qu'ils auront explorés. Ce travail inachevé revêt l'intérêt de proposer diverses progressions en termes de modes de travail communicationnels dans la perspective d'une démarche émancipatrice ou correctrice.

#### 4.5.2. Le débat entre « démocratie d'élevage » et « démocratie sauvage » : limites et perspectives d'une institution.

Un article de Laurent Mermet (2007) nous permet, avant d'en arriver à nos conclusions, d'élargir le questionnement sur le débat. Et du coup de rappeler quelques fondamentaux qui rejoignent en partie ceux posés par ailleurs par Habermas. Il rappelle d'abord que pour qu'il y ait réellement débat il faut que celui-ci soit posé comme une fin en soi. C'est-à-dire qu'il soit débarrassé des enjeux instrumentaux sur lesquels la plupart des acteurs risquent de s'appuyer pour faire valoir surtout leurs intérêts, voire leurs droits, avant leurs opinions, leurs convictions et leurs réflexions. En effet lorsqu'un débat est bien préparé au point d'en connaître l'issue l'attitude des acteurs risque de se diviser en deux catégories : le silence de celui qui a tout compris et à qui il ne faut pas raconter d'histoires ou l'intense activité langagière de celui qui sait ce qu'il peut obtenir grâce aux échanges. *« Lorsque l'on sait comment une décision va être prise, la règle est simple : on se tait, sauf aux moments (et sur les sujets) où l'on a intérêt à parler. Mais lorsque l'on ne sait pas comment la décision va être prise, on est souvent amené à mettre plus de cartes sur la table. L'utilité du débat n'est donc pas directe mais indirecte, elle est seconde, d'une certaine façon. Pour des débats utiles, il faut débattre sans vraiment savoir pourquoi ».* (Mermet, 2007). Nous sommes là en plein dans ce que nous avons appelé le débat stratégique où le déroulé prend la forme d'un combat

et l'issue, prévisible, la forme d'une victoire ou d'une défaite. L'auteur suggère qu'il faut « débattre sans savoir pourquoi », c'est-à-dire sans intégrer d'emblée comme visée finale telle ou telle conclusion. Il note que de très nombreux chercheurs se posent la question de l'utilité d'un débat public alors même que le public participant n'a pas de prise sur les effets des décisions prises. Posée ainsi la question lui semble réductrice s'il s'agit d'identifier l'utilité, au singulier, d'un débat. « *Le premier pas pour assumer cette tension est de renoncer à l'idée d'une utilité simple du débat, de reconnaître sa polychrésie, c'est-à-dire le fait qu'il possède des utilités multiples, irréductibles les unes aux autres, qui peuvent fonctionner en même temps... même quand elles sont contradictoires. Il n'y a pas lieu de clore, de figer, l'inventaire des utilités du débat. Il y a tout lieu au contraire de tenir un registre ouvert des utilités (possibles, constatées) du débat – ouvert, c'est-à-dire à la fois où nous soyons prêts à recueillir de nouvelles chaînes d'effets (positifs ou négatifs, d'ailleurs), et où pour chaque nouveau débat, nous ne nous imaginions pas détenir d'avance la cartographie de ses effets possibles : celle-ci reste à découvrir à chaque fois* ». (Mermet, 2007). Au-delà de cette interrogation sur la fonction du débat, que l'on devine ici portant à la fois sur les aspects cognitifs, socialisateurs, intégrateurs, politiques du débat l'auteur s'interroge sur deux grands types de débat qui seraient d'un côté les débats « sauvages » (ou à l'état « naturel » et spontané ainsi que nous les avons évoqués dans notre introduction tout en précisant que le débat, par rapport à la discussion, réclame des formes précises, même quand il est soit disant spontané) , d'un autre côté les débats « d'élevage », ce dernier étant pris dans ses deux acceptions : élever au-dessus de , et domestiqué (comme on domestique des animaux). S'il attribue au débat d'élevage des vertus pédagogiques certaines, concrétisées par un effort d'argumentation et de référencement, par une qualité des échanges assurant la reconnaissance de chacun (voir plus haut la présentation de notre propre problématique) il en débusque aussi les limites. Celles-ci semblent liées à la professionnalisation de ceux qu'il appelle les « politechniciens », véritables spécialistes organisateurs du débat public, dont le degré de technicité peut masquer un effet manipulateur d'autant plus difficile à discerner que leurs tactiques et stratégies d'ajustements peuvent être nombreuses et très élaborées. « *Enfin, l'élevage passionne celui qui s'y adonne. Tout éleveur subit la fascination de l'univers artificiel qu'il arrive à susciter et maîtriser. Ainsi l'on a parfois le sentiment, devant la teneur des discussions sur le débat public, qu'un nouveau personnage apparaît dans notre vie publique, le politechnicien : celui qui possède l'art (technê) de s'occuper du citoyen*

*(politês) ! Le passage de relais du polytechnicien qui, fort de sa compétence technique et de sa légitimité administrative, instruit les projets publics au politechnicien qui agence leur discussion par (avec, ou devant ?) le public, constitue un trait marquant de l'évolution de l'action publique dans la dernière décennie. Il faudrait étudier les conséquences très importantes pour notre domaine de la fascination ainsi éprouvée pour ses propres œuvres par cet éleveur de débat qu'est le politechnicien. L'enthousiasme de l'expérimentation, la prise de risque dans la confrontation avec l'autre, l'émerveillement que suscite la richesse d'un débat réussi, la forte part d'implication personnelle que l'exercice exige, produisent chez l'organisateur, l'animateur de ces débats, et même chez de nombreux observateurs, l'impression forte de vivre un moment exceptionnel. Souvent, cette impression les conduit à accorder à telle ou telle formule de débat public des pouvoirs d'exception (dans l'analyse des problèmes, la résolution des différends, le renouvellement de la démocratie, etc.) » (ibidem, 2007).*

L'auteur distingue trois types d'interactions langagières dans les débats selon une approche purement téléologique. On retrouve ici la polychrésie du débat déjà évoquée dans un précédent chapitre :

- si le débat est guidé par les divergences, comme dans le cas de l'expression de revendications ou d'exigences autoritaires il prendra un caractère éristique (nous avons nous même employé le terme d'agonistique dans un autre chapitre). Il sera caractérisé par des affrontements sur fond de concurrence ou de rivalité. Sa forme de régulation externe la plus fréquente sera celle du procès (formel ou informel).
- si le débat est guidé par la volonté de trouver un accord malgré des divergences il sera caractérisé par de fréquents ajustements. Il prendra le caractère d'une négociation et sera régulé de façon externe par des procédures de médiation.
- si le débat est guidé par des convergences et une volonté de consensus il aura le caractère d'une coopération et sera réglé en externe par un animateur.

Nous retrouvons dans cette classification la plupart des catégories que nous avons nous mêmes identifiées. L'auteur explicite sa pensée de la façon suivante : « la « figure de base » de la délibération est, expliquent Blondiaux et Sintomer [2002], s'appuyant sur Habermas,

que « la légitimité démocratique repose sur l'accord intersubjectif auquel les citoyens sont susceptibles de parvenir dans leurs discussions dans l'espace public ». On se situe bien dans le cadre d'une interaction qui se guide sur les convergences, d'une sorte de coopération cognitive, véritable prélude à la coopération dans l'action collective conçue comme action portée ensemble » (Ibidem, 2007).

L'auteur n'exclue pas, dans cette visée consensuelle (une visée n'exprime pas l'idée d'une concrétisation mais celle d'une volonté), le recours à chacune de ces trois formes du débat, pourvu qu'un accord se construise. Que cet accord s'élabore à partir ou non d'un conflit ou d'un accord préalable, cela lui paraît secondaire. L'agir communicationnel n'est pas un simple réflexe mais aussi et surtout une manière de s'entendre malgré, et parfois contre, les divergences. Il n'est pas non plus la démission de ses droits et de sa dignité par conformisme social. En conclusion de son analyse l'auteur relativise l'importance des caractéristiques des débats en soulignant la primauté du débat comme procédure démocratique et du « vivre ensemble ». Les procédures de concertation ajoutent de la démocratie mais n'amplifient pas la démocratie en tant que telle. Démocratiser la démocratie reste un projet pour lequel il faudra encore beaucoup investir notamment parce que les conditions de base nécessaires pour le concrétiser (accès au savoir, à la parole et à la légitimité) restent toujours de l'ordre du combat dans un contexte de rapports sociaux inégalitaires.

Dans le droit fil de cette réflexion, Blondiaux (2009) se demande quant à lui si « la démocratie est soluble dans la concertation ». Cette remarque provocatrice interroge directement le projet de « démocratiser la démocratie » et plus généralement ce que l'on nomme la démocratie participative. Son champ de réflexion concerne les débats dont la finalité est la concertation entre partenaires sociaux. Trois préoccupations motivent son interrogation :

1. L'institutionnalisation en cours des procédures de concertation ne porte-t-elle pas tort au projet démocratique ? Autrement dit, la « démocratie d'élevage » ne compromet-elle pas le pouvoir d'interpellation d'une « démocratie sauvage », ou directe ? A force de procédures et de cadres prédéterminés, le plus souvent contrôlés par ceux qui ont déjà le pouvoir, n'est-ce pas la nature même du débat qui est remise en cause ? On aurait de plus en plus affaire à des débats « prédigérés » et encadrés, d'où la part d'incertitude aurait été

réduite au maximum au point que les cadres de la discussion seraient devenus des lieux d'enregistrement de positions connues et déjà négociées.

2. Cette institutionnalisation s'accompagne logiquement d'une professionnalisation des intervenants. Les travaux de Magali Monjon font état de l'apparition de professionnels de la participation. L'Institut de la Concertation (IC) , dont cette chercheuse fait partie, et la CNDP , sont les lieux de travail de ces nouveaux professionnels. La démocratie peut-elle reposer sur des professionnels ? Que devient le citoyen dans ce contexte ? Quelle formation pour ces professionnels et comment corriger l'asymétrie des ressources entre les citoyens-usagers et des experts professionnels aguerris ? Quelles formations pour le citoyen de base, le militant syndical ou associatif, l' élu local ? Le comble de la démocratie participative serait de voir apparaître une nouvelle technocratie faisant écran (un de plus !) entre les décideurs et les citoyens au point de déposséder ceux-ci de toute possibilité d'intervention directe dans les affaires de la cité.
3. L'instrumentalisation des débats grâce à des outils permettant de se passer du citoyen réel et en convoquant uniquement le citoyen virtuel selon la technique des panels et des « mini publics ».

Le débat sur le débat ne fait que commencer. Situé entre d'une part, l'accès à la démocratie incluant le savoir, la reconnaissance, l'intégration sociale et d'autre part la manipulation politique, idéologique ou psychosociale, le débat est devenu un nouvel enjeu sociétal dont la recherche en sciences sociales comme en sciences de l'éducation doit s'emparer avant que son instrumentalisation ne soit totalement achevée.

## **5. Conclusion**

**La place du débat dans le processus actuel  
d'individuation : enjeux sociétaux et  
perspectives de recherche.**

### 5.1. Introduction :

Il nous faut maintenant poser à nouveau la question « à quoi sert-il de débattre ? » mais en y ajoutant la variable « aujourd'hui ». Le corollaire de cette question étant « faut-il enseigner et éduquer au débat ? », en quoi cette éducation serait-elle légitime voire urgente et impérative aujourd'hui, où tout semble confus et complexe, compliqué même ? Ne faudrait-il pas plutôt se fier à des préceptes bien établis, à des autorités compétentes, à des procédures sécurisantes et arrêter de vouloir tout discuter ?

Dans le même temps que ces questions nous viennent à l'esprit il nous semble que la voie pour avancer vers un « éclaircissement » des enjeux ne réside pas dans le simplisme et qu'au contraire, bon gré mal gré, il s'agit parfois de concilier des contraires. Quel rôle pour le débat afin de procéder à cette mise en dialogue des contraires ou des complexes et quelle place du coup pour une capacité à débattre ? Pour pouvoir répondre à cette question et proposer quelques pistes de réflexion utiles il nous faut revenir sur quelques notions clé concernant la fonction du débat comme il nous faut interroger le modèle de société et de système éducatif, combinant démocratie et connaissance, qui pourrait se profiler à l'horizon.

### 5.2. L'agir communicationnel comme source d'individuation et de cohérence sociétale.

Si l'agir communicationnel est le moyen par lequel on cherche à s'entendre avec l'autre, de façon à interpréter ensemble la situation et à s'accorder mutuellement sur la conduite à tenir, c'est alors, effectivement, la praxis la mieux adaptée à un contexte où l'incertitude, la mobilité et le changement dominant. Car, paradoxalement, s'il est loin désormais le temps où un peuple tout entier pouvait se réunir régulièrement sur une colline pour prendre les décisions concernant la cité, il existe aujourd'hui tout à la fois une grande diversité de manières de voir le monde et une aspiration générale – mondiale pourrait-on dire – à l'unité, mais que l'on ne veut plus éternelle mais plutôt temporaire, et non plus obligatoirement universelle mais plutôt spécifique et limitée. Cette variabilité des aspirations repose cependant sur une vision commune, à l'échelle mondiale, de l'être humain et cette vision correspond à celle qui a été définie à l'issue de la seconde guerre mondiale à travers la déclaration universelle des droits de l'homme. A l'échelle du quotidien et de la vie sociale cette aspiration prend sa source dans l'émergence des individus sur la scène politique, individus considérés jusqu'à très récemment encore comme de simples variables sociologiques. Les travaux de Mendel (1983) , de Dubar

(2000), de Viard (1994), de Morin sur la complexité (1977-2008), mais aussi de Gorz (1980), aboutissent tous au même constat : les grandes catégorisations sociologiques et politiques sur lesquelles se sont développées les sciences humaines au cours du vingtième siècle sont mises à mal et ne suffisent plus pour offrir une grille d'analyse pertinente de la société. La victoire (temporaire ?) du capitalisme a coïncidé avec la chute du mur de Berlin qui fut aussi le grand moment de l'accès des peuples de l'est à une consommation effrénée et centrée sur l'individu. Ce rush vers les magasins, auquel nous étions déjà bien habitués en occident, a contribué à une remise en cause de modèles théoriquement plus éthiques basés sur le collectif et le partage. La critique de la vie quotidienne vécue par les habitants des pays de l'est est devenue radicale et la file d'attente pour acheter le pain a été l'image la plus efficace pour introduire le doute sur les idéaux communistes. L'individu n'étant pas, preuves à l'appui, le centre du système, c'est le système qui a été critiqué alors que dans le même temps le confort et les libertés individuelles gagnaient du terrain chez nous. Le processus de rationalisation de la société est aussi un processus d'individuation. On peut analyser ce phénomène de deux manières et dire qu'il s'agit, pour le capitalisme, de produire des individus isolés, sans appartenance, et pour ce faire, de faire voler en éclat les institutions qui les réunissaient, les agrégeaient et leur donnaient un statut et une conscience collective qui les rendaient capables d'initiatives et de résistance. Il est un fait que l'organisation et l'action collectives donnent une existence aux forces sociales dominées. Mais on peut aussi dire, et c'est là la seconde manière de voir, que l'autonomie toujours plus grande des individus est une forme d'émancipation qui ne les fait plus dépendre, au moins intellectuellement, d'appareils ou d'organisations. Est-ce que pour autant ces individus libres mais « atomisés » renoncent à toute vie sociale autre que celle basée sur les loisirs ? Renoncent-ils à participer à la vie politique ? Votent-ils ? Participent-ils à la vie associative ? Participent-ils à la vie locale ? En guise de réponse à ces questions il faut savoir que : 80,35 % de français ont voté à la présidentielle (Ministère de l'intérieur, 2012), 45% de français déclarent participer à la vie d'une association (Recherche et solidarités, 2012), le taux de participation à la candidature au niveau des municipales a été en hausse de 9% en 2008 (AMF, 2009) : il y a donc bien toujours un attachement fort à l'engagement et à la vie publique. Mais il ne faut surtout pas omettre que ce dynamisme majoritaire possède sa part d'ombre. Elle concerne le constant « tiers exclus » des plus pauvres et des plus marginalisés qui sont aussi les mêmes les moins sollicités pour entrer dans la communauté de discussion (d'où parfois des « replis sur soi, cf

les familles de la connivence ou du conflit). « *Depuis vingt ans, les catégories sociales les plus marginales, les jeunes, les plus modestes socialement, les moins diplômés, votent de moins en moins, .../...* ». (Schnapper, 2012). Le taux de participation pour le même type d'élection est en baisse régulière. L'implication dans la vie de la cité est bien réelle mais de plus en plus distancée par d'autres investissements individuels. Les conditions de cette participation ont changé et chacun négocie sa place, chacun fait valoir ses spécificités, chacun veut participer, sans forcément adhérer à un corpus d'idées théoriques contraignant. Le paradoxe est que tout se passe comme si le taux de désaffiliation des partis était en corrélation avec l'aspiration à participer directement à la prise de décision dans les domaines où l'on se sent concernés. Ce qui est en cause est à la fois la crédibilité accordée au système représentatif, mais aussi le désir de prendre part directement à la vie publique, pour faire valoir ses droits et ses idées autant que pour exister.

La société est devenue une société d'archipels (Viard, 2000), une société d'individus, où les appartenances sont de plus en plus affinitaires et plurielles, où les lieux de résidence et les attaches sont liés à des choix de vie temporaires, où les engagements sont de l'ordre du contrat avec objectifs précis (Dubar 2002 et 2010), où la mobilité, choisie ou contrainte, est de plus en plus répandue, où le niveau de formation est de plus en plus élevé, où la vie professionnelle est un parcours entre différentes activités, où l'espérance de vie est de plus en plus longue, où les possibles sont multiples. Une société du choix individuel en quelque sorte. Il est logique dans ces conditions que la question du pouvoir soit posée différemment : la négociation et la recherche mutuelle d'accords fondés sur l'échanges d'arguments et contrôlés par des normes communes telles que le respect de l'autre (enseigné et diffusé largement dans les médias même si l'idée de compétition, autre avatar de l'individuation, y fait son chemin et divise la société) devrait occuper une place centrale dans les rapports des citoyens entre eux et avec la cité (la ville, le quartier, le métier, etc...). C'est ce qui se passe de fait dans toutes les lieux de négociation et de concertation, dans la vie associative, dans tout ce qui touche aux choix de modes de vie réalisés par les individus (le fameux Not In My Back Yard –NIMBY- « pas dans mon jardin » qui recentre les préoccupations publiques sur les intérêts individuels).

L'agir communicationnel en tant que recherche de l'accord entre membres d'une communauté est de plus en plus la pratique mise en œuvre par les citoyens et les individus entre eux dès lors qu'il s'agit de résoudre un problème pratique. C'est le cas dans nombre de questions

environnementales où les thèmes à traiter engagent un ensemble de populations concernées par le même phénomène, tels les riverains d'un cours d'eau qui peuvent être de professions et de caractéristiques psychosociales différentes mais dont l'appartenance commune est de résider...au bord d'un cours d'eau. Il participe, en l'accéléralant, au processus d'individuation en développant chez les locuteurs une capacité à argumenter et à s'exprimer de façon positive. Ce développement, souvent mal admis par les institutions reposant sur le modèle ancien de l'appartenance et du creuset identitaire, participe lui-même directement à la structuration d'une société en réseaux, technologiquement viable grâce à internet. La volatilité des appartenances, source d'angoisse et de déstructuration personnelle ou sociale, est potentiellement compensée par une mise en synergie des affects et des pensées. De fait l'appartenance actuelle est celle de l'appartenance à des réseaux – bien plus nombreux que le seul internet : pensons aux quartiers, aux formes libres d'organisation collective, etc....- que seule la capacité à échanger de façon rationnelle sur le mode de l'agir communicationnel peut rendre intégrative et structurante.

### 5.3. Quelle source légitime pour la démocratie : l'individu ou le peuple ? (Fondationnalisme de Rawls et démocratie délibérative d'Habermas).

Le paragraphe précédent affirme la primauté de l'individu sur le collectif en nos temps de mutation. Il nous semble important pour la cohérence de notre propos de souligner que cette question n'est pas nouvelle. A l'origine des droits Anglo saxons, notamment américain, et du droit français, la distinction culturelle entre les deux approches repose justement sur le choix du primat entre individu et peuple. *« L'idée de la transcendance par le politique et de la représentation fut élaborée et légitimée par deux grandes traditions intellectuelles : la séparation et l'équilibre des pouvoirs, inventée et théorisée par les Anglais et Montesquieu ; la fusion entre l'individu et la société à travers la conception de la volonté générale de Rousseau. Ces deux courants pensées ont nourri l'élaboration de deux types de citoyens, qu'on peut qualifier, l'un de citoyen à l'anglaise, l'autre de citoyen à la française. On oppose ainsi traditionnellement le pluralisme de la tradition anglaise, qui fait sa place aux ordres, aux corps, aux classes et aux groupes particuliers, à la conception unitaire et totale de la citoyenneté qui s'est imposée brutalement en France par la révolution ».* (Schnapper, 2012). Si dans les pays Anglo saxons les groupes et les individus ont leur place dans le système institutionnel, ils en sont évacués dans le système français. C'est sur les qualités supposées

d'un individu libre qui doit rendre compte directement de ses actes à Dieu et qui doit rester libre, puisque cette liberté est un attribut de la grâce divine, que se fonde le droit libéral Anglo saxon par ailleurs nourri de protestantisme. Le débat y est basé sur la recherche de compromis et le respect des particularités des participants. Le droit français reste attaché à l'idée d'unité et d'égalité de traitement. Les différences y sont gommées. Ce débat fut repris récemment par Rawls et Habermas. John Rawls, philosophe libéral américain défend l'idée que les droits de l'individu préexistent à la loi des hommes et que celle-ci ne peut avoir d'autre but que de protéger ces droits « naturels ». Habermas y défend l'idée que le droit n'est que le produit des rapports de force d'une époque que seule la discussion entre individus appartenant à une même communauté peut fonder. L'opposition entre les deux paradigmes est ici à son comble : dans le premier cas les institutions ne peuvent contredire le droit individuel naturel, dans l'autre ce droit est relatif (donc « non naturel ») à l'état de la discussion entre les membres d'une même société. Le fondationnalisme de Rawls aboutit à la prépondérance des droits particuliers, la démocratie délibérative d'Habermas privilégie le droit de tous, du peuple en tant qu'entité dans laquelle se fonde l'individu. Du point de vue de la discussion entamée plus haut le risque est d'en rester à une dichotomie des deux principes de légitimité, l'un excluant le collectif l'autre le particulier. Mais il est possible de réconcilier ces deux approches : « *J. Rawls limite l'exercice de la raison publique à certaines questions très précises, celles qu'il appelle les questions constitutionnelles essentielles (constitutional essentials) et les questions de justice de base 22. (2) La raison publique elle-même ne doit pas être entendue comme un processus de raisonnement entre citoyens, mais plutôt comme un standard normatif indépendant des procédures de discussion publique fixant ce à propos de quoi les citoyens devraient discuter et comment ils devraient le faire .../...L'une des nouveautés de la théorie démocratique de Habermas est en effet de faire, non plus du peuple, mais de l'individu, tout à la fois l'élément premier générateur du droit et son seul et unique dépositaire au plan moral. Le processus délibératif de recherche du bien commun doit donc être arrimé au respect des droits individuels fondamentaux, voilà un premier aspect sous lequel le modèle de la démocratie délibérative de Habermas entend assumer l'héritage du contractualisme libéral. C'est d'ailleurs ce trait typiquement individualiste de la pensée morale et politique de Habermas, cette tentative d'opérer une conciliation entre des principes moraux déontologiques (le respect absolu de la personne humaine, d'inspiration kantienne) et des principes politiques républicains (l'autolégislation du peuple par lui-même, d'inspiration*

*rousseauiste*)... » (Courtois, 2003). Le débat, en prenant en compte à la fois la subjectivité des avis et la généralité de l'intérêt commun réalise cette articulation indispensable entre le général et le particulier, l'individuel et le collectif. Il est l'instance de transformation de la réalité par la création du droit : une refondation perpétuelle par la mise en discussion des thématiques communes à tous et propre à chacun, une discussion entre citoyens.

#### 5.4. Le débat réglé et argumenté comme matrice d'apprentissage, de socialisation et d'action citoyenne

Le débat est le cadre où peut s'effectuer l'assomption et le dépassement des conflits. Le « moteur » de ce dépassement en est paradoxalement le conflit entre les différents mondes, logiques et/ou intérêts en discussion. Le processus de dépassement est basé sur le conflit cognitif assumé grâce aux règles instituées, à l'argumentation et à un mode de relation interpersonnelle apaisé. Il est aussi et surtout un lieu d'acquisition de savoirs grâce à l'échange d'informations qu'il s'agit d'abord bien sûr de collecter, de caractériser puis d'assimiler, d'où l'importance de l'enquête ou de l'information préalable des participants en ayant recours à une documentation pertinente au sujet traité et/ou aux experts. D'où l'importance aussi de s'assurer de la fiabilité des sources. Au centre du dispositif nous mettons en évidence l'importance d'une traduction – transposition des messages, d'un travail sur les codes et les légisignes. A cette condition il est alors possible de parler de construction de savoirs individuels, construction complexe qui s'opère grâce à l'écoute, à la dissonance cognitive provoquant une réflexion intérieure sur le sens de ce qui est dit (sorte de nouvelle « enquête intérieure »); d'où la nécessité parfois de messages percutants et évocateurs. Mais c'est la construction d'arguments et de contre arguments, avant et pendant le débat, qui constituera le cœur de la matrice des apprentissages.

De la même manière il est possible de parler de co construction de savoirs grâce au processus d'échanges aboutissant à la recherche d'un consensus tourné vers l'action. Ce consensus se construit lui-même sur la base d'un accord tacite sur le principe de validité d'une vérité relative ou locale acceptée par tous.

Le processus cognitif de recherche de l'accord s'apparente avec un autre processus dit de socialisation en tant qu'il permet à chaque participant de se sentir membre d'une communauté de discussion productive. Ce double processus de cognition et de socialisation aboutit à

l'institution de normes générées et validées par le débat. Cette normalisation implique chaque participant en tant que co responsable des décisions prises. Cet ensemble processuel peut se confondre avec le concept de délibération débouchant sur une décision collective concrétisée par la définition consensuelle et individuelle (simultanément) de solutions pratiques. La recherche du consensus implique d'adapter la durée et la forme du débat à l'aune des capacités cognitives de chacun. La validation matérialisée du débat se situe au niveau de mise à l'action des protagonistes à la fois grâce à la définition conjointe d'objectifs à atteindre, mais aussi grâce au déclenchement de processus de transformation des comportements individuels.

Le débat est ainsi pour chaque participant une participation au pouvoir. Mais il peut être tout l'inverse : un lieu d'exacerbation des contradictions et des conflits, un lieu d'affrontement, un simulacre d'échanges, ritualisé ou non, un moment ajoutant à la confusion, etc... Il ne peut être productif qu'aux conditions relevées dans la seconde partie du chapitre 2.

#### 5.5. Le débat comme démarche d'« aufklärung » politique.

D'origine Kantienne le terme désigne très directement les lumières allemandes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais Kant utilise cette idée de lumières pour la lier à l'autonomie individuelle. « *Avoir un comportement Aufgeklärt c'est pouvoir penser par soi-même, à la fois parce que l'on refuse d'être placé sous la tutelle d'un autre entendement et parce que l'on est suffisamment libre pour affirmer ses idées. L'aufklärung suppose donc une autonomie de la pensée et de la volonté, une liberté réfléchie mais également la réunion des conditions qui permettent de les exercer : liberté politique et respect de la dignité des hommes* » (Bouchindhomme, 2002). Habermas a utilisé le terme pour qualifier tout ce qui nous rend les idées plus claires. Pour Habermas les philosophes ne sont pas des guides mais ils doivent aider à comprendre : « *l'éclaircissement que suscite une compréhension radicale est toujours politique* ». Au terme d'un débat mu par la volonté de se comprendre mutuellement ce qui est validé c'est toujours la justesse des analyses et la pertinence des propositions quant à l'action à mener. L'aufklärung évoque par ailleurs les idées d'émancipation et de publicité des savoirs mis en discussion, il invite d'abord à penser par soi-même avec tous et à utiliser puis produire des savoirs pour tous et validés par tous. L'action dont il est fait mention dans les termes même d'agir communicationnel est celle qui consiste à penser pour ensuite agir. L'agir

communicationnel, c'est-à-dire l'action réalisée au cours de la communication au sein d'un débat, correspond à la co construction de savoirs en vue de l'action individuelle ou collective. Rappelons que la situation idéale de discussion conforme à l'*aufklärung* présuppose toujours une situation idéale de discussion qui *tend* vers, à la fois, une connaissance théorique vraie, et une action commune légitime.

#### 5.6. La pratique du débat comme mode de gestion sociétale.

Le débat est une donnée de la culture politique de notre pays. Mais il a été très longtemps cantonné aux instances officielles de la représentation nationale. La surévaluation de la question de la légitimité en politique, toujours liée au mandat populaire conféré par le suffrage universel, y est pour beaucoup de même que le rejet des particularismes si chers par ailleurs aux Anglo saxons. Les autres institutions de la société telles les entreprises et les administrations ne sont pas concernées « par nature » à ce problème de la mise en discussion, les acteurs y étant considérés comme de simples agents Il a fallu attendre les années 80 pour voir apparaître la notion de « société civile ». Les associations, les institutions indépendantes, les métiers , les courants de pensées, les groupes sociaux, les groupes ethniques, etc...ont aujourd'hui droit de cité dans le débat public. Quelque chose du fondationnalisme de Rawls est en train de se produire dans le registre des opinions, des pensées et des pratiques sous la pression des changements évoqués plus haut. Mais le constat reste celui du déficit de débats dans une structure pyramidale du pouvoir nourrie par le centralisme et l'élitisme.

Cependant, ainsi que nous l'avons relevé dans notre introduction et à plusieurs reprises dans notre recherche, un certain nombre de changements sont à l'œuvre dans l'ensemble des sociétés par rapport à l'ancien exercice « pyramidal », « descendant » ou selon notre typification, « persuasif » du débat. Le premier phénomène notoire et diffus qui contribue à une diffusion des pratiques du débat est que dans une société de réseau et d'individualisation le rôle d'internet devient essentiel notamment et que son utilisation génère des collectifs (ou des communautés d'appartenances affinitaires ou encore autrement dit, de paroles) plus ou moins durables ou éphémères dont la prétention est de représenter la société ou du moins certaines parties d'elle, sans intermédiaire institutionnel. Les manifestations publiques de citoyens (souvent jeunes) pour s'opposer aux logiques dominantes des pouvoirs économiques

et politiques se multiplient et ont une capacité mobilisatrice qui va bien au-delà de ce que l'on pouvait attendre dans une période caractérisée par ailleurs par la désaffiliation généralisée.

La caractéristique dominante de ces manifestations sans organisation pérenne – mais produite par l'effet de croisement de réseaux – est le dépassement des corporatismes et la mise en pratique d'une citoyenneté radicale et directe – au contraire d'une citoyenneté basée sur la démocratie représentative. Alors que les années 70 étaient les années des organisations même groupusculaires les années 2000 sont celles d'individus provisoirement et informellement réunis – mais radicalement libres et in pour faire valoir de nouveaux droits ou de nouvelles attentes. Régulièrement, dans nos démocraties occidentales, des individus solidaires mais non organisés de façon durable protestent et organisent des débats sur des questions qui sont pour eux soit non traitées, soit mal traitées. C'est le cas du vaste mouvement des indignés qui de New York à Madrid et de Tel Aviv à Paris (dans une moindre mesure il est vrai dans cette ville), a interpellé le monde de la finance et celui de la politique sur des bases éthiques et de justice sociale. Certains appellent ces regroupements actifs catalysés par l'internet et provisoires dans leur durée, des zones autonomes temporaires (Hakim Bey 2011). Ces « zones » sont une réappropriation du temps, de l'espace et de l'action par la discussion et l'innovation issue des échanges effectués en présentiel ou via le net (qui représente en lui-même un lieu). La contre-culture de la modernité peut s'identifier à cette notion de zone de réappropriation des pouvoirs par la création ex nihilo d'une communauté de paroles et d'échanges. Il en va de même pour nombre de luttes sociales menées afin de résister aux délocalisations et aux licenciements : c'est la « base » qui décide et les syndicats qui accompagnent. Les avant-gardes semblent s'être inversées selon une logique avant tout démocratique.

L'éducation au développement durable, qui a été le sujet de nos expérimentations, offre un champ de recherche en matière de démocratie fort intéressant en ce sens que les termes employés renvoient soit à une optique normative exogène, imposée de l'extérieur, soit à une fondation des normes endogène, librement établie entre citoyens responsables. C'est-à-dire à deux stratégies diamétralement opposées. En effet le terme éducation peut être interprété comme l'imposition de normes sociales précises et on aurait du coup affaire avec une infantilisation généralisée de citoyens devenus sujets par un manque supposé de maturité ou comme l'apprentissage d'une problématisation collective débouchant autant sur des interdits

librement consentis en fonction d'un intérêt supérieur que sur des initiatives créatrices. La juxtaposition des termes développement durable renvoie quant à elle soit à un oxymore impossible à tenir<sup>56</sup>, c'est-à-dire à une injonction paradoxale dont l'intention première est de paraître satisfaire à des exigences éthiques sans remettre en cause les modèles dominants à l'origine de la crise écologique, soit à une intention sincère d'articuler progrès et conservation de la nature. Dans tous les cas le concept, fruit d'un compromis et non d'un consensus, mérite une mise en débat citoyenne pour aboutir à des positions consensuelles sur les modèles de développement à adopter et sur la part accordée à la durabilité. Le choix réside entre une démarche normative d'éducation de type autoritaire et une démarche de fondation citoyenne de la norme au risque d'une incertitude collectivement assumée.

Les aspirations actuelles sont donc à une démocratie participative ou directe. Cela est très certainement dû au niveau de rationalisation et d'individuation de la plupart des sociétés. Les révolutions arabes ont été de ce point de vue un événement significatif. Parmi les rares analyses à notre disposition à l'heure actuelle celle d'Emmanuel Todd nous paraît éclairante bien qu'incomplète : *« De vastes régions musulmanes ont vu leur taux de fécondité tomber entre 2 et 2,3 enfants par femme (le taux de la France ou des Etats-Unis étant de 2 enfants par femme). Une évolution déterminante, car l'histoire montre la concomitance de trois phénomènes : alphabétisation, baisse de la fécondité et révolution. L'Iran, par exemple, a fait sa révolution de 1979 au moment où son taux d'alphabétisation atteignait celui des Français du Bassin parisien en 1789. Or, pour Youssef Courbage et moi-même, dans ce modèle, la Tunisie représentait une bizarrerie. Son taux de fécondité y est le plus faible du monde arabe (2 enfants par femme, en 2005) et l'alphabétisation y est quasiment achevée : pour la période 2000-2004, 94,3% des 15-24 ans savent lire et écrire (97,9% pour les garçons et 90,6% pour les filles). Dès lors, la longévité d'un régime autoritaire semblait alimenter les théories qui prétendent que le monde arabe serait incapable de se moderniser. La raison que nous avons trouvée, c'était le niveau élevé d'endogamie qui, en Tunisie, était nettement supérieur à 30% au milieu des années 90, alors que l'Iran, l'Algérie et le Maroc étaient à 25% et la Turquie à 15%. Or, il y a un rapport entre endogamie et structure politique : l'étanchéité du groupe familial entraîne la fermeture des groupes sociaux sur eux-mêmes et la rigidité des*

---

<sup>56</sup> Le développement économique est par définition consommateur de nature et contredit la durabilité de celle-ci.

*institutions. Que s'est-il passé ? L'hypothèse de l'endogamie était probablement la bonne, mais elle doit être nuancée par une analyse fine des données dont nous disposons. «L'enquête tunisienne sur la santé de la mère et de l'enfant de 1996» (1) marque une chute du taux des mariages entre cousins germains : 36% pour les couples mariés depuis plus de trente ans, 20,5% pour les unions célébrées durant les quatre années précédant l'enquête. On peut supposer que la tendance s'est poursuivie. Autrement dit, l'hypothèque de l'endogamie a été levée, permettant à la baisse de la fécondité et à l'alphabétisation de jouer pleinement leur rôle. Avec cette révolution, la Tunisie a rejoint le modèle historique général et quelles que soient les difficultés à venir (et il y en aura, bien sûr), l'idée d'un retour en arrière est difficilement concevable ».* (Todd, 2011)<sup>57</sup>. Mais c'est laisser de côté d'autres facteurs liés au politique, à l'économique, au culturel, etc... Car, comme toujours, les révolutions sont dues à des adaptations structurelles aux conditions économiques d'une part mais aussi – et c'est ce qui est souvent oublié dans l'approche sociologique classique – à des adaptations à des aspirations d'ordre anthropologique. Dans le cas de la Tunisie, puis de l'Égypte, le niveau de rationalisation de la société exprimé par le nombre croissant de jeunes diplômés, comme celui de l'individuation, exprimé par l'usage des réseaux d'internet, étaient suffisants pour qu'un changement se produise. Pour autant les risques actuels qui pèsent, notamment sur la révolution Égyptienne, sont très certainement liés à la non exploitation de la règle des trois unités au premier rang desquelles l'unité de lieu et l'unité d'action qui auraient pu constituer le cadre d'une fondation de la démocratie égyptienne nouvelle. En mettant l'élection d'un parlement constituant avant l'élaboration de principes démocratiques nouveaux les révolutionnaires, qui certes se sont aussi adaptés au contexte, ont peut être laissé la place à un maintien des principes anciens basés sur l'autorité.

L'émergence d'une pratique du débat intéressant l'ensemble des citoyens s'est développé en France sous l'impulsion de la Commission Nationale du débat Public. La Commission présente ainsi son rôle : *« Le principe de participation du public résulte d'une part d'une prise de conscience des impacts de certains projets d'aménagement ou d'équipement sur l'environnement et d'autre part d'une évolution dans la conception du principe de concertation préalable à la réalisation des projets d'aménagement du territoire. Dès les*

---

<sup>57</sup> Extrait d'une interview donnée à propos de son ouvrage écrit avec Youssef Courbage (« Le rendez-vous des civilisations », 2007) sur le quotidien Libération en date du 17 janvier 2011.

*années 70-80, la France renforce sa législation relative à la protection de l'environnement. La décennie 90, suite à de nombreux conflits autour des grands projets nationaux d'infrastructures de transport, est marquée par une réflexion autour du principe de participation du public, qui aboutit au développement de la concertation plus en amont de la décision. Parallèlement au niveau européen et mondial des mesures participent à ce mouvement de prise en compte de l'environnement et de la concertation dans l'élaboration des projets. Ainsi, au cours des années 1990-2000, des dispositions législatives inscrivent le principe de participation dans le système juridique français ».* Ces principes proviennent bien sûr du « tumulte » des luttes environnementales qui, à partir des années 1970, se sont intensifiées autour des questions d'aménagement, d'énergie et de bioéthique. Bien que limitée aux questions d'aménagement ou d'industrie l'activité de cette commission a permis la tenue de débats entre citoyens dont certains ont débouché presque directement sur la création d'une loi (le texte de la commission ayant été retenu comme le texte à présenter aux assemblées). C'est notamment le cas des dispositions législatives concernant les nanotechnologies.

Le débat tend donc à descendre de son piédestal savant et législatif pour s'installer, comme c'est depuis longtemps le cas dans les assemblées locales (bien que celles-ci aient toujours soumises au contrôle de légalité du Préfet), parmi le grand public qui, soit l'impose, soit est invité à y participer. Etre citoyen a donc commencé par le débat mené entre pairs hautement instruits pour instituer la citoyenneté –c'est-à-dire le droit de chacun délibérer grâce au vote - et se poursuit par la capacité de chacun à participer à la discussion publique dans tous les domaines où l'intérêt commun, mais aussi des intérêts particuliers sont en jeu. Le débat est donc une épreuve d'apprentissage, de socialisation et de construction à la fois personnelle et collective.

Ce qui est en jeu c'est l'avènement à une démocratie directe basée à la fois sur la proximité et l'interactivité aujourd'hui possible grâce aux immenses progrès de l'informatique et d'internet. Dans son ouvrage intitulé « La légitimité démocratique » (Seuil, 2008) Pierre Rosanvallon suit cette voie de la participation maximale de tous à la prise de décision (soit à l'action) politique. Après avoir opéré un distinguo entre démocratie procédurale – où dominant les institutions, les règles, les procédures et où le pouvoir est exercé de façon médiatisée par des élus se définissant de plus en plus comme des professionnels représentant le peuple- et démocratie de contenu – où les mandants sont , au moins en partie , aussi des

mandatés, l'auteur essaie de tirer les leçons d'une aspiration diffuse à plus de participation et de contrôle : « *Les gouvernés n'aspirent pas à devenir gouvernants. Ils reconnaissent au contraire que le pouvoir doit fonctionnellement exister de façon différenciée. Ce dernier s'apparente alors à une sorte de puissance réflexive ayant pour tâche de formuler en permanence des projets et des idées par rapport auxquels les différents éléments de la société pourront se situer, réévaluer leurs attentes, mieux apprécier les termes de ce qu'ils acceptent ou rejettent. La proximité n'est pas dans ce cas appréhendée comme ce qui serait de l'ordre du raccourcissement d'une distance, mais comme une ouverture, une capacité à entrer sincèrement dans le jeu de cette révélation réciproque entre pouvoir et société. La représentation n'a donc plus de sens procédural ; pas plus qu'elle ne peut renvoyer à la visée d'une identification. C'est dans les termes d'un travail qu'elle prend dorénavant principalement son importance. Elle est pour cela à la fois cognitive et informationnelle : elle participe à la production politique de la société en structurant un processus d'échanges permanents, tant entre le pouvoir et la société qu'au sein de la société elle-même. Elle dépasse ainsi la distinction classique entre démocratie participative et démocratie délibérative. L'idée de représentation se détache du même coup de la notion d'élection comme moment particulier : elle renvoie à l'exercice d'un processus permanent* ». Le pouvoir, grâce aux échanges permanents entre citoyens, grâce à un contrôle accru des gouvernants par la pression sociale et populaire amplifiée par les TIC, devient, par à-coups, une affaire communicationnelle. Le débat est désormais permanent entre les élus, l'administration et la société civile.

L'accélération des transferts de données, l'immense accessibilité des connaissances, l'accroissement régulier du niveau de formation, les principes écrits des constitutions démocratiques, le droit des personnes précisément énoncé dans de nombreux textes de loi, le principe de responsabilité, etc...contribuent à dessiner les contours très flous mais très actuel d'une démocratie directe. Ce qui frappe le plus c'est le fait que la plupart des mouvements issus de ce courant interventionniste s'appuie sur les textes déjà existant et ne formule que des revendications portant sur les procédures permettant à la démocratie d'être amplifiée, comme si le contenu était déjà acquis mais pas encore suffisamment mis en œuvre. « *Ce qu'on appelait autrefois les majorités silencieuses traduisait la reconnaissance d'une différence entre ce qui se passait dans les profondeurs du social et ce qu'indiquait le texte de la pièce*

*jouée sur le devant de la scène. Ce silence enfoui et disséminé ne ressurgissait qu'épisodiquement, en empruntant le langage élémentaire du bulletin de vote, créant à l'occasion, la surprise. Le développement du monde de l'Internet a bouleversé les termes de cette ancienne dissociation entre le manifeste et le caché. Tout est désormais manifeste, l'Internet ayant révolutionné la notion même d'opinion. Alors que celle-ci n'existait précédemment qu'organisée ou représentée (sous les espèces de sondages, de l'expression médiatique, de l'intervention des partis ou de porte-parole divers), elle a en effet dorénavant une consistance matérielle directe et autonome. Il n'y a rien de dissimulé sur le web (même si rien n'est en même temps arithmétiquement agrégeable et mesurable). Les conditions de la réactivité des gouvernants à la société s'en trouvent complètement modifiées. Indépendamment des confrontations ouvertes entre le pouvoir et la société, celles qui impliquent par exemple les syndicats ou qui concernent les grands dossiers d'actualité, la manifestation des désaccords entre le pouvoir et les citoyens se trouve exacerbée et démultipliée. Le phénomène a pris d'autant plus d'ampleur que les identités politiques se sont déstructurées. C'est désormais sur un nombre croissant de sujets que se recomposent des lignes variables de fracture. Il en découle une fragilisation et une relativisation de la notion de majorité. La conjonction de ces deux éléments a complètement transformé le rapport entre gouvernés et gouvernants, nécessitant une capacité d'interaction accrue et accélérée des derniers, avec tous les risques qui peuvent en découler » (Rosanvallon, 2008).*

#### 5.7. Former au débat et ouvrir de nouvelles voies de recherche.

C'est pour ses raisons qu'au terme de notre travail, il nous est possible de dire que tout projet d'éducation, - dans un contexte où les questions sociales vives se démultiplient et où la démocratie aspire à se développer au risque de l'atomisation, où les questions environnementales deviennent des questions vitales -, **doit** en passer par le triple objectif suivant :

1. **Former au débat**, c'est-à-dire former à la rencontre avec les autres, à l'échange d'idées, à l'écoute réciproque, à l'altérité, à la différence, à la dissonance et au respect des règles qui régissent les relations humaines dans une optique à la fois civique et émancipatrice.

2. **Former par le débat**, c'est-à-dire développer les capacités intellectuelles qui permettent de mettre en forme sa pensée par la mise en problème, l'enquête et le travail d'élaboration des raisonnements qui sous-tendent toute argumentation grâce au travail collectif.
3. **Former pour le débat**, c'est-à-dire vouloir former non seulement le futur agent conforme aux exigences de l'entreprise ou de l'organisation, ou l'acteur social et politique, mais surtout l'auteur d'une vie personnelle réussie et d'une vie sociale harmonieuse.

Pour notre part nous pensons que l'avenir est à la démocratie parce que cette aspiration n'est plus aujourd'hui une volonté d'ordre seulement philosophique. Elle est devenue un besoin d'ordre anthropologique que le niveau de rationalisation atteint dans la quasi-totalité des sociétés mais aussi que les progrès technologiques, notamment au niveau des communications, contribuent à faire émerger. Mais cette démocratie sera celle des individualités et des réseaux et pourra être mise en danger par l'atomisation extrême due à son propre développement. D'où la nécessité de fonctionner collectivement grâce au débat collectif et à la recherche de consensus sur les points essentiels de notre vie commune.

Cela est vrai d'abord dans les organisations et les entreprises où l'avenir appartient, selon nous, à la cogestion. La question économique a connu une évolution sans précédent ces dernières années, de purement technique et financière elle est devenue sociétale et éthique. L'entreprise fait désormais partie, au moins dans les esprits, du patrimoine commun et non plus simplement du capital des actionnaires. Même si cela est encore théorique, toutes les luttes et les débats (les uns ne vont pas sans les autres et vice versa, rappelons-le) de ces dernières années ont questionné la place de l'entreprise dans la société et l'ont placé en son centre en lui assignant une triple mission de cohésion sociale, de production et d'innovation. Il y a aujourd'hui l'établissement collectif d'une vraie responsabilité de l'entreprise, responsabilité corrélée à son mode de gestion et à ses finalités. Ce qui suppose que, sans toucher au caractère privée de l'entrepreneuriat, toutes celles et tous ceux (dont les clients) qui participent à son expansion soient invités à donner leur avis et à influencer sur son devenir.

Cela est vrai aussi pour les questions d'éthique collective (mais aussi forcément individuelle). Les nouvelles technologiques et les progrès de la médecine nous confrontent à des choix

toujours plus complexes touchant à la nature même de l'humain. De la question de l'utilisation des embryons aux nanotechnologies, de la question de la fin de vie à celle de l'autonomie, de celle des biotechnologies à celle de la robotique appliquée à l'humain, c'est toute la reconfiguration de notre espèce qui est en jeu. C'est de fait un vaste chantier faustien qui est en cours. Ici la vérité elle-même est en chantier, en reconstruction et c'est ici que la question de la validité est posée comme procédure indispensable de validation des décisions. Le débat, au sein de commissions spécialisées est donc indispensable. Il ne doit surtout pas évacuer la présence du tiers non spécialiste au risque d'amputer sa procédure de l'élément le plus normalisateur.

Dans les institutions (écoles, hôpitaux privés et publics, associations, etc...) la question de la démocratie est centrale car elle est la possibilité de transformer l'agent en auteur (Ardoino, 1984) et le simple usager en citoyen, le patient en sujet. Cette possibilité n'est pas aussi ici que d'ordre philosophique, elle est d'abord d'ordre pratique car elle permet de réduire les possibilités d'erreurs en assurant le feed back et la contribution à l'amélioration du service rendu. Celui qui est souvent le mieux informé des détails et des défauts d'une procédure étant souvent celui qui l'exécute. La démocratie passe par des rapports intersubjectifs où l'enseignant ou le soignant n'est plus sur un piédestal par rapport, par exemple, au parent issu d'un milieu populaire, où il n'est plus aussi le simple exécutant d'une hiérarchie fonctionnant selon le schéma pyramidal classique sans possibilité d'être utilement informée par les retours d'expérience du terrain.

Dans la vie politique il ne s'agit pas de démultiplier les « comités Théodule »<sup>58</sup> mais de vraies instances de décision participatives. Au niveau communal, il s'agira par exemple d'asseoir certaines commissions extramunicipales sur une véritable possibilité de décision et de gestion en la dotant de pouvoirs réglementaires et d'un budget. Des quartiers ou des secteurs d'activités pourraient ainsi être dynamisés. Au niveau territorial il s'agira de renforcer la représentation des forces socio-économiques en les mobilisant autour de projets structurants et stratégiques (comme le furent pendant un temps les districts économiques de

---

<sup>58</sup> L'expression comité Théodule est une authentique création gaullienne : « L'essentiel pour moi, ce n'est pas ce que peuvent penser le comité Gustave, le comité Théodule ou le comité Hippolyte, c'est ce que veut le pays. J'ai conscience de l'avoir discerné depuis vingt-cinq ans. Je suis résolu, puisque j'en ai encore la force, à continuer de le faire. » -- Charles de Gaulle, lors d'un voyage à Orange, 25 septembre 1965 -- Depuis, cette expression a fait florès et on appelle comité Théodule un comité ou une commission qui n'a que peu, voire pas d'utilité.

l'Italie du nord). Les PRIDES<sup>59</sup> PACA actuels sont pour le moment une pâle caricature de cette ambition en raison du manque de perspective stratégique commune qui pourrait se concrétiser par la définition et la mise en œuvre de projets communs. Au niveau national, il s'agira enfin d'étendre l'action de la CNDP à tous les projets concernant l'énergie, l'environnement, la santé, l'éducation, afin d'impliquer le maximum d'acteurs dans la réflexion et l'action.

Il s'agit bien en fait - à tous les niveaux de la vie publique - de croiser en permanence les dimensions collectives et individuelles, le général et le particulier, l'objectif et le subjectif, le tout par le truchement de l'intersubjectivité des échanges et des opinions.

Cette extension de la discussion à toutes les sphères de la société ne doit pas faire oublier que pour que le débat soit productif il faut d'abord qu'il ait muri au sein de la société. Il ne s'agit pas d'imposer les thèmes – sauf événement exceptionnel tels une catastrophe, une crise percutant les valeurs et les certitudes – mais de les accompagner. Cette condition procédurale suppose l'existence de contre-pouvoirs en capacité de produire une réflexion approfondie et des pistes de travail. L'expertise est alors conçue comme répartie dans un ensemble d'acteurs possédant chacun une part de la connaissance utile au traitement du problème. La vie associative et syndicale joue là non seulement un rôle de veille et de sentinelle, mais aussi un rôle de médiation et d'innovation.

Il y a entre la société et la démocratie une interdépendance génératrice de vie et de progrès. C'est bien parce que la société est en elle-même, et de façon totalement autonome, productrice de savoirs et d'apprentissages que la démocratie peut exister. Et c'est parce que la démocratie existe que la société peut s'émanciper. Au centre de cette interdépendance se trouve l'institution première : la discussion et le débat.

Il reste à envisager un programme de recherche que l'on pourrait intituler « nouvelles aspirations en matière de participation démocratique et réponses procédurales et

---

<sup>59</sup> Ces Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire rassemblent des entreprises d'un même secteur d'activité en les incitant à coopérer. Pièce maîtresse du Schéma Régional de Développement Economique approuvé en Assemblée Plénière le 12 juin dernier après une concertation approfondie avec les acteurs économiques, les PRIDES s'adressent avant tout aux entreprises et aux associations d'entreprises. Un bel exemple de démocratie participative dit le site du Conseil Régional qui leur est consacré.

institutionnelles possibles ». Ce programme étudierait les diverses attentes en matière de participation à la prise de décision, leurs incidences sur les politiques publiques et managériales, et par ailleurs :

- anticiperait sur les institutions et les outils à mettre en place à divers niveaux clés de la société (institutions, entreprises, quartiers, communes, territoires, nation) pour satisfaire ces attentes ;
- identifierait les secteurs où cette participation est la plus attendue, ainsi que ceux où elle est la plus urgente et la plus prometteuse face aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui ;
- dégagerait les voies éducatives à suivre pour préparer les personnes, non seulement à plus d'autonomie mais aussi à plus d'implication dans le devenir commun.

Pour conclure provisoirement notre propos nous pensons que deux grands défis –celui du « vertige cognitif » et celui du « divorce politique » - nous sont posés et que le débat est le moyen le mieux approprié pour les relever.

Le vertige cognitif concerne le brouillage de nos repères notionnels et conceptuels face à l'évolution des savoirs et notamment ceux désignés par le vocable de « savoirs limites » (« frontières » en anglais). Ces savoirs remettent en cause notre rapport à la réalité en introduisant des éléments nouveaux concernant la matière et la structure même de celle-ci. L'impact de ce trouble est d'autant plus fort que ces savoirs sont de plus en plus fréquemment doublés d'applications pratiques modifiant nos comportements habituels vis-à-vis des objets et des choses. Ainsi notre rapport au corps est-il bouleversé par l'ingénierie dont il est de plus en plus l'objet, de la chirurgie plastique aux nanotechnologies en passant par les biotechnologies. Cette nouvelle capacité à nous transformer ouvre tout à la fois d'immenses champs de libertés et un questionnement en **abyme** sur notre identité d'espèce. Plus prosaïquement, les « objets nomades » et/ou intelligents issus de l'informatique bouleversent notre rapport à l'espace. L'ubiquité devient une aptitude prothétique de plus en plus intégrée dans nos modes de vie quotidiens. Notre conception de la réalité a du coup été bouleversée de fond en comble si on la compare avec celle de nos parents et grands-parents. Le rapport entre le vivant et le non vivant apparaît comme une question encore plus bouleversante dès lors qu'on se penche sur les plus récents travaux de la biologie moléculaire appliquée aux cancers.

Notre relation à la filiation et à la trajectoire générationnelle de même qu'aux modèles parentaux traditionnels basés sur le couple hétérosexuel de même génération est elle-même aussi remise en cause grâce aux progrès de la fécondation in vitro et à l'avènement en cours de l'utérus artificiel. Si pour les interactionnistes la réalité est une construction intellectuelle toujours à déconstruire et à reconstruire, le réel est aujourd'hui le terrain d'une vaste ingénierie où l'ordre des choses est constamment et concrètement modifié ou modifiable. Ce ne sont plus ses représentations en tant qu'objets intellectuels qui sont en cause dans cette ingénierie mais la réalité concrète elle-même. Par ailleurs cette variabilité et relativité du réel est en quelque sorte vérifiée par les mathématiques quantiques et les théories de la complexité. Notre rationalité commune, plutôt basée sur des invariants et une logique causale, s'en trouve perturbée. Ce nouveau paradigme met en péril nos certitudes et nos repères comme toute vérité scientifique avérée a toujours remis en cause le système de croyances caractéristique d'une époque. S'en suivent de vertigineuses interrogations sur l'être et le néant, sur ce qui est vrai et sur ce qui est faux, sur notre existence toujours en devenir et à définir et sur l'anomie totale de la nature. Les QSV deviennent centrales mais leur enseignement ne peut se résumer à la transmission de savoirs stables.

Le défi du divorce est celui de l'obsolescence des formes de pouvoir basées sur la seule représentation et la méfiance de plus en plus aigüe des citoyens vis-à-vis de leurs mandants. L'aspiration à exister en tant que personne singulière et autonome ne peut être satisfaite par un modèle institutionnel pyramidal et élitiste, fermé sur lui-même. De plus en plus ce qui est en cause c'est la participation de chacun au pouvoir et à la décision, tout comme l'aspiration à la reconnaissance. *« A l'avenir, chacun aura son quart d'heure de célébrité mondiale. »* disait Andy Warhol dans les années 70. Les institutions ont du coup le besoin urgent de s'adapter à cette nouvelle donne qui exige que le débat soit permanent, le savoir constamment consolidé et approfondi, le pouvoir partagé. Démocratie et débat à tous les étages semble être le mot d'ordre politique souterrain le plus évident en nos temps de remise en cause généralisée. Dans l'école comme dans les entreprises la question de la gouvernance devient centrale. Elle est la mutation en cours sans laquelle aucun équilibre durable des rapports sociaux ne sera trouvé.

Former au civisme républicain, ainsi que le faisait les instituteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, ne suffit plus et est même totalement inopérant s'il s'agit simplement d'obtenir l'obéissance et la

conformation. Les références sont trop nombreuses, les acteurs trop divers, les intérêts trop différents et chacun d'eux trop légitime pour qu'une seule et même manière de voir soit imposée. Seuls des processus de construction du consensus à tous les niveaux de la société sont opérants et efficaces ainsi que l'institution du débat public l'a démontré. Si la nécessité d'une armature civique demeure elle doit être adossée à une éducation à la citoyenneté, c'est-à-dire à une préparation aux arts de l'enquête, de la controverse et de la problématisation débouchant sur la capacité de décider après s'être forgé une opinion éclairée. Face aux risques de liquéfaction – envisagée sous l'angle d'une disparition du sens – de nos vies et des relations humaines seule une pratique instituant pour chacun la possibilité de participer à la prise de décision politique et à la discussion morale et pratique, peut recréer du lien social et du sens commun. Si l'objectif reste une opinion éclairée n'oublions pas que celle-ci devra tout aux apports de la raison et des sciences que l'enquête aura interrogés. Puisque, selon la formule des membres de la première Ecole de Francfort, « l'estomac est désormais plein », c'est au cerveau qu'il faut s'adresser par l'art du questionnement collectif et intersubjectif.

La cadre du débat est la mise en pratique de nouvelles formes d'apprentissage et de relation au réel. C'est aussi un art la co construction de la vie sociale laissant toute sa place au doute et aux personnalités sans détruire le collectif, bien au contraire, puisque par un effet réflexif et dialectique elle le recoud et le consolide. Au bout du compte nous ne pouvons échapper à ce double défi dialectique de construire d'une part une science hors des frontières de nos certitudes (mais c'est là, de tous temps, son rôle premier) ainsi qu'une société (et c'est là la pierre d'achoppement des sciences humaines) dépassant les limites des cadres institutionnels « à la Durkheim » capable de conjuguer le semblable et le singulier, la tradition et la nouveauté, le logique et le paradoxal. La voie du débat argumenté et réglé nous offre en fait la possibilité de faire des QSV le terreau sur lequel faire pousser les normes nouvelles à cultiver ensemble.

# **Bibliographie**

- Abel Olivier *Le chemin de la gratitude et de la gratuité*, Les cahiers de Saint-Lambert N°8 - janvier-février-mars 2011
- Abric Jean Claude *Pratiques sociales et représentations*, 4° édition, Paris, PUF, 2011, 396 pages, collection Quadrige.
- Abric Jean Claude « L'étude expérimentale des représentations sociales » in « Les représentations sociales » sous la direction de Jodelet Denise, Paris, PUF (7eme édition), 2003, p205-223.
- Adorno Theodor et Horckheimer Max *Dialectique de la raison. Fragments philosophiques*, (1983), Paris, Gallimard, 294 pages.
- Albe Virginie (2006) *L'école à l'épreuve de l'actualité*, 1° édition, sous la direction d'Alain Legardez et Laurence Simmoneaux, Paris, ESF, 246 pages, pages 79 à 91.
- Alpe Yves et Legardez Alain (2010) Communication au 13° congrès international « La recherche en éducation au service du développement de sociétés ». Université de Sherbrooke, Québec, Canada.
- Alpozzo Marc (2009) *Entre corps et âme, la conception de l'individu dans la philosophie de Spinoza*. Les Carnets de la Philosophie. Bloc Marc Alpozzo  
<http://marcalpozzo.blogspot.com/archive/2009/11/30/entre-corps-et-ame-la-conception-de-l-individu-chez-spinoza1.html>
- Amartya Sen *Commodities and Capabilities*, Oxford, Editions India Paperbacks, 1987, 89 pages.
- Amartya Sen *L'économie est une science morale*, Paris, La Découverte Poche Essais, 2004, 126 pages.
- Anscombe Jean Claude et Oswald Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*, In : Langages, 10° année, n° 42. . Argumentation et discours scientifique. Pp. 5-27.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726x\\_1976\\_num\\_10\\_42\\_2306](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1976_num_10_42_2306)
- Apel Karl–Otto *Ethique de la discussion*, 1° édition, Paris, Les Editions du Cerf, 1994, 118 pages.
- Ardoino Jacques *Logique de l'information et stratégie de la communication* in revue *Pour* n° 114, 1988.
- Aristote *Rhétorique*, Paris, Garnier Flammarion, Edition 2007, 567 pages.

- Arpin Lucie et Capa Louise. *L'apprentissage par projets : fondements pédagogiques, approche unificatrice, démarche pédagogique*, Québec, Canada, Editions Chénélière Education, 2001, 258 pages.
- Aubenque Pierre *Aristote*, article in Dictionnaire des philosophes, Paris, Encyclopædia Universalis/Albin Michel, 1998, 36 pages, tome1.
- Austin John Langshaw *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 2005, 201 pages.
- Bateson Grégory *La nouvelle communication*, 3<sup>e</sup> édition, sous la direction d'Yves Winkin, Paris, Seuil, 1981, 384 pages.
- Bauman Zygmunt *L'amour liquide*, Paris, Hachette, 2004, 192 pages.
- Berrier Astrid *Conversations francophones, A la recherche d'une communication interculturelle*, Paris, L'Harmattan, collection Sémantiques, 2004, 388 pages.
- Bidima Jean Godefroy *La palabre*, Paris, PUF, 1988, 128 pages.
- Blondiaux Loïc et Gilles Laurent Rayssac *Introduction au séminaire de l'Institut de la Concertation « la démocratie est-elle soluble dans la concertation ?* Institut de la concertation. <http://www.concerter.org/documents-publics/compte-rendus-des-seminaires-pratiques-et-recherches-sur-la-concertation/seminaire-du-8-juin-2009-la-democratie-est-elle-soluble-dans-la-concertation/Seminaire%20IC-8%20juin%202009-revu%20OK.pdf/view>, 2009.
- Boltanski Luc et Thévenot Laurent *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, 475 pages.
- Botbol-Baum Mylène *Bioéthique dans les pays du sud. Récits de médecins africains*, Paris, L'Harmattan, 2005, 284 pages.
- Bouchindhomme Christian *Le vocabulaire d'Habermas*, Paris, Ellipses, 2002, 80 pages.
- Bourdieu Pierre *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, Collection le sens commun, 1979, 680 pages.
- Bourdieu Pierre *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 248 pages.
- Braudel Fernand *L'identité de la France*, Paris, Arthaud – Fammarion (3 volumes), 1986, 1000 pages.

- Bruner Jérôme *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Collection Actualités pédagogiques, Editions Retz, 1987, 127 pages.
- Bucheton Dominique *Trois bonnes raisons pour débattre à l'école*. Cahiers pédagogiques, Paris, INRP. 2002.
- Bucheton et Chabannes *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire. L'écrit et l'oral réflexifs*, Paris, P.U.F, 2002, 248 pages.
- Chamboredon Marie Claude Recherche ANR. Rapport final présenté à Rouen le 27 novembre 2012.
- Champollion Pierre Symposium « *Education au développement durable et territoires* ». In Actes du Congrès international « *Actualité de la Recherche en Education et Formation* », 2010 (CH). Genève.
- Changeux Jean Pierre *Du vrai, du beau, du bien*, Paris, Odile Jacob Sciences, 2008, 515 pages.
- Chevallard Yves *Les processus de transposition didactique et leur théorisation*. In *La transposition didactique à l'épreuve*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1994, 180 pages.
- Chiron Pierre *Introduction à la Rhétorique d'Aristote*, in *Rhétorique*, Paris, Garnier Flammarion, 2007, p 7 à 81.
- Chomsky Noam *Le langage et la pensée*, Paris, Payot, 1969, 145 pages.
- Chomsky Noam *Théories du langage, théories de l'apprentissage, le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky*, Paris, Seuil, 1982, 533 pages.
- Claeys Mekdada Cécilia *Le lien politique à l'épreuve de l'environnement*, Bruxelles, Presses Interuniversitaires, collection Eco polis. 2003, 245 pages.
- Claude Parthenay *Herbert Simon : rationalité limitée, théorie des organisations et sciences de l'artificiel*, Document de Travail CEPN en ligne [http ://librairie.immateriel.fr/](http://librairie.immateriel.fr/), 2012.
- Colinvaux Paul *Invitation à la science de l'écologie*, Paris, Seuil, 1973, 249 pages.
- Commission Nationale du Débat Public Texte du portail internet de la CNDP. [http ://www.debatpublic.fr/ 2102](http://www.debatpublic.fr/2102)
- Cousin Victor *Leçons sur la philosophie de Kant*, Paris, Librairie philosophique de Ladrance. 1844, Disponible sur [http ://books.google.fr/books](http://books.google.fr/books)

- Cozma Ana-Maria *La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif*, Synergies Roumanie n° 5 - 2010 pp. 155-175-Finlande, Editions de l'Université de Turku, 2010.
- Damasio Antonio R *L'Erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2008, 368 pages.
- De Munk Jean *Les trois dimensions de la sociologie critique. Sociologies. Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie*, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 21 juillet 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3576>
- De Saussure Ferdinand *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995, 520 pages.
- Decroly Jean-Ovide *Vers l'école nouvelle*, Paris, PUF, 1940.
- Dessalles Jean Louis *Aux origines du langage. Une histoire naturelle de la parole*, Paris, Hermès Sciences, 2000, 352 pages.
- Dewey John *Démocratie et éducation*, Paris, Armand Colin/Nouveaux Horizons, 1975, 520 pages.
- Dubar Claude *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991, 255 pages.
- Dubar Claude *La crise des identités*, Paris, PUF, 2000, 256 pages.
- Durkheim Emile *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1977, 144 pages.
- Edelman Gerald *Plus vaste que le ciel : Une nouvelle théorie générale du cerveau*, Éditions Odile Jacob, Paris, 2004, 215 pages.
- Ferrandez *L'oral argumentatif en philosophie*, s/d de M.Tozzi, Montpellier, Crdp de Montpellier, 2011. <http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-oral-argumentatif-en-philosophie>
- Freinet Celestin *Œuvres pédagogiques*, Paris, Seuil, 1994, 588 pages.
- Giral Jacky Article « *Comment analyser un débat* », in ouvrage collectif « *Développement durable et autres questions d'actualité* » sous la direction de Laurence Simonneaux et Alain Legardez. Dijon, Educagri, 2010.

- Gorz André *Adieux au prolétariat*, Paris, Seuil, 1983, 246 pages.
- Grice Herbert Paul *Meaning*, New York, The Philosophical Review, 1957, [www.ditext.com/grice/meaning.html](http://www.ditext.com/grice/meaning.html)
- Grice Herbert Paul *Logic and conversation*. In Cole, P. and Morgan, J. (eds.) *Syntax and semantics*, vol 3. New York, Academic Press, 1975, [www.scribd.com/doc/6450248/Grice-Logic-and-Conversation](http://www.scribd.com/doc/6450248/Grice-Logic-and-Conversation)
- Haber Stéphane *Habermas, une introduction*, Paris, Agora, 2001, 360 pages.
- Habermas Jürgen *Théorie de l'agir communicationnel*, Vol.1 et 2, Paris, Seuil, 1979, 448 pages et 480 pages.
- Habermas Jürgen *L'éthique de la discussion et la question de la vérité*, Paris, Grasset, 2003, 81 pages.
- Habermas Jürgen et Rawls John *Débat sur la justice politique*, Paris, Cerf, 2005, 187 pages.
- Jakobson Roman *Essais de linguistique générale tome 1*, Paris, Éditions de Minuit, Collection Double, 2003, 260 pages .
- Jeziorski Agnieszka *Les représentations de l'éducation au développement durable d'étudiants allemands et français*. Aix en Provence, 2011.
- Jodelet Denise *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1997, 447 pages.
- Jonas Hans *Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Garnier Flammarion, collection Champs, 2008, 424 pages.
- Kant Emmanuel *Critique de la raison pure* , Paris, Édition G. Baillière. 1869 [http://fr.wikisource.org/wiki/Critique\\_de\\_la\\_raison\\_pure](http://fr.wikisource.org/wiki/Critique_de_la_raison_pure).
- Kerbrat-Orecchioni Catherine *Les actes de langage dans le discours : Théories et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2008, 197 pages.
- Laborit Henri *Eloge de la fuite*, Éditions Robert Laffont, coll. « La vie selon », 1976, 233 pages.
- Laing Ronald *Soi et les autres*, Paris, Stock, 1961, 238 pages .
- Lakoff George et Johnson Mark *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 1980, 254 pages.

- Latour Bruno *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2009, 401 pages.
- Legardez Alain et Simonneaux Laurence *L'école à l'épreuve de l'actualité, Enseigner les questions vives*, Paris, ESF. 2006, 246 pages
- Legardez Alain et Simonneaux Laurence *Développement durable et autres questions d'actualité. Questions socialement vives dans l'enseignement et la formation*. Dijon, Educagri, 2011.
- Lemoigne Jean Yves *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1990, 178 pages.
- Levi Strauss Claude *Introduction à « Sociologie et anthropologie » d'A Mauss*, Louvain, Revue philosophique de Louvain, 1967, pages 2 à 52.
- Livet Pierre *Emotions et rationalité morale*, Paris, PUF, 2002, 280 pages.
- Maurel Christian *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan, 2010, 241 pages .
- Mauss Alfred *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF. Recueil de textes, préface de Claude Lévi-Strauss, Presses universitaires de France, 1950, 475 pages.
- Mermet Laurent *Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs*, in Cécile Blatrix et al., « Le débat public : une expérience française de démocratie participative », Paris, La Découverte «Recherches », 2007.
- Michelet Jules *Histoire de la Révolution française*, [http://books.google.fr/books?id=EfHBZFO\\_ZGgC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](http://books.google.fr/books?id=EfHBZFO_ZGgC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false)
- Miserey Yves et Pellegrini Patricia *Le groupe radioécologie Nord Contentin. L'expertise pluraliste en pratique*, Paris, La documentation française, 2006, 212 pages.
- Morin Edgar *La méthode*, 6 volumes, Paris, Seuil réédition, 1977-2006.
- Moscovici Serge *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1976, 506 pages

- Nonjon Magali *Quand la démocratie se professionnalise. Enquête sur les experts de la Participation*, Thèse pour le doctorat en science politique de l'université de Lille 2. 2006.
- Okamba Emmanuel *La philosophie négro africaine*, Paris, PUF. 1988,
- Okamba Emmanuel *Le processus d'acculturation en Afrique : les vertus de la palabre locale au service de l'entreprise*, Paris, Cahiers des Sciences Humaines, 1994.
- Pache Alain et équipe ERDESS *L'éducation en vue du développement durable : sciences sociales et élèves en débat*, Genève, Collection Pratiques et théories des éditions de l'université de Genève, 2011.
- Piaget Jean *Le Langage et la pensée chez l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé, 10<sup>e</sup> édition, 1997, 213 pages.
- Piaget Jean *L'équilibration des structures cognitives : problème central du développement*, Paris, PUF, 1975, 188 pages.
- Platon *Ménon*. Traduction de Monique Canto – Sperber, Paris, Garnier Flammarion, 1991, 330 pages.
- Popper Karl *Les deux problèmes fondamentaux de la théorie de la connaissance*, Paris, Hermès, 2005, 468 pages.
- Rabelais *Pantagruel in œuvres complètes*, Paris, éditions LGF, 1994,
- Rawls John *Justice et démocratie*, trad. Par Catherine Audard, Paris, Seuil, 1993, 386 pages
- Ricoeur Paul *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Folio Essais, 2004, 448 pages.
- Rogers Carl *Le développement de la personne*, Paris, Dunod, 2005, 270 pages.
- Rosanvallon Pierre *La légitimité démocratique*, Paris, Seuil, 2008, 359 pages .
- Rouquette Michel Louis & Rateau Patrick *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, 159 pages.
- Rousseau Jean Jacques *Du contrat social ou principes du droit politique*. 1762  
[http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau\\_jj/contrat\\_social/contrat\\_social.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/contrat_social/contrat_social.html) Site de l'Université du Québec.
- Sainsaulieu Renaud et Blaise Olivier *L'entreprise en débat dans la société démocratique*, Paris, Editions sciences po, (2001), 325 pages.

- Sarkozy Nicolas *Discours du 6 juillet 2007 pour le lancement du Grenelle de l'environnement*, Portail internet de la Présidence de la République, 2007.
- Sauvé Lucie *La dimension politique de l'éducation relative à l'environnement – Un certain vertige.* (2010)  
[http://www.revueere.uqam.ca/PDF/volume\\_9/EDITO\\_LS.pdf](http://www.revueere.uqam.ca/PDF/volume_9/EDITO_LS.pdf)
- Schnapper Dominique et Bachelier Christian *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, 2000, 320 pages .  
 Searle et Vanderveken *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 227 pages .
- Searles JR *Sens et expression*, Paris, Les Editions de Minuit, 1982, 243 pages.
- Seely Thomas *Honeybee democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2010, 280 pages.
- Serre Michel *Petite Poucette*, Paris, Le Pommier, 2012, 84 pages .
- Simard Louis et Fourniau Jean-Michel *Ce que débattre nous apprend. Éléments pour une évaluation des apprentissages liés au débat public*, in Cécile Blatrix et al., Paris, « Le débat public : une expérience française de démocratie participative », La Découverte « Recherches », 2007
- Simon Herbert *Administrative Behavior*, 4<sup>o</sup> édition, New York , Ed. Mac Millan, 1997, 352 pages.
- Simonneaux Laurence *L'argumentation dans les débats en classe sur une technoscience controversée*, Lyon, Revue Aster, n° 37, 2003, p. 189–214,
- Simonneaux Laurence et Jean *Argumentation sur des questions socio-scientifiques*, Lyon, *Didaskalia*, n° 27, 2006.
- Todd Emmanuel (2011) *L'Origine des systèmes familiaux : Tome 1 L'Eurasie*, Paris, Gallimard, col. NRF Essais
- Tremblay Jean Michel « Le site pédagogique de Jean-Marie Tremblay » <http://jmt-sociologue.uqac.ca/> 2006
- Udave Jean Paul *Et on réfléchit sur l'argumentation*, Lyon, Cahiers pédagogiques INRP, 2002.
- Van der Henst Jean-Baptiste *La perspective pragmatique dans l'étude du raisonnement et de la rationalité* Vineuil, *L'Année Psychologique*, (2002)102, 65-108

- Van Eemeren F.-H. et Houllosser Peter *Une vue synoptique de l'approche pragma dialectique* in «L'argumentation aujourd'hui», Paris, Sorbonne Nouvelle, 2004, pages 45 à 71.
- Vasquez Aida et Oury Frenand *Vers une pédagogie institutionnelle* par Oury Fernand et Vasquez Aïda, Paris, Éditions Maspero, 1971, 288 pages.
- Vernant Jean Pierre *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962, 133 pages.
- Viard Jean *Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2011, coll. L'urgence de comprendre, 204 pages.
- Victtori Bernard *Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage*. Revue Langages, 2005, p112-125, Paris, Fayard,
- Vidal Naquet Pierre Article « *Grèce antique* » Encyclopédia Universalis en ligne, 2010. [www.universalis-edu.com](http://www.universalis-edu.com)
- Vigotski Lev *Pensée et langage*, Paris, La Dispute, 1997, 557 pages.
- Vion Robert *L'analyse des interactions verbales*, Les carnets du CEDISCOR. 2010, [Cediscor.revues.org](http://Cediscor.revues.org)
- Warhol Andy *Ma philosophie de A à B et vice-versa*, Flammarion, 2007, 217 pages.
- Weber Max *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket, 1989, 285 pages.

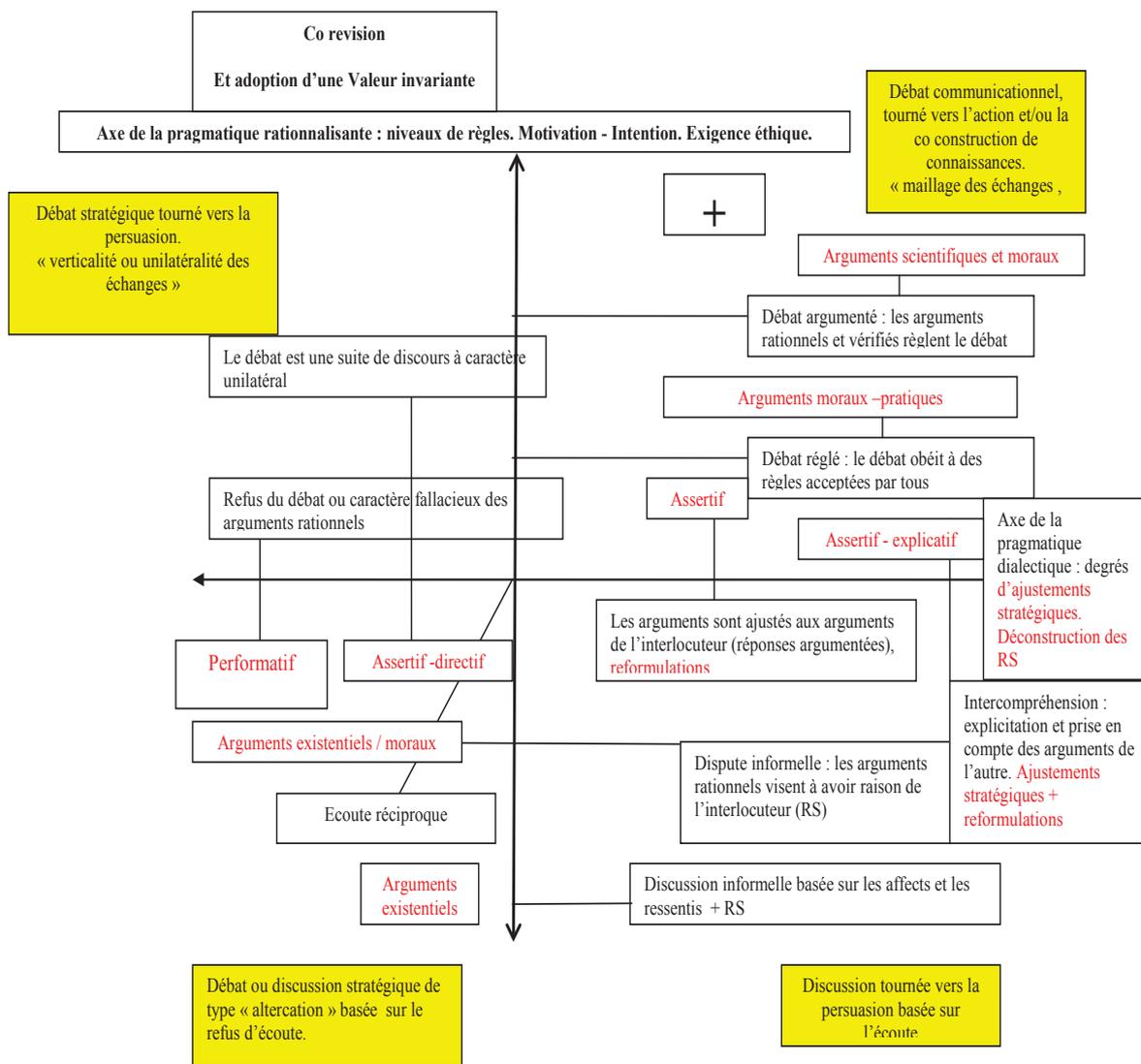
# ANNEXES

- Algorithme d'analyse des débats.....260

- Extraits de grilles d'analyse et de verbatims de quelques débats .....262
- Questionnaires de positionnement.....279
- Analyse des 120 réponses aux questionnaires de positionnement.....292
- Synthèse de l'analyse de 14 débats.....309
- Exemple de recueil des avis sur ce qui a été appris et ce qui a été préconisé par les participants.....322

## **ALGORITHME PERMETTANT D'ANALYSER LES DEBATS**





**GRILLES D'ANALYSE ET VERBATIMS  
(EXTRAITS)**

Les cafés débats (CD) : tableau récapitulatif, verbatim d'un café débat, synthèse de l'ensemble des CD.

**Tableau1 : Les cafés débats**

Date	Thème	Nombre de participants	Intervenants
11 avril 2007	L'eau du robinet	12	Ingénieur hydrobiologiste MRE
23 mai 2007	La production de la nourriture	16	Ingénieur agronome INRA
27 juillet 2007	La cuisine et le goût	18	Slow Food
16 octobre 2007	Les produits de lavage et la pollution de l'eau	10	IEULFT
19 décembre 2007	La production de déchets	8	IEULFT
8 janvier 2008	Le réchauffement climatique	18	Film Al Gore
3 avril 2008	L'eau à Vallauris	11	Planète sciences

**Analyse synthétique de l'ensemble des Cafés débats de la première expérimentation.**

	<b>Circulation de l'expertise</b>	<b>Type d'argumentation majoritaire et actes de parole</b>	<b>Actes d'Intercompréhension</b>	<b>Actes promissifs</b>	<b>Type de débat et orientation</b>	<b>Orientation du débat</b>
CD 1 L'eau du robinet	Toutes les personnes ont pris la parole. Majorité de proposants. L'expert se transforme en animateur et prend le ton de la conversation en se situant à égalité avec les autres participants.	Les arguments sont majoritairement d'ordre moral/pratique. Les actes de parole sont constatifs.	Nombreuses demandes d'explications. Nombreux échanges basés sur l'expérience de chacun à caractère pratique. Echange de savoir faire très intense..	Ils sont nombreux et basés sur l'activation d'une « culture de la sécheresse » : les coupures d'eau et une gestion économe s'imposent comme un acte citoyen nécessaire	Le débat est communicationnel. La recherche de solutions pratiques est constante.	Vers l'action individuelle (économies) et collective (coupures).
CD 2 Production de la nourriture	Les figures d'opposant sont plus nombreuses chez les non experts. L'expert n'abandonne que très peu ses positions et uniquement lorsqu'un participant est d'accord avec lui.	Les arguments sont majoritairement théoriques et les actes de parole de type expressif du côté de l'expert. Du côté des participants les arguments sont majoritairement d'ordre moral pratique et certains deviennent progressivement dramaturgiques portés par des actes de parole de plus en plus expressifs.	Les actes d'intercompréhension sont essentiellement des demandes d'explication à l'expert.	Ils reposent sur la reprise des recommandations de l'expert sans engagement personnel.	Le débat est majoritairement stratégique : il s'agit de faire partager un point de vue.	Tourné vers l'action pratique (acheter des produits locaux et de saison) mais avec un fort sentiment d'impuissance (voir les arbres).
CD 3 La nourriture à table.	L'expertise circule au point que les figures d'opposants et de proposants sont également	Les arguments sont tous d'ordre moral/pratique et basés sur l'expérience. Les apports théoriques proviennent	Chaque argument est repris et discuté. Les demandes ou les offres de reformulation sont nombreuses.	Ils sont nombreux et cohérents, presque consensuels et portent sur les thèmes de la proximité et de la saisonnalité.	Le débat est communicationnel avec quelques tentatives stratégiques autour des AMAP	Vers l'action individuelle malgré quelques tentatives de propositions d'actions collectives.

	réparties entre les participants et les intervenants	de l'expert diététicienne.				
CD 4 Les produits polluants	Chacun se fait expert d'une partie du sujet sans jamais maîtriser l'ensemble. Beaucoup d'interrogations fautes d'informations fiables.	Les arguments sont d'ordre pratique et dramaturgique. Mise en doute des produits bio. Les actes de parole oscillent entre expressivité et impératif.	Peu d'actes d'intercompréhension. Séries d'affirmations gênant la recherche d'un consensus. Forte expressivité d'une opposante.	Pas d'actes promissifs.	Le débat est stratégique et peu communicationnel.	Peu tourné vers l'action.
CD 5 La production de déchets d'emballage	L'expertise circule de façon totalement libre après une introduction informative claire sur la production d'emballages.	Les arguments sont d'ordre technico scientifiques et moral / pratique.	Nombreuses questions reprises et développées par les protagonistes. Accord sur les responsabilités des industriels.	Actes promissifs limités par la mise en cause des fabricants de produits responsables des déchets « en amont »	Le débat est majoritairement communicationnel (série de constats explicatifs) et en partie stratégique (contre les industriels)	Tourné vers l'action individuelle mais de façon très limitée (limiter les achats). Mise en cause des fabricants.
CD 6 Le réchauffement climatique	L'expertise circule librement après la projection du film d'Al Gore..	Tous les types d'arguments sont énoncés et les actes de parole sont majoritairement expressifs et impératifs (ton militant)	Nombreuses demandes d'explication avec reprises d'arguments énoncés et développement de nouveaux arguments.	Actes promissifs tournés vers l'action collective organisée. Peu d'actes promissifs individuels.	Le débat est majoritairement stratégique.	Tourné vers l'action organisée et politique.

EXPERIMENTATION MENEES AU SEIN DE L'EPLA D'HYERES

(extraits des matériaux et documents d'analyse)

Thème du débat : agriculture et biodiversité.

**TEXTES LIBRES REDIGES AVANT DEBAT DU 23 FEVRIER 2010**

GRUPE HORTICULTURE –PEPINIERES –VITICULTURE-MARAICHAGE

<u>Avis sur la problématique agriculture/biodiversité</u>
L'agriculture : intensive, biologique, raisonnée. Biodiversité : faune, flore.
C'est à la fois primordial et indispensable de lier la biodiversité et l'agriculture car si l'homme continue à prôner des méthodes culturales qui nuisent à la biodiversité alors c'est l'homme qui disparaîtra. L'équilibre entre agriculture et biodiversité doit être trouvé dans nos sociétés modernes où prime le profit à court terme.
Pour l'instant je ne peux rien vous dire ni sur l'agriculture ni sur la biodiversité car je suis en train d'apprendre. Je pourrai plus développer d'ici quelques mois.
La biodiversité c'est d'après moi la présence d'une faune et d'une flore importante sur un lieu plus ou moins délimité, vivant et interactive. L'agriculture ce sont des pratiques effectuées pour pouvoir cultiver ou élever des végétaux et/ou animaux.
La biodiversité est un atout pour l'agriculture : vivre avec la nature, la laisser se mouvoir.
Agriculture : mode de culture : intensive, raisonnée ou biologique. Biodiversité : éléments constituant l'écosystème.
Protection des espèces animales et végétales Protection de l'environnement (sol) Réduire les insecticides, fongicides, pesticides en agriculture en favorisant par la biodiversité la présence d'auxiliaires.
Biodiversité : maintenir un écosystème, sur la nature, afin de préserver la terre, ou sur des changements climatiques. Agriculture : permet aussi de maintenir justement des terres cultivées ou en jachère.
L'agriculture intensive tue la biodiversité. Je suis pour le non labour du sol et l'élimination des produits chimiques en agriculture. Il faut augmenter la diversité des cultures pour diminuer les risques de virus...et donc augmenter la biodiversité (utilisation d'auxiliaires, compagnonnage des plants) Eduquer le consommateur à ne pas avoir des fruits et légumes parfaits car ça n'a pas d'impact sur le goût (au contraire même).
Pour l'instant pas grand-chose, il faut que j'approfondisse mes recherches. Environnement, faune, flore, osmose.
Agriculture : nourriture de la population, production de la terre, exploitation intensive, abuser de la terre, tenir en place le sol, maintien de la terre.
La biodiversité : toute plante et animaux d'un environnement. Agriculture : sert à nourrir l'homme.
Agriculture et biodiversité : notion d'un nouvel équilibre mis en place en agriculture. L'ancien est inexorablement transformé. Mieux ? Pire ? C'ele dépend de beaucoup de paramètres. Peut être mieux ou pire. En tout cas l'agriculture est une notion incontournable = nourriture.
La biodiversité est une contrainte en agriculture, la biodiversité est un atout pour l'agriculture. La biodiversité est une contrainte, perte pour l'agriculture et j'ai choisi cela pour vraiment voir. Les

atouts je ne sais pas vraiment ce que c'est.

Quelques mots pour le débat :

Le sujet que j'ai choisi est les atouts et les contraintes de la biodiversité. J'ai choisi ce sujet car cela m'intéresse de savoir ce qu'est vraiment la biodiversité.

Absent

DEBAT DU 23 MARS 2010 – CFPPA

BPREA HORTI-VITI-PEPI-MARAICHAGE

Thème : agriculture et biodiversité

Extraits du Verbatim.

Premier exposé introductif :

Siegfried : le groupe 2 on a traité comme sujet « l'agriculture a-t-elle un impact positif et/ou négatif sur la biodiversité ? » Moi c'est Siegfried, Chantal (*chacun se nomme tour à tour*), Solange, inaudible (2 fois), Fabienne, Régine. On a tous participé donc à l'élaboration de ce débat, de cet exposé pardon. Bon pour traiter le sujet, pour répondre à cette question sur l'impact positif ou négatif sur la biodiversité on a commencé par définir le terme agriculture.

Chantal : cette définition je l'ai trouvée sur wikipédia sur internet , elle dit donc « processus par lequel les hommes aménagent leur écosystème pour satisfaire les besoins de leur société ». Elle désigne « l'ensemble des savoirs faire et activités ayant pour objet la culture des terres et plus généralement l'ensemble des travaux sur le milieu naturel ». Ce ne sera pas seulement terrestre, mais on va trouver la forêt, la mer, les lacs, les rivières. « et qui permettent de cultiver et prélever les êtres vivants : végétaux, animaux, voire champignons ou microbes utiles à l'être humain ».

Siegfried : alors l'agriculture c'est un terme au sens large. On peut définir d'abord plusieurs types d'agriculture.

Chantal : donc on aura deux types d'agriculture qui vont être la monoculture et la polyculture. Voilà...

Siegfried : alors après donc après les types d'agriculture on peut parler maintenant de modes d'agriculture.

Chantal : alors il y a plusieurs modes d'agriculture mais on va en définir trois plus spécifiquement : l'intensive, la raisonnée et la biologique. Voilà..

S : alors maintenant, tu veux bien développer un peu les différents modes d'agriculture.

A : on les a classés par rapport à leurs avantages par rapport à la biodiversité. Donc on va commencer par l'impact négatif sur la biodiversité. L'intensive va engendrer un appauvrissement du sol, une diminution de la flore et de la faune du sol et à terme on peut même arriver à une stérilisation. Heu, ensuite cette agriculture, comme elle est intensive et qu'elle est basée sur une rentabilité totale on va utiliser à outrance des produits chimiques et du coup ça va évidemment être bénéfique pour l'agriculture, notamment pour la monoculture , mais ça va être néfaste à la biodiversité. Ensuite ça va provoquer également la pollution des eaux et des sols. Comme exemple on peut voir les nitrates, les ?... qu'on peut retirer dans les

études d'eau et de sol. Après une diminution d'espèces, voire même la disparition de certaines espèces. Ben là il y a une grosse problématique heu... bon, sur les abeilles, des interrogations qui sont posées sur ce qui va se passer...si on réagit pas rapidement...donc à la diminution de la population d'abeilles. Et ensuite, donc également il y a eu un fort démembrement qui a provoqué la suppression des haies et des bosquets qui a donc eu pour conséquence la diminution aussi de tout ce qui est insectes et on pourrait dire aussi faune auxiliaire qui. Après il y a une problématique un peu annexe, ce sont les OGM, l'agriculture essaie de trouver des solutions avec des nouvelles espèces. Celle-ci est génétiquement modifiée, et du coup ça pose aussi un problème, des interrogations, sur l'impact sur, sur...la santé notamment et également sur l'environnement. Donc après on a voulu voir par contre les impacts positifs de l'agriculture sur la biodiversité. Par rapport au type d'agriculture qui était choisi et la façon dont elle est menée. On a déjà essayé de voir...de faire un état des lieux par rapport historiquement à tout ce qui avait pu se passer en agriculture. Donc on voit déjà une ?...une sélection d'espèces qui ont provoqué une augmentation de la biodiversité. Des espèces qui ont été, des variétés qui ont été mises en place adaptées plus aux conditions écologiques locales. Par exemple dans le bassin méditerranéen à l'heure actuelle on a 800 variétés d'oliviers. On a recensé 800 variétés d'oliviers ce qui montre l'augmentation de la biodiversité par rapport donc à cette espèce. Et ça a lieu pour d'autres espèces, notamment de fruitiers ou d'autres variétés de légumes et donc cette sélection en fait est due à une volonté de trouver des espèces qui sont plus résistantes et plus adaptées aux milieux où elles sont cultivées. Et ensuite il y a eu aussi heu une prise de conscience sur la collecte et l'étude de ces diverses variétés. Donc heu... parallèlement à ça on aussi le fait que des pratiques agricoles ont créé au fur et à mesure du temps des milieux très spécifiques et on observe à l'heure actuelle que si ces milieux, si les pratiques notamment de pastoralisme sont abandonnées on va avoir une baisse de la diversité végétale, une perte de la biodiversité végétale, une perte de certaines espèces qui seraient considérées comme des espèces rares. Du coup il y a une préservation de certaines pratiques notamment l'élevage dans des milieux comme sur les Causses ou dans la plaine de la Crau en Camargue, et par contre il y a aussi une tendance à remettre en place le pastoralisme sur les lieux de déprise pour justement provoquer à nouveau la reconquête des milieux. On a un exemple dans les Pyrénées où donc une espèce, des ovins, l'élevage d'ovins donc a été remis en place et donc on peut recenser 350 espèces végétales rares sur la zone en fait. Donc heu après il y a le désir de maintenir une biodiversité des espèces domestiquées sauvages finalement puisque l'agriculture a provoqué un désir de mieux connaître les espèces présentes déjà dans le milieu et également d'en adapter d'autres. Donc on a une collecte comme je disais des études qui sont faites que ce soit sur des variétés cultivées, anciennes ou modernes, des formes sauvages ou apparentées. Il y a un institut français de la biodiversité qui a été créé et donc le fait de mieux connaître la biodiversité permet aussi de mieux exploiter son potentiel et du coup de mieux utiliser ce potentiel dans l'agriculture. Donc il y a des cryo banques d'ailleurs comme exemple qui ont été créées au niveau aviaire (?), il y a aussi une sélection des espèces donc plus adaptées, plus résistantes aux maladies qui va entraîner une diminution du coût d'utilisation des produits phytosanitaires, de lutte contre les insectes

ravageurs, les maladies. Après il y a aussi des espèces qui ont été sauvées comme par exemple la génisse ? de Touraine, qui est une espèce de ? variété de ? la farandole qui est résistante, il y a des croisements, une variété de pommes aussi résistante à la tavelure , l'ariane. Donc on redécouvre comme ça également des espèces qui étaient perdues ou méconnues ou alors on découvre parce qu'il y a des croisements qui se font et tout ça se fait de manière naturelle. Donc il y a une prise de conscience par rapport à tout ça et la meilleure compréhension des écosystèmes va aussi entraîner des méthodes plus respectueuses en agriculture. Donc heu bé du coup on voit tout le système de mise en place de centres de recherche ou de conseils scientifiques comme le conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité qui se met en place et donc ils oeuvrent pour donner des solutions plus adaptées par rapport aux écosystèmes dans lesquels se trouvent les cultures actuelles , donc heu il y a l'émergence aussi de l'agriculture biologique, de tout ce qui est utilisation évidemment de moins de pesticides , de rotation des cultures, d'utilisation des auxiliaires, et également donc heu l'idée de restauration des haies, des bosquets, des boisements, des plates bandes enherbées, des prairies, des mares, tout ça pour à nouveau tenir compte de la biodiversité, des écosystèmes qui vivent autour des cultures et travailler d'avantage en harmonie avec la nature. Voilà...

Siegfried : Je fais la conclusion en deux mots, et puis... On peut observer jusqu'ici un aspect où l'agriculture a eu et a un impact négatif sur l'environnement de par son intensité pour pallier aux besoins alimentaires d'une population toujours grandissante, donc là on est sur l'agriculture intensive. Mais on a aussi observé que l'agriculture a contribué à maintenir et développer une diversité biologique. La prise de conscience actuelle pousse cette agriculture à se tourner vers le développement durable en observant la nature et en l'accompagnant dans un mode de culture où le principe d'un écosystème est respecté voire amélioré. Merci à vous...

Régulateur – chercheur : Des interventions ? Pas de compléments ? Des demandes de précision ? Vous pouvez nous dire comment vous avez travaillé ? Vous avez expliqué tout à l'heure avec wikipédia mais où êtes-vous allés ?

Siegfried : C'est un secret ! Rires de tous les participants... Non mais en fait on a commencé par essayer de faire un plan, de voir un petit peu là où on allait développer. Un plan quoi... après (rumeurs suggérant la réponse) il y a eu plusieurs sources : internet, etc, il y a eu une exposition au CDI justement sur la biodiversité par Mme (nom de la formatrice) rires des participants. Et après des connaissances personnelles, en entreprise, voilà, en gros... c'est un.. on a essayé de faire un amalgame de tout ça... On s'est posé des questions justement de vers quel type d'agriculture se diriger etc... voilà, la mise en place par rapport à un lieu, voilà,.. on a cogité à tout le....

Régulateur – chercheur : C'est ça un peu la question qui est posée un peu quoi (*au terme de votre exposé*).

Siegfried : Voilà... Par rapport à la culture, le lieu où elle va être exposée, voilà... par rapport à la rentabilité, par rapport justement à des phénomènes sociaux aussi, à savoir nourrir la

planète quand même, voilà, par rapport à tout ça on a essayé de mélanger tout ça pour pas dire voilà il y en a une qui est mieux que l'autre, pour pas en excuser une autre non plus, voilà...pour essayer d'être le plus large possible dans le ...Donc il n'y a pas une question précise, c'est en fait un ensemble de questions qu'on s'est posées pour arriver..

Régulateur- chercheur : Vous vous êtes posé la question du choix de quelle agriculture...

Siegfried : Oui....

B : Malgré tout avec la nécessité de changer, de préserver le sol, la biodiversité là. Faut modifier les choses quoi...

Régulateur – chercheur : D'accord. Ca c'est pour vous l'enjeu quoi...

Murmure collectif : ouais...

### DEBAT

Régulateur – chercheur : J'avais compris ça un peu comme ça. Qui veut prendre la parole maintenant, un peu spontanément, à propos de ce qui a été dit par les uns et par les autres. Même au-delà de ce qui a été dit, sachant que d'un côté on a donc bien agriculture et biodiversité et qu'on voit qu'il y a des choix à opérer et que ces choix posent question. On a parlé des questions de rentabilité, de pouvoir continuer à nourrir la planète, etc... Et en même temps c'est pas forcément évident d'y arriver quoi....Alors voilà, le débat est lancé . vous en tant qu'agriculteurs, débattiez....

Max : Je dirais juste qu'il y a du pour et du contre. Et que voilà il faut faire ça de façon raisonnée.

Régulateur : Ca veut dire quoi de façon raisonnée.

Max : De façon raisonnée c'est faire en sorte d'éviter de, de, enfin d'éviter de trop polluer évidemment quoi, tout en, comment je pourrais dire, tout en essayant de garder une productivité qui nous permette de vivre évidemment.

? : .....du réalisme dans l'agriculture....

M : Oui , ben tient justement , toi , tiens,

? : Ben savoir justement est ce que pour parler d'extrêmes, on a parlé d'agriculture intensive etc, est ce que c'est une question qu'on pourrait se poser, est ce que justement un mode d'agriculture biologique pourrait subvenir aux besoins de la planète. Où placer la barre justement, dans le mode de culture, où placer la barre, comment, voilà....

Régulateur : Votre question est : est ce qu'on pourrait vivre avec une agriculture biologique ?

Bruno : Je pense pas que ça dépende du procédé cultural de ce qu'on va... de l'agriculteur mais plus de ce qu'on va manger. Pas comment on va le produire mais qu'est ce qu'on va manger.

X : il y a des gens qui n'ont rien à manger....

Bruno : il y a des gens qui n'ont rien à manger mais il y a des sols partout, il y a des gens qui meurent de faim mais il y a des sols partout quoi...on voit que la terre est capable de produire un sol déjà, ça prend des années mais ça c'est possible. Et après c'est qu'est ce qu'on va faire nous pour entretenir ce sol, ce patrimoine de fertilité comme dit Véronique Maunier (?). C'est une jolie phrase. Le sol c'est pas seulement un support c'est un patrimoine de fertilité. Quelque chose qu'on doit faire perdurer. Donc qu'est ce qu'on va manger ? c'est pas comment le faire produire, c'est qu'est ce qu'on va manger ?

X : Je ne me rappelle plus ce que je voulais dire ; Oui, oui...donc heu qu'est ce qu'on va manger d'accord mais il y en a qui n'ont rien à manger. Voilà..

Chantal : D'accord mais en même temps quand on entend parler de quotas et qu'on jette certains aliments parce qu'on dépasse les quotas il y a un problème quoi...on a trop à manger, il y en a qui meurent de faim et on jette la bouffe.

JE : Tout ce qu'on vient d'entendre c'est très intéressant mais j'ai l'impression qu'on s'éloigne un petit peu de la biodiversité. On parle d'agriculture on recentre ça sur l'humain la question est de savoir si la biodiversité est un atout ou une contrainte et qu'on soit en culture biologique, qu'on soit dans l'envie d'avoir une société rentable ou de créer une alimentation humaine, peu importe je dirais, quoiqu'il arrive c'est le lien entre l'agriculture et la biodiversité. Voilà.. Donc moi, pour répondre à cette question là je pense quoiqu'il arrive à partir du moment où on est agriculteur forcément on nuit à la biodiversité puisqu'on va modifier un écosystème, on va forcément modifier un climat, donc notre intervention humaine, quoiqu'il arrive, pour moi, va automatiquement bousculer, modifier et gêner le bon fonctionnement de cette biodiversité.

Christine : On n'est pas obligé de modifier totalement les terres même si on travaille en culture raisonnée, on peut très bien apporter des auxiliaires qui peuvent nous aider, comme ça on utilisera moins de produits phytosanitaires sur nos cultures que ce soit une culture comment vous dire, heu...que ce soit une monoculture ou une polyculture, si on apporte des auxiliaires, forcément il va y avoir un atout même si on continue l'agriculture. On est bien obligé de continuer à cultiver nos terres pour justement essayer de donner à manger à un plus grand nombre de personnes.

Régulateur : Il y a un débat entre efficacité et autre chose...

Z : Moi je ne suis pas trop d'accord avec Jean Etienne. Je prends référence là où j'ai fait mon stage donc j'ai du recenser la végétation aux alentours heu l'exploitation se trouve aux pieds

d'une forêt et en fait on y trouve toujours les mêmes arbres c'est surtout du pin et du chêne et en fait du fait qu'ils soient implantés là en bio donc il a amené beaucoup de biodiversité de par le nombre de cultures qu'il fait, il a planté beaucoup d'arbres fruitiers, il a implanté des ruches, pour moi là où il est il a augmenté la biodiversité. Il a semé des bandes de trèfles, pour moi il apporte plus de biodiversité qu'il ne trouve de biodiversité existante.

Régulateur : Si je comprends vous voulez dire que les méthodes durables enrichissent la biodiversité.

Z : Oui, voilà...et d'ailleurs lui il définit son exploitation comme un écolieu donc je pense que déjà quand on définit...justement il préserve la biodiversité, enfin il recycle tous les..., enfin il essaie d'avoir un impact minimum. Enfin moi au contraire je trouve qu'il a apporté beaucoup de biodiversité, enfin là où il est hein...Maintenant il est vrai que le contraire existe aussi.

Régulateur : et le contraire c'est quoi ?

Z : Ben heu, rires...justement je sais pas par exemple déboiser une parcelle et faire de l'intensif, monoculture, etc quoi...

Régulateur : deux modèles de culture...

Z : oui...bien sur le mode de culture est important, pour moi en tout cas, voilà...

Laure : Moi j'aimerais parler un peu de l'historique de l'agriculture avant que naissent les tracteurs, toute cette agriculture qu'on pourrait parler d'intensive justement où la monoculture n'existait pas, où il y avait justement un respect des écosystèmes etc...en fait ça repose mieux ma question de tout à l'heure en re soulevant le problème que j'avais posé tout à l'heure à savoir est ce que ça suffirait aujourd'hui justement, on connaît une agriculture qui maintenant justement est équilibrée on va dire avec moins d'utilisation de produits phyto etc on va dire plus naturelle, où on prend en compte l'environnement etc...mais est ce que justement la question, cette agriculture là on la connaît on sait qu'elle est possible, elle a été faite pendant des années par nos aïeux, maintenant la question c'est est ce qu'aujourd'hui avec le phénomène de surpopulation, peut être que notre problème ce serait notre mode de vie...à la limite on pourrait étendre le débat jusqu'ici, à savoir justement est ce que ça suffirait aujourd'hui avec notre mode de vie etc...en 2010 à subvenir aux besoins de la planète.

Murmures inaudibles

X : C'est la même que tout à l'heure mais reposée différemment en fait...

Chantal : Oui moi bon je reviens un petit peu à ce qui a été dit tout à l'heure, je réponds pas directement à ta question, heu par rapport donc à ce que j'ai dit dans l'exposé, c'est-à-dire qu'historiquement de toute façon l'homme a fait une domestication des espèces, mais en même temps une création de beaucoup, beaucoup de variétés. Donc par rapport au fait que

l'agriculture, ou les cultures pourraient appauvrir ou poser un problème par rapport au milieu ou à la biodiversité je pense au contraire qu'il y avait une réflexion à la base qui était de justement trouver quelle était la meilleure espèce ou variété à mettre sur un terrain et donc du coup de limiter comme ça les interventions pour au contraire s'adapter. Je crois qu'on a perdu de vue c'est de s'adapter justement au sol et au milieu où on est au lieu de mettre des cultures qui, elles, vont provoquer une adaptation du milieu par rapport à la culture qu'on va mettre en place quoi...Bon je crois qu'il y a ça qu'on beaucoup perdu de vue et que avec une prise, une reprise de conscience de ce phénomène là, de voir qu'on pourrait de toute façon répondre aux besoins je pense de la population quelle que soit la zone où ils se trouvent, le climat, le sol, enfin voilà quoi, il y a tout un tas de choses qui pourraient être résolues. L'efficacité...De toute façon y a, et même là de plus en plus, maintenant on revient vers une réflexion sur des espèces qui seraient moins fragiles qui seraient plus adaptées au milieu, je veux dire de ce fait là l'efficacité normalement elle devrait on devrait pouvoir retrouver une certaine rentabilité justement et ben par rapport aux (rires) espèces qui sont trouvées ou qui sont re trouvées comme je disais tout à l'heure, des espèces aussi qu'on a perdu de vue, qu'on a oubliées, et qui peuvent tout à fait correspondre et pallier à certains manques ou des problèmes de production dans certains endroits.

JE : Je voudrais essayer de répondre à Siegfried. Pour m'être intéressé à la question en fait on n'a pas vraiment de réponse par rapport à ce que la question biologique peut subvenir aux besoins de la planète. Je pense pour l'instant on en est qu'aux débats de partisans. Les partisans du bio disent que c'est tout à fait possible et que c'est vertueux, ce que moi je souhaiterais d'un point de vue personnel. Heu d'un autre côté quand on écoute les conventionnels ils expliquent que eux seuls peuvent répondre à la demande.

Régulateur : La différence ?

JE : La différence de réponse elle est que chacun voit son intérêt tout simplement. A partir du moment où on est militant pour le bio on y croit, on en vit on a envie d'en faire la promotion ce qui est tout à fait légitime. Faire la promotion du bien c'est légitime, donc voilà...on n'a pas vu ni une publication, en tous cas on n'a jamais eu une étude concrète sur ce problème là. Pareil pour l'agriculture....

Régulateur : Vous pouvez préciser ?

JE : ben en tout cas, pour donner un élément de réponse, je ne peux pas prétendre ni avoir tout vu ni tout lu, simplement je me dis que si une enquête avait été faite depuis longtemps les partisans du bio l'aurait mise en avant. Regardez nous avons la preuve manifeste que nous pouvons nourrir la planète parce que ci parce que ça. Donc je pense que c'est plus une volonté et une croyance mais qui est positive que une réalité factuelle sous forme de preuves absolument irréfutables. D'un autre côté nous avons ceux qui font l'agriculture intensive eux prétendent que c'est eux seuls qui vont pouvoir répondre à la demande. Il ne faut pas oublier non plus l'histoire, on a failli perdre la guerre parce que nos soldats étaient mal alimentés. Et

quand nos états ont essayé de créer la PAC c'est pas pour faire ce que j'entends aujourd'hui, inventer un monstre méchant qui ne pense qu'à la productivité mais simplement que on sorte de pénuries possibles, qu'on soit dans l'auto suffisance, les règles de départ, les fondements de départ de la PAC c'est être en auto suffisance alimentaire parce qu'on avait compris qu'on ne pouvait pas avoir un conflit au travers d'une population mal nourrie et on pouvait créer des conflits sociaux. Donc, de par ce point là, cette volonté là, on s'est dit on va tout faire pour augmenter la productivité comme on avait réussi à le faire dans l'industrie. C'est parti de là et ça effectivement ce postulat là a fait déraiser l'agriculture vers des procédés qui sont aujourd'hui complètement critiquables.

.../.....

**ANALYSE DU DEBAT N°1 (EXTRAITS)**

**Exemple d'utilisation de la grille d'analyse.**

**ANALYSE DU DEBAT N°2**

CONTENU	QUI ?	PROPOSANT/ OPPOSANT	TYPE D'ARGUMENTATION RETHORIQUE OU DE COMPETENCES DISCURSIVES	MONDE DE REFERENCE +BS EVENTUEL	TYPE DE PROCEDE RETHORIQUE (ACTES DE LANGAGE) (Phases de la discussion critique)	TYPE DE SAVOIRS ECHANGES	ACTES D' INTER COMPREHENSION (ajustement stratégique- reformulation)
<p><b>Extraits de l'exposé fait au début du débat, suite à l'enquête :</b> Moi je suis Magali, nous avons travaillé avec mon groupe sur les atouts de la biodiversité pour l'agriculture ou les inconvénients de la biodiversité sur l'agriculture. Dans les atouts le seul fait que ce soit diversifié ben les sélectionneurs ont de la matière première pour travailler et donc travailler sur des espèces nouvelles éventuellement et le seul moyen c'est d'avoir des races pures qui soient avec un potentiel génétique intéressant.</p>	MAGALI  F10 CE	P	THEORIQUE	INDUSTRIEL	ASSERTIF	CONNAISSANCE	AUCUN

<p><b>Extraits cœur du débat :</b> Ben quel argument c'était plus une philosophie de culture à savoir le respect de l'environnement, etc plutôt que rentrer dans un cadre culture bio.. donc c'est plus une philosophie qu'un mode de culture qui correspond à un cahier des charges, voilà ..donc..culture bio mais avec un</p>	Siegfried  G6 CI	O	MORAL	INDUSTRIEL/CIVIQUE	ASSERTIF	CONNAISSANCE OPINION	PRONATURE /PROCULTURE  AJUSTEMENT STRATEGIQUE
--	------------------------	---	-------	--------------------	----------	-------------------------	---

point d'interrogation justement...							
effectivement je voulais aussi revenir sur l'agriculture bio parce que votre débat sur le fait que agriculture bio ça s'accompagne forcément de biodiversité mais peut être qu'il faut se poser la question,... est ce qu'on peut toujours opposer un type d'agriculture avec sin impact sur la biodiversité positif ou négatif ? C'est plus subtil que ça...	Forma trice	P	THEORIQUE	INDUSTRIEL	ASSERTIF	CONNAISSANCE	PRONATURE /PROCULTURE AJUSTEMENT STRATEGIQUE
Est-ce que vous avez des solutions en termes de voies médianes ?	Régula teur chercheur	P					AJUSTEMENT
Moi je pense qu'il n'y a pas un mode de culture idéal on va dire mais plutôt une adaptation de ... Moi en fait je suis un frigidité obsolète(rires des filles)	Siegfried <b>G6 CI</b>	P	THEORIQUE/PRACTIQUE	INDUSTRIEL	ASSERTIF	OPINION	PRONATURE /PROCULTURE AJUSTEMENT
ben c'est-à-dire sur tout ce qui est progrès, sur tout ce qui est nouveau, enfin oui je reconnais qu'il y a du bien dans le nouveau à savoir, par exemple maintenant on peut réussi à créer des espèces, des choses qui ne se faisaient pas il y a peut être quatre vingt ans, mais je pense il y a quatre vingt ans la majorité des choses se faisait, enfin se faisaient, on n'a pas amené grand-chose de bien	Siegfried <b>G6 CI</b>	P	THEORIQUE/PRACTIQUE	INDUSTRIEL	ASSERTIF	OPINION	PRONATURE /PROCULTURE AJUSTEMENT
Alors par rapport à ce rôle de nourriture le planète...	Régula teur chercheur	P					
C'est-à-dire forcément que la vision c'est que si on a trois cochons et qu'on leur donne à goinfrer, goinfrer, on en aura 200 dans pas longtemps alors justement que s'ils sont limités à ce qui	Siegfried <b>G6CI</b>	P	MORAL/PRACTIQUE	CIVIQUE	EXPRESSIF	OPINION	PRONATURE /PROCULTURE AJUSTEMENT

se passe autour d'eux à quelque chose de plus naturel on va dire ils seront peut être en nombre restreint aussi quoi...On est un petit peu des cochons quoi...							
--	--	--	--	--	--	--	--

**QUESTIONNAIRES PASSES AVANT ET  
APRES LES DEBATS**

**Agence Nationale de la Recherche**

**Education à l'environnement Appuis et obstacles**

**Unité Mixte de recherche ADEF – Université de Provence.**

**Premier questionnaire**

Dans le cadre d'un travail mené avec l'Université d'Aix en Provence et l'Agence Nationale de la Recherche, vous avez été choisi pour représenter le groupe « formation professionnelle agricole » dans le cadre d'une recherche sur l'éducation à l'environnement et au développement durable. Cette recherche commence par le questionnaire ci-après auquel nous vous remercions de répondre. Il n'existe aucune bonne ou mauvaise réponse. Répondez aux questions les unes après les autres, sans jamais (sauf demande contraire) retourner en arrière.

Q.1 Vous êtes
Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Prénom <input type="text"/>
Q.2 Vous suivez une formation
En Bac Pro 1° <input type="checkbox"/> Dernière classe suivie : <input type="text"/>
En CAP <input type="checkbox"/>
Q.3. Vous avez
Moins de 18 ans <input type="checkbox"/> de 18 à moins de 26 ans <input type="checkbox"/>
Q.4. Où habitez- vous ?
Toulon <input type="checkbox"/> Hyères <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Q.5. Plutôt la ville <input type="checkbox"/>
Plutôt la campagne <input type="checkbox"/>
Précisez : <input type="text"/>

Q.6 Quelle est l'activité professionnelle de vos parents ?

Père :

- Agriculteur
- Employé
- Ouvrier
- Travailleur indépendant
- Profession libérale
- Sans  précisez :
- Autre  : précis

Mère :

- Agriculteur
- Employé
- Ouvrier
- Travailleur indépendant
- Profession libérale
- Sans  précisez :
- Autre  précisez

Q.7 Quel est votre projet professionnel ?

- Salarié( e ) agricole
- Reprise de l'exploitation familiale :
  
- Précisez :

- Quelles sont les raisons qui ont motivé votre choix de l'agriculture ?

Q.8. Avez-vous déjà entendu parler du développement durable ?

Oui  Non

Q.9. Quels mots ou expressions vous viennent à l'esprit quand vous pensez au développement durable ? Donnez 4 mots ou expressions au moins, 10 au plus (Si vous n'avez aucune idée, notez le).

1. -----

2. -----

3. -----

4. -----

5. -----

6. -----

7. -----

8. -----

9. -----

10. ....

Q. 10. Puis soulignez les 3 qui, à la réflexion, vous semblent les plus importants.

Q.11. Quels mots ou expressions vous viennent à l'esprit quand vous pensez à l'environnement ?  
Donnez 4 mots ou expressions au moins, 10 au plus.

1. -----

2. -----

3. -----

4. -----

5. -----

6. -----

7. -----

8. -----

9. -----

10. -----

Q. 12. Puis soulignez les 3 qui, à la réflexion, vous semblent les plus importants.

Q.13. Avez-vous découvert la notion de Développement Durable (plusieurs réponses possibles) :

- Par des discussions en famille ou entre amis ou avec des collègues
- Par les médias (télévision, radio, journaux)
- Par Internet
- Par le cinéma
- Dans le cadre de votre travail
- En vous documentant par vous même (ouvrages, dossiers)

Précisez :

Q.14 Avez-vous déjà participé à une action de sensibilisation aux questions liées au développement durable et/ou à la protection de l'environnement

Oui  Non  Ne sais pas

Q.15. Si vous avez participé à une sensibilisation, celle-ci a-t-elle été du fait de :

Votre choix  Une obligation  Les deux

Précisez :

Q. 16. Si vous avez participé à une sensibilisation, dans quelle cadre a-t-elle eu lieu ?

Scolaire  Non scolaire

Q.17. Si non scolaire, précisez le cadre :

- Entreprise
- Association
- Autre

○ Précisez :

Q.18. Sous quelle forme cette sensibilisation a-t-elle été faite :

Cours

Conférence

Débat

Projection d'un film

Le quel :

Spectacle

Le quel :

Remise de documents

Autre, précisez :

Q.19. Par qui cette sensibilisation a-t-elle été faite ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Formateur       Expert extérieur

Autre (Préciser).....

Ne sais pas

Q.20.Sur quels thèmes portaient ces actions de sensibilisation ?

.....  
.....  
.....

Lisez ces 15 affirmations qui complètent la phrase suivante :

Le développement durable, c'est .....

- 1 Mieux connaître le fonctionnement de la nature
- 2 Mieux respecter et aimer la nature
- 3 Indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique
- 4 Préserver la biodiversité et les ressources renouvelables
- 5 La seule possibilité pour préserver les générations futures
- 6 Diminuer la pauvreté et les inégalités dans le monde
- 7 Assurer l'équilibre social, économique et environnemental du monde
- 8 Penser différemment le mode de fonctionnement de la société
- 9 Consommer moins
- 10 Consommer différemment
- 11 Penser globalement tout ce qui se passe sur la planète
- 12 Un engagement de chaque citoyen
- 13 Un discours politique à la mode qui passera
- 14 Organiser la société pour que tous les citoyens soient entendus
- 15 L'intervention nécessaire des organismes internationaux pour coordonner une politique de tous les états

Q.21.Parmi ces phrases, choisissez les deux qui vous semblent les mieux appropriées pour dire ce qu'est le développement durable (Notez le numéro de la phrase) :

Numéro : .....

Numéro : .....

Q.22. Parmi ces phrases, choisissez les deux qui vous semblent les moins bien appropriées pour dire ce qu'est le développement durable :

Numéro : .....

Numéro : .....

Q. 23. D'après vous que fait l'Etat pour le développement durable et la protection de l'environnement :

.....  
.....

Q.24. D'après vous que fait votre commune pour le développement durable et la protection de l'environnement :

.....  
.....

Q.25. Vous-même faites vous quelque chose ?

Oui  non

Q. 26. Si oui, que faites-vous ?

.....  
.....

Q. 27. Si non, pourquoi

.....  
.....

Q. 28. Y-a-t-il des actions que vous pourriez faire et que vous ne faites pas ?

Oui  non

Q.29. Si oui, quelles actions ?

.....  
.....

Q. 30. Que faudrait-il selon vous pour que vous fassiez ces actions ?

.....  
 .....  
 .....

Q.31. Etes vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout ou sans avis, avec les phrases suivantes concernant le développement durable et l'état de la planète ? (Cochez les cases correspondant à votre avis)

Phrases	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Pas d'avis
Le réchauffement climatique est une question trop controversée pour pouvoir dire qu'elle est le fait de l'homme.					
On n'y comprend pas grand chose car il y a trop d'arguments qui se contredisent.					
Il faut revenir à ce que les générations passées faisaient.					
Il faut faire confiance aux scientifiques pour trouver une solution.					
Seuls les pouvoirs publics et les organisations internationales peuvent faire quelque chose pour lutter contre l'effet de serre et les changements climatiques.					
Seules les grandes entreprises sont responsables de la pollution.					
Le réchauffement climatique montre que chaque individu est concerné					

L'argent permettra de sauver la planète.					
Il n'y a rien à faire, c'est trop tard. Le pire est à venir					
Si rien n'est fait, la nature va se venger					
Le développement du progrès technique et de la science débouchera sur des solutions pour un développement durable.					
L'action des pouvoirs publics est la seule réponse possible pour sauver la planète					
L'action des pouvoirs publics, des organisations internationales et des entreprises est indispensable pour sauver la planète mais chacun doit agir à son niveau.					
Il faut faire confiance en l'imagination et aux capacités d'innovation des individus pour sauver la planète					
L'action de tous les individus est indispensable pour sauver la planète					
Les médias et les responsables politiques exagèrent les effets du réchauffement climatique.					

Q.32. Qu'est ce que je suis prêt à faire pour lutter contre le réchauffement climatique ? (Cochez les cases correspondant à votre choix)

Renoncer à la voiture

Utiliser plus fréquemment les transports en commun

Ne pas prendre de bains, mais des douches

Ne pas changer fréquemment de téléphone portable

Utiliser des ampoules basse consommation

Manger des produits de saison

Acheter des produits à proximité même plus chers

Trier mes déchets

Aller porter certains objets à la déchetterie

Moins consommer de matériel électrotechnique

Moins voyager

Surveiller ma consommation d'énergie

Autre (à préciser)

.....  
.....

Q.33. S'il y a des choses dont ce questionnaire ne parle pas et que vous voulez rajouter sur le développement durable et l'écologie, vous avez la parole :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Date de passation du questionnaire (préciser matin ou après-midi)**

.....

**Merci de l'attention que vous avez porté à ce questionnaire**

**L'équipe de Recherche UMR ADEF.**

**ANALYSE DES 120 REPONSES  
AUX QUESTIONNAIRES DE  
POSITIONNEMENT.**

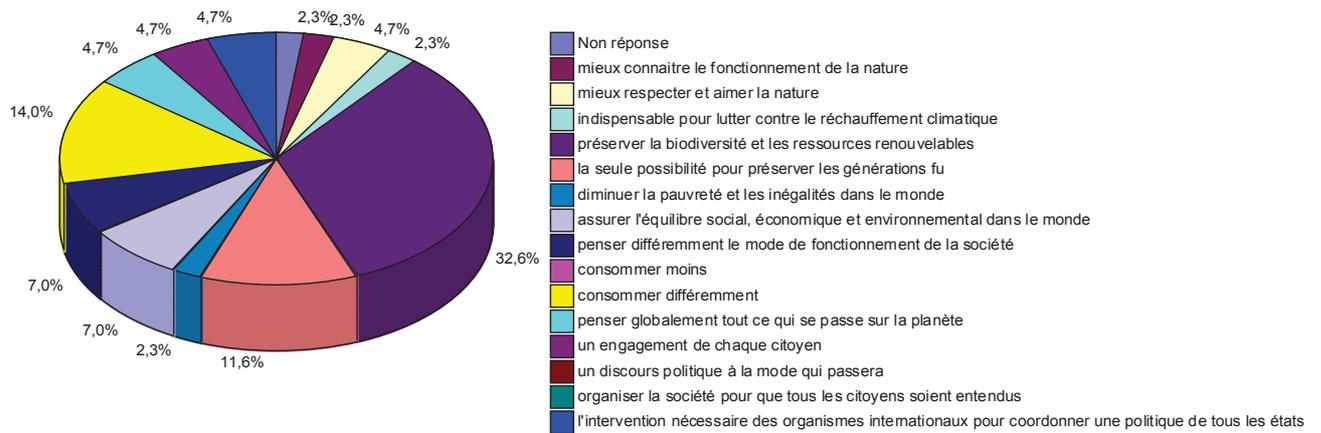
Les questionnaires concernent cinq groupes et non plus seulement les deux groupes dont nous venons d'analyser les débats. Nous ne donnerons ici que les analyses les plus significatives, utiles à notre recherche. Nous rappelons qu'il est toujours question ici de caractériser les participants au débat afin de mieux comprendre le sens de leurs discours :

- Près de 76 % des personnes ayant répondu déclarent être dans une phase de reconversion professionnelle et personnelle. Seuls 26 % s'inscrivent dans une trajectoire successorale, ce qui a été longtemps la caractéristique de l'enseignement agricole notamment dans les régions de grande culture.
- Si les jeunes sont bien représentés (34,5%) en tant que catégorie bénéficiant des financements FP de la région, les adultes (+ de 26 ans) dominant largement. L'effet territoire doit ici jouer un rôle non négligeable dans la mesure où il ne s'agit pas ici de former des fils ou filles d'agriculteurs en vue de prendre une succession à la tête d'exploitations familiales locales mais des personnes en reconversion, venant d'autres corps de métiers, pour qui l'agriculture s'apparente à une réorientation des choix de vie.
- 9 personnes sur 29 viennent de l'agriculture. 3 parmi ces 9 d'une exploitation agricole familiale. Ces trajectoires professionnelles s'accompagnent d'une quête identitaire basée sur le refus de certaines valeurs liées à l'urbanisation (compétitivité, stress, mauvaise qualité de vie, fatigue, santé etc...). Tous ont connu le monde agricole avant de venir faire la formation au cours d'activités saisonnières, plus ou moins pérennes, plus ou moins articulées à d'autres activités non agricoles. Beaucoup lient leur projet agricole à une quête de salubrité, de pureté, d'effort. Certains évoquent même une sorte d'« ascèse agricole ». Le souci de la permanence, de la pérennité, de l'enracinement et de la famille, de l'équilibre personnel, de points de repère, est très présent chez tous. Mais il ne s'agit pas d'identités pré existantes comme dans le cas des « successeurs ». Elles sont à construire, donc très exposées aux aléas et aux reproches. Leur quête s'accompagne de prises de positions tranchées.
- La formation ne sert plus dans le contexte territorial du Var à reproduire le monde agricole traditionnel mais sert des projets personnels basés sur des valeurs nouvelles au centre desquelles on trouve la qualité de vie et le respect de l'environnement corrélés aux questions d'éthique et de respect de soi. Notons cependant que les projets successoraux

sont présents chez les viticulteurs (pour lesquels l'accès au foncier est difficile en raison des prix pratiqués et qui ont plutôt intérêt à s'appuyer sur la transmission du patrimoine familial) et chez les apiculteurs (où se joue la mise en place d'une tradition successorale – nous assistons ici à l'émergence des deuxièmes et troisièmes générations issues des pionniers des années 70 – fortement identitaire basée sur le rejet des normes « productivistes »). Le maraichage bio est quant à lui composé à 100% de personnes (des femmes essentiellement) en reconversion personnelle venant de l'extérieur de l'agriculture.

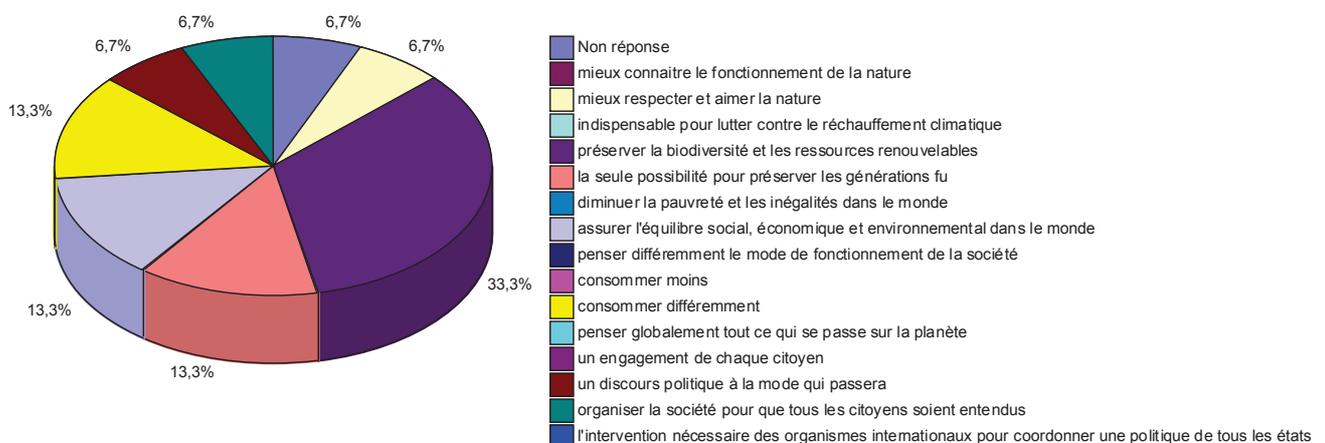
- En ce qui concerne les formations suivies antérieurement ainsi que les diplômes obtenus, le kaléidoscope identitaire en tant que résultante de l'émiettement des trajectoires est ici très présent : peu de profils spécifiquement agricoles, tout repose aujourd'hui sur les choix personnels, sur des projets de rupture, mises à part les opportunités familiales des « successeurs ». Le « moule » agricole traditionnel a très peu été utilisé. Il sera cependant à l'œuvre comme nous le verrons plus loin, à travers les discours et les représentations sociales. Mais il fera l'objet d'un âpre débat.
- Nous passons, ici comme ailleurs, d'une logique de destin collectif (sécurisant) à une logique de projet individuel (plus chaotique et risquée, réclamant la mobilisation de toutes les ressources internes notamment dans un contexte de reconstruction d'une agriculture spécifique au territoire PACA). La production de discours spécifiques (voir plus loin) serait-elle liée à cette nécessaire recomposition des identités ? Pour autant ces discours ne sont pas ceux, monolithiques, des corporations d'avant. Ce sont des discours de personnes défendant âprement leurs points de vue, leurs situations et leurs intérêts et cherchant à adhérer à de plus grands ensembles en se référant à des cadres logiques nouveaux mais communs.
- Les représentations de l'environnement et du développement durable selon le type de projet (successoral ou « pionnier ») :

PROJET x REPRESENTATIONS DU DD : reconversion professionnelle et/ou personnelle



- A presque 33% les personnes en reconversion mettent la préservation de la biodiversité et des ressources renouvelables en tête. On trouve là la préoccupation liée aux méthodes culturelles et au métier d'agriculteur.
- Suit le fait de consommer différemment comme comportement individuel impératif.
- La préoccupation politique à travers le fait d'«assurer l'équilibre social, économique et environnemental dans le monde» (7%) ainsi qu'à travers le fait de « penser différemment le mode de fonctionnement de la société » (7%) est très présente. Les mondes techniques ou professionnels et civiques sont ici liés.
- Près de 12 % de cette catégorie fait du DD « la seule possibilité pour préserver les générations futures ».

PROJET x REPRESENTATIONS DU DD : reprise de l'exploitation familiale



- A plus de 33% les « successeurs » mettent la préservation de la biodiversité et des ressources en avant !
- A plus de 13 % le fait de « consommer différemment » et à plus de 13% la préoccupation sociale !
- A plus de 13 % aussi le fait que le DD est indispensable pour sauver la planète.
- En fait des scores très proches des « personnes en reconversion » d'où la forte pénétration du concept de DD comme Bloc Sémantique commun mais ne recoupant pas forcément les mêmes arguments. Mais notons l'absence de volonté de « penser différemment la société » compensée par l'apparition « d'être entendus » (6,7%).
- Il existerait donc un fond de valeurs communes à tous les répondants : la préservation de la ressource et la volonté de consommer différemment. Il reste à voir maintenant comment ces deux assertions peuvent être interprétées selon leur contexte.

#### **A. Analyse des débats**

- Groupe HVPM.
  - Nombre total de participants à la formation HVPM : 21
  - Nombre total de participants au débat : 18
  - Nombre de participants ayant pris la parole : 14, soit environ 78% des participants au débat.
  - Nombre de prises de parole identifiées et codifiées : 11, soit environ 78 % des interventions (61 % de l'ensemble des participants au débat),
  - Nombre de prises de parole non identifiées : 3
  - Catégories ayant pris la parole :
    - Conversion Interne (CI) : 5 avec de longs temps de parole.
    - Conversion Externe (CE) : 6 avec de longs temps de parole.
    - Inconnues : 3
    - Reprise de l'exploitation (REX) : 1 vers la fin du débat ;
    - NB : le débat s'est déroulé essentiellement au sein du grand groupe « reconversion et reconstruction identitaire ».

- Les figures d'experts ont été adoptées par chacun des intervenants (arguments composés d'un raisonnement logique (si, donc) appuyé sur des preuves),
- Les arguments sont tous cohérents mais parfois mal étayés par des preuves bien que chacun ait fait un effort dans ce sens en allant chercher dans sa propre expérience. D'où l'importance accordée aux informations recueillies dans la phase de préparation,
- L'écoute était respectueuse de la parole de chaque interlocuteur (pas trop de chevauchements, d'interruptions sauf dans le cas d'un échange d'arguments, autour d'une même problématique.
- Les formes du débat ont été scrupuleusement respectées : tour de parole, argumentation, respect du régulateur...
- A noter le « leadership » du groupe CE (reconversion externe) qui se partage la présentation du débat (3 personnes sur 3),
- Les occurrences de figures de Proposant dominant l'ensemble du débat (87/114), ce qui indique l'orientation communicationnelle de celui-ci. Cette récurrence se fait au risque de ne pas souligner suffisamment les enjeux à partir desquels il serait possible de prendre des décisions mais a peut-être l'avantage de faire prendre conscience de la complexité de la problématique.
- Les occurrences de figures d'Opposant ou d'Opposant/Proposant (27/114) sont constituées de réfutations logiques ou de nuances apportées au raisonnement de l'interlocuteur. La règle du débat est respectée : c'est argument contre argument.
- La présentation du sous-groupe 1 est essentiellement construite sur des descriptions et des arguments moraux ou pratiques. Elle se conclue par une invitation à la réflexion sur des choix mêlant dimensions économiques, techniques, environnementales, éthiques. Elle semble provenir d'une confrontation d'idées contraires effectuée sans à priori.
- *NB : à noter le caractère dramaturgique des arguments de F7 (PRONATURE) dans la seconde partie de la présentation du sous-groupe 1. Effet rhétorique permettant d'enclencher le débat ou effet des représentations (voire du BS) liées à l'agrobiologie ? Ou les deux ?*
- La présentation du sous-groupe 2 est totalement théorique et pratique et semble présenter une thèse plutôt favorable à l'agriculture biologique sur la base de schémas et de principes généraux. La confrontation des contraires semble avoir été moindre ou tout au moins « étouffée ». Notons la présentation de cette introduction par une seule personne (G18 PRONATURE).
- Les types d'argumentation :

- Sous-groupe 1 :
  - Descriptif : 4
  - Théorique : 4
  - Moral/pratique : 9
- Sous-groupe 2 :
  - Pratique : 3
  - Théorique (longs passages) : 4
  - Dramaturgique : 1
- *NB : on voit apparaître très tôt le débat moral et citoyen. La partie théorique est plus développée (du double) chez le sous-groupe 2. Il s'agit d'une « défense et illustration de l'agriculture biologique ». Alors que le sous-groupe 1 termine sur une interrogation « citoyenne » le sous-groupe 2 termine par un appel en faveur de l'agriculture biologique.*
- Débat :
  - Types d'arguments :
    - Moral / pratique (portant sur les questions éthiques et comportementales du citoyen) : 33
    - Pratique (très souvent lié au théorique et portant sur les pratiques culturelles) : 21
    - Théorique (très souvent lié au pratique et au moral et portant sur les fondements de la biologie et de l'agronomie) : 40
    - Dramaturgique (mise en garde, évocation d'un danger, presque toujours lié à moral/pratique et plutôt le fait des PRONATURE) : 11
    - Fallacieux (ruse rhétorique tendant à refuser les termes du débat, mais employée ici surtout pour provoquer l'interlocuteur, le pousser à la faute rhétorique. Plutôt utilisée dans le cadre de « joutes » rhétoriques) : 6. (mettre exemples).
- Mondes de références :
  - Dans la quasi-totalité des cas : industriel (ou plutôt agricole ici) et civique. En cohérence avec le questionnement sur les pratiques culturelles et la responsabilité citoyenne des arguments Moraux/Pratiques.

- Actes de langages ou formes rhétoriques :
  - Essentiellement ASSERTIF d'où un débat laissant se développer des arguments complexes portant très souvent sur le fond et les enjeux.
  - Quelquefois DECLARATIF/DIRECTIF (15) pour exposer une opinion. (Cf G18 et son exposé introductif). Surtout le fait de leaders d'opinion internes au groupe (PRONATURE et un REX).
  - Quelques PERLOCUTOIRES (12) : pour relancer le débat (cf les interventions du chercheur et de la formatrice) ou pour objecter des propos.
  - Des EXPRESSIFS (21) : souvent liés à des perlocutoires d'objection et souvent le fait de PRONATURE. Sauf à la fin et l'intervention de G2 REX.
- Types de connaissances :
  - Presque totalement entre OPINION et CONNAISSANCES. D'où un débat plutôt entre citoyens qu'entre experts.
- Actes d'intercompréhension :
  - 31 occurrences, soit une très fréquente reprise d'argument à des fins d'ajustement des différents discours. C'est cet ajustement, nécessitant la reprise ou l'anticipation des arguments de l'interlocuteur qui semble ébranler les certitudes et remanier les représentations au fur et à mesure du débat.
  - Positionnement idéologique entre PRONATURE et PROCULTURE : cette classification permet de visualiser les progrès au niveau des représentations. Ces catégories ont d'abord été établies au niveau des textes dits de départ (voir plus haut) mais ne sont élaborées qu'en fonction du contenu des arguments. Si celles-ci n'ont pas fondamentalement bougé, des fissures se sont produites dans un certain nombre de raisonnements logiques (Blocs ou Matrices Logiques) à la base des représentations.
    - PRONATURE : 36
    - PROCULTURE : 16
    - PRONATURE/ PROCULTURE : 15

*G1 : ambivalence des positionnements au terme de l'enquête et déstabilisation au cours du débat.*

*La conclusion du débat en termes ambivalents et problématisant PRONATURE/ PROCULTURE.*

*Cf les liens fréquents au sein d'une même argumentation PROCULTURE entre PC et PN au début (ajustement stratégique) et PN et PC (autre ajustement répondant au premier) au sein d'un argument PRONATURE vers la fin du débat.*

- Blocs sémantiques et Matrices Logiques :
  - Le bloc Sémantique le plus partagé est celui de l'Agriculture nourricière. Tout le débat tourne en partie autour de cette question, une fois opéré l'ajustement stratégique des PROCULTURE sur la nécessité d'aller vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la santé (des agriculteurs surtout).
  - Agriculture Raisonnée est le concept flou qui permet de mettre réciproquement un pied chez l'adversaire.
  - La Matrice Logique des PRONATURE est présente (voir plus haut) de façon éparse dans le débat.
  - Information percutante : Le rapport de la FAO sur l'agriculture biologique et sa capacité à maintenir les populations rurales et à nourrir la planète est la preuve autour de laquelle vont s'élaborer les arguments et les divers ajustements stratégiques malgré les doutes de nombreux participants. Ces doutes vont se rabattre sur la viabilité économique des exploitations et sur leur caractère plus ou moins professionnel.

### **Groupe API**

- Nombre total de participants à la formation API : 15
- Nombre total de participants au débat : 12 (soit 80% des effectifs)
- Nombre de participants ayant pris la parole : 12 (100%)
- Nombre de prises de parole identifiées et codifiées : 8 (66% des participants au débat)
- Nombre de prises de parole non identifiées : 4 (33% des participants au débat)
- Catégories ayant pris la parole :
  - Conversion Interne (CI) : 2
  - Conversion Externe (CE) : 2
  - Inconnues : 4
  - Reprise de l'exploitation (REX) : 4

*NB : Les REX sont ici plus nombreux que dans le groupe HPVM. La variable « projet et origine » utilisée jusqu'ici est à croiser avec une variable « familles de métiers agricoles »*

*qui devrait peut être expliquer les différences d'approche issues de la « matrice familiale ». Ouverture pour les API et retenue pour les HPVM ? A noter aussi l'extrême discrétion des « inconnus » dans le débat comme s'il s'agissait de ne pas prendre parti pour défendre une identité particulière. Cf la méfiance exprimée auprès de la formatrice quant à l'exploitation du verbatim.*

- Les figures d'experts : elles sont présentes à égalité chez chacun des intervenants à l'exception des quelques inconnus (3/4) dont il nous venons de faire mention.
- Les arguments : moins étayés par l'enquête que le groupe HPVM et beaucoup plus basés sur l'expérience personnelle. Très proches de l'opinion plutôt que de la connaissance.
- L'écoute : excellente avec même une certaine retenue due à une méfiance qui s'était installée vis-à-vis de la recherche sous la forme « que va-t-on faire de nos paroles ? ».
- Les formes du débat ont été scrupuleusement respectées. A noter : un défaut de préparation quand même. L'enquête n'a pas été vraiment menée.
- A ne noter aucun « leadership » d'un groupe d'appartenance quelconque.
- Les occurrences de figures de Proposant : 103 soit la quasi totalité des occurrences. Même remarque que pour le groupe LPHVM : soulignement insuffisant des enjeux aboutissant à une moindre capacité à opérer des choix pour l'action future.
- Les occurrences de figures d'Opposant ou d'Opposant/Proposant : 13.
- La présentation du sous-groupe 1 :
  - D'abord très théorique (tentative de définitions des concepts mis en débat), il s'appuie dans un deuxième temps sur l'expérience pratique et débouche sur un questionnement de type moral/pratique plutôt PRONATURE avec les arguments de l'indépendance alimentaire et de l'agriculture de proximité (BS et BL)
  - *NB : ce questionnement entraîne au sein du groupe une remarque anonyme sur l'impossibilité de mener un tel débat sur ces questions et le risque de conflit qu'une telle initiative peut engendrer. Le débat entre PROCULTURE et PRONATURE est engagé très tôt. Mais cela exprime aussi la crainte du débat en tant que pratique envisagée uniquement sous les modalités du conflit. Le débat serait un moyen de continuer la guerre sous une autre forme. Question : jusqu'à quel point ne préfère-t-on pas la guerre au débat et pourquoi ?*
- La présentation du sous-groupe 2 :
  - D'abord un peu laborieuse parce que mal préparée (il semble aussi qu'il y ait eu un manque de mobilisation de certains membres) elle est basée à la fois sur des arguments théoriques et sur des arguments moral/pratique. Elle se termine par un

appel à une synthèse des positions du monde agricole dont la tonalité générale est plutôt PRONATURE.

- Les types d'argumentation de la présentation :

Sous-groupe 1 :

- Théorique : 2
  - Théorique / Pratique : 1
  - Moral/pratique : 7
  - Pratique : 1
- Sous-groupe 2 :
    - Théorique : 1
    - Pratique : 1
    - Moral/ Pratique : 2
  - NB : De nombreux arguments moraux et pratiques, d'où un positionnement entre citoyenneté et techniques culturelles, comme si celles-ci engageaient une responsabilité vis-à-vis de l'ensemble de la société. Notons que cette position PRONATURE s'exprime surtout sous la forme d'une charge contre l'agriculture intensive.
  - Débat :
  - Types d'arguments :
    - Moral / pratique (portant sur les questions éthiques et comportementales du citoyen) : 27. Ce chiffre donne la tonalité générale du débat : il se situe à la limite du politique (d'où le silence de certains locuteurs). Il met la question des choix et des rapports de force (jamais cités) en filigrane de toutes les interventions.
    - Dramaturgique : 11. Liés à l'argumentation morale et pratique, les arguments dramaturgiques sont employés pour souligner une prise de position, une mise en garde. Ils sont utilisés deux fois de façon isolée pour affirmer un enjeu (proximité par exemple). C'est ici autant le fait des PRONATURE et des PROCULRURE sachant que cette assertion est tout à fait ambiguë dans la mesure où les arguments PROCULTURE semblent être employés par des PROCULTURE.
    - Pratique (très souvent lié au théorique et portant sur les pratiques culturelles) : 4 ce qui peut paraître étonnant pour un public dont les convictions s'appuient sur des

pratiques culturelles différentes. Mais il est vrai que l'apiculture est un type d'élevage très spécifique dont la pratique a toujours été « naturelle ».

- Théorique : 11, ce qui est peu et démontre le manque de maîtrise de certaines définitions de base. Cf la recherche de définitions des termes intensif et extensif effectuée au cours du débat. Le reste des interventions théoriques porte sur l'histoire de l'agriculture et notamment du lien entre industrie chimique et industrie de guerre avec des approximations qui empêchent d'établir des faits et d'étayer des arguments.
  - Théorique/pratique : 15. Concerne les liens établis entre des modèles cultureux et la réalité vécue ou puisée dans l'histoire de l'agriculture.
  - Dramaturgique (mise en garde, évocation d'un danger, presque toujours lié à moral/pratique et plutôt ici le fait autant des PROCULTURE que des PRONATURE) : 11. Ces interpellations sont d'ordre IDENTITAIRE, qui sommes nous semblent se demander les intervenants qui refusent de se laisser enfermer dans une catégorisation définitive (paysans, agriculteurs). Refus d'entrer dans un débat qui divise les apiculteurs ? Volonté de dépasser des cadres obsolètes ?
  - Fallacieux (ruse rhétorique tendant à refuser les termes du débat, mais employée ici surtout pour provoquer l'interlocuteur, le pousser à la faute rhétorique.) : 4 : contestation de l'utilité du débat ou expression de la volonté de ne pas y participer sous le prétexte qu'il y a risque de conflits, que les « dés sont pipés » ou que l'on a rien à dire sur le sujet (mettre exemples). Ces tactiques rhétoriques sont-elles le signe du malaise identitaire évoqué plus haut ?
  - Existentiel : 1, concerne un refus de participer sous prétexte qu'il n'y a rien à dire. Le non dit pèse ici son pesant de problématique identitaire (se situer par rapport à d'autres groupes professionnels par exemple).
- Mondes de références :
    - Totalité des cas : agricole ou civique ou les deux articulés dans une même argumentation. 5 « domestiques » qui concernent des refus de participer pour raisons « personnelles » (voir plus haut la « gêne identitaire »).
  - Actes de langages ou formes rhétoriques :
    - Assertif : 60, ce qui montre comme pour le groupe HPVM une « bonne tenue » des débats autant dans la forme (respect des interlocuteurs et propos distanciés) que dans le contenu (arguments exposés et détaillés).
    - Perlocutoires : 4, concernent des interventions objectant le contenu de ce qui a été dit précédemment et amenant un nouvel éclairage sous forme d'interpellation.

- Directif – perlocutoire : 4, concernent des interventions sous forme de déclarations – profession de foi.
- Expressif : 9, vient à l'appui d'arguments dramaturgiques et / ou existentiel, ou 2 fois à l'appui d'assertions.
- NB : le débat a été de « bonne tenue » et de « bonne facture » mais il a aussi été passionné. Le ressentiment ou les craintes de certains participants constituent le filigrane du débat. (Cf la question identitaire).
- Types de connaissances :
- Connaissances : 33
- Opinion : 53
- *NB : le débat est essentiellement un débat d'opinion étayé par de nombreuses connaissances. Cependant ces connaissances n'ont pas été suffisamment travaillées. A cela s'ajoute la « contrariété identitaire » qui a très certainement été à l'origine du faible investissement de certains.*
- Actes d'intercompréhension : 22 occurrences d'ajustements stratégiques. Ce nombre témoigne de l'effort d'intercompréhension développé par chacun au cours du débat. La conclusion en forme de compromis atteste de cet effort.
- Positionnement idéologique entre PRONATURE et PROCULTURE :

Un tel classement est ici totalement arbitraire et ne peut s'opérer qu'au cas par cas en fonction du contenu de chaque argumentation. Les apiculteurs sont en effet des PRONATURE mais ce sont aussi des entrepreneurs. Le risque de marginalisation de leur profession au sein de l'agriculture tient à la spécificité des matériaux et des conditions avec et dans lesquelles ils travaillent. D'où une résistance à ce risque à travers un discours parfois très PROCULTURE. Pour autant ce discours intègre toujours le fait que l'abeille (matériau premier) est un animal qui a besoin de biodiversité et est l'ennemie des produits chimiques (cf le gauchisme). Discours tempéré par la nécessité de la production et notamment par les hauts rendements du monofloral.

•PRONATURE : 37. Concernent les interventions qui décrivent, rappellent et valorisent les contraintes de l'apiculture ainsi que le respect de l'environnement, la santé, la nature.

•PROCULTURE : 12. Concernent les interventions qui inscrivent l'apiculture dans le paradigme fédérateur de l'agriculture nourricière et des contraintes économiques.

•PRONATURE/ PROCULTURE : 11. Concernent les arguments où se mêlent ou se juxtaposent des arguments d'ordre économique et des arguments liés à

l'environnement et à la qualité du produit. C'est dans ce basculement que se trouve certainement une des clés de l'identité « apiculteur ».

- Blocs sémantiques et Matrices Logiques :
  - Nourrir la terre : BS structurant et approprié par les apiculteurs dans un souci d'efficacité économique et d'intégration dans le monde agricole.
- Indépendance et autonomie : BS spécifique des PRONATURE. A noter le Bloc Logique « Indépendance =>proximité=>nourrir la terre ».
- Paysannerie : lien avec autonomie et proximité. Mais certains ne veulent pas se définir ni comme paysan ni comme agriculteur.
- Proximité : base de la maîtrise de l'indépendance.
- Mode d'alimentation (carnée) => problèmes environnementaux.
- Urbanisation => mode de vie et d'alimentation.
  
- Information percutante :
  
- Rapport de la FAO sur la capacité de l'agriculture biologique à nourrir la terre.

Quelques constats et pistes de réflexion :

Importance des aspects formels du débat : le débat est un rite social qui ne produit un effet qu'à la condition d'obéir à des règles strictes qu'il s'agit de mettre en œuvre au travers d'une mise en scène. La dimension « action » de la rhétorique est déterminante quant à la crédibilité des arguments et la viabilité des échanges, deux finalités qui suppose l'investissement des participants. Le rite du débat semble être très intégré dans les comportements des participants. Ce rite se présente comme une structure à finalité normative imposant successivement : le choix ou l'imposition d'une question à débattre, une information plus ou moins approfondie sur les différents aspects de la question (sans quoi l'objet du débat s'étiole), une prise de position déjà plus ou moins construite, l'élaboration d'arguments rationnels, la recherche de preuves et d'exemples, le respect du tour de parole et- ce qui est peut-être le plus important – le respect de l'argument tiers qui doit être en partie repris pour être discuté. Cet ensemble produit un effet « cérémoniel » qui garantit le bon déroulement des échanges.

Un débat est autant l'exposé de raisonnements logiques étayés que la recherche active d'un pouvoir d'influence. C'est dans le triangle argumentation – influence – prise en compte de l'interlocuteur que s'élaborent très souvent un certain nombre d'ajustements stratégiques. Paradoxalement c'est dans cette phase que peut se produire des remaniements conceptuels.

## B. Analyse d'une éventuelle évolution des représentations au travers des questionnaires

### Mots évocateurs du DD

1° questionnaire De 6 à 2 suffrages	2° questionnaire De 6 à 2 suffrages
Ecologie	Respect de l'environnement
Respect de l'environnement	Avenir
Economie d'énergie	Biodiversité
Réchauffement climatique	Economie d'énergie
Avenir	Environnement
Nature	Pollution
Pollution	Protection de l'environnement
Tri sélectif	

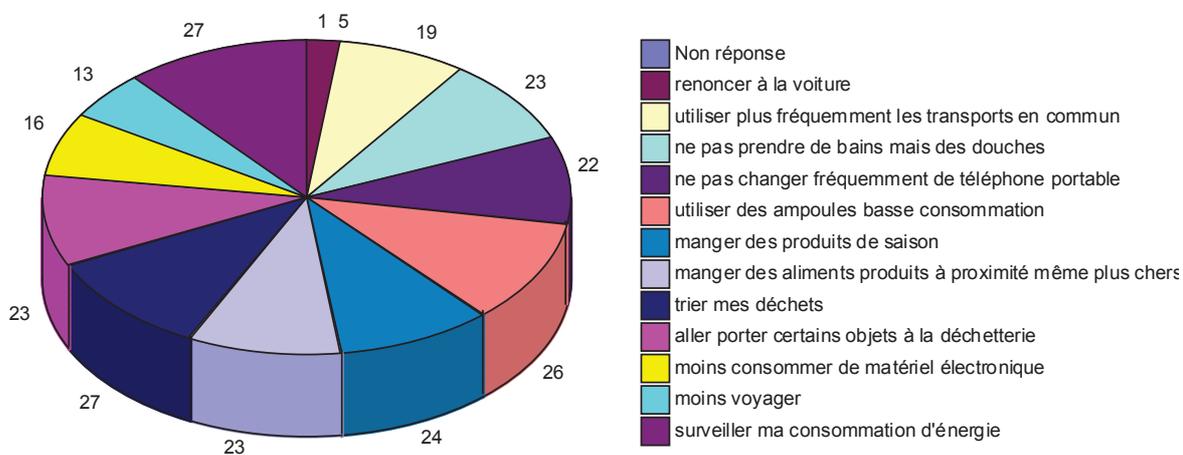
Commentaires : Le sentiment moral de responsabilité semble avoir gagné du terrain. Les termes de respect / avenir/ biodiversité/ économie constituent un noyau dur représentationnel, plus cohérent que l'ensemble écologie/respect/économie/réchauffement, en indiquant un ensemble de « soucis » personnels. La première formulation se contentant de collecter un ensemble de termes désignant des domaines d'activité extérieurs à la personne.

### Représentations du DD

1° questionnaire De 18 à 3 suffrages	2° questionnaire De 16 à 3 suffrages
Préserver la biodiversité et les ressources renouvelables	Préserver la biodiversité et les ressources renouvelables
Consommer différemment	Mieux aimer et respecter la nature
La seule possibilité pour préserver les générations futures	La seule possibilité pour préserver les générations futures
Assurer l'équilibre social, économique et environnemental dans le monde	Consommer différemment
Mieux respecter et aimer la nature	Penser globalement
Penser différemment le mode de fonctionnement de la société	

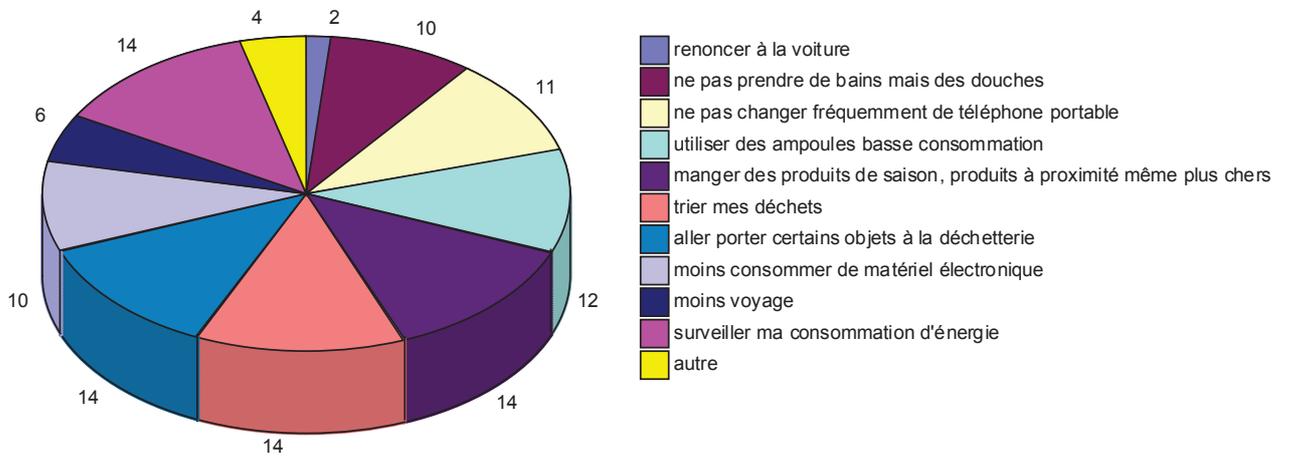
Commentaires : Les différences sont ici moins notoires. La préservation des ressources semble avoir été confirmée. Le souci intergénérationnel est toujours présent. Apparaît la nécessité d'une pensée globale.

VOLONTE D'ACTION



## Questionnaire 2

### IMPLICATION PERSONNELLE



**SYNTHESE DE L'ANALYSE DES 14  
DEBATS AVEC UTILISATION DE  
L'ALGORITHME.**

### Mode d'utilisation de l'algorithme pour analyser la totalité des 14 débats.

L'algorithme est composé de deux droites, l'une horizontale, l'autre verticale, se croisant à angle droit au point zéro. Ce point sera appelé « point d'équilibre du débat ». Il représente, en tant que point situé sur l'axe horizontal, un niveau d'écoute réciproque tel que l'on peut constater chez chacun des locuteurs une répartition quasi égale des postures de proposant et d'opposant et l'utilisation du mode assertif ou constatif. En tant que point situé sur l'axe vertical il représente un niveau d'argumentation tel que le locuteur n'utilise que des arguments rationnels étayés et n'obéit qu'aux règles fixées. Pour les observateurs les indicateurs de cet équilibre seront par conséquent l'utilisation du mode assertif et le recours aux règles de procédure du débat ainsi que la construction d'arguments logiques appuyés sur des exemples.

La ligne horizontale représente donc la pratique langagière effective observée entre les différents protagonistes du débat. En tant que telle elle permet d'évaluer la forme que prend le débat. A gauche du point zéro nous trouvons d'abord le performatif puis le directif, à droite de ce point nous trouvons l'assertif et l'explicatif. Prise dans toute sa longueur elle se veut mesure de l'effort d'ajustement stratégique et d'intercompréhension entre les locuteurs.

La ligne verticale représente l'axe de que nous avons d'abord la « pragmatique transcendante » (cf KO Apel) mais que nous préférons aujourd'hui nommer « pragmatique de la rationalisation », c'est-à-dire l'effort de régulation des échanges. Elle mesure, de part et d'autre du point zéro, à la fois le degré de respect des règles fixées pour la tenue des débats (aspect procédural) et le niveau de rationalité des arguments utilisés. Partant du bas pour se diriger vers le haut (en raison de la symbolique inhérente à toute schématisation) cet axe ordonne les différents types de débat de la discussion informelle au débat réglé. Dans le même temps elle ordonne les types d'arguments utilisés en partant des plus « existentiels et affectifs » aux plus scientifiques et moraux. Ce sont ces arguments ainsi que le respect (ou le rappel) des règles qui sont les indicateurs de cet axe.

Maintenant que nous savons mieux, grâce aux deux axes et aux quatre zones, ce qu'il nous faut mesurer, il nous reste à trouver le mode de calcul qui permettra d'établir la nature de chaque débat. Il nous semble que le décompte des occurrences relatives aux indicateurs déjà cités peut être une voie intéressante sans pour autant être totalement suffisante. Il s'agirait de compter :

- c) Sur l'axe horizontal : le nombre d'occurrence des actes de langage retenus, à savoir : les actes performatifs, les actes directifs, les actes assertifs et les actes explicatifs, auxquels s'ajoutent en les « doublant » parfois, les actes fallacieux (ou de mauvaise foi), les actes unilatéraux, les actes de reformulation et les actes d'intercompréhension.

- d) Sur l'axe vertical : le nombre des arguments successivement existentiels et affectifs, existentiels et moraux, moraux et pratiques, scientifiques et moraux.

Etant donné la spécificité de chaque débat la base de calcul varie selon le débat à étudier. Cette base consiste en l'addition des interventions survenues dans chaque débat. Ainsi dans tel débat comptant trente-trois interventions différentes nous constaterons vingt-quatre occurrences de l'argument moral pratique.

Pour pouvoir mesurer de façon claire toutes les occurrences nous attribuerons à chaque demi droite une fonction de mesure des deux items principaux correspondants à leur positionnement théorique initial (voir schéma) :

- La demi droite 1 située sur l'axe vertical (axe du niveau de régulation) en dessous du point zéro servira à mesurer les occurrences des arguments existentiels et affectifs ainsi que celles des arguments existentiels et moraux,
- La demi-droite 2 située sur ce même axe de la régulation mais au-dessus du zéro mesurera les occurrences des arguments moraux pratiques ainsi que celles des arguments scientifiques et moraux,
- La demi droite 3 située sur l'axe horizontal (axe des actes de parole) à gauche du zéro mesurera les actes fallacieux et les actes directifs,
- La demi droite 4 située sur ce même axe des actes de parole mesurera quant à elle les occurrences des actes assertifs et des actes explicatifs, parmi lesquels on distinguera les ajustements et actes d'intercompréhension.
- Les demies droites 1 et 4 délimiteront la zone de l'empathie (pouvant dériver vers la connivence), caractérisée par l'expression des affects et un haut niveau d'écoute,
- Les demies droites 1 et 3 délimiteront la zone de l'altercation (pouvant dériver sur le conflit) caractérisée par l'expression des affects et un faible niveau d'écoute,
- Les demies droites 2 et 3 délimiteront la zone de la persuasion (pouvant dériver vers l'autorité) caractérisée par des actes de paroles essentiellement directifs ou perlocutoires et l'utilisation d'arguments rationnels étayés,
- Les demies droites 3 et 4 délimiteront enfin quant à elles la zone communicationnelle (pouvant dériver vers caractérisée par des arguments rationnels, moraux et scientifiques étayés et des actes de parole assertifs ou explicatifs ainsi que de nombreux moments d'intercompréhension.
- Les zones de l'autorité et de l'altercation, toutes deux situées à gauche de l'axe vertical, constituent le grand ensemble du débat dit stratégique,

- Les zones du débat tourné vers l'action et de l'empathie constituent le grand ensemble du débat dit communicationnel.

Analyse débat BPREA HPVM 2010 –D1-	
Participants	18
Intervenants	14
Interventions	114
Proposants / opposants (O/P)	P : 87 O : 27
Arguments	MP : 45 T : 61 D : 11
Actes de langage	P : 12 A : +80
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 31
Informations venues de l'enquête préalable	11
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	3

Schéma simplifié d'analyse du débat :

13

<p>Appris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire évoluer les techniques culturales et l'orientation des exploitations</li> <li>• Domination des marchés par les grands groupes</li> <li>• Mode d'alimentation = mode d'agriculture</li> <li>• Performances et limites de l'agriculture biologique</li> <li>• Doutes / choix du type d'agriculture pour des raisons économiques</li> </ul>	<p>Préconisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques culturales mieux adaptées à l'environnement</li> <li>• Eduquer les agriculteurs et les consommateurs</li> <li>• Infléchir les politiques agricoles</li> <li>• Comportements individuels sur le plan alimentaire</li> <li>• Favoriser le bio mais pas de manichéisme.</li> </ul>
---	--

Bilan :

- Débat nourri par des arguments techniques et moraux pratiques,
- Débat caractérisé par l'affrontement entre les tenants d'une agriculture industrielle et ceux d'une agriculture biologique,
- Débat basé sur un questionnement « perturbateur » quant aux finalités de l'agriculture
- Consensus difficile à atteindre même si de nombreux ajustements ont été faits venant des partisans de l'agriculture traditionnelle
- Débat critique à visée politique questionnant les positions des uns ou des autres, ne débouchant que sur 3 propositions dont la principale est de développer, en forme de compromis, une agriculture raisonnée.

Analyse débat BPREA Apiculture juin 2011. Agriculture et biodiversité –D2-	
Participants	18
Intervenants	11
Interventions	55
O/P :	16/ 36 p/o : 3
Arguments .	E :5 MP : 47 (in débat) TS : 36 (in présentation) 5 occurrences de simultanéité MP/TS
Actes de langage	P : 28 (in débat) A : 48 (in présentation)
Ajustements et actes d'intercompréhension	0
Informations venues de l'enquête préalable	10
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	2

Schéma simplifié d'analyse du débat :

36 arguments techniques et 47 arguments moraux pratiques.

2 propositions d'actions

48 actes assertifs et 28 actes performatifs de type interpellation,

Pas d'arguments existentiels ou affectifs

Visée stratégique

Visée communicationnelle

13

Appris	Préconisé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendance aux firmes agroalimentaires</li> <li>• Espèces végétales adaptées à la pénurie d'eau</li> <li>• Vision des économistes : biodiversité = valeur marchande</li> <li>• Lien entre « progrès agricoles » et guerres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Energies plus « naturelles »</li> <li>• Replanter des haies systématiquement</li> <li>• Polyculture</li> <li>• Production locale</li> <li>• Ne plus subventionner l'agriculture</li> <li>• Réduire les surfaces des parcelles</li> <li>• Privilégier une agriculture réfléchie</li> <li>• Changer les systèmes de distribution</li> </ul>

Bilan :

- Débat fortement charpenté par des arguments techniques et scientifiques,
- Débat caractérisé par l'affrontement entre les tenants d'une agriculture industrielle et ceux d'une agriculture biologique,
- Débat peu orienté vers la recherche de compromis d'où le faible nombre de propositions d'actions,
- Consensus difficile à atteindre,
- Débat critique à visée politique questionnant les positions des uns ou des autres,

Analyse débat Bac pro CFAA 2011 (DD et agriculture) –D3-	
Participants	17
Intervenants	12
Interventions	33
Proposants / opposants (O/P)	P : 20 – O : 13
Arguments	MP : 24 T : 16
Actes de langage Demie droite 3 Demie droite 4	P : 4 A : 20
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 11
Informations venues de l'enquête préalable	2
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	5

Schéma simplifié d'analyse du débat :

24 arguments moraux pratiques et 16 arguments techniques

5 propositions d'actions

4 actes de langage d'autorité

20 actes assertifs et 11 tentatives d'ajustements stratégiques et d'intercompréhension

Pas d'arguments existentiels ou affectifs

Visée stratégique

Visée communicationnelle

13

Bilan :	
-	Débat à caractère communicationnel basé sur l'argumentation et l'écoute réciproque,
-	Débat nourri de conflits argumentatifs (cf ratio O/P) et de tentatives de dépassement de ceux-ci,
-	Débat tourné vers l'action mais non finalisé,
-	Débat alimenté de façon féconde par l'enquête préalable,
-	Bonne appropriation des informations recueillies,
-	Questionnement essentiellement moral pratique touchant aux comportements individuels,
-	Critiques des politiques assorties de suggestions au niveau local (institution scolaire).
-	NB (post débat) : Intérêt pour le mode d'apprentissage par l'enquête et la mise en discussion. Sentiment de valorisation.

Analyse débat 2° EATDD 2011 (Gestion de l'eau) –D4-		
Participants	31	<p>Schéma simplifié d'analyse du débat :</p>
Intervenants	14	
Interventions	23	
O/P :	8/23	
Arguments.	MP : 12 T : 16	
Actes de langage Demie droite 3 Demie droite 4	A : 18 P : 5	
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 0	
Informations venues de l'enquête préalable	21 ( cours précédents la 2°)	
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	2.	
Appris	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inégalités entre les pays / eau</li> <li>• Procédés naturels de filtration de l'eau</li> <li>• Désalinisation de l'eau</li> <li>• Conflits liés à l'eau</li> <li>• Agences de l'eau</li> <li>• Risques sanitaires / gestion de l'eau</li> <li>• Faire un débat</li> <li>• Sujet déjà abordé avant</li> </ul>	Préconisé
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation d'eau au niveau individuel et professionnel</li> <li>• Recycler l'eau par les plantes</li> <li>• Entente internationale</li> <li>• Eviter de polluer l'eau</li> <li>• Pouvoir choisir son sujet</li> </ul>
Bilan :		
-		Débat à caractère communicationnel basé sur l'argumentation sans conflit notoire,
-		Débat peu tourné vers l'action et non finalisé,
-		Débat alimenté de façon scolaire par les enseignements précédents,
-		Bonne appropriation des informations recueillies mais traitement « à plat » et scolaire,
-		Questionnement essentiellement technique,
-		Les préconisations reposent sur l'action des Etats.
-		NB (post débat) : critique des sujets « imposés » à la classe alors que cette question avait déjà été traitée.

Analyse débat (extrait) CAPA CFAA 2011 (DD et agriculture) –D5-	
Participants	17
Intervenants	14
Interventions	40
O/P :	P : 34 O : 6
Arguments	MP : 10 T : 34 E : 0
Actes de langage Demie droite 3 Demie droite 4	A : 21 P : 12
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 9
Informations venues de l'enquête préalable	21
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	3 mais : 5 notions ou concepts reconstruits.

Schéma simplifié d'analyse du débat :

13

<p>Appris</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept de terre mère (pacha mama)</li> <li>• Risques de conflits pour l'eau</li> <li>• Réchauffement climatique</li> <li>• Effet de serre</li> <li>• Gaspillage de l'eau par les occidentaux</li> <li>• Lien déchets et pollution</li> </ul>	<p>Préconisé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tri des déchets</li> <li>• Réduire émissions de CO2</li> <li>• Covoiturage,</li> <li>• Techniques culturales économes en eau et phytosanitaires</li> <li>• Solidarité,</li> <li>• Classe ou formation spécialisée en DD</li> </ul>
--	--

Bilan :

- Débat collaboratif basé sur des échanges entre pairs
- Volonté de savoir et comprendre de tous les intervenants,
- Débat orienté vers la co construction de savoirs, chacun s'estimant détenteur d'un « bout » de celui-ci,
- Rôle « maieuticien » de l'animateur
- Valorisation du rôle d'apprenants autonomes,
- Figures du « maitre ignorant »,
- Questionnement essentiellement technique,

Analyse débat BPREA API 2010 –D6-	
Participants	12
Intervenants	12
Interventions	116
Proposants / opposants (O/P)	P : 103 O : 13
Arguments	MP : 34 T : 30 D : 11 F : 4
Actes de langage	P : 8 A : 60
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 22
Informations venues de l'enquête préalable	5
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	2

Schéma simplifié d'analyse du débat :

13

<b>Appris :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques culturales bio plus efficaces sur le long terme et moins dangereuses,</li> <li>• La différence entre agriculture extensive et intensive,</li> <li>• Pollution des nappes par les produits phytosanitaires,</li> <li>• Semences : privatisées !</li> <li>• Pédagogie du débat plus intéressante</li> </ul>	<b>Préconisé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production locale, marché de proximité et utilisation de la biodiversité,</li> <li>• Valoriser le travail de la terre,</li> <li>• Changer notre mode de consommation,</li> <li>• Former les agriculteurs et les consommateurs,</li> <li>• Politiques agricoles basées sur le DD</li> </ul>
<b>Bilan :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat entre acteurs appartenant à une même communauté de parole mais sur la défensive, d'où des actes fallacieux et de refus du débat,</li> <li>- Consensus atteint autour du procès de l'agriculture traditionnelle,</li> <li>- Les arguments sont de façon équilibrée politiques (MP) et techniques voire scientifiques,</li> <li>- La question de l'identité professionnelle est sous-jacente à tous les échanges,</li> </ul>	

<b>Analyse du débat BPREA HPVM 1 février 2011-D7-</b>	
Participants	18
Intervenants	15
Interventions	40
O/P :	P : 22 (dont 14 in présentation) O : 9 (tous in débat) O/P : 9 (tous in débat)
Arguments .	D : 7 (dont 6 in présentation) MP : 75 (plusieurs arguments chez chaque interlocuteur. Majorité in débat) TS : 53 (en majorité in présentation) 8 occurrences MP-TS
Actes de langage Demie droite 3 Demie droite 4	A : 31 (dont 8 in présentation) P : 16 (dont 2 en présentation)
Ajustements et actes d'intercompréhension	2
Informations venues de l'enquête préalable	10
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	1
Schéma simplifié d'analyse du débat :	
<b>Appris</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques inégalitaires nord/sud</li> <li>• Mainmise de Monsanto sur les semences</li> <li>• Faim dans le monde : stratégie économique</li> <li>• Nécessité de l'action locale</li> <li>• Des faits et des chiffres probants</li> <li>• L'agroforesterie comme solution technique</li> <li>• Disparition de la biodiversité.</li> </ul>	<b>Préconisé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise en question de notre mode de consommation.</li> <li>• Semences : bien public,</li> <li>• Agir par le vote</li> <li>• Responsabilité individuelle et collective – coresponsabilité.</li> <li>• Aider les projets paysans,</li> <li>• Eduquer les consommateurs et les agriculteurs</li> </ul>
<b>Bilan :</b> Débat placé d'emblée sous le signe d'une certaine dramaturgie amplifiée par le fait que certains participants découvraient les chiffres concernant les effets de certaines pratiques agricoles, <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat placé sous le signe de l'impuissance entraînant un certain repli sur soi (cf la seule solution évoquée)</li> <li>- Débat cependant très argumenté sur le plan technique et scientifique dans la phase de présentation,</li> <li>- Débat par ailleurs très « moral pratique » tournant autour de la possibilité réelle d'action des citoyens,</li> <li>- Débat placé sous le signe de la défiance des politiques et des industriels (cf le thème : le local aux citoyens, le global aux politiques pour en imposer aux industries).</li> </ul>	

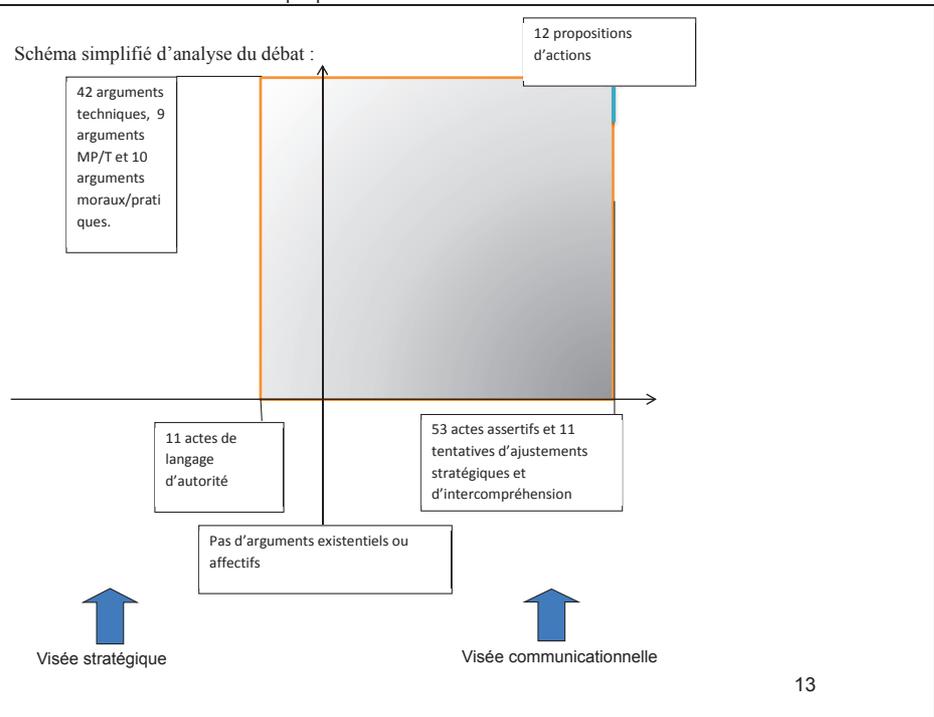
## 5 DEBATS CPIE ARLES

### COMMISSION PEDAGOGIQUE

Analyse extrait débat commission pédagogique CPIE Arles – 26 octobre 2010-D8- Thème : projet pédagogique-vision du DD et éducation au choix.		
Participants	6	<p style="text-align: center;">Schéma simplifié d'analyse du débat :</p>
Intervenants	6	
Interventions	54	
Proposants / opposants (O/P)	P : 40 O : 11 P/O : 3	
Arguments	MP : 25 T : 19 MP/T : 18	
Actes de langage	P : 12 A : 38	
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 22	
Informations recueillies avant le débat	3	
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	5	
<p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat à caractère communicationnel basé sur l'argumentation étayée, l'explication et l'écoute réciproque,</li> <li>- Débat tourné vers l'action finalisée (cf l'activité concrète de l'association)</li> <li>- Débat nourri de conflits argumentatifs à caractère stratégique et de tentatives de dépassement de ceux-ci,</li> <li>- Débat alimenté de façon féconde par l'expérience des participants et leur formation en sciences de l'éducation ou en développement territorial,</li> <li>- Conflit latent entre certains animateurs et certains responsables enseignants (cf la dichotomie des positions : enseignants membres du CA et animateurs « simples » salariés)</li> <li>- Questionnement fortement nourri par des apports théoriques (cf conflit latent) venant des enseignants.</li> <li>- Le débat est ici un « groupe de travail » tourné vers la production et l'action. Mais il est aussi un lieu de confrontations et de conflits « rentrés ».</li> </ul>		

Analyse extrait débat commission pédagogique CPIE Arles – 2 mai 2011-D9-  
Thème : les modules à proposer aux écoles..

Participants	6
Intervenants	6
Interventions	57
Proposants / opposants (O/P)	P : 44 O : 9 P/O : 4
Arguments	MP : 10 T : 42 MP/T : 9
Actes de langage	P : 11 A : 53 A/P : 2
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 11
Informations recueillies avant le débat	6
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	12



Bilan :

- Débat à caractère communicationnel documenté (schémas et diaporama) basé sur l'argumentation étayée, l'explication et l'écoute réciproque,
- Débat guidé par la production d'un outil, donc tourné vers l'action finalisée (cf l'activité concrète de l'association)
- Débat nourri de questionnements à la théoriques et pratiques
- Débat alimenté de façon féconde par l'expérience des participants et leur formation en sciences de l'éducation ou en développement territorial,
- Questionnement fortement nourri par des apports théoriques venant autant des enseignants que de l'expérience des animateurs (cf la question de la légitimité).

Analyse extrait débat commission pédagogique CPIE Arles – 5 décembre 2012-D10-	
Thème : le CPIE comme interface entre l'école et le territoire. Débat autour de la diapo 12 (voir annexes)	
Participants	5
Intervenants	5
Interventions	31
Proposants / opposants (O/P)	P : 29 O : 0 P/O : 2
Arguments	MP : 3 T : 26 MP/T : 5
Actes de langage	P : 0 A : 34 A/P : 0
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 10
Informations recueillies avant le débat	4
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	5

Schéma simplifié d'analyse du débat :

13

Bilan :

- Débat à caractère communicationnel documenté (schémas et diaporama), purement technique après clarification des objectifs et des définitions,
- Débat guidé par la production d'un outil, donc tourné vers l'action finalisée (cf l'activité concrète de l'association)
- Débat nourri de questionnements de plus en plus pratiques
- Débat de co construction d'un outil conçu collectivement,

## CPIE SOIREES DEBAT BIODIVERSITE

Analyse extrait débat soirée biodiversité à St Rémy- 30 novembre 2010-D11-	
Thème : Biodiversité dans les Alpilles.	
Participants	+50
Intervenants	16
Interventions	27
Proposants / opposants (O/P)	P : 27 O : 0 P/O : 6
Arguments	MP : 29 D : 10 D/MP : 1 D/T : 6 T : 17 MP/T : 4
Actes de langage	P : 25 A : 40 A/P : 0
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 0
Informations recueillies avant le débat	3 interventions d'experts
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	6

Schéma simplifié d'analyse du débat :

13

Bilan :	
-	Conférence débat à caractère citoyen,
-	Communication « descendante »,
-	Assertif relevant du « credo » (dans le sens littéral de « j’y crois car je l’ai vu ») et classé ici en performatif (cf notre critique de la pragmatique : l’assertif peut servir de « viatique au performatif » et inversement, et le tout en toute bonne foi, c’est-à-dire sans caractère fallacieux),
-	Débat partagé entre stratégie, du fait des conférenciers qui défendaient un point de vue ou un constat, et communicationnel par l’évocation de constats différents,
-	Débat influencé par une certaine dramaturgie liée à l’expérience vécue de la disparition des abeilles
-	Propositions d’action rééquilibrant la vision offerte (solidarité des participants)
-	Prise de conscience des enjeux,
-	Silence lié à un sentiment d’impuissance général ou d’incomplétude scientifique ?

Analyse extrait débat soirée biodiversité . Ports St Louis – 7 décembre 2010 –D12-	
Thème : Biodiversité dans le delta du Rhône.	
Participants	+50
Intervenants	12
Interventions	26
Proposants / opposants (O/P)	P : 25 O : 3 O/P : 4
Arguments	MP : 27 T : 10 MP/T : 11
Actes de langage	P : 1 A : 44 A/P : 0
Ajustements et actes d’intercompréhension	A / I : 8
Informations recueillies avant le débat	2 interventions d’élus et expert
Propositions d’action faites dans le cadre du débat.	9

Schéma simplifié d’analyse du débat :

10 arguments techniques, 27 arguments MP/T et 11 arguments moraux/pratiques.

1 acte de langage d’autorité

9 propositions d’actions

Pas d’arguments dramaturgiques

↑

Visée stratégique

44 actes assertifs 8 AI

↑

Visée communicationnelle

Bilan :	
-	Conférence débat à caractère citoyen,
-	Communication tournante à visée coopérative
-	Assertif basé sur l’échange d’arguments autour d’enjeux clairement identifiés. Si possibilité d’actes fallacieux c’est non apparent,,
-	Débat plutôt communicationnel ou « communicant » ?,
-	Propositions d’action nombreuses et réalistes bien que complexes,
-	Accord sur les enjeux,

## PLATEFORME EEDD PACA

Analyse extrait AG Plateforme EEDD PACA . Hyères 19/11/2010 –D13-		
Thème : Atelier opportunité – légitimité – lisibilité d'un réseau EEDD.		
Participants	+100	<p style="text-align: left;">Schéma simplifié d'analyse du débat :</p> <p style="text-align: center;">41 arguments moraux/pratiques.</p> <p style="text-align: center;">7 actes de langage d'autorité + assertifs plaintifs</p> <p style="text-align: center;">2 propositions d'actions</p> <p style="text-align: center;">36 actes assertifs 2 AI</p> <p style="text-align: center;">Arguments dramaturgiques rares mais tonalité générale « dépressive »</p> <p style="text-align: center;">Visée stratégique      Visée communicationnelle</p>
Intervenants	14	
Interventions	22	
Proposants / opposants (O/P)	P : 19 O : 0 O/P : 2	
Arguments	MP : 41 T : 0 MP/T : 2	
Actes de langage	P : 7 A : 36 dont la moitié peut s'apparenter soit à du dramaturgique soit à du performatif (assertif de plainte) A/P : 1	
Ajustements et actes d'intercompréhension	A / I : 2	
Informations recueillies avant le débat	0	
Propositions d'action faites dans le cadre du débat.	2	
<p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat à caractère citoyen mais à tonalité corporatiste,</li> <li>- Débat sans ossature technique, ce qui est préjudiciable à l'intention de communiquer par ailleurs manifestée,</li> <li>- Arguments essentiellement Moraux Pratiques exprimant le sentiment de la difficulté d'être reconnus et la nécessité d'une représentation de la société civile (nécessité contrariée par le fait que l'EEDD ne relève pas tout à fait de la représentation des citoyens),</li> <li>- Assertif ambigu relevant de la plainte (dramaturgie) ou de la condamnation,</li> <li>- Débat plutôt communicationnel mais peu tourné vers l'action ,</li> <li>- Accord sur la quête d'identité.</li> </ul>		

**Exemple de recueil des avis  
sur ce qui a été appris  
et ce qui est préconisé  
par les participants  
après les débats.**

<b>Groupe HPVM 2010</b>	
<b>Ce que j'ai appris ou retenu des débats</b>	<b>Ce que je préconise sur le thème « agriculture et biodiversité »</b>
La faculté première de l'agriculture est déviée : ce n'est plus de nourrir les gens mais de faire des profits financiers.	Informé et former les agriculteurs et les futurs agriculteurs
La définition de la biodiversité.	La production devrait être mieux stockée et répartie pour éviter de jeter par la suite les surplus.
L'agriculture bio pourrait nourrir la terre entière.	Arrêt de monocultures sur de grandes superficies pour revenir à de la polyculture sur des exploitations de taille moyenne.
Il faut aller vers une agriculture raisonnée.	Rien : faire attention à la nature.
J'ai appris à ne pas faire de bio	En urbanisme : favoriser les haies végétales, moins de murs !
La réintroduction d'espèces pour augmenter la biodiversité.	Préservation de la biodiversité pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
Ce que j'ai appris : dans l'esprit des gens le mot bio se résume souvent à un terme marketing.	Trouver une réponse équilibrée entre la bio et le conventionnel tout en tenant compte de la biodiversité. En l'état actuel des choses le modèle occidental est néfaste à la biodiversité.
La difficulté d'avoir une agriculture biologique rentable.	Réduire les produits phytosanitaires.
Le temps d'adaptation risque d'être long au vu des urgences alimentaires.	Préserver la biodiversité.
Culture bio ou intense ce sont plus ou moins les GD qui dirigent la demande et donc l'offre. Il y a encore trop d'incompréhension sur les rapports entre la bio et respect de la nature.	Ne pas penser argent. Ne pas être aveuglé par ses convictions. Réfléchir et agir.
La découverte d'espèces plus résistantes permet d'utiliser moins de produits phytosanitaires.	Responsabilité des consommateurs en favorisant les produits sains, Changer de mode de consommation (locale, de saison)
L'agriculture biologique pourrait nourrir la terre.	Laissons des espaces sauvages. Il ne faut pas que tout soit parfait sur une exploitation.
La recherche sur l'exposé m'a sensibilisé sur le débat, des modes, types d'agriculture et l'implantation de ces cultures dans un système environnemental, dans le cadre du développement durable.	Le monde n'est pas manichéen mais des petites rivières font les grands fleuves, tous au bio !
On est soumis à la loi du marché.	Nouvelle forme de consommation.
Les abeilles c'est l'avenir de l'agriculture. Il faut les préserver.	Introduction d'auxiliaires pour moins de traitements.
Existence d'un grand nombre de variétés issues de la domestication et de la sélection.	Création de haies et de talus.
Existence de cryobanques aviaires.	Sensibiliser les consommateurs sur l'agriculture avec ce qu'elle implique et les répercussions qu'elle peut avoir de façon à créer un état

	d'esprit plutôt qu'un mode ou type de culture.
Manger moins carné.	Pourquoi doit on produire plus.
FAO Food Alimentation Organisation : avance la thèse que la culture bio pourrait nourrir tous les hommes de la planète.	Reconsidérer le patrimoine de la biodiversité dans sa dimension nourricière et non pas comme générateur de profits financiers.
D'après la FAO la bio pourrait nourrir la planète.	Adapter son mode de consommation à la biodiversité et non l'inverse
	Planter plus d'espèces végétales différentes.
	Faire agir en corrélation politique-agriculture-éducation.
	Etre moins axé sur le profit.
	Eviter les produits phytosanitaires voire les réduire.
	Réfléchir sur le mode le plus naturel possible d'agriculture

### Groupe HVPM :

Ce qui a été appris :

- Techniques culturales :

- Il faut aller vers une agriculture raisonnée.
- La réintroduction d'espèces pour augmenter la biodiversité.
- La découverte d'espèces plus résistantes permet d'utiliser moins de produits phytosanitaires
- La recherche sur l'exposé m'a sensibilisé sur le débat, des modes, types d'agriculture et l'implantation de ces cultures dans un système environnemental, dans le cadre du développement durable.
- Existence d'un grand nombre de variétés issus de la domestication et de la sélection.
- Existence de cryobanques aviaires.

Commentaires : une seule pétition de principe (agriculture raisonnée) qui reprend le sentiment général qui est lui-même une sorte de compromis entre les PRONATURE et les PROCULTURE. D'où l'on peut déduire le caractère communicationnel du débat. Les autres affirmations sont de véritables enseignements issus de la phase d'enquête. Le débat argumenté est donc apprenant à la condition de travailler les arguments. A noter des enseignements qui prouvent que la biodiversité est autant l'affaire de la nature que de l'intervention humaine. Or le débat se focalisera sur le premier point et sur l'agriculture biologique.

- Agriculture :

- La faculté première de l'agriculture est déviée : ce n'est plus de nourrir les gens mais de faire des profits financiers.
- On est soumis à la loi du marché.

Commentaires : les préoccupations économiques semblent perturber les choix initiaux des participants (voir projets) sous la forme d'une contrainte externe impérative. Les marges de manœuvre semblent se resserrer pour certains.

- Biodiversité :

- La définition de la biodiversité.
- Les abeilles c'est l'avenir de l'agriculture. Il faut les préserver.
- Manger moins carné.

Commentaires : pour certains ce fut la découverte du concept de biodiversité. Les exemples des abeilles et la nourriture carnée sont une manière d'illustrer le schème « biodiversité » et de l'inscrire dans des pratiques concrètes.

- Agriculture biologique :

- Agriculture bio et « nourrir la terre » :
- L'agriculture bio pourrait nourrir la terre entière.
- FAO Food Alimentation Organisation : avance la thèse que la culture bio pourrait nourrir tous les hommes de la planète.
- D'après la FAO la bio pourrait nourrir la planète
- L'agriculture biologique pourrait nourrir la terre.

Commentaires : L'information percutante a été la découverte du rapport de la FAO dans la phase d'enquête et dans les cours de la formatrice. On touche ici à la question du référent déjà évoqué dans une précédente expérimentation. Cette information opère un profond remaniement des représentations quant à ce que pourrait être l'agriculture tant au niveau des techniques qu'au niveau de son organisation territoriale.

- Mise en doute :

- La difficulté d'avoir une agriculture biologique rentable.

- Culture bio ou intense ce sont plus ou moins les GD qui dirigent la demande et donc l'offre. il y a encore trop d'incompréhension sur les rapports entre la bio et respect de la nature.
- Le temps d'adaptation risque d'être long au vu des urgences alimentaires.
- Ce que j'ai appris : dans l'esprit des gens le mot bio se résume souvent à un terme marketing.
- J'ai appris à ne pas faire de bio

Commentaires : Mis à part une réfutation cinglante (liée à la question de la rentabilité et de l'image souvent évoquées au cours du débat) les mises en doute concernent le poids des grands groupes et l'information du grand public habitué à un certain mode de consommation. La question de la rentabilité est structurelle : c'est à partir de ce critère qu'un paysan devient chef d'entreprise.

Ce que je préconise.

- Techniques culturales :

- La production devrait être mieux stockée et répartie pour éviter de jeter par la suite les surplus
- Arrêt de monocultures sur de grandes superficies pour revenir à de la polyculture sur des exploitations de taille moyenne.
- Rien : faire attention à la nature.
- Préservation de la biodiversité pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
- Réduire les produits phytosanitaires.
- Laissons des espaces sauvages. Il ne faut pas que tout soit parfait sur une exploitation.
- Introduction d'auxiliaires pour moins de traitements.
- Création de haies et de talus.
- Planter plus d'espèces végétales différentes.
- Eviter les produits phytosanitaires voire les réduire.

Commentaires : le souci est ici d'intégrer la biodiversité aux techniques de culture. Ce thème a abondamment été utilisé pendant le débat, avec pour certains de découvertes tant sur le plan théorique que pratique. Notons cependant la présence de stagiaires en maraîchage bio qui ont

aussi exprimé des convictions acquises d'avance. La grande découverte a été le rôle des auxiliaires pour supplanter les produits phytosanitaires.

- Education :

- Informer et former les agriculteurs et les futurs agriculteurs
- Sensibiliser les consommateurs sur l'agriculture avec ce qu'elle implique et les répercussions qu'elle peut avoir de façon à créer un état d'esprit plutôt qu'un mode ou type de culture.

Commentaires : il est remarquable de constater un souci d'éducation et d'information au-delà de l'agriculture. Ce souci se justifie par les résistances et a priori constatés chez les consommateurs mais aussi par l'expérience vécue de l'enquête qui a permis de recueillir des informations précieuses pour la réflexion et l'action future.

- Action publique :

- En urbanisme : favoriser les haies végétales, moins de murs !

Commentaires : Les métiers des espaces verts sont ici indirectement évoqués par rapport à une logique de « bétonnage » par ailleurs très décriée dans le monde agricole. C'est aussi une réponse du berger à la bergère si l'on considère la problématique des haies et talus en agriculture.

- Politiques agricoles :

- Trouver une réponse équilibrée entre la bio et le conventionnel tout en tenant compte de la biodiversité. En l'état actuel des choses le modèle occidental est néfaste à la biodiversité.
- Réfléchir sur le mode le plus naturel possible d'agriculture.
- Préserver la biodiversité.
- Pourquoi doit-on produire plus.

Commentaires : la recherche d'une approche équilibrée entre bio et traditionnel montre la progression dans les représentations. Elle s'accompagne d'un souhait quant à une réflexion plus approfondie sur les critères de choix et sur les orientations de l'agriculture.

- Comportements – consommation :

- Reconsidérer le patrimoine de la biodiversité dans sa dimension nourricière et non pas comme générateur de profits financiers.
- Ne pas penser argent. Ne pas être aveuglé par ses convictions. Réfléchir et agir.

- Etre moins axé sur le profit.
- Responsabilité des consommateurs en favorisant les produits sains,
- Changer de mode de consommation (locale, de saison)
- Nouvelle forme de consommation.
- Adapter son mode de consommation à la biodiversité et non l'inverse.

Commentaires : Deux causes premières sont identifiées, ce sont d'une part le comportement des consommateurs et d'autre part la recherche du profit. Mais la question de l'offre (venant des agriculteurs) est occultée.

- Agriculture biologique :

- Le monde n'est pas manichéen mais des petites rivières font les grands fleuves, tous au bio !

Commentaires : la proposition est radicale et provient certainement d'un(e) PRONATURE. Mais rien n'est certain....

## SOMMAIRE DETAILLE

<b>1- Introduction générale : le débat, un rite social réglé, générateur d'apprentissages sur la question sociale vive du développement durable.....</b>	<b>8</b>
1.1. Une première approche ex nihilo du débat comme cadre possible d'apprentissages dans le domaine de la question vive du développement durable.....	9
1.2. Le débat envisagé comme institution « instituante » de la rationalité et de la démocratie.....	13
1.3. Notre thèse : le débat comme processus de co construction basé sur l'articulation entre arguments rationnels et qualité des échanges.....	20
1.4. Présentation de notre plan de travail.....	21
<b>2 – La problématique : le débat réglé et argumenté comme objet social.....</b>	<b>22</b>
<b>2.1. Introduction.....</b>	<b>23</b>
<b>2.2. Le débat réglé et argumenté comme fondement de la sociabilité et de la citoyenneté.....</b>	<b>24</b>
2.2.1. Sur quelques caractéristiques du débat réglé et argumenté.....	24
2.2.1.1. Le débat en lieu et place de la guerre civile : une courte phylogénèse du débat réglé et argumenté.....	26
2.2.1.2. Débat et dialectique : un processus de rationalisation de la société démocratique.....	29
2.2.1.3. Emotions, affects, irrationalité et débat.....	31
2.2.2. Le débat : une donnée anthropologique et naturelle universelle ?.....	44
2.2.2.1. La palabre et autres discussions rituelles dans diverses sociétés dans le monde.....	44
2.2.2.2. Le débat : modalité « naturelle » de décision ?.....	47
2.2.2.3. Débat et citoyenneté : une interdépendance consubstantielle. ....	48
2.2.3. La place actuelle du débat dans la société.....	49
2.2.3.1. Le développement d'une pratique de la concertation basée sur le débat démocratique en matière d'environnement.....	51

2.2.3.2. Une série de recherches pour concrétiser les intentions du Grenelle.....	53
2.2.3.3. L'écocitoyenneté et le principe de responsabilité.....	54
<b>2.3. Etat de la question sur le débat réglé et argumenté.....</b>	<b>56</b>
2.3.1. Une mise au clair de notions voisines : conversation, dialogue, discussion et débat.....	56
2.3.2. Langage et débat : deux approches fondamentales concernant les fondements .....	59
2.3.2.1. Aux origines du langage : le récit puis l'argumentation comme moyens d'accroître le pouvoir et le statut social individuel.....	59
2.3.2.2. Les grands principes de la Rhétorique utiles à notre recherche.....	62
2.3.3. Approches sociologiques et linguistiques.....	66
2.3.3.1. Les approches sociologiques.....	66
2.3.3.2. Les approches linguistiques.....	82
2.3.3.3. La recherche de l'accord : les contributions d'Apel et Habermas.....	89
<b>2.4. Langage et apprentissage. ....</b>	<b>101</b>
2.4.1. Le débat Piaget /Chomsky et les apports de Vygotsky.....	101
2.4.2. Débat et apprentissage : une éducation à l'altérité débouchant sur la citoyenneté....	104
2.4.3. Métaphores et processus adaptés de transposition didactique.....	105
2.4.4. La mise en débat : une pédagogie du langage, de la relation et de l'action.....	107
2.4.4.1. De la mise en problème à la « performance » interlocutive, une pédagogie du langage.....	107
2.4.4.2. Une épreuve de socialisation à travers une série d'ajustements stratégiques	110
2.4.4.3. L'action, catalyseur du débat apprenant.....	112
2.4.4.4. Liens du débat réglé et argumenté avec la pédagogie du projet et la pédagogie institutionnelle.....	113
2.4.4.5. La mise en pratique de débats dans l'école et en formation aujourd'hui....	116
2.4.4.6. Entre théâtre et réalité : le débat au risque de la déception.....	119
<b>2.5. Vers une modélisation du débat et hypothèses de recherche.....</b>	<b>122</b>

<b>3 Méthodologie et résultats des expérimentations en contexte d'éducation au développement durable.....</b>	<b>125</b>
<b>3.1. Introduction.....</b>	<b>126</b>
<b>3.2. Sur la notion de développement durable et son rapport à la problématique du débat dans le cadre des expérimentations.....</b>	<b>127</b>
3.2.1. Les implicites de l'éducation au développement durable.....	127
3.2.2. La mise en discussion comme moyen de réintroduire la réflexion dans des représentations sociales « préfabriquées » et de construire la citoyenneté.....	129
<b>3.3. Méthodologie : vers l'élaboration d'une grille d'analyse des débats .....</b>	<b>134</b>
3.3.1. Analyse comparative des méthodologies utilisées pour les deux recherches.....	134
3.3.1.1. Présentation des terrains des expérimentations.....	134
3.3.1.2. Présentation synoptique et analyse comparée des méthodologies et des expérimentations .....	137
3.3.1.3. Les questionnaires : un repérage des caractéristiques sociologiques et des représentations sociales des participants.....	141
3.3.2. Elaboration d'une grille d'analyse des débats.....	142
<b>3.4. Les résultats des deux expérimentations.....</b>	<b>148</b>
3.4.1. La première recherche 2006-2008.....	148
3.4.1.1. Circulation de l'expertise.....	150
3.4.1.2. Les types d'argumentations et d'actes de parole.....	152
3.4.1.3. Actes d'intercompréhension ou phase de co construction de savoirs environnementaux.....	153
3.4.1.4. Les actes promissifs.....	155
3.4.1.5. Les différents types de débat.....	155
3.4.1.6. Le débat apprenant.....	156
3.4.2. La seconde recherche 2008-2012.....	157
3.4.2.1. L'enrichissement de la méthodologie de la première recherche .....	157
3.4.2.2. Utilisation de notre nouvel outil d'analyse à chacun des débats de la période 2008-2012 .....	159
3.4.2.3. Commentaires à propos de l'utilisation de l'outil et analyse des résultats... ..	164
3.4.3. Résultats généraux et analyse de l'ensemble des débats de la période 2008-2012.....	169
3.4.3.1. Rappel pour mémoire des différents débats organisés.....	170
3.4.3.2. Résultats.....	171

3.4.3.2.1. Légende du schéma de présentation.....	171
3.4.3.2.2. Présentation du schéma et analyse.....	177
<b>3.5. Vers une typologie des débats issus des deux expérimentations.....</b>	<b>180</b>
<b>4. Discussions et prolongements.....</b>	<b>187</b>
<b>4.1. Introduction : généralisation de la thématique et des enjeux du débat.....</b>	<b>188</b>
<b>4.2. Retour sur les résultats les plus significatifs à l'aune de la lecture d'Habermas....</b>	<b>189</b>
<b>4.3. Les processus de communication : freins et appuis à l'intercompréhension.....</b>	<b>194</b>
4.3.1. Les intrants du débat.....	194
4.3.2. Une tentative de dévoilement de l'intercompréhension : un processus de « mise en résonance des référents » et de déconstruction-reconstruction.....	195
4.3.3. La coconstruction de savoirs complexes par le débat, l'expérience menée par l'équipe d'Audigier : analyse comparative avec notre expérience.....	198
<b>4.4. Sur le caractère fondateur et heuristique des débats.....</b>	<b>200</b>
4.4.1. Les archétypes français du débat fondateur et les enseignements liés à la règle des trois unités.....	203
4.4.2. Le débat citoyen comme tentative de participation des citoyens aux décisions concernant les questions environnementales.....	209
4.4.2.1. Le cas des concertations Arlésiennes des années 1990. La recherche d'une légitimité délibérative et la co construction d'un consensus.....	209
4.4.2.2. Le groupe radio – écologie Nord Contentin (GRNC).....	211
4.4.3. L'apprentissage réciproque des acteurs par le débat public.....	214
<b>4.5. Vers une typologie des dynamiques communicationnelles et les limites de l'efficience du débat en tant qu'instrument de démocratie.....</b>	<b>219</b>

4.5.1. Les dynamiques représentationnelles possibles selon le modèle de Boltansky et Thévenot .....	219
4.5.2. Le débat entre démocratie d'élevage et démocratie sauvage, limites et perspectives d'une institution.....	222
<b>5. Conclusion : la place du débat dans le processus actuel d'individuation : enjeux sociétaux et perspectives de recherche.....</b>	<b>227</b>
<b>5.1. Introduction.....</b>	<b>228</b>
<b>5.2. L'agir communicationnel comme source d'individuation et de cohérence sociétale .....</b>	<b>228</b>
<b>5.3. Quelle source légitime pour la démocratie : l'individu ou le peuple ? (fondationnalisme de Rawls et démocratie délibérative d'Habermas).....</b>	<b>231</b>
<b>5.4. Le débat réglé et argumenté comme matrice d'apprentissage, de socialisation et d'action citoyenne.....</b>	<b>233</b>
<b>5.5. Le débat comme démarche d'« aufklärung » politique.....</b>	<b>234</b>
<b>5.6. La pratique du débat comme mode de gestion sociétale.....</b>	<b>235</b>
<b>5.7. Former au débat et ouvrir de nouvelles voies de recherche.....</b>	<b>241</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>248</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>258</b>
<b>Sommaire détaillé.....</b>	<b>328</b>

## TABLEAUX ET SCHEMAS.

### Tableaux :

1. Les différents types d'argumentation selon Habermas.....	95
2. Les interactions médiatisées par le langage.....	97
3. Approche comparative des méthodologies mises en œuvre.....	137
4. Orientation des débats recherche 1.....	149
5. Les différents débats issus de la recherche 2.....	170
6. Effets des différentes familles de débats sur les apprentissages et l'action.....	183
7. Résultats débat CAPA en termes d'apprentissages et d'action.....	192
8. Dynamiques représentationnelles.....	221

### Schémas :

1. Modélisation des quatre caractéristiques du débat.....	123
2. Diagramme d'analyse des débats.....	145
3. Analyse débat Bac pro et suite.....	162
4. Effort de rationalisation.....	167
5. Savoir, connaissance, opinion.....	168
6. Présentation des résultats de l'analyse de chaque débat.....	177